

UNIVERSITE DE NANTES

UFR STAPS

Enquête sur les pratiquants de la Spéléologie et du Canyon

Master 2^e année

« Sport et Sciences Sociales Administration Territoire Intégration »

Note d'étude et de recherche

Année 2010-2011

Présenté et soutenu par

Jean-Louis THOMARE

Le 10 Octobre 2011

Sous la direction de Gildas LOIRAND, maître de conférence

Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement l'équipe enseignante de l'UFR STAPS de Nantes, qui a conseillé au « jeune » étudiant qui venait s'inscrire en 1^e année de formuler une demande d'équivalence pour accéder directement en 4^e année « Management du Sport ».

Je remercie également l'équipe dirigeante de la FFS, notamment sa Présidente Laurence TANGUILLE, et son Directeur Technique National, en poste à l'époque de l'étude, Claude ROCHE, d'avoir accepté sans hésitation ma proposition d'offre de services.

Merci également à Laurent MANGEL et à tous les salariés du siège qui ont répondu à toutes mes sollicitations pendant et après mon séjour à Lyon, ainsi qu'à tous les spéléologues fédérés ou non fédérés qui ont consacré du temps à servir cette enquête par questionnaire, accepté un entretien, ou formulé des encouragements pour cette entreprise.

Un mot également à mes collègues étudiants, qui après m'avoir confondu avec le professeur lors de notre première rencontre m'ont ensuite très vite accepté comme l'un des leurs. Je leur souhaite bon vent pour leur future carrière professionnelle.

Enfin, je sais gré à tous pour la patience dont ils ont fait preuve, les uns dans l'attente de la sortie des modestes conclusions de cette étude, et les autres, en particulier mes proches pour les nombreuses heures consacrées à ce travail et qui m'ont souvent détourné d'eux.

SOMMAIRE

Remerciements	p.1
Sommaire	p.3
Introduction	p.5

1^{re} Partie

1. La problématique opérationnelle, besoin de connaissance et cadre d'analyse.....	p.10
1.1 - Présentation synthétique de la structure fédérale FFS	p.10
1.2 - L'expression de la problématique opérationnelle par les dirigeants de la FFS.....	p.12
1.3 - Hypothèse de départ, besoin de connaissance, proposition d'étude et de méthodologie	p.14
1.4 - Quelques éléments de statistiques comparées avec d'autres APPN, perceptions et réalité des chiffres.....	p.16

2^e Partie

2. Etude des effectifs de la FFS	p.19
2.1- Un calendrier de gestion atypique et un système d'information perfectible	p.19
2.2 - L'évolution globale des effectifs de 1970 à 2010	p.20
2.3 - Etude des principaux indicateurs d'évolution des effectifs	p.24
- Les femmes fédérées	p.24
- La moyenne d'âge	p.24
- Les jeunes de moins de 26 ans.....	p.24
- Le taux de survie.....	p.25

2.4 - Examen des principaux dispositifs de soutien au recrutement	p.25
- Les Cartes d'Initiation	p.25
- Les Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyon	p.26
- Les Ecoles Départementales de Spéléologie et la découverte à l'école	p.28
2.5 - Les effectifs de spéléologues et leur répartition territoriale.....	p.30
2.6 - Fédérés, non fédérés, pratiquants spéléologues et canyonistes.....	p.32

3^e Partie

3. - L'enquête par questionnaire	p.35
3.1 - Les objectifs et la construction de l'enquête par questionnaire	p.35
3.1.1 - Méthode d'échantillonnage et modalités de diffusion.....	p.36
3.1.2 - Taux de retour et qualité des réponses.....	p.37
3.1.3 - Représentativité de l'échantillon par rapport à la population des fédérés 2008.....	p.38
3.2 - Eléments de socio-démographie et analyses monovariées bivariées	p.39
3.2.1 - Le sexe, l'âge et la situation famille	p.39
3.2.2 - Etudes, formation et catégories socio-professionnelles	p.41
3.2.3 - Origine géographique des spéléologues et lieu de résidence	p.42
3.3- Modes de découverte de la spéléologie, modalités d'adhésion à un Club.....	p.43
3.4 - Les différentes formes de pratique.....	p.46
3.5 - Le degré d'investissement dans l'activité et l'institution.....	p.48
3.5.1 - Formations fédérales suivies par les pratiquants (EFS et SSF)	p.48
3.5.2 - Engagement associatif des pratiquants dans le fonctionnement institutionnel	p.51
3.5.3 - Représentations et niveau d'attachement aux pratiques	p.54
- Le meilleur souvenir.....	p.54
- Spéléologie et canyon, des activités à risques ?	p.56
- Sciences, sports ou loisirs ?	p.57
- Le statut de spéléologue	p.62

- La longévité des spéléologues	p.64
3.6 - Autres investissements sportifs et associatifs	p.65
3.6.1 - Les activités sportives pratiquées par les spéléologues	p.65
3.6.1 - Les autres activités et engagements associatifs des spéléologues.....	p.68.

4e partie

4. - L'identification d'espaces de socio-praxique, une mission impossible ?	p.71
4.1 - Fédérés et non fédérés : une licence d'écart pour un même idéal.....	p.71
4.2 - Codifier et contrôler pour mieux préserver la spécificité de l'activité	p.76
4.3 - Une tentative de définition de la spéléologie contestée	p.78
4.4 - Spéléologie et canyon : complémentarité ou antagonisme ?	p.81
4.5 - Une typologie à 5 profils.....	p.91
1. Les consommateurs hédonistes	p.92
2. Les canyonistes « purs » fédérés.....	p.93
3. Les spéléologues « engagés »	p.94
4. Les pratiquants locaux « mixtes » (spéléologues et canyonistes).....	p.96
5. Les spéléologues « occasionnels ».....	p.97
Conclusion et perspectives	p.99
Listes des sigles et abréviations	p.106
Table des annexes	p.107
Bibliographie.....	p.169
Résumé.....	p.172

Introduction

Cette étude a pour objectif de répondre à une demande de la Fédération Française de Spéléologie désireuse de mieux connaître ses pratiquants, pour développer des services et une politique adaptée aux attentes de ses adhérents afin d'attirer de nouveaux membres. Deux précisions s'avèrent ici utiles : cette formulation suppose à priori que le champ de l'étude soit limité aux licenciés alors que le nombre de spéléologues est généralement estimé à environ 16000 pratiquants. D'autre part, deux activités principales peuvent être pratiquées au sein de la Fédération, la spéléologie, historiquement à l'origine de la FFS et le canyonisme activité initiée par des spéléologues dans les années 1980, mais actuellement gérée par la FFME. Pour simplifier, le terme générique de « spéléologue » sera utilisé pour désigner les licenciés de la FFS. Médiatisée seulement à l'occasion des « secours », la spéléologie est relativement méconnue du grand public. De nombreuses études scientifiques sur la spéléologie en tant que « science » ont été effectuées (géologie, karstologie...), mais très peu ont eu pour objet l'étude des pratiques et des pratiquants. En 1995, François JOVIGNOT¹ lui-même spéléologue, étudie les motivations des spéléologues, l'image de l'activité (approche psychologique), les aptitudes requises au monitorat de spéléologie (approche ergonomique), les caractéristiques socio-démographiques des spéléologues licenciés (approche sociologique) ainsi que la didactique de l'activité. Cependant, comme pour s'excuser du caractère inhabituel ou peu académique de son travail de recherche, il avertit d'emblée le lecteur : « *Le travail que nous proposons ici diffère de ce que l'on trouve habituellement dans une thèse pour deux raisons : la première tient au domaine d'investigation, la seconde à l'histoire qui lui est propre ainsi qu'à celle de son auteur...* »².

1 JOVIGNOT, François. (1997), *Etude des aptitudes, des motivations, des profils socio-démographiques des spéléologues*. Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, DIJON

2 JOVIGNOT, F, *op. cit.*, p.39

En 2005, Pierre Olaf SCHUT³ retrace l'histoire de la spéléologie depuis la fin du XIXe siècle, jusqu'à nos jours et montre que les spéléologues, à l'instar des alpinistes du siècle précédent, revendiquent une place à part dans le mouvement sportif et se sont forgé une identité « marginale » au sein de celui-ci.

De fait, la spécificité de la spéléologie a toujours été mise en exergue par les spéléologues et ses dirigeants.(éditoriaux). La polysémie du terme spéléologie rend délicate toute définition de l'activité. Le dictionnaire⁴ définit la spéléologie comme la « science qui a pour objet l'étude des cavités naturelles et des cours d'eau souterrains...exploration scientifique ou sportive de ces cavités et de ces cours d'eau ». C'est donc une activité à multiples facettes : scientifique, sportive, technique, contemplative qui se pratique principalement dans les régions calcaires. Dans son sens francophone le terme recouvre donc aussi bien les activités sportives, de loisir, voire de tourisme que les activités scientifiques et d'exploration. Elle se pratique dans un cadre naturel et exige certaines qualités physiques et morales⁵. La progression dans ce cadre naturel se heurte à différents types d'obstacles et de situations variées (puits, galeries, méandres, étroitures, rivières...). Elle requiert la maîtrise de techniques particulières et l'utilisation de matériels spécifiques⁶.

Les spéléologues peuvent se distinguer entre eux également par le sens qu'ils donnent à leur pratique, le degré d'intensité ou d'engagement selon les goûts ou les capacités de chacun. L'aspect sportif constitue le plus souvent un moyen et non le but principal de l'activité. Cet engagement pluriel du spéléologue constaté à toutes les époques a toujours placé la spéléologie dans une position ambiguë entre science, tourisme et sport.

³ SCHUT, Pierre-Olaf. (2005). *L'exploration du monde souterrain entre science, tourisme et sport. Une histoire culturelle de la spéléologie*. Thèse de Doctorat, Université de Lyon 1, Lyon

⁴ Dictionnaire Hachette, édition 1988 p.1424

⁵ Qualités d'endurance et résistance physique selon la longueur des expéditions, résistance au froid et à l'humidité, capacités motrices pour le maniement des agrès et les progressions sans agrès. Esprit d'entraide, capacité à vivre en groupe, connaissance de soi et de ses limites, gestion des aléas...

⁶ Equipé d'un casque (éclairage acétylène ou électrique) et vêtu d'une combinaison protectrice et de sous vêtements chauds, équipé d'un baudrier, de 2 longes, d'un descendeur et de 2 bloqueurs (un ventral et une poignée pédale), le spéléologue progresse avec agrès sur corde (descente des puits en rappel et remontée aux bloqueurs, escalade artificielle), sans agrès dans les galeries, méandres et étroitures (techniques d'opposition, reptation). L'équipement est complété par une néoprène et le cas échéant un canot pour les obstacles aquatiques.

Ainsi, le rattachement stricto sensu de la spéléologie au champ des sports défini comme un « *ensemble d'activités motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées* »⁷ est inadéquate. Le rattachement institutionnel de la spéléologie à la catégorie administrative des Activités de Pleine Nature apparue dans les années 1980 ne permet pas de définir plus précisément la réalité et les particularités de cette activité et de comprendre les motivations de ses adeptes.

Ces catégories⁸ ont été créées pour étudier les pratiques dans une perspective de développement territorial et de la pratique sportive, et de contrôle des activités par les pouvoirs publics. Le référent nature n'est pas suffisant pour comparer entre elles des activités sportives très différentes, certaines étant de purs loisirs, d'autres sont compétitives ou mêmes des sports olympiques. Des sociologues ont étudié le phénomène de développement des activités de plein air dans les années 1980-1990. La nature est perçue comme un terrain de jeu ou d'aventure (PIOCELLO 1981, 1995)⁹ qui permet de « s'éclater » avec les éléments (eau, terre, air et neige). Ces pratiques mettent en évidence une représentation « utilitaire » de la nature, elles permettent de contribuer à la santé de la personne. Elles témoignent également d'une évolution des valeurs qui privilégient un nouveau rapport à soi, aux autres et à la nature, et deviennent des Activités Physiques de Pleine Nature (VIGARELLO, 1992). Elles sont alors définies comme « *l'ensemble des activités (parapente, deltaplane, ski, escalade, randonnées pédestre et équestre, VTT, canoë-kayak, plongée, surf, voile...) se déroulant en milieu naturel dans un but de progression avec ou sans engin. La motricité mise en jeu nécessite un codage des informations et un contrôle de ses émotions en relation avec une prise de risque relative, liée à l'incertitude plus ou moins grande du milieu* »¹⁰.

Pierre PARLEBAS¹¹ classe les sports en huit catégories selon trois critères, la présence ou l'absence d'adversaires, de partenaires et l'incertitude lié au milieu (plus ou moins domestiqué). La spéléologie est classée dans la catégorie P,I (co-action avec des partenaires et incertitude du milieu).

⁷ PARLEBAS, Pierre, *Jeux, sports et société*, Paris INSEP, 1999

⁸ <http://sportdenature.gouv.fr>, document « Sports de nature, de quoi parle-on ? »

⁹ POCIELLO, Christian, *les cultures sportives*, Presses Universitaires de France, Paris 1995

¹⁰ VIGARELLO, Georges, *D'une nature...à l'autre. Les paradoxes du nouveau retour*, in Pociello C. (ed) Sports et Société, approche socio-culturelle des pratiques, Paris VIGOT, 1992

¹¹ PARLEBAS, Pierre, *éléments de sociologie du sport*, Presses Universitaires de France, Paris, 1986.

Il montre que l'évolution d'une activité sportive vers la compétition passe toujours par une *domestication de l'espace* dans lequel elle se pratique et que les institutions sportives ont tendance à réglementer progressivement les espaces de pratique de façon à restreindre au maximum et même à supprimer l'imprévu.

Ces notions d'incertitude du milieu (de risque plus ou moins maîtrisé) et de pression des institutions pour encadrer et sécuriser les pratiques sont essentielles pour comprendre les enjeux et la position de la spéléologie. La liberté de pratique a toujours été revendiquée par les spéléologues (fédérés ou non) et défendue par la fédération elle-même, elle est rappelée en préambule de la « Charte du spéléologue »¹².

La dimension symbolique de la spéléologie est incontestable. BACHELARD¹³ s'était attaché à analyser les particularités symboliques des cavernes et des souterrains, qu'il avait assimilé aux « *intestins de la terre* » (La terre et les rêveries du repos, 1948). Les explorateurs confient parfois que l'exaltation est à son comble lorsque extraits de ce monde souterrain obscur ils rejaillissent brusquement à la lumière. S'appuyant sur une étude de SAVET et PIGNON (1979) relative aux déterminants du choix d'éducateurs en formation d'une activité de plein air parmi 5 (ski, escalade, kayak, spéléologie et voile) qui expliquent que ces activités placeraient les sujets devant une double régression, motrice (remise en cause de l'équilibre habituel) et fantasmatique (non-sollicitation des apprentissages élaborés et recours à des savoir-faire archaïques adaptés à la situation (ex la reptation en spéléologie), F. JOVIGNOT formule une hypothèse sur l'engagement en spéléologie : « *la plupart des gens choisissent inconsciemment de ne pas faire de spéléologie, en invoquant...la claustrophobie par exemple. Les spéléologues se recrutent dans la frange de la population qui ose essayer parce qu'ils acceptent la régression fantasmatique (ramper, être sale et toute l'imagerie symbolique)* »¹⁴.

Difficilement classable et comparable aux autres Activités de Nature, la spéléologie est relativement méconnue du public, reste confidentielle et ses pratiquants licenciés sont peu nombreux. Un nombre équivalent d'adeptes évoluent en dehors de la fédération. Les motivations des spéléologues et des canyonistes sont-elles similaires ? L'analyse des pratiques du débutant au chevronné devra essayer de répondre à ces questions.

¹² Annexe N° 1 : « la Charte du Spéléologue », source site fédéral

¹³ BACHELARD Gaston, (1948), *la Terre et les rêveries du repos*, (réédition), Corti, Col Les Massicotés, 2004

¹⁴ JOVIGNOT, François (1997), *op.cit.*, p.55

L'étude a pour objectif d'apporter un éclairage sur la grande diversité des pratiques, des représentations en montrant comment l'on découvre la spéléologie et pourquoi (ou comment) l'on devient « mordu » ou l'on abandonne. Elle tentera de répondre aux interrogations des dirigeants de la Fédération sur les raisons des difficultés à fédérer tous les pratiquants et à susciter l'engagement du plus grand nombre dans les instances fédérales.

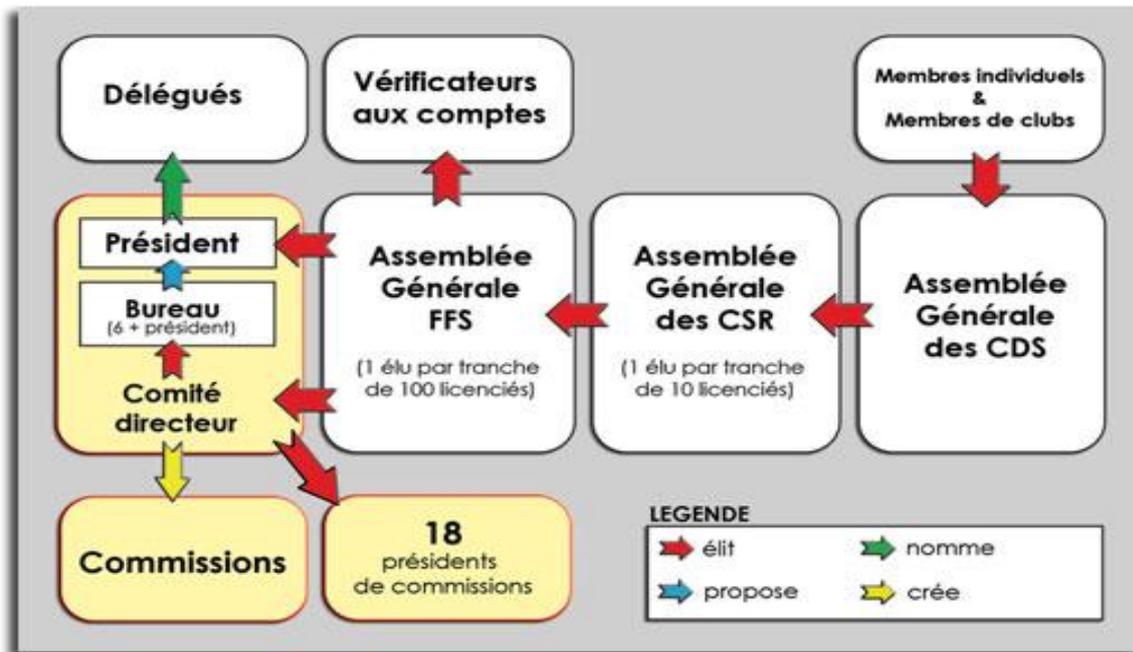
L'objet de l'étude : « enquête sur les pratiquants de la spéléologie et du canyon » doit être précisé. Son libellé initialement limité à « l'étude des fédérés » est suffisamment large pour permettre d'appréhender les pratiques des licenciés de la fédération, mais aussi celles de non-licenciés qui se sont exprimés à cette occasion.¹⁵

¹⁵ Les licenciés ont répondu majoritairement à cette enquête, mais un nombre non négligeable de non-fédérés ont profité de cette occasion pour s'exprimer. En effet, le site fédéral sur lequel a été mis en ligne le questionnaire est ouvert à tous les spéléologues, les forums de discussion (FFS et speleo.fr) sont utilisés par tous (fédérés, dirigeants, non-fédérés). Des entretiens de spéléologues non-fédérés ont été réalisés. Cela nous conduit à penser que les observations issues de cette enquête concernent également les pratiquants non-fédérés.

Première Partie : Problématique opérationnelle, besoin de connaissances et cadre d'analyse.

1.1. Présentation synthétique de la structure

La Fédération Française de Spéléologie a été créée en 1963 par fusion de deux entités : la Société Spéléologique de France (regroupement d'individus) et le Comité National de Spéléologie (association de groupes). Entre 1963 et les années 1970 le nombre de licenciés passe de 3500 à 5000. Il croît ensuite régulièrement pour atteindre 7400 en 1986. A partir de cette date, et malgré un pic d'inscriptions en 1996 avec 7900 fédérés, l'évolution constatée est plutôt une érosion continue des effectifs. La FFS est une fédération unisport non-olympique agréée depuis sa création, elle a obtenu la délégation de service public pour l'activité spéléologie en 1993. Fédérant 535 clubs¹⁶, regroupés en 79 CDS et 22 Régions, la FFS est une petite fédération en comparaison d'autres fédérations de sports de nature.



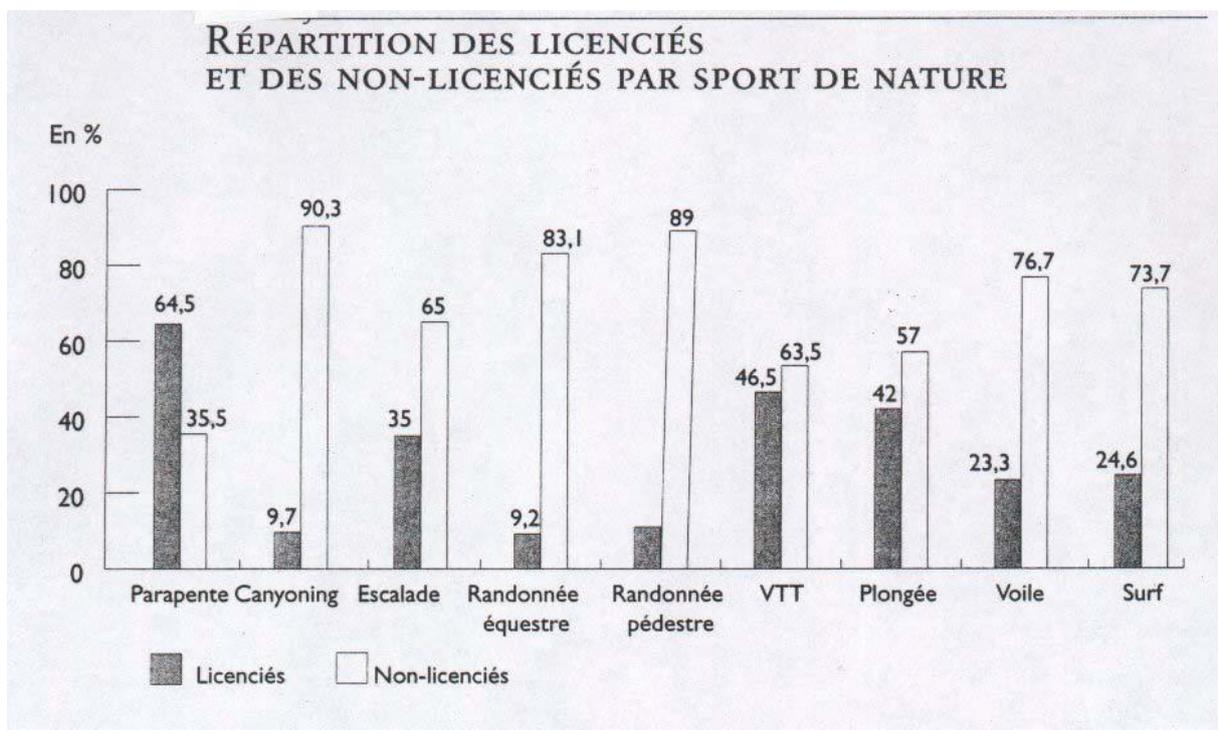
Source : site fédéral

Sa structuration en Commissions¹⁷ et Délégations révèle la multiplicité des activités qui peuvent être pratiquées (physiques et intellectuelles).

¹⁶ En 2009 selon les sources fédérales

¹⁷ 18 commissions : Assurance, Audisive, Canyon, Communication, Documentation, Enseignement, Environnement, Financière, Jeunes, Médicale, Plongée souterraine, Professionnelle, Publications, Relations et expéditions internationales, Scientifique, Spéléo Secours Français, Spelunca librairie, Statuts et règlements fédéraux. 7 délégations : EDS, FAAL, FSE, Juridique, Médiateur du CD, Musées et objets historiques, prix fédéraux, UIS.

Gestionnaire de l'activité « canyoning » avec la FFME et la FFCK, elle n'a pas obtenu le renouvellement de la délégation pour cette activité, celle-ci ayant été octroyée à la FFME en 1998. Avec un budget de 1,3 millions €, elle s'autofinance à hauteur de 20 % et son principal partenaire financier est le Ministère des Sports. En concurrence avec la FFME pour le canyoning, et avec la FFCAM pour la spéléologie et le canyon, elle se trouve confrontée comme beaucoup fédérations sportives de nature à une forte pratique libre et non institutionnalisée (environ 2 fois le nombre de licenciés) comme le montre le tableau ci-dessous.



Source : guide de l'ODIT (Observatoire, Développement et Ingénieries Touristiques) 2005

Les enjeux liés au développement de ces pratiques sont multiples (économiques, touristiques, environnementaux...), ils ont incité le législateur à accompagner cette évolution (création des CDESI, des PDIPR...), les fédérations à mener des politiques permettant de récupérer le plus grand nombre de licenciés et le secteur marchand à proposer des offres répondant à la demande potentielle. La FFS pour sa part, a toujours eu du mal à rassembler tous les pratiquants.

Les nombreux appels au rassemblement formulés dans la revue « spélunca » en témoignent. L'histoire de la structuration de la spéléologie¹⁸ en fédération le montre également.

1.2 L'expression de la problématique opérationnelle par les dirigeants :

Au début de la nouvelle olympiade (2009-2012), et après le renouvellement de son agrément par le MJSVA pour l'activité spéléologie, les dirigeants s'interrogent sur les raisons du manque d'attractivité de cette activité et d'une lente érosion des effectifs déplorée depuis plusieurs années. Le contexte budgétaire et réglementaire (désengagement financier de l'Etat et révision générale des politiques publiques dont la politique sportive) oblige les fédérations à reconsidérer leur stratégie de financement et de développement de manière générale. Dans ce contexte général, en Juillet 2008, en pleine préparation du projet fédéral pour l'olympiade 2009-2012, une baisse de la Jeunesse et Sports de 24 % (supérieure à celle annoncée initialement) qui remet en cause le contrat d'objectifs signé avec le Ministère. Les préoccupations des dirigeants de la fédération sont développées dans un document intitulé « *réflexions préalables à l'élaboration d'un projet fédéral* » diffusé aux membres du Comité Directeur pour la séance des 18 et 19 Octobre 2008¹⁹ Ce document qui constitue une base de réflexion dit en substance :

« Les ressources sont en baisse, les effectifs stagnent voire diminuent, la moyenne d'âge ne cesse d'augmenter, la féminisation reste modeste alors que le nombre de licences dans les fédérations sportives de nature a augmenté entre 2001 et 2006 de plus de 20 % avec une croissance annuelle de 3,8 % par an ...

¹⁸ La spéléologie s'est démocratisée, le nombre de spéléologues a augmenté (3000 pratiquants estimés en 1952) et la pratique s'est transformée (degré d'engagement, moyens techniques et financiers...). Le rapprochement des deux sociétés de spéléologues : la Société de Spéléologie (composée d'individus) et le Comité National de Spéléologie (composé de groupes) va s'effectuer sous l'influence d'une nouvelle génération de pratiquants (non scientifiques) et conduire de la Fédération Française de Spéléologie en 1963 à l'issue d'un vote positif lors du Congrès de MILLAU.

¹⁹ Mis en ligne sur le site fédéral le 17 Octobre 2008 : [http://forum.ffspeleo.fr/Forums_FFS/Réflexions préalables à l'élaboration d'un projet fédéral](http://forum.ffspeleo.fr/Forums_FFS/Réflexions_préalables_à_l'élaboration_d'un_projet_fédéral)

Le recrutement des moins de 22 ans alimente en partie le renouvellement des troupes, mais leur fidélisation est insuffisante ainsi que le recrutement sur les tranches d'âge entre 20 et 30 ans. L'érosion se fait aussi au sommet de la pyramide, ces classes d'âge, porteuses du patrimoine culturel et historique de la fédération. »

Au-delà des aspects quantitatifs, les dirigeants évoquent l'inadéquation supposée des actions, et des résultats de la fédération avec la politique sportive de l'État :

« Le ministère nous lâche progressivement parce que nous ne rentrons pas dans le cadre, nous ne sommes pas olympiques, nous n'allons pas chercher les jeunes dans les banlieues, nos actions envers les femmes et les familles restent modestes, nous avons le mauvais goût d'aller voir très loin comment sont les trous et les canyons et nous croulons sous la littérature spéléo qu'il faut trier classer inventorier, et ça, ça ne motive pas les masses. Nous faisons dans le particularisme, le savoir, la connaissance, les jambes et la tête ! »

Ces évolutions déjà constatées et déplorées lors des « Etats Généraux de la Spéléologie » de 2005 perdurent en 2009²⁰. Les actions engagées pour pallier ces difficultés (création d'une Commission Jeunes ; création des Ecoles Départementales de Spéléologie dans certains départements pour accueillir et accompagner les débutants, organisation des Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyon), n'ont manifestement pas atteint leurs objectifs (du moins en terme de nombre de licenciés).

²⁰ Trois questionnaires ont été diffusés auprès des fédérés pour recueillir leur avis et préparer ces États Généraux, construits autour de 3 thèmes : « la spéléologie, la FFS et vous », « la FFS : comment mieux fonctionner », « quel développement pour la fédération ». Dans sa déclaration introductive, le Secrétaire Générale justifie l'organisation de ces EGS par la stagnation des effectifs, le non-renouvellement de 30% des licences chaque année, le vieillissement des effectifs et la difficulté à attirer et motiver les jeunes. Il déplore que la politique de développement de la pratique de la spéléologie ne soit pas portée par tous.

1.3 Hypothèse de départ, besoin de connaissance, proposition d'étude et méthodologie.

Le caractère multi-activités de la FFS²¹ rend sa cohésion particulièrement fragile avec des groupes de pratiquants aux logiques à priori dissemblables. Les objectifs opérationnels affichés : augmentation des effectifs, fidélisation, rajeunissement, augmentation de la pratique féminine ne visent-ils pas avant tout à répondre aux exigences du financeur principal, l'État ? Sont-ils en adéquation avec les attentes des adhérents ? Les dirigeants fédéraux se sont toujours trouvés au cœur de deux exigences contradictoires : appliquer une *politique sportive* dans laquelle ne se reconnaissent pas forcément tous les pratiquants, revendiquer et défendre auprès des autorités un « *particularisme* » afin de prouver leur représentativité et affirmer leur légitimité. En 1984 déjà, le président identifie deux écueils majeur à l'élaboration de la politique fédérale²²:

« d'une part la bivalence de notre activité, à la fois sportive et scientifique et d'autre part, la multiplicité des domaines concernés : formation, protection, secours, sciences, plongée... » .

Deux types d'attitude découlent de ce constat: l'appel constant à l'engagement personnel des fédérés (et au regroupement de tous les spéléologues) et l'affirmation constante de l'appartenance à la même communauté :

« Président de cette fédération...je m'attacherai à faire appliquer cette politique ...en n'oubliant jamais que nous sommes avant tout des spéléos, hommes de terrain, et que notre motivation première reste la joie de pratiquer l'exploration souterraine en préservant le libre accès de notre terrain de jeu »²³.

Derrière cette affirmation se manifeste la volonté d'apparaître comme le responsable d'un « *syndicat* » qui soutient des revendications catégorielles. Cette quête permanente de légitimité peut révéler également une relative coupure en terme de connaissance, entre les licenciés (et à fortiori des non licenciés) et les élus nationaux.

²¹ Institutionnellement la FFS est classée dans la catégorie des Fédérations Unisports Non olympiques agréés, mais dans les faits deux activités principales (spéléologie et canyon) y sont pratiquées, et la spéléologie se décline elle-même en diverses formes de pratiques.

²² Revue « spélunca » N° 16 Octobre-Décembre 1984, éditorial du Président, p.1

²³ Revue « spélunca » *op.cit*, p.2

Or la définition d'une politique de développement acceptée et partagée par tous ne peut être possible que sur la base d'une connaissance réciproque. Cette condition n'est cependant pas suffisante. Cette identité spécifique revendiquée par l'ensemble des pratiquants (fédérés « de base », dirigeants, et non-fédérés) doit être mise en évidence . En quoi les spéléologues se distinguent-ils du monde sportif dans lequel certains d'entre eux ne se reconnaissent pas ? Comment se manifeste cette spécificité ?

Quels sont les modes de fonctionnement, les représentations des pratiquants, leurs caractéristiques socio-démographiques ? Est-il possible de mettre en évidence des espaces de socio-praxique et de construire une typologie des pratiquants ?

D'un point de vue théorique, dans un premier temps, c'est le cadre d'analyse du structuralisme génétique qui a été utilisé, c'est-à-dire la sociologie de BOURDIEU (1979, 1984) qui définit un certain nombre de concepts tel que la notion de capital, d'espace des positions sociales et de formation d'un habitus (et d'auteurs se réfèrent à la théorie bourdieusienne comme POCIELLO). L'identification et la recherche de profils typiques au sens de Max Weber a nécessité également de faire appel au concept « d'idéal type ».

Sur le plan méthodologique, plusieurs moyens ont été utilisés pour cette étude : l'examen des statistiques (sources du MJSVA pour les APPN et sources fédérales), l'analyse de contenu des différentes sources documentaires internes écrites (publications) et informatiques (forum de discussion FFS et liste spéléo.fr externe à la Fédération), et l'exploitation des données issues d'une enquête par questionnaire auto-administré (n= 762 et q= 33) et 7 entretiens semi-directifs avec des spéléologues (fédérés et non-fédérés). Cette étude a tenté de reconstituer le portrait vivant des pratiquants destiné aux édiles fédéraux.

1.4 Quelques éléments de statistiques comparées, perception et réalité des chiffres :

Evolution licenciés 2000/2008	Catégorie	2 000	2 008	solde	%
Canoë-kayak	Nautique	28 650	32 606	3 956	13,8 %
FFCAF	Terrestre	92 003	80 560	-11 443	-12,40 %
FFME	Terrestre	45 557	61 695	16 138	35,4 %
Parachutisme	Aérienne	15 992	13 283	-2 709	-16,9 %
Planeur ULM	Aérienne	7 501	13 101	5 600	76,6 %
Randonnée pédestre	Terrestre	139 661	196 383	56 722	40,6 %
Ski	Terrestre	182 974	139 266	-43 708	-23,9 %
Spéléologie	Terrestre	7 649	7 457	-192	-2,5 %
Sports sous - marins	Nautique	152 904	147 032	-5 872	-3,9 %
Surf	Nautique	5 595	8 373	2 778	49,6 %
Voile	Nautique	76 326	258 389	182 063	238,5 %
Vol à voile	Aérienne	9 137	10 060	923	10,10 %
Vol libre	Aérienne	26 326	30 721	4 395	16,7 %

L'évolution comparée des effectifs de quelques sports de nature entre 2000 et 2008²⁴ montre que sur la période considérée, la FFS connaît une *relative stabilité* de ses effectifs par rapport à d'autres fédérations. D'autre part, les soldes constatés masquent de grandes disparités en terme de fluctuations annuelles, ce qui n'est pas le cas de la FFS. Les *activités terrestres* évoluent différemment : le **ski** perd pratiquement le quart de ses effectifs licenciés (en 2002 apparaît la Fédération Française de Snow-Board), la **montagne** (FFME) et la **randonnée pédestre** gagnent beaucoup d'adhérents (après avoir connu pendant la décennie précédente des pertes considérables : moins 44000 licenciés entre 1993 et 1994 pour la FFME et moins 157000 entre 1997 et 1998 pour la FFRP). Encore faut-il relativiser ces données qui peuvent cacher des variations annuelles considérables (ex de la FFME avec 45 % d'abandons entre 2003 et 2004). Sur cette période les activités nautiques connaissent pour la plupart un accroissement de leur nombre d'adhérents. (l'augmentation exponentielle du nombre de licenciés à la **FF de Voile** : plus 76000 en 2000 et plus 257000 en 2008 s'explique par l'intégration en 2001 des ATP dans le chiffre des licenciés). Le **surf** tire son épingle du jeu (entre 2004 et 2006 l'intégration provisoire des écoles de surf dans le chiffre des licenciés). Les *activités aériennes* connaissent également un accroissement important de leurs effectifs de licenciés hormis le parachutisme qui perd des licenciés.

²⁴ Sources MJS Bulletins STAT-INFO annuels années 2000 à 2008

Nb licenciés par club	Catégorie	2 008	Nb clubs	féd/clubs
Canoë-kayak	Nautique	32 606	708	46
FFCAF	Terrestre	80 560	270	298
FFME	Terrestre	61 695	1095	56
Parachutisme	Aérienne	13 283	298	45
Planeur ULM	Aérienne	13 101	722	18
Randonnée pédestre	Terrestre	196 383	3134	63
Ski	Terrestre	139 266	1234	113
Spéléologie	Terrestre	7 457	505	15
Sports sous - marins	Nautique	147 032	2062	71
Surf	Nautique	8 373	121	69
Voile	Nautique	258 389	967	267
Vol à voile	Aérienne	10 060	162	62
Vol libre	Aérienne	30 721	629	49

Licences féminines	Catégorie	Pourcentage 2008
Canoë-kayak	Nautique	26,5 %
FFCAF	Terrestre	37,4 %
FFME	Terrestre	39,3 %
Parachutisme	Aérienne	14,3 %
Planeur ULM	Aérienne	4,2 %
Randonnée pédestre	Terrestre	61,2 %
Ski	Terrestre	37,9 %
Spéléologie	Terrestre	23,2 %
Sports sous - marins	Nautique	30,5 %
Surf	Nautique	24,7 %
Voile	Nautique	21,0 %
Vol à voile	Aérienne	8,0 %
Vol libre	Aérienne	19,2 %

Le développement de la *pratique féminine* constitue un des objectifs des politiques publiques en matière développement des sports de nature (avec les jeunes, les publics défavorisés...). On constate que les activités les plus instrumentées à haut degré d'organisation sont celles où la pratique féminine est la plus faible. Les *licences temporaires* (ATP) permettent de découvrir une activité tout en bénéficiant d'une assurance. Leur nombre est très important pour certaines activités.

Elles ne représentent généralement pas un nombre de pratiquants, mais un volume d'activité puisqu'une même personne peut bénéficier d'un nombre illimité²⁵ de coupons. Les personnes utilisant ce système sont à la lisière entre les fédérés, enracinés dans une activité et les pratiquants auto-organisés qui restent en marge du sport institutionnalisé. Comme nous l'avons remarqué en introduction, comparer la FFS aux autres fédérations de sports de nature n'est pas forcément pertinent, c'est donc essentiellement pour apporter un éclairage aux dirigeants préoccupés par une évolution à contre-courant des autres APPN que cette comparaison rapide est effectuée.

Autres Titres de Participation	Catégorie	2 008	Nb ATP	% ATP
Canoë-kayak	Nautique	32 606	172860	530,15 %
FFCAF	Terrestre	80 560	3525	4,38 %
FFME	Terrestre	61 695	16220	26,29 %
Parachutisme	Aérienne	13 283	21438	161,39 %
Planeur ULM	Aérienne	13 101	0	0,00 %
Randonnée pédestre	Terrestre	196 383	6599	3,36 %
Ski	Terrestre	139 266	0	0,00 %
Spéléologie	Terrestre	7 457	9128	122,41 %
Sports sous - marins	Nautique	147 032	0	0,00 %
Surf	Nautique	8 373	0	0,00 %
Voile	Nautique	258 389	22118	8,56 %
Vol à voile	Aérienne	10 060	13578	134,97 %
Vol libre	Aérienne	30 721	3313	10,78 %

Ces quelques caractéristiques permettent de situer la spéléologie parmi d'autres activités de nature. Certaines observations peuvent tempérer les craintes exprimées par les dirigeants : la *relative stabilité des effectifs*²⁶, le pourcentage de *licenciées féminines* dans la moyenne des sports de nature et en augmentation constante, le nombre de *pratiquant(e)s non-fédéré(e)s* sensiblement équivalent à celui des fédérés (et relativement moins important que dans beaucoup d'autres disciplines). D'autres sont structurelles, des *clubs de petite taille*²⁷ (indicateur qui montre le degré d'institutionnalisation et de structuration des clubs sportifs et plus généralement d'une discipline sportive)

²⁵ Les coupons d'initiation délivrés par la FFS de 1 ou 3 jours sont réservés à l'initiation, mais aucune limitation du nombre de titres n'est prévue.

²⁶ La FFS a compté jusqu'à 8000 licenciés dans les années 1990

²⁷ D'après les données issues de l'analyse des Bulletins d'Activité Annuelle des clubs, 100 clubs avaient de 1 à 5 fédérés en 2008, 210 moins de 10 et seuls 40 clubs plus de 30 fédérés.

Ces généralités, constituent un préalable à l'analyse fine de l'évolution qualitative et quantitative des effectifs de la fédération à partir du fichier national des adhérents qui nous a permis de mettre en évidence quelques tendances de fond.

Deuxième partie : étude des effectifs de la FFS

2.1 Un calendrier de gestion atypique et un système d'information perfectible :

Contrairement aux autres fédérations sportives et compte tenu de l'absence saison sportive (pas de compétition), le calendrier spéléologique présente des caractéristiques qui permettent de distinguer la spéléologie de beaucoup d'autres disciplines.. Au niveau fédéral, le fonctionnement annuel est rythmé par la tenue de l'assemblée générale traditionnellement organisée le week-end de l'Ascension (fin Mai début Juin). Les informations (statistiques d'activités...) et documents (« le descendeur ») destinés à préparer l'AG sont finalisés 1 mois avant (fin Avril) La *campagne d'adhésion nationale* est généralement lancée début Octobre par la Fédération.. Tous les clubs ne perçoivent pas une subvention municipale, et les dates d'organisation des Assemblées Générales sont très variable, fin Juin, début Septembre, ou encore en fin d'année.

D'autre part, les adhésions peuvent se faire en continu tout au long de l'année, une 1^{re} licence prise après le 1^{er} Juin donne lieu à une réduction de 50 % pour l'année en cours, et les adhésions à compter du 1^{er} Octobre sont comptabilisés en N+1. Ces décalages rendent les interprétations d'écarts statistiques plus délicates. Il convient en tout cas de vérifier l'origine et la date de production des sources.

Le système de gestion des adhérents a changé à plusieurs reprises (licences et coupons). De ce fait, l'exploitation du fichier informatique des adhérents n'est possible et les résultats suffisamment fiables (avec plus ou moins de difficulté) qu'à partir des années 2000 (problèmes liés à l'historique des fichiers). Le principe de l'attribution d'un *numéro de licencié à vie* à un individu permet en théorie de « *suivre le parcours* » de l'adhérent. Lorsque celui-ci suspend son activité pendant une ou plusieurs années, il retrouve normalement le même numéro (si il signale qu'il a déjà été fédéré). Cette règle a cependant ses limites et dans certains cas un licencié qui change de région ou de nom (exemple mariage d'une licenciée) se voit attribuer un nouveau numéro personnel.

Les associations peuvent également considérer un « revenant » comme un nouveau. Avec les changements de logiciels de gestion, la date de la 1^e adhésion présente dans le fichier ne peut en principe être antérieure au **01/01/1993** (quelques exceptions existent cependant). Depuis quelques années, les clubs peuvent saisir les licences par internet (62,3 % des licences saisies par les clubs en 2009). Ce système facilite la gestion mais nécessite une vigilance particulière par rapport à la fiabilité des données saisies²⁸ qui apportent peut d'informations à la fédération sur le nouvel adhérent.

Extrait du fichier adhérent

per_id	Année naissance	per_sexe	2003	per_date_prem_lic	per_notes	per_cp	per_ville	Per_prof
1	1972	1	A75-015	01/01/1993	JNSC	31410	NOE	Ingénieur

La délivrance d'un *coupon d'initiation* (1 ou 3 jours) exige le parrainage du Président de Club ou d'un cadre fédéral. Les N° de coupon initiation saisis depuis Mai 2001 sont stockés dans le fichier avec le N° de licence du parrain. Ce système peut paraître archaïque, il s'apparente à un système de cooptation similaire à celui qui existait à la Société de Spéléologie. Ce système de gestion des coupons (signature préalable de l'initié, puis envoi à la fédération) est inadapté aux modes de recrutement actuels (origines géographique multiples des initiés, inscriptions de dernière minute). La responsabilité du Club et celle de son Président est de toute façon engagée. Une licence de membre débutant proposée dès la 2^e sortie (tarif préférentiel, cavités classes I à III, nombre de sorties illimités, durée maximale...) serait sans doute plus adaptée au fonctionnement actuel des clubs. Elle aurait en outre l'avantage d'augmenter le nombre d'adhérents fédérés.

2.2 Evolution globale des effectifs de 1970 à 2010 :

Suite à l'avènement de la « spéléologie alpine »²⁹ dans les années 1970 la fédération a perdu près de 1000 licenciés de 1969 à 1970. Pour certains, ce changement de technique, « *cette évolution radicale était considérée comme suicidaire par les anciens* »³⁰.

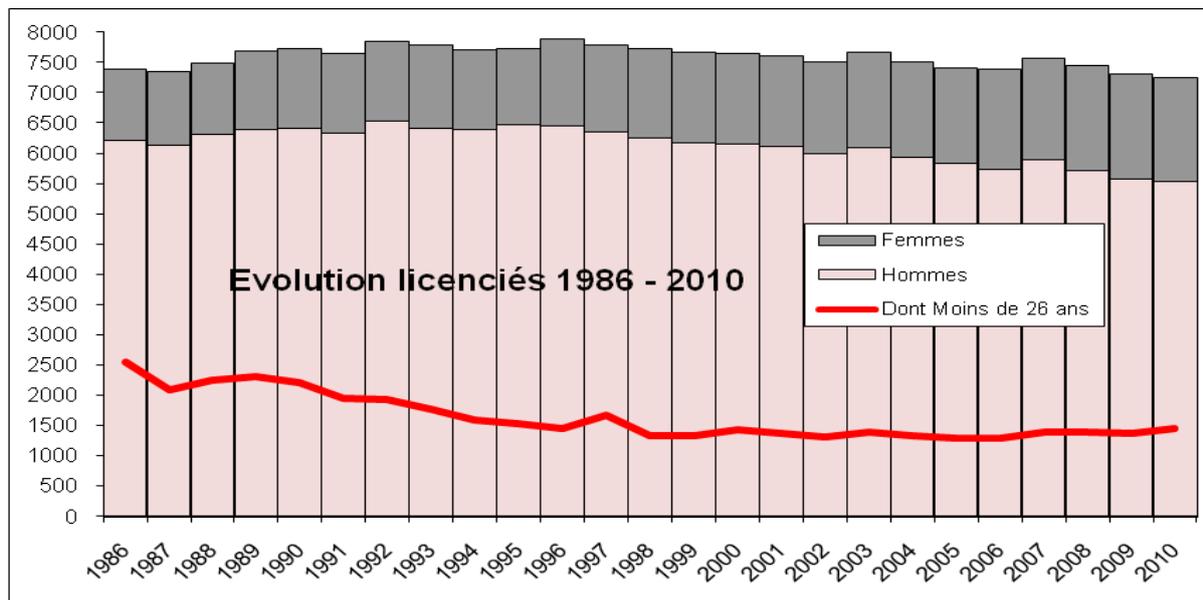
²⁸ Annexe N°2 « Fiche nouvel adhérent »

²⁹ Progression sur corde avec descendeur et bloqueurs. Alors qu'auparavant la progression des spéléologues se faisait sur des échelles assuré par ses équipiers avec une corde. On peut se demander si ces spéléos ont continué avec la technique échelle ou complètement arrêté.

³⁰ JOVIGNOT, 1997, p.3 in Spélunca Mémoires N°31 *Etats Généraux de la Spéléologie*, (2006), p.13

Cette réaction peut paraître surprenante dans la mesure où la nouvelle technique bien maîtrisée n'est pas plus dangereuse (elle sera enseignée à partir de 1973-1974 dans les stages de l'EFS). Pourtant, cette petite révolution a bouleversé l'habitus des spéléologues de l'époque, en effet, « *les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence produisent des habitus, systèmes de dispositions durables et transposables* » qui fonctionnent comme « *principe générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations...* »³¹.

Il y a peut-être une part de refus psychologique à cette attitude, mais ce changement de technique a d'abord modifié les modalités du contact avec la nature et autres, la perception du risque et sans doute la forme de sociabilité attachée à la pratique (on descend seul sur la corde et l'on n'est plus assuré par son collègue). D'autres fédérations (FFME en 1994) ont connu des ruptures de cet ordre. De 1970 à 1985 les effectifs passent de 5000 à **7000** licenciés . En 11 ans, le nombre de licenciés augmente de 908 pour atteindre le pic de **7888** en **1996** (+ 13 %). Depuis cette date ils diminuent de manière plus ou moins régulière avec quelques sursauts, pour atteindre **7252** en 2010. (- 8 %).



Source : statistiques fédérales annuelles extraites du « descendeur »

³¹ BOURDIEU Pierre, *Le Sens Pratique* Editions Minuit (1980) p.88-89. En outre, la descente à l'échelle assuré par un équipier crée un lien social particulier entre les acteurs, un sentiment de solidarité et d'équipe. La descente et la remontée sur corde, seul sans être « assuré » modifient symboliquement la relation entre les spéléologues, rendant « à priori » la progression plus individuelle.

Attachons nous maintenant aux tendances de fond. Chaque année, environ 20 % de l'effectif se renouvelle. Ce « **turn over** » a été calculé à partir d'une extraction du fichier sur la période 2003-2010³² après un travail de recodage des données. Pour analyser le **taux de survie** nous avons pris comme point de départ le millésime 2003 et examiné le devenir de ses licenciés sur la période considérée. La notion d'entrant³³ regroupe en effet les *nouveaux licenciés* (1^{re} adhésion) mais aussi des « **revenants** » qui reprennent une adhésion (beaucoup d'adhérents suspendent leur adhésion et reviennent à plusieurs reprises au cours de leur vie de spéléologue : entre 2003 et 2010 les retours d'anciens fédérés représentent en moyenne plus de 28 % des « entrées »).

Lecture du fichier recodé : un homme de 31 ans se réinscrit en 2003 et est toujours fédéré en 2010 (durée de vie = 8 ans). Codifications : R =réinscription : E = entrée , D =départ.

per_id	Année	Age	Sexe	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	1 ^{re} Lic
1	1972	31	1	E	2	3	4	5	6	7	8	01/01/93

Le « *diagramme de Lexis* » ainsi construit nous montre que **40 %** des fédérés de 2003 le sont encore en 2010 au bout de 8 ans .Cela donne un bonne indication du taux de fidélisation des licenciés³⁴ qui est malgré tout relativement élevé. Ce constat doit être cependant être relativisé : la proportion de revenants est importante (fidèles intermittants), et la fiabilité des données informatiques n'est pas garantie à 100 %. D'autre part, une observation sur une période plus longue aurait été préférable mais cela n'a pas été techniquement possible. Enfin, on peut également considérer que **60 %** des effectifs sont partis au bout de 8 ans !

³² À partir d'une extraction du fichier « qualifié » c'est à dire corrigé des anomalies (doublons, absence de date de 1^{re} adhésion, d'âge...) et après retraitement du fichier pour distinguer notamment les entrées des retours d'un même adhérent.

³³ Par principe les licenciés de l'année N (2003) sont tous considérés comme des « entrants », la date de la 1^{re} licence figurant dans le fichier, 2003 nous aide pour les années suivantes à distinguer les revenants des entrants.

³⁴ A titre de comparaison, sur la période 1992-2002 le taux de survie des adhérents de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron est de 16%

2.3 Evolution des principaux indicateurs sur la période 1986-2010 :

Les femmes fédérées :

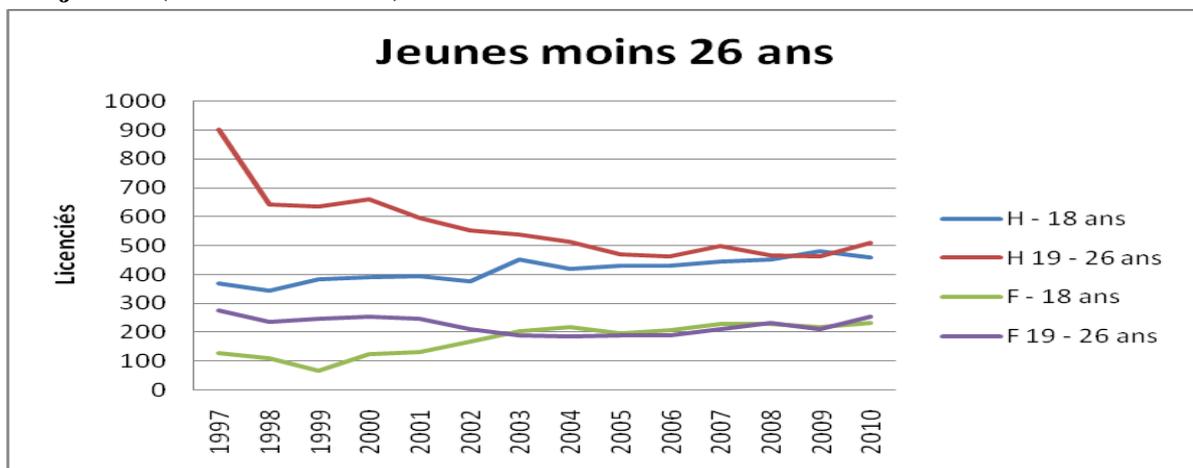
La taux de féminisation a été calculé par la fédération seulement à partir de 1986 et celui des jeunes de moins de 26 ans depuis 1997. Entre 1986 et 2010 : la fédération compte **536** femmes de plus (15,92 % à 23,62 %). Ce sont les femmes de moins de 26 ans qui contribuent le plus à cette évolution (avec de grandes variations annuelles cependant), et limitent l'érosion globale des effectifs. Sur la même période il y a **678** hommes quittent la fédération, et leur part diminue régulièrement. Entre 1997 et 2010, ils contribuent à hauteur de près de 56 % à l'érosion des effectifs.

Moyenne d'âge :

La moyenne d'âge (**40,24 ans** en 2009) dépend de plusieurs facteurs, le vieillissement naturel des adhérents bien sûr, et à ce titre la longévité de certains pèsent sans doute fortement, les départs et arrivées de jeunes, mais aussi l'âge des nouveaux entrants. Notons au passage les âges « extrêmes » que l'on ne retrouve sans doute pas dans une autre activité « sportive » : Son augmentation régulière s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs : la *fidélisation* plus grande des plus de 40 ans liée à un *taux d'abandon* plus élevé des plus jeunes, une moyenne d'âge élevée des « entrants » (32 ans de 2004 à 2010) y compris celle des adhésions consécutives aux Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyon (JNSC) qui s'élève à 34 ans (calculé sur 409 adhésions).

	Le + jeune	La + jeune	Le + vieux	La + vieille
2001	4	6	87	84
2009	3	1	89	78

Les jeunes (moins de 26 ans) :



Les effectifs masculins de moins de 26 ans ont chuté en 1998 (aucune données avant 1997) et cette évolution s'est poursuivie jusqu'en 2009. D'autre part, comme le montre le tableau ci-dessous, les abandons sont plus nombreux parmi les jeunes. Ainsi, de 2003 à 2010 les hommes de moins de 30 ans qui représentent **25 %** des effectifs 2003 sont responsables de **32 %** des abandons. Ce phénomène est également perceptible chez les femmes de la même classe d'âge (**38 %** des femmes de 2003, mais **46 %** des abandons). Part contre, le taux de « fidélisation » (sur 8 ans) est plus élevé à partir de 40 ans chez les hommes comme chez les femmes.

Analyse du taux de survie en fonction de l'âge et du sexe 2003-2010³⁵

Tranches d'âge	Effectifs 2003			Nb "survivants"			% "survivants"		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
< 18 ans	451	211	662	83	33	116	18,4 %	15,6 %	17,5 %
19 - 25 ans	447	155	602	129	31	160	28,9 %	20,0 %	26,6 %
26 - 30 ans	606	230	836	181	45	226	29,9 %	19,6 %	27,0 %
31 - 40 ans	1772	498	2270	711	155	866	40,1 %	31,1 %	38,1 %
41 - 50 ans	1726	331	2057	888	147	1035	51,4 %	44,4 %	50,3 %
51 - 60 ans	825	125	950	452	64	516	54,8 %	51,2 %	54,3 %
> 60 ans	208	25	233	107	10	117	51,4 %	40,0 %	50,2 %
Total	6035	1575	7610	2551	485	3036	42,3 %	30,8 %	39,9 %

2.4 Examen des dispositifs de soutien au recrutement :

Les Cartes d'initiation : la carte d'initiation permet aux débutants de découvrir l'univers sous-terrain ou la descente de canyon et d'apprendre les techniques de progression qui lui permettront de pratiquer en sécurité³⁶. La procédure mise en place exige le parrainage du Président du Club ou d'un cadre de l'Ecole Française de Spéléologie. Aucune limitation de durée n'est déterminée, et l'on peut ainsi pratiquer plusieurs mois, voir plusieurs années en utilisant ce système. La seule interdiction clairement formulée est celle faite à un ancien licencié d'utiliser les coupons d'initiation. (à condition qu'il le signale lui-même ou qu'il soit repéré par le système de gestion).

³⁵ Annexe N°3 « Abandons par tranche d'âge sur la période 2003-2010 »

³⁶ Annexe N°4 « Recommandations de la FFS Sécurité et Prévention »

Ce dispositif de parrainage nominatif lourd à gérer par les clubs et la Fédération peut paraître anachronique. Le suivi assuré par rapport au N° FFS du parrain ne permet pas de faire un lien direct en les cartes délivrées (sorties d'une journée ou périodes de 3 jours) et le moment de l'adhésion éventuelle (future) de l'initié. Globalement et tous âges confondus, on constate une progression du nombre de cartes d'une journée et une diminution de celui des cartes de trois jours sur la période 2001-2009 (cf tableau ci-dessous). Le nombre de cartes délivrées aux jeunes de moins de 18 ans a diminué tandis que le nombre de licenciés de cette tranche d'âge progressait sur cette période. Les statistiques publiées chaque année dans « *le descendeur* »³⁷ ne permettent cependant pas de d'établir un lien direct entre le nombre de cartes et l'évolution du nombre de fédérés, car les cartes représentent un nombre de sorties (1 jour ou 3 jours) et le nombre de fédérés des individus et certains pratiquants estiment ne pas sortir assez souvent pour se fédérer.

Cartes	Hommes - de 18 ans			Femmes - de 18 ans			Total Cartes		Nombre fédérés
	1 jour	3 jours	Licenciés	1 jour	3 jours	Licenciés	1 jour	3 jours	
2001	1148	966	393	1001	449	131	5369	2666	7609
2002	1513	324	377	835	324	169	6145	1798	7527
2003	1662	280	451	1973	171	211	7247	1542	7668
2004	1615	198	421	1057	136	216	7538	1474	7517
2005	1703	224	429	1043	139	197	8240	1347	7421
2006	1330	200	430	879	137	208	7299	1414	7392
2007	1544	172	447	1093	115	227	7751	1239	7575
2008	1717	217	452	1103	134	230	7897	1221	7447
2009	967	153	480	735	117	216	8155	1096	7283

Tableau : évolution comparée du nombre de cartes d'initiation et de licenciés

Les Journées Nationales de la Spéléologie :

L'objectif affiché de ces journées organisées pour la première fois les *4 et 5 Octobre 2002* est de faire découvrir à un nouveau public la spéléologie et de pallier un déficit de communication sur la réalité des pratiques en proposant dans toute la France (sur la base du volontariat des clubs et comités), des démonstrations, initiations, conférences et films. Ces premières journées ont un vif succès et accueillent près de 10000 personnes comme l'affirment les organisateurs³⁸ qui parlent d'une grande réussite :

³⁷ Document de synthèse des activités fédérales annuelles élaboré avant l'Assemblée Générale

³⁸ Bilan des JNS de 2002 publié sur le site fédéral <http://jns.ffseleo.fr>

« Les visiteurs sont venus nombreux et sont repartis heureux. Heureux d'avoir entr'aperçu un espace de liberté, de beauté et de découverte qu'ils ne soupçonnaient pas. La spéléologie est apparue sous son vrai visage : une expérience accessible à tous les âges et à tous les profils de la société, qu'ils soient sportifs, scientifiques, photographes, contemplatifs, artistes, ou simplement enclins à la vie associative »³⁹.

Depuis 2002, les JNSC rassemblent entre 5000 et 7000 personnes et, si l'image de la spéléologie a incontestablement été modifiée dans le public, cela ne s'est pas traduit par une augmentation du nombre des licenciés (malgré le demi-tarif pour une adhésion suite aux JNSC). La comparaison de l'évolution du nombre de cartes d'initiation à celle du nombre des fédéré(e)s (cf tableau) ne permet pas de déterminer l'impact réel des JNSC sur le nombre de nouvelles initiations et adhésions depuis 2002. Ainsi, on ne peut pas affirmer que les 141 licenciés supplémentaires de 2003 sont dûs aux JNSC de 2002.

Les 116 jeunes de moins de 18 ans se seraient peut-être inscrits malgré tout.. On remarque seulement que ces jeunes représentent plus de 80 % du *solde positif* des nouvelles adhésions enregistrées en 2003. D'autre part, l'augmentation du nombre total de Cartes d'Initiation d'un jour est constante depuis 2003 alors que celui des Cartes d'Initiation de 3 jours diminue régulièrement (le total et celles des jeunes de moins de 18 ans). On essaie plus pour voir mais on s'engage moins.

L'examen du parcours des **409 licenciés** de 2003 à 2009 identifiés dans le fichier comme issus des JNSC nous montre que seulement *le tiers* est resté licencié de façon continue depuis la 1^{re} adhésion et que leur *moyenne d'âge* est de 34 ans. Malgré l'organisation régulière des JNSC depuis 2002, les effectifs des fédérés ont diminué depuis 2003, et l'objectif d'attirer une population jeune vers la spéléologie n'est pas totalement atteint. Si ces journées donnent une autre image plus positive de la spéléologie, force est de constater qu'elles ne parviennent pas à augmenter les recrutements et fidéliser les adhérents.

³⁹ Bilan JNS 2002, *op. cit*

Les Ecoles Départementales de Spéléologie et la découverte à l'école :

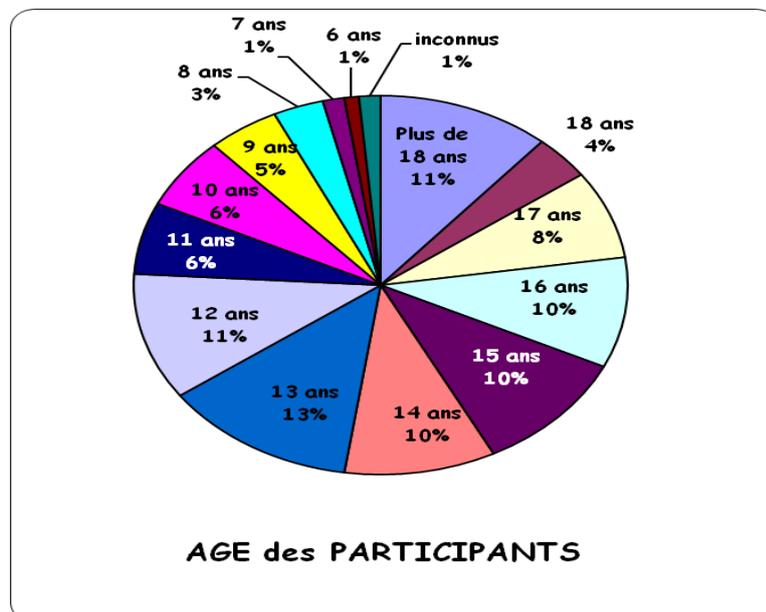
L'objectif des EDS est très proche de celui des JNSC en terme de politique de recrutement : recruter et former des jeunes pour « *modifier les tendances au vieillissement et à la diminution du nombre de licenciés* » et à aider les clubs qui « *ne disposent pas toujours des forces vives ou de la motivation pour assurer l'accueil des débutants* ». ⁴⁰

Des expériences avaient été menées dans les Pyrénées-Atlantiques pour regrouper les jeunes, mais c'est en 2002 que les EDS sont officiellement créés. Leur fonctionnement doit respecter certaines règles :

- 1 Age : concerne les moins de 18 ans
- 2 Tous les adhérents doivent être licenciés (donc pas de coupons d'initiation)
- 3 Minimum de 8 adhérents, ou 10 % du nombre de licenciés du Département
- 4 L'EDS doit proposer au minimum 8 sorties + 1 camp (de 3 jours minimum)
- 5 L'EDS doit justifier au minimum de 100 journées-participants par an.
- 6 Financement par la FFS au prorata de l'atteinte de ces objectifs.

Ce dispositif est relativement contraignant et certaines EDS (17 créées) ont du mal à respecter strictement certains critères, l'âge des participants notamment. L'encadrement par des Brevetés d'Etat ou des Cadres Fédéraux doit également être complété par des bénévoles non brevetés.

Age des inscrits dans une EDS en 2007



⁴⁰ Revue « spélunca » N°105 (2007), p.57

Les statistiques de suivi ⁴¹ semblent montrer que les départements qui ont mis en place une EDS ont un taux de jeunes de moins de 18 ans plus élevé et des effectifs qui croissent ou du moins régressent moins vite que dans les autres départements. Mais la question essentielle est de savoir si cet « investissement » se traduit par le *recrutement de spéléologues « fidèles »* ou s'il porte ses fruits dans un avenir plus lointain. L'examen du fichier fédéral et en particulier du parcours des **adhérents identifiés « EDS »** nous montre que **20 %** seulement d'entre eux sont fédérés de manière continue depuis leur 1^{re} inscription.

La politique de recrutement en faveur des jeunes peut-être complétée par la signature de conventions avec les institutions scolaires qui engagent de nombreux partenaires (Inspection Académique, CDS, Union Sportive Enseignement Primaire). Cependant, les contraintes et difficultés d'organisation font que la pratique des APPN et plus particulièrement de la spéléologie reste marginale dans le milieu scolaire. Frédéric Bartczac⁴² souligne la relative *marginalisation des sports de nature* au sein de l'institution scolaire qu'il explique en partie par le « poids du social », les enseignants en EPS s'appuyant « essentiellement sur des pratiques sportives universellement reconnues...et strictement codifiées productrices d'ordre là ou le désordre menace » (athlétisme, sports collectifs...) . La tradition fait donc office de situation refuge rassurante pour les enseignants. Mais ce sont surtout les difficultés liées à l'application des textes encadrant la sécurité des élèves ainsi qu'un mouvement de judiciarisation de la société qui peuvent dissuader les enseignants de pratiquer ces activités. Une enquête réalisée par l'Education Nationale auprès de collégiens et lycéens⁴³ dans 360 établissements auprès de 1934 élèves a montré que de nombreux élèves (1637) aimeraient pratiquer une activité de pleine nature avant tout pour l'ambiance de la vie de groupe (67 %) et le dépaysement, l'aventure (67 %) et le contact avec la nature . Ces activités seraient l'occasion pour eux de découvrir le milieu naturel (53 %) et/ou de se sentir bien dans ce milieu (45 %). La recherche de risques est citée par 43 % des élèves.

⁴¹ Annexe N°5 « statistique de suivi des EDS 2001-2008 et convention entre FFS et CDS »

⁴² Bartczac Frédéric, *de la marginalisation des sports de nature dans l'institution scolaire* , Cahiers Espaces N°82 Juillet 2004, p.65

⁴³ Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée 2005-2006 *Les dossiers évaluations et statistiques* – - N°190 octobre 2007

Les filles et les garçons ont fourni environ les mêmes réponses, excepté la préférence des filles pour la vie de groupe (71 % contre 62 % pour les garçons) et celle des garçons pour la prise de risques (50 % contre 36 % pour les filles). Mais la spéléologie n'est pas citée parmi les activités souhaitées.

François Jovignot⁴⁴ pourtant évoquait le nombre de 10.000 enfants ayant accès à la pratique de la spéléologie dans un cadre scolaire et celui de 250.000 dans le cadre de Centres de Vacances d'été en 1995 ! On peut se demander dans ces conditions pourquoi la FFS a encore si peu d'adhérents.

Résumé : Le recrutement et la fidélisation sont plus importants dans les tranches d'âge supérieures aux 26-30 ans et au-delà. Cette réalité « sociologique » semble être une donnée structurelle du recrutement à la FFS. En effet, la *fidélisation des adhérents « spontanés »* est plus importante que celle des pratiquants issus des dispositifs spéciaux de recrutement. De fait, les JNSC et le EDS n'empêchent pas une lente érosion des effectifs.

2.5 Les effectifs de spéléologues et leur répartition territoriale :

L'examen de l'évolution du nombre de licenciés par région entre 2003 et 2008⁴⁵ montre des fluctuations annuelles très importantes dans certaines régions (ex Champagne Ardennes : - 19,8 % en 2004 et + 20,8 % en 2007) d'autant plus perceptibles qu'elles portent sur de faibles effectifs. En dehors de la région Rhône Alpes qui tire son épingle du jeu avec un solde positif de + 189 licenciés, certaines régions karstiques connaissent une baisse de leurs effectifs (ex Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Certains sports de nature sont fortement « territorialisés ou géolocalisés »⁴⁶ et d'autres quasiment absents dans certaines régions. C'est par exemple le cas du Ski avec 61 % des licenciés 2008 en Rhône Alpe, du Surf en Aquitaine (62 % des licenciés)... Les régions les plus riches en cavités sont celles où l'on compte le plus de spéléologues, cependant, contrairement à d'autres sports de nature, on trouve des spéléologues dans presque tous les départements, ce qui témoigne d'un *lien particulier des pratiquants avec leur activité*.

⁴⁴ JOVIGNOT, F. (1997) *op. cit*, p.230

⁴⁵ Annexe N°6 « Evolution du nombre de licenciés par région 2003-2008 »

⁴⁶ Annexe N°7 « sports et territorialité »

La notion d'indice karstique⁴⁷ développée par François Jovignot permet de déterminer un indice de cavernement pour chaque département et région, et d'évaluer en quelque sorte l'attractivité d'un territoire par rapport à sa « capacité d'accueil ». Cette notion nous a servi pour analyser les pratiques des répondants à l'enquête par questionnaire. Même dans ces territoires de prédilection riches en cavités, la spéléologie reste une activité confidentielle (licenciés FFS et sportifs 2008⁴⁸). A l'instar de François JOVIGNOT, nous avons mis en relation différentes variables générales à partir de données statistiques plus récentes (nombre de licenciés sportifs, FFS, population générale, population jeunes de moins de 19 ans : avec les données de 2008 ; indices kartiques départementaux avec les données de 2000) afin de mesurer les évolutions depuis 1993. Le croisement des variables permet de mesurer leur degré de corrélation ($-1 \leq r \leq 1$; corrélations significatives retenues à .01 et les valeurs de la table de student à 0.50).

Tableau de corrélation des variables générales

	Licences FFS	Licence sportives	Population départements	Moins de 19 ans
Licences sportives	0,385			
Population départements	0,349	0,895		
Moins de 19 ans	0,282	0,874	0,974	
Indice karstique	0,398	-0,119	-0,210	-0,200

Certes, le nombre de licenciés FFS suit l'évolution du nombre de licenciés sportifs (et la population des départements), cependant, cette corrélation n'est pas très forte. Cela nous permet d'affirmer que le spéléologue n'est pas seulement un sportif.

⁴⁷ JOVIGNOT F, *op.cit*, p254 : Il calcul un indice karstique pour chaque département . Développement cumulé des 5 plus grandes cavités de chaque département plus dénivelé cumulé des 5 plus profondes multiplié par 40. Cet indice a été recalculé avec les données de l'année 2000 issues de l'ouvrage « Spéléométrie de la France » de Jean-Yves Bigot (Spélunca mémoires N°27 de 2004). Les données sont brutes ou relatives (base 100 = indice du département ou de la région la plus karstique)

⁴⁸ Tableau : annexe N°8 « licenciés sportifs et licenciés FFS » 2008

Cette hypothèse semble se vérifier puisque la corrélation entre le nombre de licenciés FFS et le nombre de jeunes (- de 19 ans) est encore moins significative. Les licenciés sportifs sont en effet essentiellement des jeunes. Cela montre également la spécificité de la spéléologie qui recrute plutôt ses adhérents dans la population adulte. La corrélation entre l'indice karstique départemental et le nombre de licenciés FFS existe et le nombre de pratiquants augmente globalement avec l'indice karstique du département . Cependant elle n'est pas non plus très forte et l'on note des écarts entre départements.

On s'observe que certains départements (et régions) qui n'ont pratiquement pas de cavités ont *proportionnellement beaucoup de spéléologues*, et qu'à l'inverse, des régions à forte densité karstique ont relativement peu de pratiquants par rapport à leur potentiel théorique. (cf notion de territorialité). Le tableau « *Effectifs théoriques de spéléologues* »⁴⁹ pondère les effectifs par l'indice de cavernement des départements et régions spéléo. La proximité des lieux de pratique est un avantage qui favorise l'accès à l'activité, mais ce n'est pas le seul facteur qui détermine l'entrée dans la pratique.

2.6 Fédérés, non fédérés, pratiquants spéléologues et canyonistes :

Le chiffre de 16.000 pratiquants spéléologues évoqué antérieurement doit être affiné. La spéléologie est pratiquée également au sein des Clubs Alpains (FFCAM) et le canyon à la FFME. Les données communiquées par ces fédérations multisports complètent ainsi les informations fédérales FFS. Les pratiques auto-organisées hors fédérations restent par nature difficiles à évaluer. Cependant, le chiffre de 16.000 personnes pratiquant la spéléologie apparaît néanmoins vraisemblable : 9500 recensés par les fédérations et 6500 pratiquants auto-organisés.

⁴⁹ Tableau : annexe N°9 « effectifs théoriques de spéléologues »

Pratiquants par activité et fédération

Activités/Structure	FFS (sources fichier et Baac 2008)		FFME ⁵⁰	FFCAM ⁵¹
	Fédérés	Non fédérés	Fédérés	Fédérés
Non pratiquants	335	525	-	-
Spéléo	3 798	807	-	1 522
Spéléo et Canyon	3 016	395	-	?
Canyon	298	150	16 000	3 947
Total par statut	7 447	1 877	16 000	5 469
Total général	9 324			

Depuis 2006, le **Bulletin Annuel d'Activité des Clubs**⁵² apporte certains renseignements aux dirigeants sur la structure, le fonctionnement et l'activité des clubs. Mais auparavant, aucun document synthétique ne permettait aux instances fédérales d'appréhender la nature et le volume de ces activités, en dehors bien sûr des publications. On peut s'étonner de cette *absence d'instrument de pilotage* pour une fédération qui est censée représenter ses adhérents, répondre à leurs attentes et défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. De nombreuses relances sont faites chaque année pour inciter les clubs à remplir leur bulletin, et le taux de remontée des BAAC est *rarement supérieur à 40 %* (36 % des clubs représentant 47 % des fédérés en 2008) ce qui montre que les spéléologues sont peu motivés par le fonctionnement administratif. Les résultats sont extrapolés à partir de ces données à l'ensemble des pratiquants. Cette façon de procéder pose la question de la représentativité des réponses (les clubs les plus motivés pour répondre sont-ils représentatifs ?). Par ailleurs, les informations communiquées sont déclaratives (et transmises par l'intermédiaire des dirigeants locaux). Ces réserves émises, il n'en reste pas moins que ces données sont les seules qui permettent d'avoir une perception au niveau national des pratiques et des pratiquants. On remarque également une *proportion importante de non-fédérés* au sein des clubs FFS (20 % en 2008) et de non pratiquants (presque 10 % en 2008), qui constituent des formes de fonctionnement atypiques pour des groupements dits « sportifs ».

⁵⁰ Chiffres de 2000 calculés d'après une étude réalisée par la FFME auprès d'un échantillon de 2000 fédérés et ayant recueilli 371 réponses. Source <http://www.ffme.fr>

⁵¹ Chiffres communiqués par la FFCAM

⁵² Annexe N°10 « *modèle de Bulletin Annuel d'Activités Club* » BAAC

La situation de la spéléologie dans les Pays européens est comparable à celle de la France. Le taux de spéléologues pour 10.000 habitants est très faible et la spéléologie reste comme en France une activité confidentielle. On constate néanmoins de faibles variations en fonction du caractère karstique des territoires (ex Slovénie et Autriche).

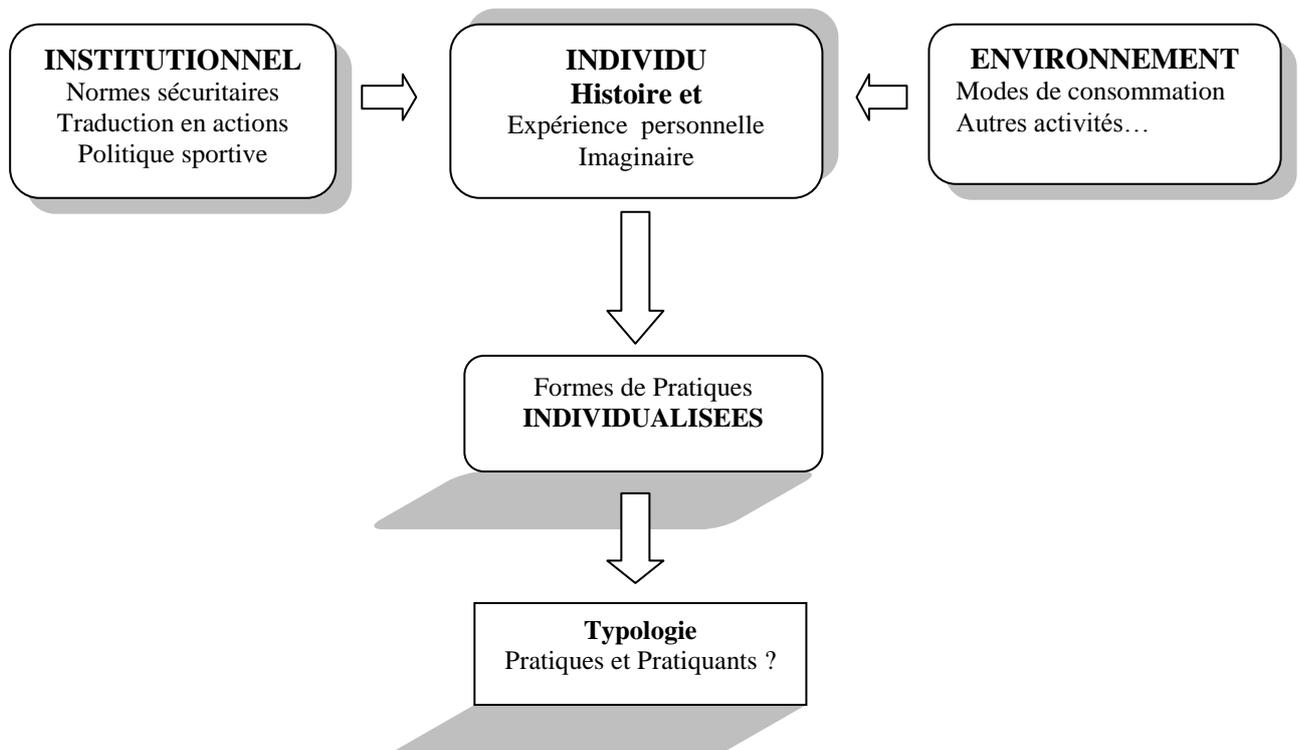
La Spéléologie en Europe

	Pays de l'Union Européenne	Population	Clubs	Spéléos	Nombre par Club	Nombre de spéléos / 10.000 habitants
France	FR	64 321	505	7447	14,47	1,17
Espagne	ES	42 692	450	6800	15,1	1,59
G. Bretagne	GB	59 864	300	5000	16,7	0,84
Italie	IT	58 175	170	3200	18,8	0,55
Allemagne	DE	82 516	105	2700	25,7	0,33
Slovénie	SI	1 997	45	2000	44,4	10,02
Autriche	AT	8 173	21	1800	85,7	2,20
Belgique	BE	10 421	150	1600	10,7	1,54
Roumanie	RO	22 247	113	1488	13,2	0,67
R.Tchèque	CZ	10 502	65	1200	18,5	1,14
Grèce	GR	11 058	17	960	56,5	0,87
Pologne	PL	38 182	62	950	15,3	0,25
Slovaquie	SK	5 383	45	800	17,8	1,49
Bulgarie	BG	7 205	32	728	22,8	1,01
Hongrie	HU	10 107	30	630	21,0	0,62
Portugal	PT	10 502	27	600	22,2	0,57
Suède	SE	8 994	5	560	112,0	0,62
Pays-Bas	NL	16 282	1	200	200,0	0,12
Irlande	IE	4 069	21	180	8,6	0,44
Luxembourg	LU	453	1	65	65,0	1,43
Lituanie	LT	3 436	1	32	32,0	0,09
Danemark	DK	5 405	1	8	8,0	0,01
		481 983	2167	38948	38,3	1,3
	Hors CE					
Suisse	CH	7 390	44	963	21,9	1,30
Monaco	MC	33	3	67	22,3	20,62
Macédoine	FYROM	2 051	5	80	16,0	0,39
Serbie	RS	7 379	5	90	18,0	0,12
		16 852	57	1200	19,6	5,6

Troisième partie : l'enquête par questionnaire

3.1 Les objectifs et la construction de l'enquête par questionnaire :

On a vu que la proximité des lieux de pratique n'était pas un déterminant suffisant pour expliquer l'engagement du spéléologue. L'âge, le sexe, le mode de vie, les autres activités, mais aussi des facteurs psychologiques ou tenant à l'histoire personnelle (attirance ou répulsion par rapport à l'image et à la symbolique, rencontres...influencent aussi la motivation personnelle. L'enquête par questionnaire doit permettre de compléter l'analyse des données statistiques. Plusieurs dimensions peuvent être identifiées pour comprendre l'engagement dans l'activité et le positionnement individuel : une *dimension institutionnelle* doit permettre d'appréhender et de comprendre le sens des actions développées par la Fédération et les prises de position des adhérents, une *dimension symbolique* à travers l'étude des images, représentations et attentes des pratiquants. (les spéléologues se différencient entre eux par le sens que chacun donne à sa pratique) et une *dimension sociale*, (impact des évolutions de la société tels que la diversification des formes de loisirs sportifs, les nouveaux modes de consommation, volonté de sécurisation des pratiques, types de sociabilité) .



L'exploitation des fichiers et documents fédéraux est insuffisante pour cerner le profil des licenciés sur la plan démographique et rendre compte des nombreuses modalités de pratiques. La réalisation d'une enquête par questionnaire s'est avérée indispensable pour permettre d'affiner la connaissance des adhérents par la Fédération. (et de comparer celle-ci avec des études antérieures). Le choix des variables et modalités des questions permet de rechercher les informations manquantes dans les fichiers et de se focaliser sur les représentations, images et valeurs des personnes enquêtées ainsi que sur la nature de leur engagement. Il a été mis au point en collaboration avec la Présidente de la FFS et le DTN, et testé auprès de spéléologues du département du Rhône (sur le fond et la forme) avant sa diffusion.

Le questionnaire ⁵³est construit autour de 3 grandes catégories de variables_:

- 1- Connaissance du profil personnel des pratiquants (socio-démographie, autres activités et engagements).
- 2- La fédération et vous : parcours et la connaissance de la pratique (formes, durée, localisation, formations et diplômes en rapport avec l'activité...)
- 3- Les représentations de la spéléologie (et du canyon) : images, symboles et valeurs.

3.1.1 Méthode d'échantillonnage et modalités de diffusion du questionnaire

La question de la taille de l'échantillon et du choix de la méthode d'échantillonnage la plus adaptée s'est posée. Afin de respecter les règles de l'inférence statistique, le choix d'une méthode aléatoire est préférable car chaque individu dans ce cas autant de chance d'être sélectionné. Plusieurs raisons nous ont pourtant incitées à préférer le choix d'un échantillon de convenance. Tout d'abord, en intégrant le fait (en partie vérifié par l'analyse statistique) que la communauté spéléologique semble présenter un mode de fonctionnement moins institutionnel que d'autres activités sportives. Ainsi, pour obtenir un maximum de réponses, nous avons préféré une diffusion large à un échantillon restreint sélectionné de manière aléatoire. D'autre part, en sélectionnant par exemple des clubs représentatifs dans chaque département ou région pour constituer un échantillon, nous aurions pris le risque, (compte tenu du nombre peu élevé de licenciés 7447), de n'avoir aucune réponse dans certains départements.

⁵³ Annexe N° 11 « Enquête par questionnaire »

Enfin l'hypothèse d'une grande diversité des pratiques et des conceptions nous a incité à privilégier une consultation de tous les fédérés pour ne pas se priver de sources d'informations intéressantes.

Deux modes de diffusion ont été retenus. En premier lieu le questionnaire a été envoyé par mail à tous les licenciés qui ont accepté de communiquer leur adresse internet inscrits sur la liste de diffusion⁵⁴ au moment de leur adhésion (3800 au moment de la diffusion). Notons qu'il est possible à tout moment se désinscrire, et qu'à l'inverse, certains restent sur cette liste alors qu'ils ne sont plus fédérés. 300 destinataires n'ont pu lire le message pour cause d'adresse mail incorrecte. D'autre part, une communication sur le site fédéral a été effectuée accompagnée d'un message de la Présidente⁵⁵ qui a donné la possibilité de télécharger le questionnaire au format souhaité : Word, rtf ou xml. (retour : par internet sur une adresse dédiée⁵⁶, ou sous forme papier). La version du logiciel de traitement des questionnaires ne permettait pas la saisie en ligne, ni par la suite le traitement automatique. Une relance a été effectuée 15 jours après la 1^{re} diffusion.

3.1.2 Taux de retour et qualité des réponses :

Signalons en premier lieu l'excellent accueil réservé à cette initiative malgré les craintes évoquées d'une diffusion par le canal fédéral (enquête risquant d'apparaître comme émanant de la « fédé »), puisque quinze jours après sa diffusion 461 réponses étaient déjà parvenues. La relance effectuée mi-Février a permis d'obtenir 762 réponses. Le nombre important de retours et les nombreux messages d'encouragement et/ou de félicitation qui les ont accompagnés montrent l'intérêt manifeste des spéléologues pour toute initiative visant à étudier et valoriser leur activité. Deux raisons peuvent expliquer ce taux de retour satisfaisant : une attente de la population spéléo suite aux États Généraux de la Spéléologie de 2005, un besoin de reconnaissance pour les pratiquants d'une activité très peu médiatisée ou surtout à l'occasion d'évènements accidentels.

⁵⁴ <mailto:infospeleo@fr>

⁵⁵ Annexe N°12 « message de la Présidente sur l'enquête par questionnaire » diffusé sur le site fédéral

⁵⁶ <mailto:enquetesocio@ffspeleo.fr>

3.1.3 Représentativité de l'échantillon par rapport à la population des fédérés de 2008 :

La répartition géographique des répondants est indiquée sur la carte de France jointe en Annexe ⁵⁷. Les réponses sont relativement bien réparties sur l'ensemble du territoire ⁵⁸ puisque les réponses émanent de 90 départements sur 97 ayant au moins un fédéré (les départements sans réponse ont souvent très peu de licenciés). Ce critère géographique est important pour analyser les pratiques des spéléos d'origine géographique différentes et pouvoir les comparer, les régions karstiques et non karstiques doivent être représentées proportionnellement à leurs effectifs. L'âge moyen des répondants de 2009 (41,68 ans) est légèrement plus élevé que celui de la population fédérale de 2008⁵⁹. Les pyramides des âges des répondants et des fédérés ont un profil très voisin. Le pourcentage de femme est presque identique (22,97 % de répondantes contre 23,34 % de fédérées). S'agissant de la catégorie socioprofessionnelle⁶⁰, on constate des distorsions entre la répartition des répondants et des fédérés qui pourrait théoriquement justifier le redressement de cette variable.⁶¹

	répondants	%	fédérés 2008	%
Agriculteurs exploitants	4	0,52 %	81	1,23 %
Artisans commerçants, chefs d'entreprise	31	4,07 %	243	3,68 %
Cadres	257	33,73 %	1701	25,78 %
Professions intermédiaires	289	37,93 %	1775	26,90 %
Employés	67	8,79 %	1075	16,29 %
Ouvriers	58	7,61 %	776	11,76 %
Retraités (répartis dans leur CSP)	(54)	(7,09 %)	(410)	(6,62 %)
Autres situations	56	7,35 %	948	14,36 %
Total	762	100,00 %	6600	100,00 %

⁵⁷ Annexe N°13 « carte des répondants »

⁵⁸ Annexe N°14 « tableaux de comparaison de l'échantillon des réponses et fichier fédérés 2008 »

⁵⁹ Cette différence peut-être due au fait que les âges sont calculés par rapport à l'année de naissance dans notre enquête et par rapport à la date de naissance dans le fichier fédéral.

⁶⁰ Catégorie CSP 2003 : 8 CLASSES

⁶¹ Certains adhérents n'ont pas communiqué leur profession (847), d'autres ont donné des informations incomplètes voir fantaisistes ce qui rend la comparaison risquée. La sur-représentation des cadres, professions intermédiaires, et à contrario la sous-représentation des employés et ouvriers parmi les répondants est-elle réelle ou résulte-t-elle du défaut d'information ? La représentativité de l'échantillon des fédérés ayant communiqué une information « profession » ne peut être évaluée, nous nous sommes abstenus de procéder à un redressement.

3.2 : Éléments de socio-démographie et analyses mono variées et bi variées :

3.2.1 Le sexe, l'âge et la situation de famille

Réponses à l'enquête par genre

GENRE	Effectifs	%
Homme	587	77,0 %
Femme	175	23,0 %
Total	762	100,0 %

Calculé depuis 1986, le taux de féminisation est passé de **16 %** à **23 %** en 2008 plaçant la spéléologie en position médiane parmi les sports de nature loin derrière la randonnée pédestre (62 % de femmes en 2007) dont le caractère universel et dépouillé peut expliquer le succès, mais plus proche de l'alpinisme (32 % de femmes en moyenne FFME et FFCAM) traditionnellement associé aux valeurs masculines de prise de risque, de vitesse, et de goût pour la conquête (des sommets). Mais le recrutement féminin en spéléologie ne représente qu'un élément de la question plus générale *d'attraction de l'activité* pour un public néophyte. Au-delà du taux de féminisation, nous verrons que la *différenciation* des formes de pratiques par le sexe n'est pas aussi évidente qu'on pouvait le supposer a priori. (une fois le « seuil » de la découverte franchi et l'intégration effectuée).

Réponses par classe d'âge et sexe

	Homme		Femme		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
jusqu'à 25 ans	45	7,7	27	15,4	72	9,4
26 à 30 ans	52	8,9	26	14,9	78	10,2
31 à 40 ans	145	24,7	58	33,1	203	26,6
41 à 50 ans	188	32,0	42	24,0	230	30,2
50 à 60 ans	116	19,8	17	9,7	133	17,5
61 ans et plus	41	7,0	5	2,9	46	6,0
Total	587	100,0	175	100,0	762	100,0

L'effectif des répondants a été réparti en 6 classes d'âge déterminées de manière à pouvoir répondre à la problématique de la FFS (jeunes de moins de 26 ans...). On constate une très faible proportion de jeunes de moins de 26 ans (9,4 %), et 0,70 % de moins de 15 ans alors l'enquête de 2000 sur les pratiques sportives des français de 15 à 75 ans⁶² montre que 30 % à 40 % des licences sont prises par des jeunes de moins de 15 ans.

⁶² Enquête de 2000 sur la pratique sportive des Français Patrick Mignon (article paru dans : Cahiers français, mai-juin 2004, n° 320 « Sport et société », pp. 54-57)

En revanche, comme chez les pratiquants de la randonnée pédestre, les 40 ans et plus sont surreprésentés. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes jusqu'à 40 ans alors que ces derniers sont majoritaires à partir de 40 ans. Leur moyenne d'âge (**37,14** ans) est inférieure à celle des hommes (**43,03** ans).

Situation maritale par genre des répondants comparée à celle de la population générale

	Homme		Femme		Total		Population générale ⁶³	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Hommes %	Femmes %
Vivant seul(e)	182	31,1	74	42,3	256	33,7	50,30	54,70
Vie en couple	403	68,9	101	57,7	504	66,3	49,70	45,30
Total	585	100,0	175	100,0	760	100,0	100,0	100,0

Nombre d'enfants des répondants : comparaison avec la population générale

	Homme		Femme		Total		Population générale
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	(données 2006) %
= 0	209	36,2	88	51,5	297	39,7	47,3
= 1	69	12,0	29	17,0	98	13,1	22,5
= 2	176	30,5	35	20,5	211	28,2	20,3
= 3	93	16,1	17	9,9	110	14,7	7,4
4 et plus	30	5,2	2	1,2	32	4,3	2,5
Total	577	100,0	171	100,0	748	100,0	100,0

Les deux tiers des répondants vivent en couple, et les hommes sont plus nombreux dans cette situation que les femmes. Globalement, la *vie en couple* est plus fréquente chez les spéléologues ayant répondu à notre enquête que dans la population générale. Les hommes de notre échantillon ont plus d'enfants que les femmes (test de la moyenne), leurs enfants sont plus âgés que ceux des femmes, et ils vivent plus fréquemment en famille nombreuse (à partir de 2 enfants).

Comparaison de moyennes⁶⁴

	5. Enfants	6. Enfants de moins de 5 ans	7 Enfants de 5 à 9 ans	8. Enfants de 10 à 15 ans	9. Enfants de plus de 15 ans
Homme	1,45	0,21	0,22	0,27	0,39
Femme	0,92	0,2	0,17	0,15	0,26
GLOBAL	1,33	0,21	0,21	0,24	0,36

⁶³Source INSEE <http://www.insee.fr/fr/themes> données 2008

⁶⁴ Test de la moyenne :

Une case est soulignée lorsque la moyenne correspondante est significativement différente de la moyenne de la variable (risque de 5%) Test de Fisher :

3.2.2 Études, formation et catégories socioprofessionnelles des répondants

Etudes et formation des répondants par genre

	sans diplôme		CAP/BEP		BAC		DEUG/BTS		Licence et plus	
	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L
Homme	21	3,6	66	11,2	96	16,4	130	22,1	274	46,7
Femme	2	1,1	7	4,0	24	13,7	36	20,6	106	60,6
Total	23	3,0	73	9,6	120	15,7	166	21,8	380	49,9

Profession des répondants par genre

	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants et chefs d'entreprise		Cadres et professions intellectuelles supérieures		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers		Retraités		Autres situations	
	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L
Homme	4	0,7	27	4,6	207	35,3	215	36,6	46	7,8	50	8,5	51	8,7	38	6,5
Femme			4	2,3	50	28,7	74	42,5	21	12,1	7	4,0	3	1,7	18	10,3
Total	4		31		257		289		67		57		54		56	

Les femmes de notre échantillon ont un *niveau d'étude supérieur* à celui des hommes (licence et plus). Elles sont peu nombreuses à posséder uniquement le CAP ou le BEP. Beaucoup exercent comme les hommes un métier de cadre ou une profession intellectuelle. Elles sont également plus nombreuses dans les *professions intermédiaires* et dans la catégorie des *employés*. Les hommes sont par contre majoritaires parmi les *ouvriers* et représentent la quasi-totalité des *retraités*.

La comparaison avec les données INSEE de la population générale de 2009 montre que les *cadres et professions intermédiaires* sont très largement représentés dans la population spéléo, la proportion d'employés et d'ouvriers étant 2 fois moins importante. L'examen du fichier des adhérents de 2008 (sur 6500 mentions de la profession « exploitables ») confirme cette tendance. Quelques métiers sont fortement représentés dans le milieu spéléo :

- professions scientifiques (archéologues, géologues...) : 158
- chercheurs, maîtres de conférence, professeurs : 334
- ingénieurs : 345
- enseignants et directeurs d'école : 433
- professions de santé : 283 (dont 100 médecins, pharmaciens, dentistes...)
- pompiers : 327
- accompagnateurs de moyenne montagne : 110
- éducateurs : 91

Catégories socioprofessionnelles 2009 (PCS)	Echantillon	Population
Agriculteurs exploitants	0,5	1,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,3	3,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	32,3	8,7
Professions intermédiaires	34,8	13,0
Employés	8,1	16,4
Ouvriers (y compris agricoles)	6,5	13,1
Autres situations	27,4	44,5
Total	100,0	100,0

Ainsi, la spéléologie, comme la randonnée pédestre semble investie par des pratiquants ayant un *fort capital culturel et économique*.

3.2.3 Origine géographique des spéléologues et lieu de résidence :

Taille de la commune de résidence et type d'habitat

	urbaine		périurbaine		rurale		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
250.000 hab et plus	90	31,4	3	1,9			93	12,3
100.000 hab et plus	44	15,3	5	3,1			49	6,5
10.000 hab et plus	135	47,0	63	39,6	5	1,6	203	26,8
1.000 hab et plus	17	5,9	82	51,6	144	46,3	243	32,1
moins de 1000 hab	1	0,3	6	3,8	162	52,1	169	22,3
Total	287	100,0	159	100,0	311	100,0	757	100,0

La majorité des spéléologues ayant répondu à l'enquête résident en *zone urbaine* ou *périurbaine* dans des communes d'au moins 1000 habitants (439 soit 58 %). Ceux qui vivent en zone rurale habitent dans des communes de moins de 10.000 habitants (306 soit 40,40 %). La répartition entre aires urbaines et zones rurales est beaucoup plus marquée au profit de l'habitat urbain dans la population générale (75,5 % selon les données insee de 1999).

Ces quelques tri à plat ou croisés nous permettent de dresser une première esquisse du spéléologue actuel : c'est plutôt un homme, entre 31 à 60 ans appartenant aux classes moyennes à supérieures, détenteur au minimum du baccalauréat et habitant une agglomération. Cependant, les caractéristiques sociodémographiques habituelles (âge, sexe, diplômes, profession...) sont des marqueurs qui ne permettent pas d'appréhender suffisamment les particularités de cette population au sein de la population française, et de la sous-population des sportifs. En outre, comme nous l'avons observé, l'expérience montre que l'on ne s'inscrit pas dans un club spéléo comme dans un club sportif ordinaire, l'adhésion étant souvent le résultat d'un long cheminement, ou le fruit d'une rencontre...

3.3 La spécificité des modes de découverte de la spéléologie et des modalités d'adhésion à un club :

L'étude a pour objet principal l'analyse des pratiques des *adhérents de la FFS*, on constate néanmoins que des spéléologues non fédérés ont répondu à l'enquête. Certaines personnes qui ne sont pas (ou plus fédérées) restent inscrites sur la liste de diffusion de la FFS et le site fédéral peut bien entendu être consulté par l'ensemble des spéléologues. L'existence d'une licence « *individuelle* »⁶⁵, survivance de l'époque historique de la Société Spéléologique de France où les membres individuels recherchaient principalement des possibilités d'échange à caractère scientifique constitue une particularité de la FFS.

Catégories de répondants et type de licence

Licence	Effectifs	%	Type de licence	Effectifs	%
Non réponse	4	0,5 %	Non réponse	16	2,1 %
Non licenciés	23	3,0 %	Licence club	717	94,1 %
Licenciés	735	96,5 %	Licence individuelle	29	3,8 %
Total	762	100,0 %	Total	762	100,0 %

La découverte de la spéléologie ou du canyon est fortement liée au *réseau relationnel* (familial et amical), ainsi, près de la moitié des personnes interrogées (45,3 %) déclarent s'être engagés dans ces activités à *l'invitation d'une connaissance*. Certaines d'entre elles ont connu une première expérience avant (colonie, prestation avec un professionnel, initiation scolaire). L'adhésion effective se produit souvent longtemps après cette première expérience suite à une longue phase de maturation.

Modalités de découverte et délai d'inscription après la 1^{re} expérience en colonie

	Effectifs	%	Ecart date de la colonie et date d'inscription (1)	Effectif	%
Non réponse	11				
Centre de vacances, colonie(1)	115	15,1 %			
Avec un professionnel	67	8,8 %	inférieur à 1 an	15	13 %
Aux JNS	19	2,5 %	De 1 à 5 ans	32	27,9 %
Initiation scolaire	31	4,1 %	De 6 à 10 ans	28	24,3 %
Invitation d'une connaissance	345	45,3 %	De 11 à 20 ans	25	21,8 %
De ma propre initiative	216	28,3 %	Plus de 20 ans	15	13 %
Total/ interrogés	762		Total	115	100 %

⁶⁵ La licence individuelle date de l'époque de la création de la FFS. Elle permet à des individuels d'être licenciés sans appartenir à un club. Son existence est liée à la revendication d'une liberté de pratique et de la volonté des dirigeants de regrouper toutes les formes de pratiques. Avoir une licence individuelle ne signifie pas pratiquer de manière solitaire et sans esprit de convivialité.

Dans la plupart des activités sportives, les pratiquants sont licenciés *dans la commune* où ils résident, ou dans une commune périphérique pour des raisons pratiques (distance domicile/club ; absence de club dans la discipline choisie). La spéléologie se singularise dans ce domaine : en premier lieu par la présence de clubs sur *l'ensemble du territoire*, en second lieu, une fraction importante de spéléologues ayant participé à l'enquête ne sont pas affiliés dans leur département de résidence (**118 sur 762** soit **15,5 %**) . Cette particularité s'observe également dans l'ensemble de la population des adhérents de 2008⁶⁶ (**22,5 %** fédérés dans un autre département et même **11,2 %** dans une autre région). Les pratiquants qui se trouvent dans cette situation ont pourtant le plus souvent un *club à proximité*, et ne résident pas forcément dans une zone peu karstique, ainsi peut-on trouver des rhodaniens ou pyrénéens adhérents dans un club de la région parisienne !

Ce constat est corroboré par les réponses à la question de la composition du groupe, puisque près de **35 %** affirment que leur club (ou groupe de pratique) est composé de spéléologues de différentes origines géographiques. On note également que les licenciés « individuel » et les non-fédérés répondent de la même façon à cette question.

Origine des membres du club ou du groupe de pratique

	Effectifs	%
Non réponse	3	0,4 %
Principalement de spéléologues locaux	497	65,2 %
De spéléologues de différentes localités, départements ou régions	262	34,4 %
Total	762	100,0 %

On observe aussi que **84 %** des pratiquants ont des *relations en dehors de l'activité* (y compris les individuels et non fédérés). Par ailleurs, **57** répondants ont une *double adhésion* (fédéré dans un club et adhérent d'une autre association), tendance que l'on retrouve également parmi l'ensemble des inscrits de 2008⁶⁷ .

⁶⁶ Annexe N° 15 « comparaison entre le département d'adhésion et celui de résidence » des fédérés de 2008

⁶⁷ L'analyse du BAAC 2008 (estimation à partir des statistiques remontées des clubs, 35% des clubs représentant 47 % des licenciés) dénombre 295 non-fédérés « autres clubs »

Relations hors activités spéléologiques

	Effectifs	%
Non réponse	3	0,4%
NON	119	15,6%
OUI très souvent	101	13,3%
OUI souvent	238	31,2%
OUI de temps en temps	301	39,5%
Total	762	100,0%

Adhésions dans d'autres clubs

	Effectifs	%
Non	705	92,5%
Oui	57	7,5%
Total	762	100,0%

Enfin, seulement **45 %** des spéléologues qui ont déménagé sans changer de région ont changé de club et ce changement n'est pas simple comme en témoigne ce pratiquant qui déclare : « avoir changé trois fois avant de trouver un club qui convenait à mon rythme d'activité ». Quelques témoignages montrent l'attachement des pratiquants à un groupe (expériences vécues ensemble) : « je suis entré en contact avec les clubs locaux mais suis toujours resté dans mon ancien club » ; « je suis restée dans mon ancien club car la pratique du club de ma nouvelle localité ne me correspondait pas » .

Ces spécificités mettent en évidence un *microcosme spéléologique* assez éloigné du modèle institutionnel sportif traditionnel. La notion d'*appartenance* à un « groupe », au sens d'une communauté vécue semble l'emporter sur celle plus conventionnelle d'inscription à un club sportif. Le rattachement institutionnel de la spéléologie au champ sportif a constitué une opportunité de source de financement pérenne pour la communauté spéléologique mais les modes de fonctionnement identifiés précédemment ne permettent pas d'affirmer l'encrage définitif de la spéléologie dans le monde sportif. Cette assimilation institutionnelle, partielle de la spéléologie à un sport place la FFS dans une position ambiguë : ses dirigeants doivent à la fois faire appliquer la politique sportive de l'État puisque la FFS est délégataire de la puissance publique mais aussi satisfaire les exigences d'une population⁶⁸ qui revendique la liberté de pratique et rejette souvent à priori toute forme de contrainte.

⁶⁸ Les fédérations ont-elles pour rôle de relayer (faire appliquer par les pratiquants) la réglementation définie par l'État - ou bien de faire remonter vers l'État les souhaits des pratiquants ?

3.4 Les différentes formes de pratique :

Le temps de pratique (Tab1) moyen est de **29 jours** par an avec une amplitude importante de 3 à 200 (médiane = 24). Ces données sont supérieures aux valeurs déclarées dans les statistiques annuelles de 2008 qui observent une moyenne de 19 jours d'activité par an (spéléologie et canyon).

Cet écart peut s'expliquer par le fait que le calcul des journées d'activité effectué à partir de la compilation des BAAC est extrapolé mathématiquement à partir des remontées des clubs (et les 35% de clubs qui transmettent leur Bulletin Annuel d'Activité Club ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble), alors que notre échantillon semble plus représentatif puisque des spéléologues de toutes régions ont exprimé leur point de vue. Mais cela peut aussi résulter du fait que ceux qui ont répondu à l'enquête sont les plus « motivés ».

Tab1 : Répartition des temps de pratique

Temps de pratique	Effectifs	%
Moins de 10	43	5,6 %
de 10 à moins de 20	231	30,3 %
de 20 à moins de 30	190	25,0 %
de 30 à moins de 40	108	14,2 %
40 à moins de 50	65	8,5 %
de 50 à moins de 60	52	6,8 %
de 60 à moins de 70	17	2,2 %
70 et plus	54	7,1 %

Tab2 : Fréquence des sorties

Fréquence des sorties	Effectifs	%
1 fois / semaine	120	15,7%
1 fois par quinzaine	202	26,5%
1 fois par mois	257	33,7%
moins	161	21,1%
Nöel	77	10,1%
Février	103	13,5%
Pâques	282	37,0%
Eté	415	54,5%
Toussaint	217	28,5%
Total / interrogés	762	

Un **tiers** des répondants sort une fois par mois, mais beaucoup pratiquent *moins souvent* (21%). La fréquence (Tab2 et 3) et le temps consacré annuellement à la pratique sont relativement bien bien corrélés, cependant différentes modalités de répartition des sorties peuvent conduire à un même nombre de jours de pratique. Une analyse plus fine permettra de préciser le profil des pratiquants (pratique régulière ou épisodique, concentrée sur les périodes de vacances et localisation...).

Tab3 : Relation entre le temps de pratique et la fréquence des sorties

	1 fois / semaine	1 fois par quinzaine	1 fois par mois	moins	Nov	Février	Pâques	Eté	Toussaint
Pratiquants	119	202	257	161	77	102	281	414	217
Moins de 10			0,4 %	25,5 %			0,7 %	1,7 %	0,9 %
de 10 à moins de 20		2,5 %	47,5 %	59,0 %	3,9 %	2,9 %	15,3 %	19,8 %	12,4 %
de 20 à moins de 30	2,5 %	37,1 %	33,1 %	13,7 %	23,4 %	22,5 %	24,6 %	28,3 %	24,4 %
de 30 à moins de 40	2,5 %	35,6 %	10,9 %	1,9 %	14,3 %	12,7 %	17,1 %	17,9 %	16,6 %
de 40 à moins de 50	23,5 %	11,4 %	5,1 %		16,9 %	16,7 %	13,9 %	10,1 %	12,9 %
de 50 à moins de 60	25,2 %	7,4 %	1,6 %		9,1 %	8,8 %	8,2 %	7,7 %	10,1 %
de 60 à moins de 70	10,9 %	1,0 %	0,8 %		2,6 %	5,9 %	4,3 %	3,4 %	3,7 %
70 et plus	35,3 %	5,0 %	0,8 %		29,9 %	30,4 %	16,0 %	11,1 %	18,9 %
Total	100%	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'**exploration** et les **classiques spéléo** (Tab4) arrivent largement en tête des pratiques des adhérents (respectivement 500 et 695 pratiquants), le **canyon en classique** arrive ensuite mais avec une fréquence de pratique moindre (**349**). On remarque l'extrême diversité et l'individualisation des pratiques (**504** combinaisons différentes). Ce classement des pratiques déclarées correspond aux données des BAAC transmises par les clubs. Les écarts constatés ne sont pas suffisamment significatifs, ces données brutes seront analysées plus finement après un travail de recodage pour tenter de mettre en évidence des profils de pratiques.

Tab4 : Classement des formes de pratiques par rang

Formes de pratiques	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	Global	Moy	Rang
Classiques en spéléo	345	166	102	44	23	7	5	1	1	1	0	0	695	1,98	1
Exploration spéléo	177	86	98	64	39	18	9	5	3	1	0	0	500	2,68	2
Initiation, encadrement spéléo	89	190	138	91	31	16	6	2	1	0	0	0	564	2,77	3
Classiques canyon	50	85	54	55	48	29	16	8	1	1	1	1	349	3,53	4
Activités scientifiques	33	53	73	71	59	28	23	7	3	3	0	1	354	3,92	5
Spéléo-secours	18	54	96	81	71	37	20	6	4	3	1	0	391	4,04	6
Initiation, encadrement canyon	6	36	19	43	25	26	14	7	7	3	2	0	188	4,55	7
Plongée spéléo	11	13	10	6	9	6	14	10	2	2	1	5	89	5,15	8
Guidage professionnel spéléo	21	2	4	2	10	12	9	9	4	3	3	1	80	5,16	9
Spéléo minière	6	14	20	17	25	38	12	9	6	1	6	1	155	5,24	10
Exploration canyon	2	11	13	14	11	19	5	10	7	4	0	2	98	5,40	11
Guidage professionnel canyon	2	8	3	8	4	5	3	5	3	2	3	2	48	5,70	12
Total / réponses	760	718	630	496	355	241	136	79	42	24	17	13	3511		

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour l'ensemble. Le rang moyen est calculé pour chaque modalité sur l'ensemble des réponses. Non réponses : 2

3.5 Le degré d'investissement dans l'activité et l'institution :

3.5.1 Les formations fédérales suivies par les pratiquants (EFS et SSF) :

263 personnes possèdent au moins un diplôme fédéral ou un brevet d'État, soit **34,5 %** des répondants et **356** diplômes détenus (Tab5), ils représentent 22,50 % de l'ensemble des brevetés recensés par la FFS (**1171** fin 2008)⁶⁹. Certains stages FFS semblent encadrés par des non brevetés, il peut s'agir de personnes qui ont oublié de mentionner leur diplôme, mais également d'un appoint d'encadrement bénévole (situation rencontrée dans le fonctionnement des EDS) . Les clubs bénéficient également de l'aide de cadres bénévoles non brevetés (**94**).

On constate globalement que le nombre de stages encadrés (Tab6 et 7) croît avec le niveau du diplôme detenu sans que l'on puisse mettre en évidence une spécialisation des diplômes (initiateur → encadrement club ; autres diplômes → encadrement stages FFS). Les titulaires d'un BE s'investissent fortement puisque **85 %** d'entre eux (32 sur 38) sont impliqués dans la formation interne des clubs. Cependant, beaucoup de brevetés n'ont pas encadré de stages FFS (**108**), ni de stages clubs (**64**). Cela ne signifie cependant pas nécessairement qu'ils ne participent pas à la formation et à l'initiation au sein de leur club mais que leur contribution n'est pas formellement identifiée.

Tab5 : Répartition des diplômes par genre

	Homme		Femme		Total	
	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L
Initiateur spéléo	171	88,60	22	11,4	193	100,0
Initiateur canyon	19	68,2	7	31,8	26	100,0
Initiateur plongée	2	100,0			2	100,0
Moniteur spéléo	45	82,2	6	17,8	51	100,0
Moniteur canyon	18	94,7	1	5,3	19	100,0
Moniteur plongée	2	100,0			2	100,0
Instructeur spéléo	16	100,0			16	100,0
Instructeur canyon	8	100,0			8	100,0
Instructeur Plongée	1	100,0			1	100,0
BE spéléo	33	86,8	5	13,2	38	100,0
Total	315	88,4	41	11,6	356	100,0

⁶⁹ Source « info EFS N°54 2^e trimestre 2008. Ne sont comptabilisés par l'Ecole Française de Spéléologie que les brevetés encore fédérés. D'autre part, seuls ceux qui transmettent leur Compte Rendu Annuel d'Activité de Cadre sont considérés comme « actifs ».

Tab6 : Taux d'encadrement des stages FFS par les titulaires d'un brevet

	NR		NON Pas d'encadr.		OUI moins de 5		OUI entre 5 et 10		OUI plus de 10		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucun brevet			492	82,0	4	5,3	2	5,1	1	2,1	499	65,5
Initiateur spéléo			81	13,5	39	52,0	14	35,9	12	25,5	146	19,2
Moniteur spéléo			1	0,2	3	4,0	12	30,8	12	25,5	28	3,7
Instructeur spéléo			1	0,2	1	1,3	1	2,6	6	12,8	9	1,2
Initiateur canyon			15	2,5	3	4,0			1	2,1	19	2,5
Moniteur canyon			3	0,5	3	4,0	2	5,1			8	1,0
Instructeur canyon									1	2,1	1	0,1
Compétence : spéléo et canyon			1	0,2	5	6,7	1	2,6	5	10,6	12	1,6
BE spéléo	1	100,0	5	0,8	16	21,3	7	17,9	9	19,1	38	5,0
Brevets de plongée			1	0,2	1	1,3					2	0,3
Total	1	100,0	600	100,0	75	100,0	39	100,0	47	100,0	762	100,0

Tab7 : Taux d'encadrement des stages CLUB par les titulaires d'un brevet

	NR		NON Pas d'encadr.		OUI moins de 5		OUI entre 5 et 10		OUI plus de 10		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucun brevet	2	50,0	403	86,3	46	37,7	23	36,5	25	23,6	499	65,5
Initiateur spéléo			29	6,2	50	41,0	26	41,3	41	38,7	146	19,2
Moniteur spéléo			3	0,6	5	4,1	6	9,5	14	13,2	28	3,7
Instructeur spéléo	1	25,0	3	0,6	1	0,8	1	1,6	3	2,8	9	1,2
Initiateur canyon			9	1,9	5	4,1	1	1,6	4	3,8	19	2,5
Moniteur canyon			6	1,3	2	1,6					8	1,0
Instructeur canyon									1	0,9	1	0,1
Compétence : spéléo et canyon			3	0,6	3	2,5			6	5,7	12	1,6
BE spéléo	1	25,0	9	1,9	10	8,2	6	9,5	12	11,3	38	5,0
Brevets de plongée			2	0,4							2	0,3
Total	4	100,0	467	100,0	122	100,0	63	100,0	106	100,0	762	100,0

L'investissement des spéléologues dans les *formations secours* (Tab8) est également très important: **263** pratiquants (près de **35 %**) ont suivi une formation aux secours ou participé à des exercices secours (**391** formations suivies) et, parmi ceux-ci, **145** sont titulaires d'au moins un brevet fédéral ou du BE.

Tab8: Formations aux secours suivies par les répondants brevetés et brevetés

	NR		NON aucune		NON mais exercices secours		OUI Assistance Aux Victimes		OUI Chef d'équipe		OUI Conseiller Technique		OUI Autre Formation	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucun brevet	2	28,6	379	77,0	33	56,9	14	51,9	32	35,2	8	22,2	31	60,8
Initiateur spéléo	2	28,6	58	11,8	14	24,1	11	40,7	37	40,7	12	33,3	12	23,5
Moniteur spéléo	1	14,3	6	1,2	4	6,9	1	3,7	8	8,8	5	13,9	3	5,9
Instructeur spéléo			2	0,4					3	3,3	4	11,1		
Initiateur canyon			16	3,3	1	1,7	1	3,7					1	2,0
Moniteur canyon	1	14,3	4	0,8	3	5,2								
Instructeur canyon			1	0,2										
Spéléo et canyon			3	0,6	2	3,4			5	5,5	1	2,8	1	2,0
BE spéléo	1	14,3	21	4,3	1	1,7			6	6,6	6	16,7	3	
Brevets de plongée			2	0,4										
Total	7	100,0	492	100,0	58	100,0	27	100,0	91	100,0	36	100,0	51	100

Aucune corrélation significative ne peut être établie entre les formations suivies et l'accidentologie déclarée . On observe paradoxalement que les accidents (Tab9) les plus graves sont relativement moins nombreux chez les pratiquants non brevetés (ce qui ne veut pas dire non formés) ou qui n'ont pas suivi de formation secours (Tab10). Cette gravité a même tendance à croître avec la qualification des intéressés. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : un sentiment de « maîtrise » des risques accru et un « engagement » plus important, et une prise de risque des sauveteurs dans l'exercice de leurs missions. Aucune conclusion ne peut cependant être formulée sans une analyse détaillée de l'accidentologie et notamment des circonstances des incidents ou l'accidents (ce qui n'est pas l'objet de l'étude).

Tab9 : accidentologie des pratiquants brevetés et non brevetés

	Aucun incident		Retard ou incident mineur		Grosse frayeur		Blessure légère		Blessure grave		Accident tragique d'un de vos amis	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucun brevet	177	84,3	27	73,0	124	60,2	118	57,0	40	49,4	13	61,9
Initiateur spéléo	12	5,7	8	21,6	56	27,2	46	22,2	22	27,2	2	9,5
Moniteur spéléo	4	1,9	1	2,7	7	3,4	9	4,3	6	7,4	1	4,8
Instructeur spéléo					4	1,9			4	4,9	1	4,8
Initiateur canyon	5	2,4			2	1,0	10	4,8	2	2,5		
Moniteur canyon	2	1,0			3	1,5	2	1,0			1	4,8
Instructeur canyon	1	0,5										
Spéléo et canyon	1	0,5			2	1,0	8	3,9	1	1,2		
BE spéléo	8	3,8	1	2,7	7	3,4	13	6,3	6	7,4	3	14,3
Brevets de plongée					1	0,5	1	0,5				
Total	210	100,0	37	100,0	206	100,0	207	100,0	81	100,0	21	100,0

Tab10 : accidentologie des pratiquants

	Aucun incident		Retard ou incident mineur		Grosse frayeur sans conséquences		Blessure légère		Blessure grave		Accident tragique d'un de vos amis	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Non réponse	2	1,0			2	1,0	2	1,0			1	4,8
Aucune formation	158	75,2	23	62,2	131	63,6	125	60,4	44	54,3	11	52,4
NON mais exercices secours	17	8,1	3	8,1	12	5,8	18	8,7	8	9,9		
OUI Assistance Aux Victimes	8	3,8	1	2,7	9	4,4	5	2,4	3	3,7	1	4,8
OUI Chef d'équipe	11	5,2	5	13,5	26	12,6	29	14,0	16	19,8	4	19,0
OUI Conseiller Technique	4	1,9	1	2,7	9	4,4	15	7,2	7	8,6		
OUI Autres formations	10	4,8	4	10,8	17	8,3	13	6,3	3	3,7	4	19,0
Total	210	100,0	37	100,0	206	100,0	207	100,0	81	100,0	21	100,0

On peut affirmer que toutes ces formations contribuent globalement à *sécuriser la pratique* (diminution du nombre d'accidents depuis de nombreuses années), elles permettent de diffuser une véritable « *culture de la sécurité* » qui produit ses effets dans l'ensemble de la communauté spéléologique par osmose, incite les pratiquants à prendre conscience des risques et les pousse à adapter leurs pratiques à leur niveau.

Les accidents graves « personnels » ou dont ont été victimes des membres de l'équipe ont souvent des conséquences temporaires ou définitives sur la pratique ultérieure (niveau d'engagement, prudence accrue et prise de conscience des dangers objectifs renforcée) traduisant un ajustement et une distanciation du sujet (favorisant la réflexion et l'intelligence).

Tab11 : accidentologie des pratiquants

Conséquences →	Non réponse		OUI		NON		Total	
	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L
Non réponse ou pas d'accident	199	94,8	1	0,5	10	4,8	210	100,0
Retard ou incident mineur	2	5,4	6	16,2	29	78,4	37	100,0
Grosse frayeur sans conséquences			75	36,4	131	63,6	206	100,0
Blessure légère	3	1,4	60	29,0	144	69,6	207	100,0
Blessure grave			36	44,4	45	55,6	81	100,0
Accident tragique d'un de vos amis			12	57,1	9	42,9	21	100,0
Total	5		189		358			

3.5.2 Engagement associatif des pratiquants dans le fonctionnement institutionnel :

Plus de **60%** des répondants (**454**) soit près des deux tiers exercent ou ont exercé une responsabilité (Tab12) au sein d'une structure fédérale (club, comité départemental, régional, Comité Directeur ou Commission FFS)⁷⁰. Cet investissement très important peut s'analyser plusieurs façons.

Tab12 : Responsabilités de dirigeant au sein de la FFS

	Effectifs	%
Non réponse	5	
NON	303	40,0%
OUI Président club	63	8,3%
OUI Trésorier club	41	5,4%
OUI Secrétaire Club ou autre fonction	98	12,9%
OUI Président CDS ou CSR	32	4,2%
OUI Trésorier CDS ou CSR	29	3,8%
OUI Secrétaire CDS ou CSR ou autre fonction	127	16,8%
OUI Membre CD ou Commission FFS	64	8,5%
Total / réponses	757	100,0%

Cela peut traduire en premier lieu un engagement marqué de certains pratiquants dans le monde associatif et une volonté de « défendre » les intérêts des spéléologues et les valeurs de la spéléologie auprès des pouvoirs publics. Cela peut également cacher un « **turn over** » important des dirigeants et traduire un intérêt plus marqué pour les activités de terrain que pour le fonctionnement institutionnel. (on passe le relais plus souvent). Aucune réponse ne peut-être apportée à cette question.

⁷⁰ Alors que seulement 19% des adhérents ont une responsabilité dans leur association : source insee, statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV),2006

Globalement, le niveau de responsabilité (Tab13-14) croît avec celui des diplômes détenus, l'initiateur étant plutôt un dirigeant de club, de CDS ou de région tandis que les moniteurs et instructeurs sont relativement plus nombreux à exercer des responsabilités nationales. Mais cette corrélation n'est pas absolue.

Tab13 : responsabilités fédérales des pratiquants par niveau de fonction

	Aucune		Responsabilités locales (Club)		Responsabilités départementales ou régionales (CDS ou CSR)		Responsabilités nationales (CD ou commission fédérale)	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Non breveté	257	84,8	134	66,3	87	46,3	16	25,0
Initiateur S	23	7,6	41	20,3	66	35,1	16	25,0
Initiateur C	3	1,0	6	3,0	10	5,3	9	14,1
Initiateur P			1	0,5			8	12,5
Moniteur S	10	3,3	8	4,0	1	0,5		
Moniteur C	3	1,0	3	1,5	1	0,5	1	1,6
Moniteur P					1	0,5		
Instructeur S	1	0,3	1	0,5	5	2,7	5	7,8
Instructeur C	5	1,7	8	4,0	16	8,5	9	14,1
Instructeur P	1	0,3			1	0,5		
Total	303	100,0	202	100,0	188	100,0	64	100,0

Tab14 : détail des responsabilités fédérales des pratiquants par fonction

	NON	Pdt club	Trésorier club	Secrétaire	Pdt CDS ou CSR	Trésorier CDS ou CSR	Secrétaire CDS ou CSR ou autre fonction	OUI Membre CD ou Commission FFS	Total
Non breveté	257	38	32	64	10	17	60	16	499
Initiateur S	23	18	7	17	17	11	40	17	150
Initiateur C	10	2	1	5	1		3		22
Initiateur P	1								1
Moniteur S	3	2	1	3	4		8	12	33
Moniteur C	3			4	1		2	2	12
Moniteur P				1			1		2
Instructeur S	1	1					1	9	12
Instructeur C	1						1	4	6
Instructeur P								1	1
BE spéléo	5	2		6	1	1	14	9	38
Total	304	63	41	100	34	29	130	70	776

On constate que les personnes qui ont eu des responsabilités dans une structure FFS n'ont pas plus de *responsabilités associatives externes* que les simples adhérents (Tab15), la comparaison des données avec les valeurs théoriques montre même l'inverse. Les pratiquants membres des instances fédérales nationales sont par contre un peu plus investis dans d'autres fonctions associatives.

Tab15 : investissement des dirigeants fédéraux dans d'autres associations

Autres responsabilités associatives →	Non réponse		OUI		NON	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Non réponse					5	0,9
NON aucune responsabilité fédérale	4	44,4	61	37,0	238	40,8
OUI Président club	1	11,1	12	7,3	50	8,6
OUI Trésorier club	1	11,1	4	2,4	36	6,2
OUI Secrétaire Club ou autre fonction			20	12,1	78	13,4
OUI Président CDS ou CSR	1	11,1	7	4,2	24	4,1
OUI Trésorier CDS ou CSR	1	11,1	6	3,6	22	3,8
OUI Secrétaire CDS ou CSR ou autre fonction			30	18,2	97	16,6
OUI Membre CD ou Commission FFS	1	11,1	25	15,2	38	6,5
Total	9	100,0	165	100,0	583	100,9

L'opinion exprimée sur la fédération (Tab16) est relativement neutre (une entité administrative), **8%** seulement des personnes interrogées ne se prononcent pas, particulièrement celles qui n'ont pas exercé de responsabilités. Une majorité attend principalement qu'elle rende des *services aux adhérents*. Celles qui la considèrent comme une « structure inutile » sont très minoritaires (**1,5%**). Notons cependant cette réponse paradoxale d'un membre du CD (ou d'une Commission) qui considère la FFS comme une structure inutile et coûteuse. Les opinions des fédérés et non fédérés sur ce sujet sont par ailleurs convergentes.

Tab16 : opinions sur la fédération et responsabilités fédérales

	Une entité administrative		Plutôt des services aux adhérents		Plutôt une structure coûteuse ou inutile		Ne sait pas ou ne se prononce pas		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucune responsabilité fédérale	89	51,7	177	33,8	1	12,5	36	70,6	303	40,1
Président club	14	8,1	44	8,4	3	37,5	2	3,9	63	8,3
Trésorier club	7	4,1	32	6,1	1	12,5			40	5,3
Secrétaire Club ou autre fonction	21	12,2	69	13,2	2	25,0	6	11,8	98	13,0
Président CDS ou CSR	6	3,5	26	5,0					32	4,2
Trésorier CDS ou CSR	6	3,5	22	4,2			1	2,0	29	3,8
Secr.CDS ou CSR ou autre fonction	26	15,1	97	18,5			4	7,8	127	16,8
Membre CD ou Commission FFS	3	1,7	57	10,9	1	12,5	2	3,9	63	8,3
Total	172	100,0	524	100,0	8	100,0	51	100,0	755	100,0

3.5.3 Les représentations et le niveau d'attachement aux pratiques :

La spéléologie et le canyon sont des activités où la notion d'engagement est prépondérante. Même lorsque le débutant suit le responsable du groupe, il se trouve confronté « personnellement » à un double défi : la maîtrise de ses émotions, et la progression dans un milieu plein d'incertitudes qu'il apprend à domestiquer (« *phase de régression* » décrite par F.JOVIGNOT⁷¹). Les représentations des débutants évoluent en fonction de son histoire personnelle et collective au sein du groupe.

- Le meilleur souvenir :

La période de l'apprentissage « technique » est plus ou moins longue selon l'investissement de la personne et sa volonté d'acquérir l'autonomie. Mais peu à peu se tisse un lien « intime » entre le pratiquant et le milieu, et se construit un vécu entre les membres du groupe. L'autonomie de progression, l'expérience de différentes formes de pratiques lui permette d'individualiser sa pratique, selon ses aptitudes et ses goûts. Ainsi, les spéléologues constituent le parfait exemple « *d'individualisation* » de la pratique dont parle C.Pociello⁷², car ils peuvent aborder toutes les facettes de l'activité (cf 504 réponses différentes à la question des activités pratiquées). Indépendamment du plaisir esthétique et des moments exceptionnels que peuvent constituer les découvertes de nouveaux réseaux (les premières), la spéléologie apparaît avant tout aux yeux des pratiquants comme une *expérience collective* vécue qui va bien au-delà des réalisations proprement dites : alors que près de **500** adhérents placent l'exploration en tête de leurs pratiques, **600** affirment que ce sont les *expériences vécues en commun* qui constituent leur *meilleur souvenir*, avant la performance et le record (Tab17).

Tab17 : le meilleur souvenir de spéléo ou canyon : choix N°1

	Effectifs	%
Non réponse	5	
Une émotion esthétique partagée avec des amis	194	25,6%
Un record de profondeur...	116	15,3%
Une expérience commune vécue avec des amis...	407	53,8%
Autre	40	5,3%
Total / réponses	757	100,0%

⁷¹ JOVIGNOT François (1997), *op.cit.*, p.53

⁷² POCIELLO Christian, « *les cultures sportives* » PUF, Paris 1995

Les **brevetés** et **dirigeants** plus investis dans l'activité⁷³ ont certes plus l'occasion de pratiquer et d'obtenir des résultats en exploration, c'est probablement la raison pour laquelle ils mentionnent plus souvent que les autres le « record de profondeur » et la « première » parmi leurs meilleures souvenirs.

Les commentaires⁷⁴ évoquant le meilleur souvenir se déclinent autour plusieurs thèmes principaux : la sensation de bien-être liée au *plaisir esthétique*, la *découverte de soi-même et des autres*, le *partage* (d'émotions, de connaissances) et la *solidarité*, le sentiment de vivre des moments privilégiés dans un des rares milieux où la découverte est encore possible.

La phrase de Gaston Bachelard citée par un pratiquant résume bien également ce qui motive en général les spéléologues : « *la conquête du superflux donne une exitation spirituelle plus importante que celle du nécessaire* ». Ces observations sont confirmées par les réponses à la question de la définition « personnelle » de la spéléologie ou du canyon (Tab18) .

La passion constitue le principal moteur de l'engagement et de l'attachement aux pratiques, la **convivialité** et le **rencontre** avec les autres arrivent en deuxième position. Même si les sensations procurées sont intenses, et que la découverte a toujours un côté aventure, le « mythe » de l'aventurier ne semble plus faire recette, et ce n'est ni l'exploit, ni la recherche de records qui semblent motiver les spéléologues (en tout cas ce n'est pas une fin en soi).

Tab18: Définition plus personnelle de l'activité par les pratiquants

	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	Total	Moy.	Rang
Une passion avant tout	344	80	50	69	46	52	28	15	9	693	2,69	1
Rencontrer des copains	86	181	173	113	84	41	31	7	1	717	3,30	2
S'évader du quotidien	137	135	153	104	71	54	40	11	7	712	3,35	3
Contact avec la nature	83	188	128	114	88	56	30	12	1	700	3,41	4
Se découvrir, connaître ses limites	78	103	122	110	86	91	74	17	4	685	4,02	5
Se cultiver	14	22	55	104	159	127	101	40	24	646	5,32	6
Se rendre utile, prendre des responsabilités	6	26	43	67	85	142	164	42	35	610	5,78	7
Apparaître comme un aventurier	5	12	13	18	30	24	63	236	169	570	7,51	8
Une occasion de battre des records	4	3	5	4	11	20	43	174	297	561	8,16	9
Total / réponses	757	750	742	703	660	607	574	554	547	5894		

Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour l'ensemble
Le rang moyen est calculé pour chaque modalité sur l'ensemble des réponses

⁷³ Les brevetés effectuent en moyenne 36,67 Jours/an, les dirigeants 32,83 alors que la moyenne des adhérents qui ne sont ni brevetés ni dirigeant est de 18,08 journées. Par ailleurs, brevetés et dirigeants déclarent à 75% pratiquer l'exploration et 49,6% parmi le reste des pratiquants.

⁷⁴ Annexe N°16 commentaires des répondants à la question quel est votre meilleur souvenir de spéléo ou de canyon

- Spéléologie et canyon : des activités à risques ?

Le **genre**, l'**âge** et les **formations** diplômantes suivies ne semblent pas influencer ou modifier la perception que l'on a de la spéléologie ou du canyon quant à l'appréciation de la des risques liés à ces activités (Tab19-20-21)⁷⁵. Cette appréciation revêt plutôt un caractère personnel et dépend de l'histoire individuelle du spéléologue. Le *risque perçu* par les pratiquants est une évaluation de la dangerosité des situations. Cette perception est évolutive. L'analyse des commentaires associés aux réponses positives ou négatives à la question « sports à risques ? »⁷⁶ témoigne de cette *individualisation* de la perception des risques, certains mettant l'accent sur les critères « objectifs » de dangerosité du milieu (→ = sports à risque) , et d'autres sur l'action humaine et la maîtrise des risques (→ ≠ sports à risque)

Tab19: Influence du genre sur la perception du risque

	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Homme	262	77,3	321	77,0	583	77,1
Femme	77	22,7	96	23,0	173	22,9
Total	339	100,0	417	100,0	756	100,0

Tab20: Influence de l'âge sur la perception du risque

	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
jusqu'à 25 ans	37	10,9	34	8,2	71	9,4
26 à 30 ans	42	12,4	36	8,6	78	10,3
31 à 40 ans	95	28,0	108	25,9	203	26,9
41 à 50 ans	103	30,4	127	30,5	230	30,4
50 à 60 ans	47	13,9	83	19,9	130	17,2
61 ans et plus	15	4,4	29	7,0	44	5,8
Total	339	100,0	417	100,0	756	100,0

Tab21: perception du risque et formations diplômantes

	OUI		NON		Total	
	Eff.	%L	Eff.	%L	Eff.	%L
Initiateur spéléo	47	32,2	99	67,8	146	100,0
Moniteur spéléo	11	39,3	17	60,7	28	100,0
Instructeur spéléo	2	22,2	7	77,8	9	100,0
Initiateur canyon	12	63,2	7	36,8	19	100,0
Moniteur canyon	7	87,5	1	12,5	8	100,0
Instructeur canyon			1	100,0	1	100,0
Double compétence : S et C	8	66,7	4	33,3	12	100,0
BE spéléo	19	50,0	19	50,0	38	100,0
Brevets de plongée	2	100,0			2	100,0
Total	108	41,1	155	58,9	263	100,0

⁷⁵Toutefois, au-delà de 50 ans la perception du risque diminue ce qui peut être dû à une pratique moins engagée ou moins fréquente, mais après 60 ans cette particularité s'estompe ! La possession du 1^{er} niveau de cadre spéléo (initiateur) semble rassurer les pratiquants. Les canyonistes brevetés sont plus nombreux à considérer leur discipline comme une activité à risques.

⁷⁶ Annexe N°17 : « liste des variables recodées » Les tableaux 17 (sports à risque = oui) et 18 (sports à risque = non) de cette liste classent les réponses positives et négatives à la question de la dangerosité des activités en les regroupant par nature.

L'ancienneté de pratique (Tab22) semble par contre avoir une influence sur la perception du caractère risqué des activités : les débutants sont plus sensibles aux risques encourus que les pratiquants confirmés. Les spéléologues qui pratiquent peu souvent (Tab23) ont aussi une perception plus aigüe des risques de l'activité.

Tab22: Perception du risque et ancienneté de pratique

	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
de 1 à 3 ans	83	26,8	62	16,8	145	21,3
3 à 5 ans	36	11,6	24	6,5	60	8,8
5 à 10 ans	47	15,2	50	13,5	97	14,3
10 à 20 ans	66	21,3	92	24,9	158	23,2
20 à 30 ans	47	15,2	85	23,0	132	19,4
plus de 30 ans	31	10,0	57	15,4	88	12,9
Total	310	100,0	370	100,0	680	100,0

Tab23: Perception du risque et temps de pratique

	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Moins de 10	21	6,2	22	5,3	43	5,7
de 10 à moins de 20	116	34,4	113	27,1	229	30,4
de 20 à moins de 30	87	25,8	102	24,5	189	25,1
de 30 à moins de 50	73	21,7	98	23,5	171	22,7
plus de 50	40	11,9	82	19,7	122	16,2
Total	337	100,0	417	100,0	754	100,0

Les formations secours sensibilisent les spéléologues aux risques et permettent l'acquisition de techniques spécifiques de réchappe, elles contribuent ainsi à une meilleure maîtrise des risques et au renforcement du sentiment de sécurité. Les spéléologues qui suivent ces formations sont moins nombreux à considérer la spéléologie comme un sport à risques (Tab24)

Tab24: Perception du risque et formations aux secours

	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
NON aucune	237	70,7	250	60,4	487	65,0
NON mais exercices secours/	27	8,1	31	7,5	58	7,7
OUI Assistance Aux Victimes	10	3,0	17	4,1	27	3,6
OUI Chef d'équipe	29	8,7	62	15,0	91	12,1
OUI Conseiller Technique	9	2,7	27	6,5	36	4,8
OUI Autres formations	23	6,9	27	6,5	50	6,7
Total	335	100,0	414	100,0	749	100,0

- Science, sports ou loisirs ?

Le public ignore bien souvent la signification concrète de la spéléologie et a du mal à se représenter en quoi consiste cette activité. L'étape de la découverte permet aux néophytes de formaliser de manière « sensorielle » ce qu'ils pouvaient imaginer. La *définition personnelle* de la spéléologie se construit au fur et à mesure des apprentissages et de la diversification des pratiques. Se revendiquant à l'origine comme une *science*, la spéléologie a peu à peu acquit un statut « institutionnel » de sport mais peut-être également considérée comme un loisir.

Est-elle considérée comme un sport, une science ou un loisir par les pratiquants ? La spéléologie s'est développée par un phénomène de réinterprétation sportive sous l'influence de nouvelles catégories de pratiquants (non scientifiques). La communauté spéléologique a ainsi évolué sous l'effet d'un *processus de différenciation* et de *spécialisation des fonctions*.⁷⁷ On observe aujourd'hui que l'*exploration* (au sens large c'est-à-dire y compris les visites de classiques) et l'*étude* (le désir de connaître et de comprendre le milieu souterrain) coexistent, et l'on ne peut pas affirmer que la spéléologie sportive a remplacé la spéléologie scientifique. De nombreux pratiquants exercent d'ailleurs des professions « scientifiques » (cf supra). Le développement de modes de pratiques plus « consuméristes » avec l'arrivée des BE et des prestataires de services permet à certaines personnes de découvrir la spéléologie ou le canyon plus facilement et peuvent contribuer à faire percevoir ces activités de simples loisirs. Globalement, et en première analyse, on constate que les *femmes* ont tendance à considérer la spéléologie comme un **sport** tandis que les hommes se représentent l'activité plutôt comme un **loisir** (Tab25). Leur pratique est moins diversifiée (Tab26) que celle des hommes.

Tab25: Perception personnelle de l'activité par genre

	Homme		Femme		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Une science	273	46,7	79	45,1	352	46,3
Un sport	168	28,7	65	37,1	233	30,7
Une activité de loisir comme une autre	144	24,6	31	17,7	175	23,0
Total	585	100,0	175	100,0	760	100,0

Tab26: Diversification des activités selon le genre

	Homme		Femme		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
De 1 à 3 activités	186	31,8	74	42,3	260	34,2
De 4 à 6 activités	283	48,4	80	45,7	363	47,8
7 activités et plus	116	19,8	21	12,0	137	18,0
Total	585	100,0	175	100,0	760	100,0

La **diversification** des pratiques augmente avec l'**âge** (Tab27), l'**ancienneté** (Tab28) et le **volume de pratique** (Tab29). A l'issue de la phase d'apprentissage technique et sensoriel, et avec l'augmentation du temps de pratique, la multiplication des expériences, permet d'enrichir la perception et de développer la connaissance du milieu. Libéré des contraintes psycho-motrices, le spéléologue autonome peut découvrir les multiples aspects de son activité ce qui peut contribuer à faire évoluer sa perception des activités (Tab30-31-32)

⁷⁷ ELIAS, Nobert. « *La Dynamique de l'Occident* », Paris, Calmann-Lévy, 1975

Tab27: Diversification des activités avec l'âge

	De 1 à 3 activités		De 4 à 6 activités		7 activités et plus		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
jusqu'à 25 ans	33	12,7	22	6,1	17	12,4	72	9,5
26 à 30 ans	24	9,2	36	9,9	17	12,4	77	10,1
31 à 40 ans	60	23,1	99	27,3	43	31,4	202	26,6
41 à 50 ans	80	30,8	108	29,8	42	30,7	230	30,3
50 à 60 ans	43	16,5	73	20,1	17	12,4	133	17,5
61 ans et plus	20	7,7	25	6,9	1	0,7	46	6,1
Total	260	100,0	363	100,0	137	100,0	760	100,0

Tab28: Diversification des activités ancienneté de pratique

	De 1 à 3 activités		De 4 à 6 activités		7 activités et plus		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
de 1 à 3 ans	77	33,6	51	15,5	18	14,4	146	21,3
3 à 5 ans	16	7,0	35	10,6	9	7,2	60	8,8
5 à 10 ans	37	16,2	42	12,7	17	13,6	96	14,0
10 à 20 ans	41	17,9	76	23,0	42	33,6	159	23,2
20 à 30 ans	32	14,0	72	21,8	29	23,2	133	19,4
plus de 30 ans	26	11,4	54	16,4	10	8,0	90	13,2
Total	229	100,0	330	100,0	125	100,0	684	100,0

Tab29: Diversification des activités et temps de pratique

	De 1 à 3 activités		De 4 à 6 activités		7 activités et plus		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Moins de 10	32	12,4	8	2,2	2	1,5	42	5,5
de 10 à moins de 20	117	45,2	87	24,0	27	19,7	231	30,5
de 20 à moins de 30	59	22,8	98	27,1	33	24,1	190	25,1
de 30 à moins de 50	38	14,7	99	27,3	36	26,3	173	22,8
plus de 50	13	5,0	70	19,3	39	28,5	122	16,1
Total	259	100,0	362	100,0	137	100,0	758	100,0

Tab30: La perception de l'activité et l'âge des pratiquants

	Une science		Un sport		Une activité de loisir comme une autre		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
jusqu'à 25 ans	29	8,2	29	12,4	14	8,0	72	9,5
26 à 30 ans	29	8,2	30	12,9	19	10,9	78	10,3
31 à 40 ans	93	26,4	70	30,0	39	22,3	202	26,6
41 à 50 ans	98	27,8	69	29,6	62	35,4	229	30,1
50 à 60 ans	75	21,3	24	10,3	34	19,4	133	17,5
61 ans et plus	28	8,0	11	4,7	7	4,0	46	6,1
Total	352	100,0	233	100,0	175	100,0	760	100,0

Tab31: La perception de l'activité et l'ancienneté des pratiquants

	Une science		Un sport		Un loisir		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
de 1 à 3 ans	37	11,7	67	32,5	42	25,9	146	21,3
3 à 5 ans	22	7,0	23	11,2	15	9,3	60	8,8
5 à 10 ans	32	10,1	35	17,0	30	18,5	97	14,2
10 à 20 ans	88	27,8	35	17,0	36	22,2	159	23,2
20 à 30 ans	75	23,7	33	16,0	24	14,8	132	19,3
plus de 30 ans	62	19,6	13	6,3	15	9,3	90	13,2
Total	316	100,0	206	100,0	162	100,0	684	100,0

Tab32: La perception de l'activité et le temps de pratique

	Une science		Un sport		Un loisir		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Moins de 10	15	4,3	17	7,3	11	6,3	43	5,7
de 10 à moins de 20	88	25,1	79	34,1	64	36,6	231	30,5
de 20 à moins de 30	87	24,8	63	27,2	39	22,3	189	24,9
de 30 à moins de 50	83	23,6	53	22,8	37	21,1	173	22,8
plus de 50	78	22,2	20	8,6	24	13,7	122	16,1
Total	351	100,0	232	100,0	175	100,0	758	100,0

Le *niveau d'étude* (Tab33) et la *profession* (Tab34) ne semblent pas influencer beaucoup la représentation. Par contre les *modalités de pratiques* (Tab35) influencent de manière plus significative la perception que l'on a de l'activité. L'exploration et les activités « scientifiques » vont de paire. Il paraît en effet logique que les spéléologues qui déclarent des « activités scientifiques » considèrent davantage la spéléologie comme une science que les autres pratiquants. En dehors de cette catégorie particulière, les autres spéléologues ne se distinguent pas de manière significative les uns des autres sur ce critère. On observe que l'*expérience* de formes de pratiques spécifiques influence plus les représentations que le *capital détenu* (études suivies et profession exercée). A cet égard, c'est bien un *processus de resocialisation* et d'*intégration* qui se développe tout au long de la « carrière » du spéléologue, et celui-ci semble gommer les différences socioculturelles originelles.

Tab33: Représentations et niveau d'étude

	Une science		Un sport		Un loisir		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
sans diplôme	11	3,1	6	2,6	6	3,4	23	3,0
CAP/BEP	35	9,9	18	7,7	20	11,4	73	9,6
BAC	61	17,3	34	14,6	25	14,3	120	15,8
DEUG/BTS	80	22,7	41	17,6	44	25,1	165	21,7
Licence et plus	165	46,9	134	57,5	80	45,7	379	49,9
Total	352	100,0	233	100,0	175	100,0	760	100,0

Tab34: Représentations et catégorie socioprofessionnelle

	Une science		Un sport		Un loisir		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Agriculteurs exploitants	1	0,3	3	1,2			4	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	16	4,1	8	3,3	7	3,8	31	3,8
Cadres et prof.intellectuelles supérieures	106	27,4	90	37,2	59	32,1	255	31,4
Professions intermédiaires	147	38,0	76	31,4	66	35,9	289	35,5
Employés	22	5,7	24	9,9	21	11,4	67	8,2
Ouvriers	34	8,8	13	5,4	10	5,4	57	7,0
Retraités	35	9,0	10	4,1	9	4,9	54	6,6
Autres situations	26	6,7	18	7,4	12	6,5	56	6,9
Total	387	100,0	242	100,0	184	100,0	813	100,0

Des facteurs moins personnels et plus institutionnels peuvent également modifier la représentation de l'activité. Les **dirigeants** (Tab35) sont plus nombreux à considérer la spéléologie comme une *science*. Cette perception est certainement influencée par l'expérience personnelle et les facteurs précités (âge, ancienneté, temps de pratique...).

Mais elle peut résulter également de la diffusion d'une culture dominante intériorisée et assimilée qui véhicule l'idée que le *caractère scientifique* constitue une des *spécificités de l'activité*. Les activités « scientifiques » des spéléologues sont en effet mises en exergue par les dirigeants pour justifier d'une identité spécifique des spéléologues vis-à-vis des pouvoirs publics, et la *valorisation des découvertes* et recherches effectuées constitue un objectif prioritaire de reconnaissance. Ainsi, même si de nombreux spéléologues ne sont pas scientifiques et ne se revendiquent pas comme tels, cet aspect de l'activité constitue un « argument marketing » utilisé par les dirigeants pour la communication externe de la fédération.

Tab35: Représentations et responsabilités fédérales

	Science		Un sport		Loisir		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
aucune	103	29,4	129	56,1	71	40,6	303	40,1
Responsabilités locales (Club)	97	27,7	49	21,3	56	32,0	202	26,8
Responsabilités dép.ou rég. (CDS ou CSR)	110	31,4	37	16,1	40	22,9	187	24,8
Responsabilités nationales (CD ou commission)	40	11,4	15	6,5	8	4,6	63	8,3
Total	350	100,0	230	100,0	175	100,0	755	100,0

En revanche, les **canyonistes** sont relativement plus nombreux à percevoir leur pratique comme un sport ou un loisir. Les brevetés (Tab36-37) sont également plus nombreux à considérer la spéléologie comme une science. Cette position peut s'expliquer par le fait que les cursus de formation (pour la spéléologie) comportent une formation aux aspects scientifiques de l'activité. Les brevetés se distinguent par contre peu entre eux sur ce critère (Tab37).

Tab36: Représentations des brevetés et non brevetés

	Une Science		Un sport		Un loisir		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Non breveté	209	59,4	169	72,5	120	68,6	498	65,5
Breveté	143	40,6	64	27,5	55	31,4	262	34,5
Total	352	100,0	233	100,0	175	100,0	760	100,0

Tab37: Représentations des brevetés et non brevetés par type de brevet

	Une Science		Un sport		Un loisir		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Brevets d'initiateur	85	57,4	46	70,8	40	72,7	171	63,8
Brevets de moniteur	29	19,6	5	7,7	9	16,4	43	16,0
Brevets d'instructeur	10	6,8	6	9,2	1	1,8	17	6,3
BE spéléo	24	16,2	8	12,3	5	9,1	37	13,8
Total	148	100,0	65	100,0	55	100,0	268	100,0

- Le statut de spéléologue :

Il n'y a pas de définition précise du « spéléologue » qui permettrait d'affirmer que telle personne ou que telle autre ne l'est pas. Il existe cependant de multiples mécanismes de reconnaissance implicites *d'ordre pratique* (les cavités visitées, le degré d'autonomie et d'initiative...) ou *symbolique* (l'utilisation d'un vocabulaire codé, l'apprentissage des « rites » du groupe...) qui permettent d'être reconnu et intégré dans la communauté.

Pendant la période d'initiation les débutants apprennent les techniques de progression, découvrent le milieu souterrain et les différentes formes de pratique en fonction de leurs capacités et de leurs goûts. A partir de son arrivée dans le groupe commence un **processus d'intégration** plus ou moins long qui s'achève lorsque le néophyte devient « un spéléologue » aux yeux de ses pairs. Techniquement, le spéléologue est réputé « *autonome* » lorsqu'il est capable de progresser dans une cavité en toute sécurité par ses propres moyens, l'étape suivante étant lorsqu'il sait équiper la cavité et progresser en tête. Les formes de pratique sont individualisées, mais peuvent aussi varier selon les cultures locales (habitudes des clubs), et les régions spéléo.

Il est donc particulièrement significatif de constater qu'il existe une sorte de *consensus* sur la définition du *statut de spéléologue* relativement indépendant de l'expérience acquise par le pratiquant, de son type de pratique (formes et intensité) et de sa position dans la structure (brevetés, dirigeants...), qui traduit l'adhésion à un système de *valeurs partagées* (de manière implicite ou explicite) plutôt que l'acquisition formelle d'un niveau de pratique. On observe une véritable *socialisation* par le groupe, processus par lequel le pratiquant se différencie et tend à agir sur son entourage social et devient en quelque sorte un « adulte-spéléo »⁷⁸. Les hommes sont un peu plus nombreux à considérer qu'il est nécessaire de savoir équiper une cavité pour être reconnu comme « spéléologue », tandis que les femmes pensent plutôt qu'il suffit d'être « autonome » pour être reconnu comme tel. (Tab38). Par contre, l'*âge* (Tab39), l'*ancienneté* (Tab40), le **temps de pratique** (Tab41) et la possession de **brevets** (Tab42) semblent peu d'influencer cette conception.

⁷⁸ DUGUET Valérie, « *la socialisation souterraine* », bulletin Spéléo-Dordogne Hors-Série N°1, 1996, p.25

Tab38: Quand devient-on « spéléologue » ? influence du genre

	Homme		Femme		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Lorsqu'il sait équiper une cavité ou un canyon...	270	46,2	67	38,5	337	44,5
Lorsqu'il a une liste de courses importante à son actif...	12	2,1	4	2,3	16	2,1
Lorsqu'il fait de la première	8	1,4			8	1,1
Toute personne autonome est un(e) spéléo ou un(e) canyoniste	251	43,0	90	51,7	341	45,0
Autre définition	43	7,4	13	7,5	56	7,4
Total	584	100,0	174	100,0	758	100,0

Tab39: Quand devient-on « spéléologue » ? influence de l'âge

	jusqu'à 25 ans		26 à 30 ans		31 à 40 ans		41 à 50 ans		50 à 60 ans		61 ans et plus	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Savoir équiper	30	42,3	27	34,6	77	38,1	99	43,0	72	55,0	32	69,6
Avoir une liste de courses...	2	2,8	5	6,4	2	1,0	5	2,2	2	1,5		
Lorsqu'il fait de la première	3	4,2			1	0,5	2	0,9	1	0,8	1	2,2
Être autonome	34	47,9	42	53,8	101	50,0	104	45,2	49	37,4	11	23,9
Autre définition	2	2,8	4	5,1	21	10,4	20	8,7	7	5,3	2	4,3
Total	71	100,0	78	100,0	202	100,0	230	100,0	131	100,0	46	100,0

Tab40: Quand devient-on « spéléologue » ? influence de l'ancienneté

	de 1 à 3 ans		3 à 5 ans		5 à 10 ans		10 à 20 ans		20 à 30 ans		plus de 30 ans	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Savoir équiper	63	43,8	23	38,3	37	38,5	82	51,6	53	39,8	43	47,8
Avoir une liste de courses...	7	4,9	2	3,3			1	0,6	3	2,3	1	1,1
Lorsqu'il fait de la première	3	2,1					3	1,9			1	1,1
Être autonome	67	46,5	32	53,3	54	56,3	58	36,5	67	50,4	33	36,7
Autre définition	4	2,8	3	5,0	5	5,2	15	9,4	10	7,5	12	13,3
Total	144	100,0	60	100,0	96	100,0	159	100,0	133	100,0	90	100,0

Tab41: Quand devient-on « spéléologue » ? influence du temps de pratique

	Moins de 10		de 10 à moins de 20		de 20 à moins de 30		de 30 à moins de 50		plus de 50	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Savoir équiper	19	44,2	101	44,3	82	43,4	75	43,4	58	47,2
Avoir une liste de courses...	1	2,3	3	1,3	7	3,7	3	1,7	2	1,6
Lorsqu'il fait de la première	4	9,3	1	0,4			2	1,2	1	0,8
Être autonome	17	39,5	112	49,1	85	45,0	80	46,2	47	38,2
Autre définition	2	4,7	11	4,8	15	7,9	13	7,5	15	12,2
Total	43	100,0	228	100,0	189	100,0	173	100,0	123	100,0

Tab42: Quand devient-on « spéléologue » ? influence des brevets détenus

	Brevets d'initiateur		Brevets de moniteur		Brevets d'instructeur		BE spéléo	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Savoir équiper	72	42,1	24	55,8	7	41,2	12	31,6
Avoir une liste de courses...	7	4,1						
Lorsqu'il fait de la première	2	1,2	1	2,3				
Être autonome	76	44,4	9	20,9	6	35,3	16	42,1
Autre définition	14	8,2	9	20,9	4	23,5	10	26,3
Total	171	100,0	43	100,0	17	100,0	38	100,0

De même, les spéléologues qui exercent ou on exercé des responsabilités (Tab43) ne se différencient pas des autres pratiquants. Ces observations traduisent une relative *homogénéité* des représentations quant à la « définition » du spéléologue. Cela semble montrer que l'élitisme n'a plus cours au sein de la communauté spéléologique.

Tab43: Quand devient-on « spéléologue » ? influence des responsabilités exercées

	Aucune		Resp. locales (Club)		Dép. ou Rég. (CDS ou CSR)		Resp. Nat. (CD ou commission fédérale)	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Savoir équiper	131	43,8	97	48,0	82	43,6	25	39,1
Avoir une liste de courses...	11	3,7	1	0,5	4	2,1		
Lorsqu'il fait de la première	5	1,7	1	0,5			2	3,1
Être autonome	138	46,2	90	44,6	83	44,1	28	43,8
Autre définition	14	4,7	13	6,4	19	10,1	9	14,1
Total	299	100,0	202	100,0	188	100,0	64	100,0

- La longévité des spéléologues :

L'analyse des statistiques fédérales nous a montré que les plus fidèles pratiquants étaient souvent les plus âgés et les plus anciens (augmentation régulière de la moyenne d'âge) . D'autre part, la *volatilité des nouveaux recrutements* est également démontrée. L'examen des raisons qui motiveraient un arrêt de la pratique est révélatrice du degré d'attachement des pratiquants à l'activité. A cet égard, plus de **70 %** des répondants (**530** pratiquants) n'envisagent pas d'arrêter leurs activités, sauf en cas de diminution notable de leurs **capacités**.

Quelques commentaires, accompagnant les réponses à cette question révèlent la relation particulièrement forte qui lie certains pratiquants à leurs activités et révèlent un véritable style de vie : « *ma mort, même pas, mes cendres feront de la première !* » ; « *je n'envisage pas d'arrêter quoiqu'il arrive* ». Cette longévité importante des pratiquants peut s'expliquer par la possibilité d'adapter sa pratique (intensité, engagement...), mais montre l'attachement important de nombreux spéléologues à leur activité, et leur forte motivation. Le croisement de cette variable (raisons d'un arrêt éventuel) avec les autres n'a pas permis de déterminer un profil de pratiquants qui abandonne plus facilement. On peut seulement observer que ceux qui considèrent la spéléologie comme un **loisir** (Tab44) envisagent un peu plus que les autres un arrêt pour faire autre chose. Ceux que *l'aspect sportif* de l'activité intéresse plus particulièrement seraient également plus enclins à arrêter la spéléologie sous l'effet de contraintes diverses. Aucune différence n'apparaît sur ce point entre les hommes et les femmes (Tab45).

L'attachement à la spéléologie est très fort quelques soient les formes de pratiques (particulièrement l'exploration). Même ceux qui ont été blessés (légèrement ou gravement) n'envisagent pas plus que les autres d'arrêter la spéléologie. Les autres raisons invoquées pour justifier un arrêt éventuel s'articulent autour de 4 thèmes principaux : les contraintes **légal**es et **sécuritaires** trop fortes qui finiraient par les faire renoncer (la liberté de pratique est une revendication constante), la **disparition d'un ami** lors d'une exploration, la baisse de la **passion** et de l'envie. Les *contraintes personnelles* (professionnelles, familiales...) qui justifient habituellement l'arrêt d'une activité sportive sont relativement peu invoquées par les pratiquants de la spéléologie.

Tab44: Représentations et motifs d'arrêt de la spéléologie

	Une science		Un sport		Une activité de loisir comme une autre	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Une diminution de mes capacités	259	74,6	157	68,3	114	65,9
Autres raisons dont difficultés dans le groupe	29	8,4	13	5,7	13	7,5
L'envie de faire autre chose	23	6,6	23	10,0	28	16,2
Contraintes diverses (professionnelles, familiales, financières)	36	10,4	37	16,1	18	10,4
Total	347	100,0	230	100,0	173	100,0

Tab45: Genre et motifs d'arrêt de la spéléologie

	Homme		Femme		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Une diminution de mes capacités	418	72,1	112	65,5	530	70,6
Autres raisons dont difficultés dans le groupe	40	6,9	16	9,4	56	7,5
L'envie de faire autre chose	59	10,2	15	8,8	74	9,9
Contraintes diverses (professionnelles, familiales, financières)	63	10,9	28	16,4	91	12,1
Total	580	100,0	171	100,0	751	100,0

3.6 Autres investissements sportifs et associatifs

3.6.1 Les activités sportives pratiquées pas les spéléologues :

Les répondants (fédérés ou non) sont nombreux à pratiquer une ou plusieurs activités sportives (**80 %**), soit en **loisir** ou/et en **compétition** (Tab46). Les sports pratiqués ont le plus souvent un rapport avec la nature (**63 %**) et/ou constituent un moyen de s'entraîner qui développe l'endurance et favorise la pratique de la spéléologie (**20 %**). On observe que les sports collectifs sont très peu pratiqués (29 personnes soit **2,4 %**). L'engagement dans d'autres pratiques sportives ne semble pas avoir d'incidence sur *l'intensité de l'engagement* en spéléologie (Tab47), ni d'ailleurs sur la représentation que l'on se fait de la spéléologie. Cette pratique est souvent complémentaire de celle de la spéléologie.

Tab46: Sportifs, non sportifs et formes de pratiques

	Effectifs	%
Non réponse	1	0,1%
Aucun	149	19,6%
OUI en loisir	439	57,6%
OUI en licencié (avec ou sans compétition)	173	22,7%
Total	762	100,0%

Tab47: Autres sports et volume d'activité spéléo

	Moins de 10		de 10 à moins de 20		de 20 à moins de 30		de 30 à moins de 50		plus de 50	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucune	6	14,0	53	23,0	37	19,5	26	15,0	27	22,0
OUI en loisir	25	58,1	123	53,5	107	56,3	107	61,8	76	61,8
OUI en licencié (avec ou sans compétition)	12	27,9	54	23,5	46	24,2	40	23,1	20	16,3
Total	43	100,0	230	100,0	190	100,0	173	100,0	123	100,0

Le pourcentage de spéléologues qui ont une autre activité sportive est comparable à de celui de l'ensemble de la population française⁷⁹ (**83 %**). La *structure des sports pratiqués* est cependant différente. D'autre part, cette pratique est relativement homogène quelque soit le *sexe* (Tab48), l'*âge* (Tab49), l'*ancienneté* de spéléologue (Tab50), et les *diplômes* détenus (Tab51). Seule la *profession* (Tab52) différencie légèrement les répondants sur ce critère, les cadres étant un peu plus nombreux à pratiquer un autre sport en licencié. Les *sports de nature* ayant un rapport plus ou moins direct avec la spéléologie arrivent en tête des pratiques citées (Tab53) : la randonnée est citée en 1^{er} lieu, suivie par la montagne, l'escalade et ses dérivées.

Tab48 : autres activités sportives selon le sexe

	Homme		Femme		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucune	121	20,6	28	16,1	149	19,6
OUI en loisir	337	57,4	102	58,6	439	57,7
OUI en licencié (avec ou sans compétition)	129	22,0	44	25,3	173	22,7
Total	587	100,0	174	100,0	761	100,0

Tab49 : autres pratiqués sportives selon l'âge

	Aucun autre sport		OUI en loisir		OUI en licencié (avec ou sans compétition)		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
jusqu'à 25 ans	20	13,4	36	8,2	16	9,2	72	9,5
26 à 30 ans	7	4,7	46	10,5	25	14,5	78	10,2
31 à 40 ans	36	24,2	113	25,7	54	31,2	203	26,7
41 à 50 ans	52	34,9	128	29,2	50	28,9	230	30,2
50 à 60 ans	24	16,1	85	19,4	23	13,3	132	17,3
61 ans et plus	10	6,7	31	7,1	5	2,9	46	6,0
Total	149	100,0	439	100,0	173	100,0	761	100,0

⁷⁹ Enquête de 2000 sur la pratique sportive des Français, Patrick Mignon, *Cahiers français, mai-juin 2004, n° 320 « Sport et société », pp. 54-57.*

Tab50 : autres pratiques sportives selon l'ancienneté

	Aucun Autre sport		OUI en loisir		OUI en licencié (avec ou sans compétition)		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
de 1 à 3 ans	26	19,8	72	18,1	48	30,6	146	21,3
3 à 5 ans	7	5,3	39	9,8	14	8,9	60	8,8
5 à 10 ans	15	11,5	58	14,6	24	15,3	97	14,2
10 à 20 ans	28	21,4	92	23,2	39	24,8	159	23,2
20 à 30 ans	33	25,2	79	19,9	21	13,4	133	19,4
plus de 30 ans	22	16,8	57	14,4	11	7,0	90	13,1
Total	131	100,0	397	100,0	157	100,0	685	100,0

Tab51 : autres pratiques sportives selon le niveau d'étude

	sans diplôme		CAP/BEP		BAC		DEUG/BTS		Licence et plus	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucun autre sport	7	30,4	20	27,4	18	15,1	39	23,5	65	17,1
OUI en loisir	11	47,8	42	57,5	80	67,2	89	53,6	217	57,1
OUI en licencié (avec ou sans compétition)	5	21,7	11	15,1	21	17,6	38	22,9	98	25,8
Total	23	100,0	73	100,0	119	100,0	166	100,0	380	100,0

Tab52 : autres pratiques sportives selon la profession

	Aucun autre sport		OUI en loisir		OUI en licencié (avec ou sans compétition)	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Agriculteurs exploitants			2	0,4	2	1,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	13	8,0	14	3,0	4	2,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	40	24,7	145	30,7	72	40,0
Professions intermédiaires	54	33,3	176	37,3	58	32,2
Employés	7	4,3	43	9,1	17	9,4
Ouvriers	20	12,3	30	6,4	7	3,9
Retraités	13	8,0	34	7,2	7	3,9
Autres situations	15	9,3	28	5,9	13	7,2
Total	162	100,0	472	100,0	180	100,0

Tab53 : Les autres sports pratiqués par les spéléologues

	Effectifs	%
Aucun autre sport	155	
Randonnée	255	33,5 %
Montagne, escalade, via ferrata...	196	25,7 %
Sports de neige	140	18,4 %
Vélo tout terrain	117	15,4 %
Divers	96	12,6 %
Course à pied, athlétisme ...	81	10,6 %
Sports d'eau	73	9,6 %
Plongée, apnée	64	8,4 %
Vélo cyclisme	47	6,2 %
Sport de raquette	37	4,9 %
Sports de combat	31	4,1 %
Sports collectifs	29	3,8 %
Sports aériens	24	3,1 %
Total / interrogés	762	

3.6.2 Les autres activités et engagements associatifs des spéléologues :

26,40 % des répondants (autant d'hommes que de femmes) ont d'autres activités associatives en dehors de la spéléologie et/ou de la pratique d'autres sports dans différents domaines (Tab54), et parmi ceux-ci, **65 %**⁸⁰ exercent une responsabilité au sein de leur association (Tab55) Les plus jeunes sont moins investis dans d'autres activités associatives. Les dirigeants nationaux sont particulièrement nombreux dans cette situation (Tab56). Le spéléologue est donc plutôt un *militant* qu'un simple *consommateur de services*. Que l'engagement se traduise ou non par la prise effective de responsabilités, on peut penser que c'est la pratique autonome elle-même qui constitue (et requiert) une certaine forme d'engagement. Plus qu'une autre activité, la spéléologie développe l'esprit de solidarité. Ceux ou celles qui exercent des responsabilités associatives (au sein de la FFS et/ou dans d'autres associations) ne sont cependant pas coupés du terrain⁸¹, car leur temps de pratique est semblable à celui des autres (Tab57).

Tab54 : activités associatives des spéléologues par nature

	Effectifs	%
Activités culturelles	73	38,4%
Activités scientifiques, nature et environnement	44	23,2%
Activités domaine pédagogique et éducatif	13	6,8%
Activités syndicales ou politiques	53	27,9%
Autres activités	7	3,7%
Total	190	100,0%

Tab55 : Autres activités associatives et responsabilités exercées

Responsabilités →	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Autre activité	106	65,0	89	15,2	195	26,1
Pas d'autre activité	57	35,0	495	84,8	552	73,9
Total	163	100,0	584	100,0	747	100,0

Tab56: Responsabilités fédérales et associatives

Responsabilités associatives (autres associations) →	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Aucune responsabilité fédérale	61	37,0	238	40,8	299	40,0
Responsabilités locales (Club)	36	21,8	164	28,1	200	26,7
Responsabilités dép. ou régionales (CDS ou CSR)	43	26,1	143	24,5	186	24,9
Responsabilités nationales (CD ou commission fédérale)	25	15,2	38	6,5	63	8,4
Total	165	100,0	583	100,0	748	100,0

⁸⁰ Selon l'enquête Insee sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2006, 23% des personnes exercent une responsabilité dans l'association dont elles sont membres.

⁸¹ Ce reproche est souvent formulé aux dirigeants. En première analyse, on s'aperçoit que la réalité est différente, le partage des valeurs, des pratiques semblables et des représentations très proches montrent l'existence d'une véritable « communauté » spéléo dépassant les différences de positionnement par rapport à l'institution sportive.

Tab57: Temps de pratique et autres activités associatives

autres activités associatives→	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Moins de 10	8	4,0	34	6,1	42	5,6
de 10 à moins de 20	61	30,7	166	30,0	227	30,2
de 20 à moins de 30	55	27,6	135	24,4	190	25,3
de 30 à moins de 50	51	25,6	120	21,7	171	22,7
plus de 50	24	12,1	98	17,7	122	16,2
Total	199	100,0	553	100,0	752	100,0

Tab58: Temps de pratique et autres responsabilités associatives

autres responsabilités associatives→	OUI		NON		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Moins de 10	9	5,5	34	5,8	43	5,7
de 10 à moins de 20	51	30,9	177	30,2	228	30,4
de 20 à moins de 30	41	24,8	148	25,3	189	25,2
de 30 à moins de 50	42	25,5	127	21,7	169	22,5
plus de 50	22	13,3	100	17,1	122	16,2
Total	165	100,0	586	100,0	751	100,0

Ces premières analyses montrent la spécificité de la spéléologie et l'ambiguïté de son positionnement dans le champ sportif. Certains pratiquants ne se reconnaissant pas en qualité de sportif, cela peut expliquer pourquoi ils peuvent estimer qu'il sont mal représentés par les dirigeants de la FFS. Même si en leur fort intérieur ceux-ci peuvent reconnaître une certaine inadéquation de la politique sportive de l'État avec des valeurs partagées (*liberté de pratique, refus de la compétition...*) de la communauté spéléo, ils sont contraints de la mettre en œuvre. Ainsi, les mêmes exigences conduisent-elles à des attitudes opposées qui poussent les uns à *refuser toute contrainte* et compromis et à pratiquer sans se fédérer, et les autres (dirigeants et fédérés) à consentir de *coopérer avec les institutions* pour tenter de sauvegarder cette identité spécifique revendiquée par tous et maintenir des prérogatives dérogatoires de droit commun (une pratique « libre » qui obéit seulement à une éthique informelle). Les caractéristiques de fonctionnement des clubs de spéléologie montrent que l'importance de la *notion de groupe* (en tant que communauté) associée à celles d'appartenance et d'identité collective construite, dans le phénomène de transformation de l'individu depuis son initiation jusqu'à son intégration. Cette processus s'apparente à une « resocialisation »⁸² au cours de laquelle l'initié acquiert son statut de spéléologue reconnu au sein de la communauté.

⁸² Processus étudié par Virginie DUGUET dans une monographie consacrée au Spéléo-Club de Périgueux parue dans le Bulletin Spéléo-Dordogne Hors Série N°1 (1996)

Ce modèle de socialisation est conçu « à la fois comme une initiation à la culture spéléologique...une conversion de l'individu à une nouvelle conception de soi et du monde...bref à une nouvelle identité ». ⁸³ Il n'y a pas de déterminisme socio-culturel à la pratique de la spéléologie et cette resocialisation de l'individu semble gommer les différences originelles (sexe, âge...). La spéléologie a cette particularité de rassembler des individus très hétérogènes de part leur provenance qui agissent collectivement avec des objectifs communs (relatif consensus sur les représentations, les valeurs) ce qui rend plus difficile l'identification de profils bien différenciés.

Une recodification des variables ⁸⁴ a été effectuée pour parvenir à faire ressortir de manière idéale-typique des différences plus significatives entre les individus : regroupement en classes des variables numériques (pour avoir des effectifs plus importants), et recodage des variables à réponses multiples ou ordonnées de façon à privilégier les choix prépondérants. Le croisement entre toutes les données de l'enquête recodées et la sélection de celles présentant un calcul significatif du Chi2 (test du Chi2 >= 90%) a permis d'affiner l'analyse et d'individualiser quelques socio-types. Ces observations ont été mises en relation et confrontées avec celles effectuées dans les travaux antérieurs sur la spéléologie et le canyon. Enfin, l'intégration d'éléments issus d'autres sources d'information (sources documentaires indigènes, entretiens et forums de discussion), a permis également d'apporter des éclairages complémentaires aux premières analyses.

⁸³ Bulletin Spéléo-Dordogne Hors Série N°1 (1996), *op.cit.*, p54

⁸⁴ Voir annexe N° 17 « Liste des variables et recodages. »

Quatrième partie : identification d'espaces de socio-praxique, une mission impossible ?

4.1 Fédérés et non fédérés : une licence d'écart pour un même idéal :

Un petit nombre de pratiquants non-fédérés (ou qui ne sont plus fédérés) ont répondu à notre enquête, ainsi que quelques « **licenciés individuels** » (paradoxe pour une fédération sportive) sortes d'héritiers de l'époque historique de regroupement des pratiquants dans une fédération sportive. La comparaison des profils des non-licenciés avec celui des licenciés permet d'affirmer que ces 2 catégories de pratiquants se ressemblent fortement. D'autre part, les licenciés « individuels » et « club » ont des pratiques et conceptions de l'activité très semblables, aucun critère ne pouvant les différencier de manière significative. On observe même que les individuels sont relativement plus nombreux à avoir des relations hors activité que les membres licenciés de club.

Cette situation peut paraître à priori paradoxale, elle confirme l'hypothèse que le club spéléo fonctionne plus en tant que *groupe* ayant son *identité collective*, comme une communauté que sur le modèle d'un « club sportif » habituel. Les individuels sont également moins nombreux à avoir utilisé le système des « coupons » d'initiation, non parce qu'ils sont plus anciens mais plutôt parce qu'ils se sont plus vite engagés dans l'activité.

Que ce soit par refus délibéré et assumé ou parce qu'ils estiment que ce n'est pas utile, les pratiquants évoluent au sein d'une *équipe habituelle* (club ou groupe de copains). La découverte de l'activité est souvent le fruit de rencontres ou de circonstances particulières qui ont marqué les intéressés.

Ainsi P.G *non-licencié* de 44 ans et membre d'un CAF (70 jours d'activités de montagne par an dont 20 jours de spéléologie ou canyon)⁸⁵ à découvert la spéléologie en allant voir sa grand-mère dans le Vercors : « *j'avais une grand-mère dans le Vercors, et je suis allé comme ça de moi-même à l'aventure dans les grottes* ». Licencié au début de sa pratique pour « *se former et apprendre les notions de base* », ses choix d'activité (spéléologie ou canyon) sont d'abord une « *histoire de personne et la recherche d'une certaine ambiance conviviale liée à la montagne et aux sports de plein air* ».

⁸⁵ Entretien de 30'réalisé le 29/06/2009

Que ce soit en spéléo ou en canyon, il « *pratique toujours avec le même groupe* ». Il déplore cependant que « *la majorité des spéléos soient tournés vers une pratique égocentrique et ne se préoccupent pas de l'accueil et de la formation des nouveaux...et mettent inconsciemment des barrières : horaires tardifs, absence d'affichage des sorties...* ».

N.B *non-licencié* 35 ans (80 jours d'activité par an : spéléo et canyon)⁸⁶ est membre d'un club qui laisse le choix aux adhérents de se fédérer ou non. Ayant débuté la spéléologie à 14 ans sur l'invitation d'un copain ce pratiquant assidu a été fédéré 2 ans « *pour des raisons pragmatiques...afin de pouvoir participé à des stages secours* » et assure être « *toujours disponible pour les secours s'il n'y avait pas d'obligation de se fédérer pour cela* ». N'ayant jamais changé de club depuis son arrivée, le club est d'abord pour lui « *un groupe d'amis qui partagent une passion commune* ».

Être spéléo, c'est d'abord respecter des *valeurs* : « *je suis un spéléo de base, de terrain qui fait de la prospection...et j'ai une vision très collective, participative de la spéléo...et je ne fais pas de distinction entre fédéré et non-fédéré* ». Relatant une mésaventure survenue lors d'une traversée dans le réseau de la « Henne-Morte » (plus de corde à la sortie) qui a mis en cause un spéléologue local fédéré et membre du SSF, il soutient que « *l'esprit spéléo* » est plus important que « *l'esprit fédéral* ».

I.T fédéré de 38 ans, cadre EFS et spéléo-plongeur (40 jours spéléo/canyon par an)⁸⁷ est motivé par la découverte. Il a découvert la spéléologie à travers l'émission les « carnets de l'aventure », « *il y avait à la fois l'exploration , la connaissance scientifique et le côté humain...une grande partie des gens qui accrochent à la spéléologie le fond pour avoir une reconnaissance par le groupe* » . Ce sont souvent les rencontres qui ont déterminent l'orientation vers la spéléologie : « *la spéléologie est un milieu où les gens ont une très forte personnalité...et une ouverture d'esprit, il sont capables de tolérer des personnes un peu bizarres...* ». Plus que dans toute autre activité « *le vécu du groupe revêt une importance primordiale...ce qui m'a surpris, c'est qu'il peut y avoir des tensions très vives et un vécu collectif qui accélère les relations sociales* ».

⁸⁶ Entretien d'1 heure réalisé le 1/07/2009

⁸⁷ Entretien de 45' du 2/7/2009

Les expériences de découverte de la spéléologie et les rencontres influencent fortement la « carrière » du spéléologue fédéré ou non fédéré. Mais celle-ci est également conditionnée par la rencontre personnelle du spéléologue avec ce milieu souterrain si particulier.

M.H cadre EFS, fédérée de 25 ans (depuis l'âge de 14 ans)⁸⁸ a commencé à 5 ans dans le cadre d'une initiation scolaire : « avec ma grande sœur, on est rentrées de cette visite...et on a dit à mes parents on veut faire ça...mes parents n'étaient pas trop d'accord car à leurs yeux c'était dangereux... ».

On observe parfois que fédérés (même des dirigeants) et non-fédérés ne se distinguent pas fondamentalement quant à la perception qu'ils ont du rôle tenu par la FFS. , ni d'ailleurs comme nous l'avons vu précédemment par leur pratique. Ce sont même des fédérés qui émettent les plus vives critiques en considérant la FFS comme une structure coûteuse qui ne sert à rien (Tab59)

Tab59 : Perception par les fédérés et non-fédérés du rôle tenu par la fédération

	Non fédéré		Fédérés		(Dont dirigeants)		Total	
	Eff.	% C	Eff.	% C	Eff.	% C	Eff.	% C
Une entité administrative	9	39,1	161	22,0	83	1,8	170	22,5
Plutôt des services aux adhérents	12	52,2	515	70,3	347	77,7	527	69,7
Plutôt une structure coûteuse			8	1,1	1	0,2	8	1,1
Ne sait pas ou ne se prononce pas	2	8,7	49	6,7	15	3,3	51	6,7
Total	23	100,0	733	100,0	446	100,0	756	100,0

La carte fédérale ne semble pas être le *signe de reconnaissance* le plus important d'appartenance à la communauté spéléo qui fonde son identité sur d'autres valeurs que des critères purement « institutionnels » et numériques qui apparaissent pourtant aux yeux des dirigeants comme un moyen de se faire entendre et de « peser » auprès des pouvoirs publics. Ces derniers sont placés devant cette contradiction déjà mise en évidence : négocier avec l'autorité de tutelle des compromis indispensables à une mise en œuvre minimale des objectifs liés à la délégation de service public (maintenir la source de financement), tout en sachant que toute décision sera vraisemblablement contestée par les spéléos « de base ».

Deux combats ont été ainsi menés simultanément par les dirigeants depuis la création de la fédération en 1963 : *l'incitation à fédérer* un maximum d'adhérents, l'appel constant au bénévolat pour « administrer » la fédération , mais également une *recherche permanente de légitimité* auprès de ses membres.

⁸⁸ Entretien de 30' du 11/06/2009

Dans de nombreux éditoriaux de la revue « Spélunca » les dirigeants regrettent de voir de nombreux fédérés considérer « *la fédé comme une entité administrative, intellectuelle, théorique et parisienne* ». En 1992, le Président Damien DELANCHE ⁸⁹ « *entends des spéléologues parler de leur fédération comme d'un corps étranger, une nébuleuse très loin...* ». Il éprouve le besoin de rappeler qu'une « *fédération n'est pas une sorte de super club chargé de faire des achats groupés ou d'organiser des sorties interclubs* » et que « *les dirigeants de tous niveaux n'ont pas le monopole de la matière grise, mais le privilège d'être en principe bien informés de l'évolution du monde sportif et des problèmes généraux que rencontre notre activité* ». La FFS doit « *s'efforcer de demeurer un interlocuteur crédible* » car elle est « *déléguée par son ministère de tutelle pour administrer la spéléologie et les activités connexes* ». Il affirme que « *les dirigeants manqueraient à leur mission s'ils ne se livraient pas de temps en temps à des réflexions sur la situation et l'évolution de la spéléologie* ».

Comme pour montrer que les dirigeants sont des spéléologues « normaux », il rappelle aussi que « *les questions plus concrètes suscitées par la pratique sur le terrain ne doivent pas être occultées ...et qu'il est rassurant de constater que la plupart des responsables fédéraux sont d'actuels pratiquants, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres fédérations* ». Enfin, pour lui, l'objectif principal reste de : « *favoriser la pratique de la spéléologie, c'est-à-dire l'exploration, l'étude et la préservation du milieu souterrain...et en ce sens bien servir la fédération c'est œuvrer pour la spéléologie* ».⁹⁰ La conclusion de l'éditorial résume assez bien la situation de l'époque mais reflète également la problématique actuelle : « *la spéléologie est notre religion, la FFS son église* »⁹¹. L'expression de la problématique actuelle (hormis l'évolution des effectifs qui s'est inversée) est étrangement comparable à celle de l'époque lorsqu'il soutient que : « *la crise économique et les politiques de rigueur nous imposent de gérer la fédération non comme un super-club, mais comme une fédération* »⁹².

⁸⁹ Editorial revue « Spélunca » N°48 (1992), p.2

⁹⁰ Revue « Spélunca » N°48, *op.cit*, p3 . Cette affirmation qui tient du syllogisme ne semble pas partagée par tout ceux qui pensent que les activités de terrain sont plus importantes et que les règles de fonctionnement du monde sportif (olympiades de 4 ans, dispositif de lutte contre le dopage, objectifs de recrutement spécifiques...) sont fort éloignées de la pratique spéléologique, et des préoccupations des spéléologues.

⁹¹ Le problème, c'est qu'il y a bien plus de croyants que de pratiquants !

⁹² Revue « Spélunca » N°48, *op.cit*, p3

Plus généralement, l'analyse des éditoriaux de 1984 à 2010 et des forums de discussion montre la permanence des thèmes traités, des arguments développés par les uns et les autres (dirigeants et fédérés ou non-fédérés) et l'ambiguïté de la position des dirigeants face à des pratiquants « de base » qui ne s'estiment pas toujours bien représentés.

Cette ambiguïté se manifeste par la volonté de donner une image « *lisible* » et « *crédible* » de la spéléologie⁹³ à l'autorité de tutelle et au public, et le souci de faire comprendre à la communauté spéléo qu'elle doit s'adapter aux évolutions de la société⁹⁴. Mais ils doivent également respecter les spécificités du microcosme et affirmer régulièrement qu'ils sont des pratiquants ordinaires et que les valeurs essentielles sont sauvegardées, ce dont ne semblent pas convaincus les pratiquants ceux qui expriment des opinions contraires⁹⁵.

L'appel constant et incantatoire à la solidarité « fédérale », à la cohésion, à l'implication de tous repose sur quelques postulats : l'association des notions de fédération (institutionnelle) et de solidarité (fédérer = être solidaires), et l'hypothèse que la *représentativité* et la *crédibilité* pourront s'améliorer avec l'accroissement du nombre de licenciés. Elle s'accompagne de l'expression constante de la part des dirigeants du sentiment être incompris et de « ramer » sans être suffisamment soutenus.

⁹³ L'affirmation du caractère scientifique de la spéléologie, la volonté de faire reconnaître les spéléologues comme les véritables spécialistes du sous-sol vise à donner une image de « sérieux » aux autorités et au public qui ne correspond que partiellement à la réalité « vécue » des pratiquants, comme le souligne l'un d'entre eux : « *l'immense majorité des spéléos ont bien conscience qu'ils ne sont pas des scientifiques, et qu'ils vont simplement s'éclater sous terre...même si nos dirigeants semblent convaincus du contraire* ». Les dirigeants reconnaissent pourtant « qu'il y a un fond libertaire dans le tempérament des spéléologues » (édito N°53 de 1994), et avouent que les ministères « nous considèrent comme des marginaux et des amateurs », et la science officielle comme « des auxiliaires respectables » (édito N°46 de 1992).

⁹⁴ Certains dirigeants pensent que les spéléologues doivent préparer leur « révolution culturelle » et admettre qu'il y a des « raisons acceptables » de limitation à la liberté de pratique (pour des raisons sécuritaires ou de protection du milieu), qu'il est inutile ou contre productif de refuser toute contrainte sur la pratique.

⁹⁵ Entretien du 1/07/2009 *op.cit* : « *la fédé joue le jeu des structures administratives de l'État, elle est complètement déconnectée de sa base* »... « *en soi, la spéléo est une activité où il n'est pas nécessaire qu'il y ait beaucoup de monde* »

La solidarité est une donnée fondamentale de l'activité spéléologique. Celle-ci ne se manifeste pas forcément sous des formes conventionnelles ou institutionnelles mais par les actes et le vécu. Ainsi cette débutante de 19 ans (non-fédérée, 6 mois d'activité)⁹⁶ adepte d'autres sports a été frappée par « *le partage et l'entraide* » qui ont marqué ses premières expériences.

Il n'est pas certain qu'une augmentation importante du nombre de fédérés améliorerait la représentativité et l'image de la spéléologie aux yeux des pouvoirs publics et sa reconnaissance.

Faire comprendre la réalité de notre activité n'est pas facile, l'absence de compétition, la multiplicité des facettes rendent cette entreprise encore plus délicate dans un contexte de RGPP qui pousse les instances sportives à privilégier les sports compétitifs.

4.2 Codifier et contrôler pour mieux préserver la spécificité

Les actions engagées par les dirigeants auprès des pouvoirs publics ont toujours pour *objectif explicite* de défendre les spécificités et les valeurs de la spéléologie. Dans cette perspective, le dialogue et la négociation sont les seuls moyens d'y parvenir. Souvent, pourtant ces actions sont jugées peu adaptées, voire contraires au but poursuivi. Ce constat apparaît à travers les différents thèmes de discussion abordés sur les forums (FFS, et speleo .fr). Ce sont les thèmes liés directement ou indirectement liés à la *liberté de pratique* qui suscitent le plus de débats...et quelques fois de polémiques. Les conventions passées avec le BRGM⁹⁷ et l'ONF⁹⁸ destinées à répertorier les cavités sensibles (entrées dangereuses, soucis de protection du milieu souterrain) et à préciser ou préserver les conditions d'accès (entrées dans des forêts domaniales) ont fait l'objet de vives critiques.

⁹⁶ Entretien de 30' du 30/06/2009

⁹⁷ La convention avec le BRGM de 2008 a pour objet d'organiser le transfert des données de la FFS (et de leurs mises à jour) vers la base de données nationales BD Cavités moyennant la mise en place d'un financement forfaitaire (article 1). Ces données sont confiées au BRGM pour une utilisation dans le cadre de l'étude nationale confiée au MEEDDAT et intitulée « *inventaires des cavités souterraines* ».

⁹⁸ La convention avec l'ONF signée en 2009 pour but de permettre à la FFS et à l'ONF de partager leurs connaissances afin de dans un soucis de gestion durable du patrimoine naturel, de coordonner la pratique de la spéléologie avec les activités de gestion et d'exploitation du milieu forestier et d'assurer la sécurité du public.

Il a été reproché à cette convention avec le BRGM (et les conventions locales CDS/BRGM) de monnayer et de brader le travail des spéléologues ⁹⁹:

« je suis farouchement attaché à la reconnaissance du travail des spéléos...mais de là à s'en servir comme marchandise ! », « je ne sais pas si tous les spéléos qui ont publié leurs découvertes souhaitent voir ces informations vendues aux enchères.. », et de toute manière, « chacun est libre de publier ce qu'il souhaite de façon gratuite ou payante et la FFS n'a aucun droit sur les topographies »

Les représentants fédéraux répondent à ces critiques en essayant de minimiser la portée de la des conventions BRGM : *« nous devons essayer de donner le minimum d'informations de façon à avoir encore quelque chose à monnayer dans le cadre de projet de directive européenne de protection du milieu souterrain »,* ils précisent que ces conventions *« ne concernent que le nom des cavités, la commune et les coordonnées de l'entrée (pas d'information sur le développement, la profondeur...) ».*

De même, la convention avec l'ONF a suscité la crainte de futures restrictions à la libre pratique de la spéléologie sur les territoires gérés par l'ONF¹⁰⁰ et beaucoup de réserves sur certaines clauses jugées exorbitantes : *« il n'est écrit nulle part que l'ONF ait pour mission d'interdire le libre accès au domaine forestier public et de surcroît à son sous-sol...vouloir faire payer les spéléos licenciés pour les autoriser à explorer les cavités, et en plus les obliger à fournir les résultats de leurs travaux est scandaleux. C'est du racket pur et simple »*¹⁰¹.

Au-delà des contraintes supposées liées à cette convention, c'est aussi le désir de liberté et d'égalité entre tous les spéléologues qui s'exprime : *« que fera l'ONF avec les sans-papiers fédéraux, je suis fédéré mais je n'accepté pas que la FFS à travers une structure départementale soit à l'initiative d'exclusions...je ne me pose pas la question de savoir si un spéléologue est fédéré ou non, ce qui m'intéresse ce sont ses valeurs déclarées et surtout leur mise en pratique ».*

⁹⁹ Débats sur le forum speleo.fr : <mailto:speleo-fr@speleo.com> (janvier 2009)

¹⁰⁰ La convention CDS11/BRGM prévoyait le paiement de frais de dossier, d'une redevance annuelle, la cession gratuite d'un inventaire détaillé, la nomination de correspondants locaux, l'entretien et la maintenance des terrains et des cavités.

¹⁰¹ Débats sur le forum speleo.fr, *op.cité* (janvier 2009)

4.3 Une tentative de définition de la spéléologie contestée :

Les initiatives de la FFS¹⁰² pour communiquer auprès des instances sportives et auprès du public pour rendre visible « *notre pratique qui reste largement incomprise* »¹⁰³ se heurtent à l'incompréhension des spéléos, comme si la richesse, la divertisité des formes de pratiques mais aussi le caractère ne pouvaient se laisser enfermer dans une définition si étendue soit-elle.

Après notre enquête par questionnaire dont les premières conclusions ont été présentées au Congrès de MELLE de 2009, la FFS a confié au Cabinet de Conseil en marketing EOL « *une étude de positionnement destinée à conduire des actions offensives pour trouver des partenariats financiers* »¹⁰⁴. Cette opération de « *reprise en main de son avenir* » a suscité de vives critiques sur le forum « *speleo.fr* » (de la part des fédérés ou non fédérés) tant sur les *motifs* qui ont présidé à son lancement (l'application du Projet Fédéral) que sur la qualité et le contenu du questionnaire¹⁰⁵ mis en ligne, et les conclusions de l'étude utilisées pour définir une « *identité claire et appropriable* ». La légitimité d'un Projet Fédéral¹⁰⁶ voté à l'unanimité en Assemblée Générale mais « *sans discussion des propositions écrites formulées sur le forum FFS* », sur lequel « *s'expriment très peu de dirigeants ou de grands électeurs* » a été remise en question. Certains intervenants ont été surpris par le contenu du questionnaire¹⁰⁷ issu « *d'une enquête de marché pour les nuls* » et ont déclaré avoir « *eu du mal à se convaincre qu'il ne s'agissait pas d'un canular* ». D'autres disent avoir renoncé à se fédérer « *pour ne plus cautionner les agissements des dirigeants et décideurs* » et pour se consacrer à l'essentiel : « *l'exploration, le secours, les publications, la formation* ».

¹⁰² L'opération baptisée « la fédération reprend son avenir en main » initiée en Novembre 2009 avec une agence de Conseil en stratégie qui a diffusé un questionnaire visant à cerner l'image de l'activité a conduit en 2010 à une « Définition de la spéléologie » (annexe N°18).

¹⁰³ Editorial revue « *spélunca* » N° 99 Septembre 2005, p.2

¹⁰⁴ « *Le Descendeur* » N°26 mai 2010 p.162

¹⁰⁵ Exemple du questionnaire mise en ligne sur le site fédéral (reproduction) de Décembre 2009 à Février 2010 (Annexe N°19)

¹⁰⁶ Annexe N°20 : « *Projet fédéral 2009-2012* »

¹⁰⁷ Débats sur *speleo.fr op.cit* 2009

Ces propos véhéments expriment bien entendu des points de vue excessifs et subjectifs qui n'engagent « que leurs auteurs ». Cependant, sans porter de jugement sur cette action et ses modalités qui visent à développer le nombre de fédérés et renforcer les capacités financières de la fédération, force est de constater que l'objectif est loin d'être atteint.

Cet épisode montre une fois de plus la difficulté des dirigeants à convaincre les pratiquants du bien fondé d'une politique qui apparaît à leurs yeux plus destinée à répondre aux attentes des partenaires institutionnels et à une *situation d'urgence* qu'à satisfaire celles des adhérents. Une mise au point a d'ailleurs été diffusée pour expliquer les raisons de cette démarche¹⁰⁸ et comme presque toujours en pareille situation un message destiné à rassurer les adhérents, et à montrer que les dirigeants les comprennent a été diffusé dans la revue fédérale « spélunca »¹⁰⁹ Cette incompréhension mutuelle supposée entre les Dirigeants, fédérés et non fédérés est sans doute plus artificielle que réelle puisqu'en définitive tous se retrouvent solidaires lorsque les circonstances exceptionnelles l'exigent. C'est le cas notamment lors des opérations de secours importantes¹¹⁰ comme celles du Gouffre des Vitarelles en 1999 (la plus importante opération de secours depuis la création du SSF) et plus récemment à l'occasion de la forte mobilisation humaine et financière pour la recherche d'un plongeur spéléo dans la Gragonnière de Gaud en Ardèche¹¹¹.

¹⁰⁸ Communiqué « Etude stratégique des précisions 4 décembre 2009 » Annexe N°21

¹⁰⁹ Revue « spélunca » Editorial du N°117 de Mars 2010. S'interrogeant sur de la place de « l'Homo speleogicus » dans la biodiversité, la présidente rappelle que « *son tempérament, ses pratiques le conduisent souvent à prendre des postures affirmant la pratique de ses activités dans une forme revendicative allant jusqu'à l'exacerbation du refus d'allégeance à un système qui le nourrit contre son gré* ». Perçu comme un clin d'œil ou un message subliminal à l'auteur de la présente étude, elle précise que « *l'inventaire est en cours. Le nombre on le distingue à peu près. Pour ses pratiques sociales, les spécialistes sont en train de les décortiquer, mais la complexité de l'étude retarde chaque jour un peu plus le rendu du travail...* »

¹¹⁰ S'exprimant sur la sauvetage des Vitarelles en 1999 dans le N°76 de « spélunca » le président s'élève de « *la solidarité exceptionnelle qui règne dans le monde des spéléologues dès que c'est nécessaire* ».

¹¹¹ Opération OSEE (Opération Solidarité Eric Establie) spélunca N°121 Mars 2011.

A ce stade de l'étude, nous avons vu combien les spéléologues se distinguent des autres « sportifs », et comment la diversité et la personnalisation des modes de fonctionnement rend difficile tout rattachement à la catégorie institutionnelle des sports. Refusant la *compétition*, alors que les instances sportives valorisent les pratiques compétitives, plutôt hostiles à l'avènement d'une *spéléologie de masse* alors que l'objectif des pouvoirs publics est de développer le « *sport pour tous* », les dirigeants sont pris dans un étau : réaliser les contrats d'objectifs du ministère de tutelle et satisfaire les exigences de pratiquants peu concernés par des objectifs qui semblent éloignés de leur préoccupation première qui est d'assouvir leur passion. Tous pourtant partagent les mêmes valeurs (solidarité, respect du milieu, liberté de pratique). Leurs divergences portent essentiellement sur les moyens de parvenir à sauvegarder l'identité spéléo.

L'histoire de la structuration de la Fédération montre que les dirigeants eux-mêmes ont longtemps résisté aux pressions du ministère de tutelle¹¹² et oscillent constamment entre deux attitudes et discours qui pourraient se résumer ainsi : la spéléologie (et les spéléologues) ne peut pas échapper aux contraintes de la société et doit s'adapter, nous dirigeants sommes comme vous, avant tout des pratiquants passionnés parvenus aux « affaires » par dévouement ou parce qu'il fallait bien quelqu'un, et nous savons bien qu'il y a un *côté libertaire* ou *rebelle* en chaque spéléologue¹¹³. Même si l'exploration est citée comme la finalité première de la spéléologie, les formes de pratique n'entrent pas en concurrence les unes par rapport aux autres jusqu'à influencer les représentations, et l'on observe une certaine *homogénéité* qui semble être le fruit du phénomène de « resocialisation » évoqué précédemment.

¹¹² Les spéléologues et les dirigeants de la FFS résisteront pendant 20 ans entre 1972 et 1992 pour différer la création du Brevet d'État Option spéléologie théoriquement obligatoire pour exercer à des fins professionnelles depuis 1963. L'assemblée générale de 1986 a refusé à 73% la création du BE, les opposants avaient 2 types d'arguments « *préservé le libre accès aux cavités et sauvegarder leur activité de toute réglementation limitative et maintenir l'éthique fédérale qui est le meilleur garant contre les agressions en tout genre touchant autant le milieu souterrain que la pratique de la spéléologie sous toutes ses formes* », d'autre part, ils pensent « *qu'il serait négatif de vouloir appliquer le BE à la fédération car l'activité n'est pas seulement sportive et il convient toujours de se rappeler sa spécificité, en particulier son caractère scientifique...et qu'elle n'est soumise à aucune réglementation* » (Le brevet d'État Consultation Nationale Spélunca N°17 1985, pp.XVII-XIX)

¹¹³ *Les anciens dirigeants ont créé une association au nom évocateur : l'ANAR (Association nationale des anciens responsables de la Fédération française de spéléologie (ANAR-FFS) fondée le 9 novembre 1980, au château de la Renaissance à Meyrueis (Lozère) et déclarée à la préfecture de police de Paris, en avril 2002.*

L'évolution de la spéléologie nous montre que les formes de pratique ont évolué dans le sens d'une « sportivation » de l'activité au détriment de la science, qui traduit l'appropriation de l'activité par un groupe social différent au sens de Pierre BOURDIEU¹¹⁴ : *« Le principe des transformations des pratiques et consommations sportives doit être cherché dans les relations entre les transformations de l'offre et les transformations de la demande : les transformations de l'offre s'engendrent dans les luttes de concurrence pour l'imposition de la pratique sportive légitime et pour la conquête de la clientèle des pratiquants ordinaires (...), lutte à l'intérieur de chaque sport entre les différentes écoles ou traditions (...); luttes entre les différentes catégories d'agents engagés dans cette concurrence (...) ».*

En dehors des discussions légitimes sur les modalités de défense des intérêts de la communauté spéléologique, il semble qu'il y ait consensus sur les valeurs. Depuis l'avènement de cette spéléologie moderne plus sportive, le débat semble se recentrer autour de la place des deux activités principales proposées par la FFS : la spéléologie et le canyonnisme.

4.4 Spéléologie et canyon : complémentarité ou antagonisme ?

Les spéléologues se sont historiquement fortement impliqués dans le développement de l'activité. Ce sont eux, qui les premiers ont exploré et descendu les canyons¹¹⁵. La descente de canyon s'est donc développée en parallèle à la spéléologie souvent sous l'influence des mêmes acteurs, mais avec une différence essentielle : la spéléologie s'est progressivement institutionnalisée, et s'est forgé une identité plurielle et une légitimité principalement autour de la connaissance du milieu souterrain (en tant que science dans un premier temps) tandis que le canyonisme est longtemps resté en marge de cette évolution. La descente de canyon s'apparente plus à une consommation de services sportifs et ses adeptes peuvent louer les services d'un guide et s'affranchir d'une inscription en club, ou pratiquer de manière autonome.

¹¹⁴ BOURDIEU, Pierre (1992): « Questions de sociologie », Paris, éditions de minuit, p.194-195

¹¹⁵ EA MARTEL en 1907 explore les gorges d'Ehujarre, de Kakouetta et tente la descente du canyon d'Holzarté-Olhaduby, long de cinq kilomètres et profond de 100 à 300 mètres. Dans les années 1930, des montagnards Béarnais réalisent la première descente intégrale des gorges d'Holzarté Olhaduby (Pays basque français).

L'institutionnalisation du canyonisme par la FFS dans les années 1980 analysée par A.SUCHET¹¹⁶ s'est révélée conflictuelle. Cette institutionnalisation d'une pratique libre par une fédération a donné lieu à de vifs débats au sein du Comité Directeur traduisant les clivages d'opinions sur « *la légitimité du canyon à faire partie de l'offre que doit proposer la FFS...* »...« *ce qui est discuté c'est la définition légitime de l'offre spéléologique : et cette définition passe par la légitimité ou non d'inclure le canyoning aux pratiques spéléologiques déjà existantes* »¹¹⁷.

En premier lieu, il constate que c'est le « rapport à l'eau » qui différencie le canyoning et la spéléologie¹¹⁸ puis, analysant la structuration selon le logique des champs, il montre que les positions sur la question du canyon (à l'époque) sont liées à la répartition des différents capitaux¹¹⁹ détenus. Identifiant différentes formes de capital (fédéral-électif ; économique ; culturel spécifique ; symbolique scientifique ; symbolique exploratoire et ludo-sportif ...), il met en évidence une répartition binaire des capitaux entre les partisans et les opposants à l'institutionnalisation du canyon¹²⁰. Les opposants (scientifiques) craignent *l'arrivée massive de pratiquants* (gestion difficile par la fédération), peu soucieux du respect de l'environnement (valeur défendue par la fédération) et uniquement intéressés par *l'aspect ludique* de l'activité. Les personnes favorables (explorateurs ludo-sportifs) y voient une opportunité pour la fédération d'avoir de *nouveaux adhérents* pour augmenter son budget. Deux « *habitus* » (et visions du monde) se sont opposés, celui des spéléologues dotés d'un capital économique et culturel important et d'autre part, celui des spéléologues-canyonistes ayant un habitus de classe populaire et un capital économique et culturel plus faible.

¹¹⁶ SUCHET, A, RASPAUD, M (2008), *L'institutionnalisation du canyoning par la Fédération française de spéléologie dans les années 1980*, In L.Munoz (Ed), *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XX siècle*, (Vol1, p.183-195). Paris l'Harmattan.

¹¹⁷ SUCHET, A, *op.cit*, p.189

¹¹⁸ SUCHET, A, *op.cit*, p.187 : Annexe N°22 *le rapport à l'eau comme différenciateur entre le canyoning et la spéléologie*

¹¹⁹ BOURDIEU Pierre, *la logique des champs*, in BOURDIEU Pierre et WAQUANT Loïc J.D (eds), *Réponses*, Paris, Seuil, 1992

¹²⁰ SUCHET, A, *op.cit*, p.189 Annexe N°23 *position des agents à la veille du problème canyon*

Cette institutionnalisation de l'activité témoigne également de la pénétration du sport par les phénomènes économiques. La question du développement du canyonisme a donc interféré avec le débat autour du Brevet d'Etat car ces nouveaux adeptes représentaient une clientèle potentielle pour les professionnels (spéléologues diplômés fédéraux notamment) , qui avaient intérêt à posséder un statut semblable à celui de leurs homologues du milieu sportif.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Une nouvelle politique en faveur du canyoning semble s'être imposée¹²¹ . L'activité canyon est parvenue peu à peu à trouver une place institutionnelle au sein de la FFS, mais paradoxalement le « *problème du canyon* » a pris d'autres formes.

Ne se posant plus en terme de *pratique légitime* pour la FFS et ses dirigeants qui ont finalement admis que l'arrivée de nouveaux adhérents pouvait constituer une opportunité de renouvellement, de développement et de rajeunissement des effectifs, celui-ci se pose maintenant en terme de *représentativité de la FFS* pour ces nouveaux pratiquants.

A la suite de la journée « identité canyon » du 31 Mai 2008 à Marseille est créée l'Association Française de Canyon dont les objectifs sont clairement annoncés sur la page de présentation de leur site internet :

*« Eh oui ! Encore une nouvelle structure, mais entièrement dédiée à la pratique de la descente de canyon, animée et pilotée par des passionnés. L'AFC n'est, en aucun cas une structure anti fédérale. Bien au contraire, ouverte à tous, et absolument à tous, notre association se veut créatrice de synergies, d'actions et force de propositions. Que vous soyez débutant ou confirmé, fédéré ou non, en club ou toute autre structure dont l'activité principale est en lien avec la descente de canyon, vous êtes le bienvenu »*¹²².

¹²¹ Après avoir refusé une 1ère fois la délégation, l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Spéléologie se prononce pour la demande officielle de la délégation d'état canyon en 1994. En 1996, la Commission Canyon devient « l'Ecole Française de Canyon » mais la délégation est attribuée par le Ministère à la FFME. Le principe du fonctionnement tripartite est maintenu (FFS,FFME,FFCK). La revue spéléunca commence à publier des articles sur le canyon seulement en 1989.

¹²² Site internet : <http://www.afcanyon.fr>

La FFS revendique maintenant le canyoning comme une activité fédérale à part entière, et peut-être amenée à le considérer comme un produit d'appel¹²³ pouvant amener des nouveaux fédérés. La proposition de changement de sigle (l'ajout du C aux sigles des structures fédérales) a relancé le débat autour de l'identité canyon-spéléo et de la co-existence de pratiquants ayant des habitus différents. « *La FFS affirme avec force qu'elle s'attache à développer aussi bien la spéléologie que la descente de canyon* »...mais il serait « *inopportun de mettre ainsi le canyon en exergue...que je sache les Comités Départementaux FFME n'ont pas éprouvé le besoin d'ajouter l'appellation Canyon alors que la FFME est délégataire* »¹²⁴. D'autres pratiquants en déduisent que « *cela prouve que les canyonistes ne se reconnaissent pas dans la spéléo...ou ne se sentent pas reconnus par les spéléos* ». ¹²⁵. Ces débats sont jugés inutiles par certains qui fatigués par toutes ces polémiques se déclarent « *contents de n'être pas fédérés* ».

Les arguments évoqués par les réfractaires à l'institutionnalisation du canyon resurgissent : « *si l'on ouvre les adhésions aux seuls canyonistes du dimanche, vous allez vous retrouver avec 90% de canyonistes et 10% de spéléos...vous aurez gagné en nombre de licenciés et en nombre d'accidents de licenciés...mais il faudra changer de sigle et mettre FFCS !* »¹²⁶.

L'évolution de la position de la FFS par rapport aux pratiquants du canyon est quelques fois perçue comme une tentative de récupération vouée à l'échec, certains doutant que « *les canyonistes purs soient encore à la FFS...et ne comprenant pas bien l'intérêt des pratiquants à entrer ou rester dans le giron de la FFS* »¹²⁷. Voulant sortir le canyonisme de la catégorie d'activité purement ludo-sportive dans laquelle celui-ci semble enfermé, d'autres adeptes revendiquent le terme de « *canyologie* » car, en dehors de la descente de canyon proprement dite, « *cette activité peut s'étendre à d'autres domaines comme la prospection, l'hydrologie, la topographie, la géologie, l'étude de la faune et de la flore* ». ¹²⁸

¹²³ Le cabinet ayant réalisé l'enquête de Décembre 2009 affirme que « *le canyonisme s'apparente à un véritable produit d'appel pour la FFS qui pourra s'en servir pour faire découvrir le matériel, la technique, la philosophie aux néo-pratiquants avant de les initier à la spéléologie moins ludique* » (Descendeur N°26 mai 2010, p.165)

¹²⁴ Débats sur le forum speleo.fr, *op.cit* (Septembre 2008)

¹²⁵ Débats sur le forum speleo.fr, *op.cit* (Juin 2008)

¹²⁶ Débats sur le forum speleo.fr, *op.cit* (Septembre 2008)

¹²⁷ Débats sur le forum speleo.fr, *op.cit* (Mai 2010)

¹²⁸ Débats sur le forum speleo.fr, *op.cit* (Juin 2008)

N’y a-t-il pas finalement une *pluralité de formes de pratique du canyon* comme on peut l’observer en spéléologie ? Dans son étude sur « la fréquentation des sites naturels de canyon » réalisée dans 14 canyons des Pyrénées Orientales, A.SUCHET¹²⁹ identifie 4 catégories de pratiquants (Touristes clients ; Adeptes hédonistes ; Puristes passionnés) dont il positionne les modalités de pratiques sur l’espace des positions sociales (en fonction du capital économique et culturel détenu).

Catégorie	Caractéristiques
Touristes-Clients (67%)	Personnes encadrées par des professionnels. Ce sont principalement des non-résidents, débutants ou personnes qui viennent découvrir cette activité en vacances . C’est l’aspect hédonique et ludique de la pratique qui les attirent. Peu sont adhérents dans un club pratiquant un sport de nature. Pas d’investissement dans l’activité. Fort capital culturel et économique. 38% des touristes-clients sont des femmes .
Adeptes hédonistes (16%)	Pratiquants autonomes et indépendants. Font entre 4 et 40 canyons par an. Hommes jeunes (24-30 ans) à la recherche de sensations. Pour eux le canyon est un sport (assez dangereux) à part entière. Polyvalence des activités de montagne . Déplacements limités à 2 ou 3 heures des sites. Enseignants, techniciens... Classes moyennes cultivées.
Puristes passionnés (8%)	Hommes de 35 à 65 ans résident plutôt en zone rurale qui pratiquent toute l’année. 40 à 100 sorties par an. Contestent le qualificatif de sport et jugent l’activité peu risquée. Bonne connaissance du milieu et préférence pour les franchissements en libre. Recrutement dans les classes populaires .
Moniteurs canyon	Responsables de groupe de clients. Hommes de 30 à 50 ans . Souvent BE et VAE aquatique. Personnes qui ont rentabilisé leur passion en devenant professionnels.

¹²⁹ SUCHET A , JORAND D, *la fréquentation des sites naturels de canyoning : une approche socio-culturelle*, Revue KARSTOLOGIA N°53, 2009, p.15-26

Dans sa conclusion, celui-ci constate globalement et conformément à son hypothèse de départ « *une véritable homologie...entre les modalités de pratique et la position sociale* » des pratiquants.¹³⁰

Les pratiquants « canyon » ayant répondu à notre enquête (questionnaire ou entretien) s'inscrivent-ils dans ce cadre d'analyse ou présentent-ils des profils différents ? La comparaison du profil des répondants de chaque catégorie de pratiquants par rapport aux autres permet de dégager quelques spécificités pour chacune d'entre elles.

Tab60 : répartition des pratiquants selon l'orientation spéléo ou canyon

	Effectifs	%
Spéléologues uniquement	507	66,7%
Spéléologues canyonistes	185	24,3%
Canyonistes spéléologues	37	5,0%
Canyonistes uniquement	31	4,0%
Total	760	100,0%

Les spéléologues canyonistes (185=24,3%) :

Ils vivent plutôt seuls et beaucoup n'ont pas ou peu d'enfants (86). Beaucoup résident dans des petites communes (moins de 1000h) en zone rurale. Leur ancienneté de pratique se situe majoritairement entre 3 et 10 ans. Ils effectuent entre 30 et 50 sorties par an (spéléo et canyon). Leur **polyvalence** est importante (classique, initiation et exploration dans les 2 activités à divers degrés) et beaucoup sont **bravés** ou titulaires du **BE** (78). Beaucoup perçoivent ces activités comme une façon de s'évader du quotidien (**122**) et pratiquent une autre activité sportive en loisir (**144**) en particulier l'escalade ou l'alpinisme.

Les canyonistes spéléologues (37=5%) :

Egalement polyvalents, les canyonistes spéléologues sont souvent brevetés avec la double compétence (**11**), ils sont nombreux à pratiquer à l'étranger (**26**) et déclarent plus souvent que les autres des blessures légères (**18**). Leur motivation première est la possibilité d'entretenir un contact privilégié avec la **nature** (**29**). Ils n'envisagent pas d'arrêter leurs activités sauf en cas de diminution de leurs capacités (32). Beaucoup pratiquent d'autres activités sportives en licencié.

¹³⁰ SUCHET A , JORAND D, op.cit, p.26

Les canyonistes (31= 4,0%) :

Ce sont des adhérents plus récents (43% ont de 1 à 3 ans d'ancienneté), dotés d'un **fort capital culturel** (+ de 50%) qui résident plutôt en **zone urbaine** dans des communes de 10.000h. Nombreux pratiquent à l'**étranger** (16) et sont **brevetés** (11). Aucun n'a suivi de formation secours et la majorité n'exerce aucune responsabilité de dirigeant (**65%**). Ce groupe est peut-être celui qui se rapproche le plus de celui des adeptes hédonistes mis en évidence par A.SUCHET, mais la comparaison se limite essentiellement au temps de pratique (ou nombre de canyon visités).

Tab61 : temps de pratique des Canyonistes

	Effectifs	%
Non réponse	1	3,2%
Moins de 10	1	3,2%
de 10 à moins de 20	12	38,7%
de 20 à moins de 30	7	22,6%
de 30 à moins de 50	8	25,8%
plus de 50	2	6,5%
Total	31	100,0%

Ces différentes catégories de pratiquants se démarquent malgré tout peu les unes des autres et la relation entre l'espace des pratiques et les positions sociales est relativement difficile à établir à partir des éléments de socio-démographie (âge, sexe, diplôme). Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation : d'une part, les canyonistes « purs »¹³¹ ne sont peut-être pas (ou plus) dans la structure fédérale ou n'ont pas répondu à notre enquête, ce qui peut avoir pour effet de niveler les différences ; d'autre part, cette relative uniformisation est sans doute le résultat du processus de resocialisation évoqué plus haut. Indépendamment de la fréquence de la pratique, c'est le *degré d'autonomie* (individuel et du groupe) et le *niveau d'engagement* qui différencie la pratique des répondants à notre enquête de celle des touristes clients identifiés par A.SUCHET.

¹³¹ Notre enquête ne permet pas d'identifier les pratiquants du canyon qui n'ont jamais fait de spéléologie. Certains canyonistes se déclarent comme tels mais peuvent être en réalité d'anciens spéléologues ayant évolué vers cette activité. Les canyonistes « purs » qui n'ont jamais été spéléologues, « primo-accédants » qui adhèrent à la FFS par le canyon sont certainement peu nombreux.

Les entretiens réalisés nous apportent un éclairage complémentaire sur les perceptions et motivations des canyonistes (et spéléologues). Comme nous l'avons remarqué au début de notre étude, la découverte et la poursuite et l'orientation vers une activité est souvent affaire de circonstance, de rencontre ou de circonstances et de qualité des relations humaines :

« j'ai commencé la spéléologie dans les années 1980...j'avais une grand-mère dans le Vercors et je suis allé de moi-même à l'aventure dans les grottes » ; « je ne peux pas dire que je préfère le canyon ou la spéléologie...je cherche avant tout une ambiance conviviale liée à la montagne » ; « actuellement je fais plus de spéléologie parce que les grottes sont plus proches de chez moi » (GP Homme 45 ans non fédéré 70j d'activités nature dont 15j de spéléo-canyon par an)¹³² .

Cet autre pratiquant, plongeur spéléo et canyoniste (I.I Homme de 38 ans fédéré et cadre FFS, 40j d'activité /an)¹³³ est motivé essentiellement par l'exploration : il a découvert la spéléologie *« à travers les carnets de l'aventure...où il y avait à la fois l'exploration, la connaissance scientifique...et le côté humain » ; « j'ai beaucoup appris de rencontres avec des spéléologues ayant de fortes personnalités...qui orientent les choix...car, soyons sérieux, on n'est pas naturellement attiré pour se trainer dans la boue, avoir froid, se cogner les genoux... » ; « en canyon la convivialité est importante, mais peut-être plus en spéléologie, où le vécu du groupe est déterminant, un accélérateur de relations sociales ».*

P.Z (Homme de 35 ans professionnel dans les 2 activités)¹³⁴ confirme : *« le canyon j'en fait avec deux copains, alors que la spéléologie, c'est vraiment un sport d'équipe, de groupe...je n'ai jamais trouvé la même solidarité, l'entraide en canyon qu'en spéléologie » ;* quelqu'un m'a dit un jour : *« les spéléologues de mon groupe, ce sont mes frères d'armes ».* Ayant commencé les deux activités en même temps celui-ci déclare avoir été beaucoup plus attiré par le canyon jusqu'au jour où *« l'on m'a a proposé de faire une rivière souterraine, et alors j'ai dégringolé du canyon vers la rivière souterraine pour devenir grottologue ».*

¹³² Entretien de 35' du 24/06/2009

¹³³ Entretien du 24/06/2009, *op.cit*

¹³⁴ Entretien de 25' du 15/06/2009

J.T (Homme de 29 ans fédéré , 30 jours/an)¹³⁵ et canyoniste pense « *qu'il est beaucoup plus facile de s'aventurer dans une canyon que dans une grotte...car les techniques canyon sont beaucoup plus simples que les techniques spéléo* », et déclare « *préférer les activités de plein air, même s'il y a de jolies choses sous terre* ».

Ces points de vue illustre bien une des différences essentielles entre les spéléologues et les canyonistes qui ont un *rapport à l'eau* différent¹³⁶. Facteur clé de l'institutionnalisation du canyon par la fédération dans les années 1980, celui-ci constitue avec d'autres éléments (l'aspect plus ludique, une technicité moindre, de plus grandes facilités d'accès pour le canyon) un des éléments qui structurent des *univers symboliques* très différents entre les deux activités.

L'ouverture de l'activité canyon à « *toute personne fédérée mais non obligatoirement spéléologue* » en 1987, et la recommandation formulée en 2010 par le cabinet EOL, de faire du canyon un produit d'appel permettant d'amener ensuite les adhérents à la spéléologie visent à développer une double stratégie : *l'augmentation du nombre de fédérés* et le renouvellement de la population vieillissante des spéléologues (les barbus) peut-être discutée. La question de la *représentativité de la FFS* pour les purs canyonistes, le passage incertain entre les deux activités et l'examen des dernières statistiques sur l'évolution du nombre d'adhérents (l'augmentation des effectifs de 2010 due à 80% par l'augmentation des plus de 60 ans !) ¹³⁷ permettent de douter de l'efficacité et de la pertinence d'une telle stratégie. Si des spéléologues se sont mis au canyon, et restent à la fédération, il n'est pas certain que les débutants canyonistes utilisent le canal FFS pour pratiquer cette activité...et encore moins qu'ils viennent ensuite à la spéléologie.

Les dirigeants fédéraux semblent avoir conscience de problème de représentativité, puisqu'en 2010, des États Généraux du Canyon ont été organisés et la conclusion d'une des tables rondes reconnaissait : « *il y a manifestement, et de manière beaucoup plus aigüe que dans d'autres disciplines un besoin identitaire* »¹³⁸

¹³⁵ Entretien de 30' du 25 Juin 2009

¹³⁶ A.SUCHET, l'institutionnalisation du canyon par la FFS dans les années 1980, *op.cit*

¹³⁷ Source descendeur N°27 page 92 : « Cette année (2010), la hausse de 119 licenciés est paradoxalement dû à l'augmentation importante des hommes de plus de 60 ans (+89, +19,4 %) et des femmes de plus de 60 ans (+12 et +13,6 %). Cela n'améliore bien entendu pas notre moyenne d'âge »

¹³⁸ Annexe N°24 *synthèse des États Généraux du Canyon* <http://ffspeleo.fr/22/09/2010>

Et, ce pratiquant confirme : « *je suis canyoniste et je veux qu'on me reconnaisse comme tel, que l'on ne mesure pas l'importance de mon activité à l'aune des adhérents, ni comme un produit d'appel ou une activité de seconde zone...Je veux surtout que mon activité soit gérée par des gens qui la pratiquent...et non par des grimpeurs, des alpinistes, des spéléos...* »

Pour autant, comme le fait remarquer ce canyoniste fédéré : « *il est intéressant pour les canyonistes de rester groupés, mais je ne suis pas sûr qu'il serait utile d'avoir une fédération spécifique...et tant qu'à faire, il vaudrait mieux que ce soit la FFS car c'est une activité qui se rapproche malgré tout le plus de la spéléologie* »¹³⁹

L'utilisation des notions de *formes* ou de *types de pratique* pour comprendre l'engagement en spéléologie (ou modalités de pratiques) n'est pas suffisante pour rendre compte de l'extrême diversité des causes d'appropriation de cette activité par ses adeptes. Celle-ci est à la fois la résultante d'un processus de socialisation particulier qui conduit les pratiquants à partager des valeurs communes bien au-delà de l'appartenance à une fédération, et l'aboutissement d'un engagement individuel et personnel indicible qui se construit par le vécu collectif. Dans ces conditions, toute tentative de classification des « types de pratiques » semble délicate, ou tout au moins aucune n'est en mesure de rendre compte complètement de la richesse de l'activité.¹⁴⁰ Derrière les mots et définitions se cachent des pratiques qui ne sont pas forcément de même niveau ou qui peuvent se recouper et les classifications elles-mêmes peuvent être discutées.¹⁴¹

¹³⁹ Synthèse des États Généraux du Canyon, *op.cit*

¹⁴⁰ F.JOVIGNOT identifie 7 types de pratiques : la découverte, les démarches scientifiques, les pratiques de loisirs, la spéléologie sportive, la démarche pédagogique, le spéléo-secours et les disciplines associés à la spéléologie.

¹⁴¹ L'exploration ou la découverte (de nouveaux réseaux) reste la raison d'être affichée par la FFS de la spéléologie, mais seulement 35% des clubs ont déclaré des résultats en exploration en 2008. D'autre part, la découverte existe également lors des visites de cavités inconnus (pour ces visiteurs d'un jour). La spéléologie n'est pas en soi une « science générique » et elle fait appel à de nombreuses disciplines, le terme de démarches scientifiques recouvre un éventail de pratiques très diverses tant dans le type d'approche que le niveau scientifique des résultats. Si quelques spéléologues, de part leur formation ou leur profession utilisent leurs connaissances à des fins véritablement scientifiques, beaucoup ne sont que des amateurs plus ou moins éclairés. Le terme de pratique de loisir est ambigu. Faut-il l'opposer à celui-ci de pratique professionnelle ? Dans ce cas, seul les guides professionnels et les scientifiques de métier sont des pratiquants professionnels et tous les autres des pratiquants « loisirs ». Le classement des visites par le public des grottes aménagées dans cette catégorie paraît contestable. La spéléologie sportive fait référence aux nouvelles techniques de progression sous terre, mais il très rare qu'un pratiquant ne retienne que l'aspect technique de descente et remontée sur corde de la spéléologie ! ...

4.5 Une typologie à 5 profils :

L'Analyse en Composante Principale effectuée sur les variables numériques (âge, nombre d'enfants, ancienneté, temps de pratique) n'apporte pas suffisamment d'informations sur les distances entre individus (grande dispersion). D'autre part, la matrice de corrélation ne met pas en évidence de fortes relations entre celles-ci. On remarque en particulier la faible corrélation entre l'âge et le temps de pratique (0,052). Celui-ci est également très peu lié à l'ancienneté (0,152) ce qui suppose que d'autres facteurs contribuent à son développement.

	Âge	Enfants	Ancienneté	Temps de pratique
Âge	1	0,493	0,646	0,052
Enfants	0,493	1	0,336	0,026
Ancienneté	0,646	0,336	1	0,152
Temps de pratique	0,052	0,026	0,152	1

Un important travail de recodage, par regroupement des modalités ayant un faible effectif ou en privilégiant le choix N°1 pour les questions à réponses multiples¹⁴² a été effectué pour permettre de construire des « *idéaux-types* », et d'identifier des groupes de pratiquants relativement homogènes parmi la multitude des modalités de pratique.

La sélection des variables discriminantes¹⁴³ a été effectuée à partir des critères habituels (Σ des écarts à l'indépendance, Σ des Khi2 par case, et PEM global) et validée par un test du Khi2 significatif à 99%. Un plan de typologie sur 5 classes a été ensuite élaboré à partir des résultats obtenus sur l'Analyse Factorielle des Correspondances. L'option 5 classes a été retenue car c'est la seule qui permet d'obtenir des profils relativement bien marqués, et de distinguer les pratiquants exclusifs du canyon parmi les enquêtés.

¹⁴² À partir des variables recodées [Annexe N°17 Variables et recodages, *op.cit*]

¹⁴³ Annexes N°25 Comparaison des variables deux à deux, et 26 plan de variables discriminantes

1 Les Consommateurs hédonistes :

Ce sont des hommes ou femmes de 26 à 40 ans qui ont rarement plus de 10 ans d'ancienneté au *profil mixte* (spéléologie et canyon = 107). Dotés d'un capital culturel et économique plutôt élevé, ils ont une pratique régulière ou occasionnelle (pratique moyenne = 17,66 jours / an ; écart-type 9,18). Le désir de *s'évader du quotidien* guide leur pratique, ainsi que l'envie de partager des bons moments de *convivialité* avec des amis. Ils considèrent généralement leurs activités comme des sports (47) plutôt risqués (59), et pourraient s'arrêter aisément pour faire autre chose. En dehors des activités de base (*classiques* spéléo ou canyon), ils sont *peu engagés dans la vie associative* (spéléo-secours et/ ou responsabilités de dirigeants).

Ce groupe de pratiquants, certes assez éloigné des « purs consommateurs » comme le fait remarquer IT¹⁴⁴ ne fait pas partie des passionnés qui n'arrêteront la spéléologie qu'en cas de décès.

A : (114 = 15%) CONSOMMATEURS HEDONISTES

Question	Modalité	Effectifs
Genre	Femme	34
Age : répartition sur 6 classes	26 à 30 ans	18
Age : répartition sur 6 classes	31 à 40 ans	41
Profession	Cadres et professions intellectuelles supérieures	56
Etudes et formation	Licence et plus	79
Lieu de résidence : taille de la commune	250.000 hab et plus	20
ancienneté d'adhésion	de 3 à 10 ans	37
Classe sur ancienneté sur 6 classes	1 an à 3 ans	29
Classes sur Temps de pratique 5 catégories	de 10 à moins de 20	60
Fréquence des sorties	1 fois par mois	63
Fréquence des sorties	moins	38
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique régulière mensuelle	23
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique régulière mensuelle et saisonnière	40
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique irrégulière et saisonnière	23
Brevets et diplômes par discipline (spéléo, canyon, mixte)	Brevets canyon	10
Formation aux secours	NON	81
Responsabilités dirigeant : aucune, locales, régionales, nationales	NON	55
Meilleur souvenir de spéléo ou canyon : choix N°1	Une émotion esthétique partagée avec des amis	38
Arrêt de la pratique 4 catégories	L'envie de faire autre chose	21
Qu'est ce que la spéléologie ? Choix N°1	Un sport	47
Représentation personnelle de l'activité : 5 catégories	Convivialité évasion du quotidien	50
Spéléo et canyon des sports à risques	OUI	59
Profil d'activité fin par spécialité	Spéléo-formateur/Canyoniste	14
Profil d'activité fin par spécialité	Spéléo-sportif/Canyoniste	67
Profil d'activité fin par spécialité	Canyoniste/Spéléo-formateur	10
Profil d'activité fin : avec primauté spéléo ou canyon	Spéléologues canyonistes	91
Profil d'activité fin : avec primauté spéléo ou canyon	Canyonistes spéléologues	16

¹⁴⁴ Entretien du 2/07/2009 op.cit : « je me rends compte que souvent les gens consomment l'activité mais ne s'investissent pas...et ne restent pas longtemps après la période de la découverte...il y a peu de retour à l'investissement... »

2 Les Canyonistes « purs » fédérés :

Ce groupe de canyonistes (hommes et femmes) qui n'ont jamais fait de spéléologie ou qui se consacrent actuellement exclusivement au canyon présente des caractéristiques propres qui les distinguent relativement bien des autres pratiquants ayant participé à cette enquête. Ce sont plutôt des *urbains* (27) d'un *bon niveau scolaire*, ayant une faible ancienneté (14) qui pratiquent généralement toutes les formes de l'activité (classiques, initiation et encadrement, exploration). Beaucoup d'entre eux sont *brevetés* (12). Ils consacrent en moyenne 24,13 jours par an à leurs activités dans leur département de résidence et à l'étranger avec cependant une grande dispersion (écart type = 16, 23).

Ils ont majoritairement conscience de pratiquer un « *sport à risques* » à cause « *de l'aspect aquatique et du débit de l'eau qui peut varier considérablement* »¹⁴⁵ et sont relativement peu investis dans le fonctionnement associatif et fédéral (spéléo-secours et instances dirigeantes). Outre le plaisir de partager avec des amis une émotion esthétique, le *contact avec la nature* que permet le canyonisme constitue un motif important d'engagement dans cette activité.

Contrairement à la spéléologie, le canyonisme est une activité de plein air que préfèrent ses adeptes, « *même si l'on trouve de très jolies choses sous terre* »¹⁴⁶. Indépendamment de l'intensité de leurs activités, leur « *logique de pratique* » est celle de *personnes autonomes*, et à ce titre, tous s'inscrivent dans « *l'espace des sports* » (Pociello, 1995). Il est cependant très difficile de les situer par rapport à l'une des 2 catégories de pratiquants autonomes identifiées par A.SUCHET¹⁴⁷ (adeptes hédonistes ou puristes), tant la dispersion des caractéristiques individuelles est importante sur un grand nombre de variables. A contrario, on remarque même que ceux-ci se répartissent à part égale sur les deux profils précités. Notre idéal-type n'a de valeur qu'en interne par rapport aux autres catégories mises en évidence, ce qui tendrait à montrer un *positionnement original* et en tout cas moins marqué des canyonistes évoluant au sein de la fédération.

¹⁴⁵ Entretien du 2/07/2009, *op.cit*

¹⁴⁶ Entretien du 2/07/2009, *op.cit*

¹⁴⁷ Entretien du 2/07/2009, *op.cit*

Type B : (31 = 4,0%) CANYONISTES

Question	Modalité	Effectifs
Profession : retraités inclus dans leur CSP	Cadres et prof. intellectuelles sup. et retraités	18
Etudes et formation	Licence et plus	21
Lieu de résidence : type de zone	Urbaine et périurbaine	27
Ancienneté d'adhésion	jusqu'à 3 ans	14
Formes de pratiques (Rang 1)	Classiques canyon	21
Formes de pratiques (Rang 2)	Initiation, encadrement canyon	17
Formes de pratiques (Rang 3)	Exploration canyon	13
Formes de pratiques	Exploration canyon	21
Profil sur 3 activités	(Rang 1) : Classiques canyon	21
Profil sur 3 activités	Exploration canyon	17
Profil sur 3 activités	Classiques canyon	28
Activités à l'étranger	OUI	17
Brevet par discipline	brevet canyon	12
Formation aux secours	NON	30
Responsabilités dirigeant : aucune, locales, régionales, nationales	NON	21
Changement de club	Jamais trouvé(e) dans cette situation	25
Meilleur souvenir de spéléo ou canyon : choix N°1	Une émotion esthétique partagée avec des amis	14
Qu'est ce que la spéléologie ? Choix N°1	Un sport	20
Définition plus personnelle	Entretenir un contact privilégié avec la nature	24
Spéléo et canyon des sports à risques	OUI	25
Profil d'activité fin : avec primauté spéléo ou canyon	Canyonistes uniquement	31
Localisation et étendue des pratiques : 4 catégories	pratique locale	16

3 Les spéléologues engagés :

Ce groupe est majoritairement constitué d'**hommes** de 40 ans et plus (**85 %**) d'un niveau scolaire CAP/BEP ou BAC (36 %) dont l'ancienneté d'adhésion est supérieure à trois ans (85%). On y trouve les plus fortes anciennetés (52% > à 17 ans) et des adeptes qui se consacrent *presque exclusivement la spéléologie*.

Une majorité réside dans des communes de taille modeste (58 %) mais seulement 43 % en zone rurale. Beaucoup ont découvert la spéléologie de leur propre initiative. Très souvent *brevetés* (37 %) et impliqués dans la *formation* et l'*encadrement* (encadrement de stages) ou/et le *spéléo-secours*, 71 % consacrent plus de **30 jours** par an à la spéléologie (moyenne 42,30 jours ; écart-type 23) sous ses *multiples formes* (83 % pratiquent au moins 4 activités différentes). Ce sont des spéléologues *assidus* qui sortent au moins 2 fois par mois (77 %) et fréquemment en toutes saisons (59%). Plus de la moitié ont des relations sociales avec les membres de leur « groupe de pratique » en dehors des activités de terrain. Ils sont également très engagés dans le *fonctionnement associatif* (76% ont une responsabilité dans le fonctionnement fédéral). La spéléologie est pour eux une **passion avant tout** (60%) à laquelle ils n'envisagent de renoncer qu'en cas de force majeure (76% en cas d'incapacité uniquement).

L'**exploration** constitue une de leurs motivations et activités principales (229 font de « la première » et 118 sont des spéléo-explorateurs), ce qui explique que beaucoup d'entre eux considèrent la spéléologie comme une science (60 %) et que leur meilleur souvenir de spéléologie soit un souvent record de profondeur (20 %). Ceux-ci sont originaires de toutes les régions (*non karstiques, karstiques et fortement karstiques*)¹⁴⁸ comme les autres catégories identifiées et ont une pratique diversifiée dans de nombreux départements et régions différentes (30%).

Ces spéléologues plutôt explorateurs se distinguent cependant des « spéléologues » de terroir mis en évidence dans les années 1993 par François JOVIGNOT¹⁴⁹ tant par leur origine géographique que par leurs formes de pratique (*diversification* plus marquées des activités chez nos « spéléologues engagés »).

D'autre part, l'individualisation de la pratique caractérisée notamment par une grande dispersion des temps de pratique conduit à mettre en exergue des *personnalités atypiques* parmi ces spéléologues engagés.

Un exemple est donné avec cette jeune pratiquante de 25 ans¹⁵⁰ initiée dans le cadre d'une sortie scolaire qui s'est dit en rentrant chez elle : « *c'est ça que je veux faire* » et, qui à poursuivi contre l'avis de ses parents qui « *trouvaient l'activité trop dangereuse* » jusqu'à devenir brevetée. Fédérée de manière continue depuis 15 années celle-ci est une spéléologue complète (pratiquant presque toutes les formes de spéléologie (sauf la plongée et la spéléologie minière) et investie (instances fédérales et secours).

¹⁴⁸ Annexes N°27 et 28 : indices karstiques départementaux et régionaux regroupés en catégories

¹⁴⁹ JOVIGNOT F (1997) *op.cit*

¹⁵⁰ Entretien du 11/06/2009, *op.cit*

Type C : (256 = 33,6 %) SPELEOLOGUES « ENGAGÉS »

Question	Modalité	Effectifs
Genre	Homme	218
répartition sur 6 classes	41 à 50 ans	95
Age : répartition sur 6 classes	50 à 60 ans	56
Etudes et formation	CAP/BEP	42
Etudes et formation	BAC	51
Lieu de résidence : taille de la commune	moins de 1000 et 1000 à moins de 10000 hab	148
ancienneté d'adhésion	de 17 à 30 ans	75
ancienneté d'adhésion	Plus de 30 ans	59
Débutants et plus de 3 ans	Plus de 3 ans	217
Classe sur ancienneté 6 classes	plus de 30 ans	52
Modalité de découverte de la spéléologie	De ma propre initiative	92
Relations hors activités	OUI très souvent	42
Relations hors activités	OUI souvent	95
Classes sur Temps de pratique 5 catégories	de 30 à moins de 50	99
Classes sur Temps de pratique 5 catégories	plus de 50	83
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique hebdomadaire ou bi-mensuelle	50
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique hebdomadaire ou bi-mensuelle et saisonnière	148
Brevets et diplômes	Initiateur spéléo	72
Brevets et diplômes par discipline (spéléo, canyon, mixte)	Brevets spéléo	95
Encadrement de stages FFS	OUI moins de 5	32
Encadrement de stages FFS	OUI plus de 10	25
Formation aux secours : la plus importante retenue	OUI Chef d'équipe	46
Formation aux secours : la plus importante retenue	OUI Conseiller Technique	25
Responsabilités dirigeant : aucune, locales, régionales, nationales	Resp. dép. ou régionales (CDS ou CSR)	88
Responsabilités dirigeant : aucune, locales, régionales, nationales	Resp. nationales (CD ou Cion fédérale)	32
Changement de club	OUI	53
Meilleur souvenir de spéléo ou canyon : choix N°1	Un record de profondeur...	53
Arrêt de la pratique 4 catégories	Une diminution de mes capacités	196
Qu'est ce que la spéléologie ? Choix N°1	Une science	152
Représentation personnelle de l'activité : regroupement en 5 catégories	Une passion avant tout	152
Spéléo et canyon des sports à risques	NON	161
Autres sports	randonnée	98
Diversité des activités (Recodage)	De 4 à 6 activités	153
Diversité des activités (Recodage)	7 activités et plus	59
Profil d'activité fin par spécialité	Spéléo-explorateur	118
Profil d'activité fin par spécialité	Spéléo-formateur	33
Profil d'activité fin : avec primauté spéléo ou canyon	Spéléologues uniquement	251
Localisation et étendue des pratiques : 4 catégories	pratique dans de nombreux départements et régions	78
Indice karstique de la région de résidence en 3 classes	Karstiques	95

4 Pratiquants locaux « mixtes » (spéléologues et canyonistes)

Ces fédérés résident majoritairement en **zone rurale** (57 %) et plutôt dans des petites communes. Plus fréquemment originaires de régions karstiques (**53**) ou fortement karstiques (**31**), ils sont tout autant *assidus* (temps de pratique moyen de 43,3 jours ; écart-type 28,8) et *engagés* (encadrement, SSF, responsabilités fédérales) que les spéléologues « purs ». Leur double activité (spéléologie et canyon) indifférenciée¹⁵¹, ainsi qu'une pratique plus régulière à l'étranger les distingue des autres.

¹⁵¹ Sans que l'on puisse évaluer de manière significative la part et la primauté de chaque activité.

Ils sont également plus nombreux à pratiquer d'autres activités sportives en loisir (78 %). On remarque également une très grande dispersion des pratiques.

Type D : 105 = 13,8%) PRATIQUANTS LOCAUX MIXTES

Question	Modalité	Effectifs
Lieu de résidence : taille de la commune	moins de 1000 hab	32
Lieu de résidence : type de zone	rurale	60
Relations hors activités	OUI très souvent	20
Relations hors activités	OUI souvent	43
Classes sur Temps de pratique 5 catégories	de 30 à moins de 50	44
Classes sur Temps de pratique 5 catégories	plus de 50	31
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique hebdomadaire ou bi-mensuelle et saisonnière	66
Activités à l'étranger	OUI	56
Brevets et diplômes	Breveté = oui	56
Brevets et diplômes par discipline (spéléo, canyon, mixte)	Double compétence : brevets fédéraux et BE	21
Brevets et diplômes : par niveau	BE spéléo	16
Encadrement de stages FFS	OUI moins de 5	18
Encadrement de stages FFS	OUI entre 5 et 10	12
Encadrement de stages CLUB	OUI entre 5 et 10	17
Formation aux secours : la plus importante retenue	OUI Chef d'équipe	20
Responsabilités de dirigeant : aucune, locales, régionales, nationales	Responsabilités départementales ou régionales (CDS ou CSR)	35
Arrêt de la pratique 4 catégories	Une diminution de mes capacités	82
Autres activités sportives	OUI en loisir	82
Diversité des activités (Recodage)	7 activités et plus	35
Localisation et étendue des pratiques : 8 catégories	nombreux départements et région (y compris celle de résidence)	23
Indice karstique de la région de résidence en 3 classes	Karstiques	53

5 Les spéléologues « occasionnels » :

Les *femmes* (**81**) et les *jeunes* (52 moins de 25 ans) sont bien représentées dans ce groupe de nouveaux pratiquants dotés généralement d'un bon capital culturel (58% ont la licence ou plus) . Ce sont majoritairement des *urbains* issus de départements et régions *non karstiques* ou *très peu karstiques*. Leur ancienneté est généralement peu importante (72 ont commencé il y a moins de 3 ans) et ils pratiquent peu (70% sortent moins de 20 jours par an ; Moyenne 15,7 jours ; Ecart-Type 8,8) et de manière plutôt **irrégulière**. Ce sont presque exclusivement des *spéléologues* (**97 %**) qui se contentent souvent de faire des « *classiques* » (66%), et dont le profil est *peu diversifié* (56 % pratiquent 3 activités au plus). Leurs relations avec les membres du groupe ou du club en dehors des activités de terrain sont peu fréquentes. Logiquement peu investis dans l'encadrement, le secours et la prise de responsabilités, ils ont une *pratique plutôt locale* (**59**) et sortent peu à l'étranger (75 %). Compte tenu de leur faible expérience, certains ont du mal à définir leur meilleur souvenir et préfèrent utiliser leurs propres mots pour exprimer leur ressenti : « *j'ai découvert une activité dont je ne connaissais même pas l'existence* », « *on oublie le temps* », « *c'est de la déconnexion et du plaisir* ». Ils sont également plus nombreux plus sensibles aux *contraintes diverses* qui pourraient leur faire cesser leurs activités, donc des pratiquants à priori plus volatiles.

Type E : (256 = 33,6%) SPELEOLOGUES OCCASIONNELS

Question	Modalité	Effectifs
Genre	Femme	81
Age : répartition sur 6 classes	jusqu'à 25 ans	52
Ancienneté : classe sur ancienneté 6 classes	De 1 à 3 ans	
Etudes et formation	Licence et plus	149
Lieu de résidence : taille de la commune	250.000 hab et plus	39
Lieu de résidence : type de zone	urbaine	117
Relations hors activités	NON	62
Classes sur Temps de pratique 5 catégories	Moins de 10	33
Classes sur Temps de pratique 5 catégories	de 10 à moins de 20	145
Fréquence et répartition des activités	Mensuelle ou moins	115
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique irrégulière et saisonnière	44
Fréquence des sorties : 6 classes	Pratique irrégulière (saison et/ou répartie sur l'année)	78
Activités à l'étranger	NON	191
Brevets et diplômes	Non breveté	212
Encadrement de stages FFS	NON	228
Encadrement de stages CLUB	NON	198
Formation aux secours	NON	195
Responsabilités de dirigeant : aucune, locales, régionales, nationales	NON	143
Meilleur souvenir de spéléo ou canyon : choix N°1	Autre	19
Arrêt de la pratique 4 catégories	Contraintes diverses (professionnelles familiales, financières)	50
Autres activités sportives	OUI en licencié (avec ou sans compétition)	41
Autres activités sportives	NON	62
Indice karstique du département de résidence : 4 classes	Non karstique ou très peu karstique	121
Diversité des activités	De 1 à 3 activités	144
Profil d'activité fin par spécialité	Spéléo-sportif	170
Profil d'activité fin : avec primauté spéléo ou canyon	Spéléologues uniquement	249
Localisation et étendue des pratiques : 4 catégories	pratique locale	59
Indice karstique de la région de résidence en 3 classes	Non karstique, très peu ou faiblement karstique	116

Conclusion et perspectives

L'étude des licenciés de la FFS, spéléologues ou canyonistes mais aussi de pratiquants non-fédérés avait pour objectif de tenter de comprendre les modes d'engagement des adeptes de ces activités et de comprendre leur spécificité par rapport aux autres pratiques sportives de nature ¹⁵². Notre proposition d'étude a rejoint les préoccupations des dirigeants de la Fédération qui constataient depuis de nombreuses années une stagnation voire une érosion des effectifs, malgré des politiques volontaristes de recrutement et de fidélisation : JNSC (2002), EDS (2005), tarifs « jeunes » et « famille »...

Fin 2005, des États Généraux de la Spéléologie avaient rassemblé près de 400 participants issus principalement du quart sud-ouest à Méjannes Le Clap (Gard). Cependant, les enquêtes par questionnaires effectuées à cette occasion s'apparentaient plus à un recueil d'opinions. A l'issue de ces EGS, des orientations (techniques), projets d'amélioration des services offerts aux fédérés et des mesures visant à rendre plus attractive la licence (pour les non-fédérés) ont été proposées, mais quatre années après, les problématiques identifiées par les dirigeants perduraient : érosion des effectifs, féminisation modeste, moyenne d'âge en constante augmentation, recrutement et fidélisation des jeunes insuffisants.

L'analyse des statistiques fédérales et leur comparaison avec celles d'autres sports de nature a montré que la situation de la spéléologie n'est pas si préoccupante que ses dirigeants veulent bien le faire croire : les effectifs de licenciés diminuent certes, mais beaucoup moins vite et avec beaucoup moins de fluctuations que dans d'autres fédérations ; la part des féminines croît régulièrement, et la proportion de non-licenciés est moins importante que dans d'autres sports de nature.

L'évolution de certains indicateurs jugée défavorable par les dirigeants (nombre insuffisant de fédérés, moyenne d'âge, recrutement de jeunes) s'explique par des raisons *historiques et structurelles*.

Sous l'influence de 2 spéléologues issus d'une nouvelle génération de pratiquants (non scientifiques), la Société de Spéléologie (composée d'individus), et le Comité National de Spéléologie (composé de groupes) se sont rassemblés en 1963 pour former une Fédération sportive. Ce regroupement a constitué l'aboutissement d'un processus de différenciation et de spécialisation tendant à la « sportivisation » institutionnelle de la spéléologie.

¹⁵² Catégorie « institutionnelle » construite par les pouvoirs publics regroupant en réalité des sports très différents les uns des autres.

Pour autant, son intégration dans le mouvement sportif n'a jamais fait d'elle un sport « orthodoxe » et ses dirigeants ont constamment mis en exergue l'existence d'une *spécificité de la spéléologie* dans leurs relations avec l'autorité de tutelle. Une *forme de « résistance » institutionnelle* s'est même développée. Ainsi, le projet de diplôme du Brevet d'État option spéléologie n'a été adopté par l'Assemblée Générale qu'en 1992 (1^e refus de l'AG en 1986), soit 29 ans après la loi du 6 Août 1963 imposant une obligation de diplôme pour tout encadrement professionnel. Après avoir obtenu la délégation de service public pour la spéléologie (1993), les dirigeants ont pris acte du refus des spéléologues de poursuivre le développement de la *compétition*, en prenant le risque que celle-ci ne soit pas renouvelée par l'État en 1996. L'entrée dans le mouvement sportif a certes constitué une *opportunité de financement assuré* pour les spéléologues, mais les contreparties exigées par l'État (Ministère des Sports), l'application des politiques publiques du sport, les missions de service public, ont placé les dirigeants de la FFS dans une position ambiguë vis-à-vis de ces adhérents.

La *liberté de pratique* est une des revendications principales des spéléologues et canyonistes (avec le refus d'une spéléologie de masse, de la compétition, des comportements consommateur, du mercantilisme). Ceux-ci sont également souvent hostiles à toute réglementation. La charte adoptée par les membres du Comité Directeur en 2001 a réaffirmé ce droit ainsi que les devoirs des spéléologues mais les *contraintes réglementaires* et *sécuritaires* augmentent. Les membres des instances dirigeantes doivent faire appliquer ou tout au moins de relayer et expliquer les dispositions législatives et réglementaires qui apparaissent quelques fois très éloignées des préoccupations des pratiquants (la spéléologie n'est pas uniquement un sport)¹⁵³. Les contradictions ressenties entre les valeurs affichées, les actions réalisées sous l'influence des institutions délégataires et les attentes des spéléologues expliquent que certains ne s'estiment pas correctement représentés et que d'autres ne se fédèrent pas. De fait, la légitimité des instances fédérales a toujours été contestée par les pratiquants malgré l'investissement et les efforts déployés par ses dirigeants¹⁵⁴ pour répondre à leurs attentes.

Cette étude a tenté d'expliquer les raisons du décalage entre la « base » et ses dirigeants. Fédération sportive non-olympique, la FFS n'a pas de sportifs de haut niveau et ne peut donc pas prétendre à la part nationale de développement du sport (CNDS)¹⁵⁵.

¹⁵³ C'est le cas du dossier des Equipements de Protection Individuelle (EPI) qui impose aux associations les mêmes contraintes qu'aux entreprises (droit du travail).

¹⁵⁴ Dans de nombreux éditoriaux de la revue Spélunca ce sujet est abordé.

¹⁵⁵ Avec la RGPP la priorité est donnée aux sports olympiques pouvant apporter des médailles à la France

Les rapports d'orientations votées en AG s'inspirent directement de la *Convention d'Objectifs* FFS/Ministère elle-même issue des orientations générales données par celui-ci au CNDS (développement de la pratique sportive, jeunes, habitants des quartiers difficiles, public féminin, personnes handicapées, développement durable...). Dès lors, les priorités d'actions affichées ont davantage pour but de *satisfaire les exigences et objectifs du Ministère* afin de préserver la source de financement que de répondre aux *attentes des pratiquants*. La lecture des préoccupations des dirigeants : augmenter le nombre de fédérés, recruter et fidéliser des jeunes, des femmes..., la comparaison avec les autres APPN, prend alors une autre forme.

Notre étude s'est appuyée essentiellement sur deux moyens d'investigation : l'analyse du fichier fédéral sur la période 2003-2010, et l'exploitation des résultats d'une enquête par questionnaire complétés par une série d'entretiens et des analyses documentaires. Le « turn over annuel » constaté est d'environ 20%. Sur la période étudiée, les « revenants » représentent cependant près du tiers des entrants. 40% des adhérents de 2003 le sont encore en 2010. Ce « taux de survie » beaucoup plus important que dans d'autres sports de nature témoigne de la *fidélité des pratiquants* à leur discipline. Des disparités s'observent néanmoins entre catégories : les jeunes abandonnent plus souvent que leurs aînés tandis qu'à partir de 40 ans on est plus fidèle.

L'examen des engagements et des pratiques a donc montré que le *recrutement « durable »* s'effectuait au minimum dans les tranches d'âge 26-30 ans et plus généralement au-delà et que les adhérents « *spontanés* » étaient plus fidèles que ceux issus des dispositifs spéciaux (JNSC, EDS...). C'est cette fidélisation plus importante des adhérents plus âgés et le recrutement de nouveaux pratiquants dont la moyenne d'âge se situe autour de 33 ans qui explique l'augmentation régulière de la moyenne d'âge des fédérés. Des constats similaires sont faits en examinant le devenir des personnes recrutées via les dispositifs ciblés type JNSC ou EDS. La moyenne d'âge des nouveaux pratiquants inscrits à la suite des JNSC est de 34 ans, et le tiers seulement reste fédéré de manière continue depuis sa première adhésion. Celle des membres des EDS est naturellement moins élevée, puisque la limite d'âge est fixée à 18 ans, mais ici également 20% seulement demeurent licenciés de manière continue depuis leur entrée. Ces *caractéristiques « sociologiques »* du recrutement ne correspondent pas aux objectifs assignés par le Ministère. Elles ne peuvent être éludées car ces nouveaux adhérents peuvent constituer à court terme le noyau dur des explorateurs, et un *moyen plus rapide d'augmenter le nombre de fédérés*.¹⁵⁶

¹⁵⁶ Cela ne signifie pas qu'il faille abandonner les actions consacrées aux jeunes, handicapés...mais que celles-ci ne peuvent apporter des résultats qu'à plus long terme.

Les modes d'entrée dans l'activité (différé entre 1^{re} expérience et adhésion...), les caractéristiques particulières de l'*intégration* dans les clubs ou groupes, les *types de sociabilité* mis en évidence (doubles adhésions, inscriptions dans des départements loin de la résidence, taille des clubs, l'importance du relationnel...) sont autant d'*éléments structurants* de la spéléologie qui la différencient des autres activités de nature.

La découverte de l'activité est très souvent liée à l'initiative d'un « *prescripteur* » issu du cercle des relations familiales ou amicales. Les expériences vécues dans l'enfance ou l'adolescence (centre de vacance, cadre scolaire) conduisent parfois à une adhésion de nombreuses années après. Découvrir la spéléologie c'est s'engager dans une *démarche individuelle* (se familiariser avec un milieu réputé hostile, effectuer de nouveaux apprentissages moteurs, dépasser les idées reçues sur la dangerosité de l'activité) et *collective* (faire confiance aux autres, valeurs d'entraide et de solidarité, intégration dans un groupe). L'expérience vécue en groupe est déterminante dans la construction identitaire du spéléologue. Cette primauté du groupe s'observe de multiples manières. De nombreux pratiquants ne sont pas affiliés dans leur département de résidence (16% des membres de notre échantillon et 22% des fédérés de 2008), beaucoup affirment que leur club est composé de spéléologues de différentes origines géographiques, d'autres restent dans leur ancien club lorsqu'ils déménagent ou conservent une double affiliation.

On a remarqué que cette situation d'observe dans toutes les régions (karstiques ou dépourvues de cavité). D'autre part, l'enquête a montré que les relations en dehors de l'activité (84 % des répondants) contribuaient à renforcer le *sentiment d'appartenance* au collectif. Ces modes de fonctionnement nous conduisent à affirmer que les clubs de spéléologie s'apparentent plus à des *collectifs*, des « *équipages* » qui développent leurs propres valeurs et habitudes qu'à des *clubs sportifs au sens institutionnel* du terme. En outre de nombreuses structures sont de très petite taille (41 % ont moins de 10 adhérents et la moyenne est 15 membres en 2008). Ces propriétés nous permettent d'affirmer que le club de spéléologie est très éloigné du modèle institutionnel classique de club sportif malgré sa forme juridique. Les spéléologues sont issus d'une frange de la population présentant des caractéristiques sociologiques particulières (âge). On s'aperçoit que les dispositifs spécifiques (JNSC, EDS) permettent d'initier des néophytes mais ne répondent pas aux exigences de recrutement et de fidélisation à court terme puisque que les effectifs continuent de baisser régulièrement depuis 2002 malgré tout.

Ce constat doit inspirer la politique de recrutement. Si l'objectif est d'augmenter à court terme les effectifs, il serait certainement plus efficace de tenir compte de cette réalité et de cibler la population des *trentenaires économiquement autonomes*, les actions, envers les jeunes produisant leurs effets dans le long terme.

L'étude a également montré qu'il n'y avait pas de divergences fondamentales entre fédérés et non-fédérés sur la *nature des valeurs* à défendre (liberté d'accès aux cavités, partage et entraide, sécurité des pratiques, respect des cavités et de l'environnement...), c'est simplement le *cadre d'action* (institutionnel ou autonome) qui diffère et les moyens utilisés. On a constaté aussi une relative « homogénéisation » des représentations. Pour une majorité de pratiquants, le « statut » de spéléologue (le fait d'être reconnu comme tel par ses pairs) s'acquiert autant par l'intégration au groupe qui résulte des expériences vécues ensemble que par l'apprentissage technique, les performances ou courses réalisées. Il ne semble donc pas y avoir d'élytisme au sein de la communauté spéléologique. Les compétences détenues, les découvertes réalisées, l'ancienneté ou l'engagement ou la position dans la fédération ont peu d'influence sur la *définition du « spéléologue »*. De nombreux pratiquants estiment que l'on est spéléologue lorsque l'on a « le virus, la passion », ou que cela devient une activité principale et indispensable, un besoin. Faire la sociologie de la pratique spéléologique équivaut à faire la sociologie de l'expérience (spéléologique) dans le sens défini par F. Dubet¹⁵⁷, l'expérience sociale étant une « *représentation émotionnelle de l'expérience et une activité cognitive...une manière de construire le réel, de le vérifier, de l'expérimenter* ». La « construction » d'un spéléologue peut-être comparée de façon idéale-typique à un modèle de socialisation ou resocialisation de l'individu qui comprend plusieurs phases : une période d'initiation au cours de laquelle le débutant acquiert la culture spéléologique (au sens large), accède à une nouvelle identité qui modifie sa conception de soi et du monde ; et un processus de consolidation et d'évolution des formes de pratiques et de spécialisation et de reconnaissance.

Cette socialisation est de type « *communautaire* » car les relations sociales dominantes sont de l'ordre de la solidarité, la forme dominante de disposition est le *sentiment d'appartenance commun* et les types d'actions sont davantage émotionnels et rationnels en valeur (amitié). Si les données socio-démographiques des pratiquants permettent de caractériser un profil général des pratiquants, ce phénomène de resocialisation conduit à gommer sensiblement l'impact de ces *différences originelles* sur les comportements et représentations ultérieures.

C'est l'ancienneté des pratiquants et l'incorporation des « *systèmes de signes socialement qualifiés* » qui conduisent le débutant à s'identifier comme spéléologue, à être reconnu comme tel, et pour qui la spéléologie peut devenir un « *style de vie* »¹⁵⁸.

¹⁵⁷ DUBET François, *Sociologie de l'expérience*, édition du Seuil Octobre 1984, Paris

¹⁵⁸ BOURDIEU Pierre, *La Distinction*, éditions de Minuit, 1979

La période d'initiation, d'apprentissage et d'intégration au groupe est capitale car elle va conditionner la construction identitaire des débutants et leur degré de fidélisation. C'est pendant cette période que l'on observe un maximum d'abandons. Si l'objectif est de recruter des spéléologues « durables », il convient de faciliter le travail d'« identification »¹⁵⁹ du débutant c'est-à-dire de lui permettre le plus rapidement possible de s'individualiser et d'agir sur son entourage social (spéléo), de développer sa capacité à prendre en charge d'autres individus, bref de passer du statut d'initié à celui de *spéléologue autonome*. Deux types d'actions simultanées peuvent favoriser ce « passage » : une formation pluridisciplinaire théorique et pratique stratifiée et progressive pour lui permettre de dépasser rapidement *l'aspect purement sportif* de l'activité et son *association à la vie de groupe* pour développer son sentiment d'appartenance au collectif et à la culture indigène.

Cette enquête a permis de mieux connaître les pratiquants mais elle s'est appuyée en particulier sur les données du système d'information de la fédération. Ce système d'information n'est cependant pas entièrement fiable et il est en tout cas incomplet. Ayant évolué à plusieurs reprises, le logiciel de gestion des adhérents n'est pas tout à fait adapté pour une gestion prospective. En outre, la gestion des « initiés » séparée de celle des autres adhérents rend impossible tout suivi des débutants. D'autre part, les statistiques ne font que constater les évolutions d'années en année (↗ de la moyenne d'âge, érosion des effectifs, pas assez de jeunes...), et le Bulletin Annuel d'Activité des Clubs (BAAC) n'existe que depuis 2006 et n'est servi que par 35% des clubs en moyenne.

Ces constats peuvent limiter la portée des conclusions de l'étude. Nous devons souligner également la difficulté que nous avons éprouvée à faire émerger des socio-types caractérisés tant les formes de pratiques et d'engagements sont diversifiées et personnalisées. La grande dispersion des réponses tempère la pertinence des catégories décrites. Les limites de ce travail résident également dans la « *formulation en idéaux-types qui restent, par définition, une construction intellectuelle obtenue par accentuation délibérée de certains traits de l'objet* »¹⁶⁰.

¹⁵⁹ LIPIANSKY E.M, *Comment se forme l'identité des groupes* in revue Sciences Humaines N°48, Mars 1995,

¹⁶⁰ MAX WEBER cité par A.SUCHET in « *les usagers des parcours naturels de canyon* »

Cette étude a montré également que la plupart des marqueurs sociaux habituels qui différencient les sportifs (âge, sexe, étude et profession) sont relativement inopérants pour la population des spéléologues (pour les différencier entre eux). D'un point de vue opérationnel, un effort de communication ciblé sur la population des *trentenaires économiquement autonomes* semble être un des moyens qui pourraient permettre d'augmenter les licenciés. Par contre, il n'est pas certain que le canyon puisse constituer un produit d'appel pour attirer les jeunes à la spéléologie. La question des non-fédérées est plus délicate. Tout en partageant les mêmes valeurs, nombre de ces pratiquants (environ 8000) ne se reconnaissent pas dans l'institution censée les représenter. Les contraintes liées à l'intégration dans le mouvement sportif sont jugées plus fortes que les avantages et services procurés. Leur existence prouve cependant le succès de la spéléologie mais également l'impuissance de la fédération à les intégrer. Les arguments pour les convaincre de rentrer dans le giron fédéral restent à inventer.

Les néophytes peuvent penser à tort que la spéléologie est un « sport dangereux » et que les spéléologues sont des conquérants de l'inutile qui succombent à l'amour du défi. Mais cette thèse de « l'ordalie » n'est pas en phase avec l'attitude responsable des spéléologues (diffusion d'une culture de la sécurité). De fait la diminution des accidents depuis de nombreuses années montre que les spéléologues font preuve d'un grand sens des responsabilités malgré « l'engagement corporel » de leur activité. Une communication « positive » sur la sécurisation des pratiques peut contribuer à aider les futurs spéléologues à franchir le pas. Pour convaincre les incrédules de tenter l'expérience, H. Tazieff pour qui « l'attrait de la spéléologie restait faible »¹⁶¹ venu à la spéléologie un peu par hasard nous explique : « En réalité, je me trouvais pris par la passion de la découverte. Et j'ai compris par quoi la spéléologie tenait ses adeptes, elle agissait sur eux par le plus actif des ferments : l'attrait de l'inconnu »¹⁶²

Une réflexion de nature anthropologique (espace « anthropisé ») et ethnologique (relations de type « tribal », importance du groupe) pourrait utilement compléter les approches historiques et sociologiques insuffisantes pour rendre compte de la complexité et des multiples facettes de la spéléologie et de ses engagements.

¹⁶¹ TAZIEFF, H. : *Le Gouffre de la Pierre Saint-Martin*, Arthaud, Grenoble, 1976, p45

¹⁶² TAZIEFF, H. *op.cit*

Liste des sigles et abréviations

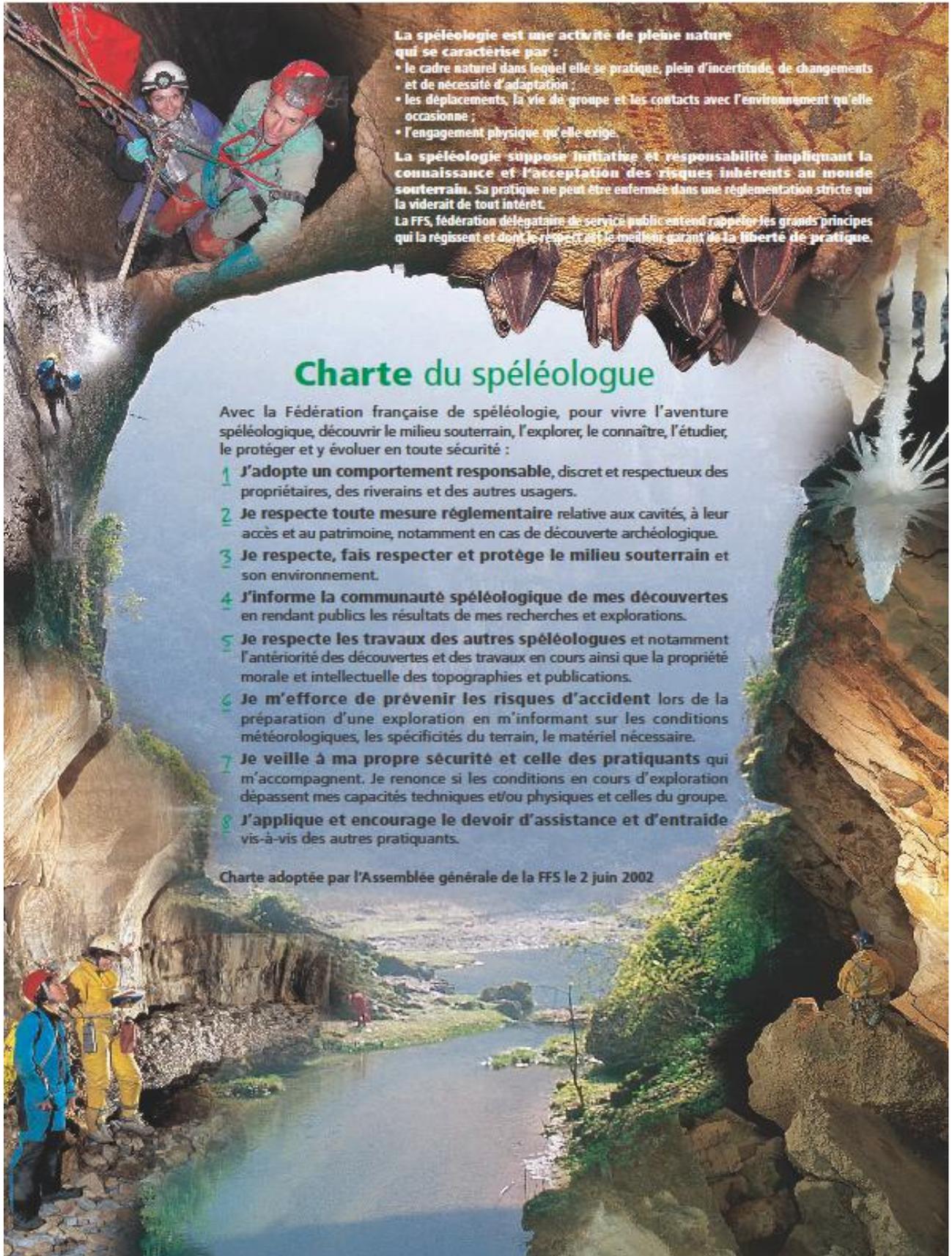
- APPN : activités physiques de pleine nature
- BAAC : bulletin annuel d'activités des clubs
- BRGM : bureau de recherches géologiques et minières
- CCI : commission canyon inter-fédérale
- CD : comité directeur
- CDS : comité départemental de spéléologie
- CNDS : comité national de développement du sport
- CRAC : compte-rendu annuel de cadre
- CSR : comité spéléologique régional
- DTN : directeur technique national
- EDS : école départementale de spéléologie
- EFS : école française de spéléologie
- EPI : équipements de protection individuelle
- FAAL : fonds d'aide aux actions locale
- FFCAM : fédération française des clubs alpins et de montagne
- FFCK : fédération française de canoë-kayack
- FFME : fédération française de montagne et d'escalade
- FSE : Fédération Européenne de Spéléologie
- ONF : office national des forêts
- RGPP : révision générale des politiques publiques
- SSF : Spéleo Secours Français
- UIS : Union Internationale de Spéléologie

Liste des ANNEXES

- 1 p.109 La charte du spéléologue
- 2 p.110 Fiche d'adhésion : nouvel adhérent club
- 3 p.111 Abandons des licenciés période 2003-2010
- 4 p.112 Recommandations FFS sécurité et prévention
- 5 p.113 Statistiques des EDS de 2001 et 2008 et convention entre la FFS et CDS
- 6 p.115 Evolution du nombre de licenciés par régions 2003-2008
- 7 p.117 Tableaux : sports et territorialité
- 8 p.119 Licences FFS et Licences sportives
- 9 p.122 Effectifs « théoriques » FFS / Indice karstique régional
- 10 p.123 Bulletin Annuel d'Activité des Clubs (BAAC)
- 11 p.127 Questionnaire de l'enquête sur les pratiquants de la Spéléologie et du Canyon
- 12 p.133 Message de la Présidente lors de la diffusion du questionnaire sur le site fédéral
- 13 p.134 Carte de France des licenciés 2008 et des répondants 2009
- 14 p.135 Tableaux : comparaison de l'échantillon réponses avec le fichier des fédérés 2008
- 15 p.137 Tableau : région d'adhésion et de résidence des pratiquants de 2008
- 16 p.138 Meilleur souvenir : autres réponses
- 17 p.140 Liste des variables recodées et tableaux
- 18 p.145 Définition de la spéléologie : vote du Comité Directeur du 3 Juin 2010
- 19 p.146 Questionnaire mis en ligne du 20/11 au 20/12/2010 par la FFS
- 20 p.147 Projet fédéral 2009-2012
- 21 p.153 Communiqué de la FFS : étude stratégique des précisions
- 22 p.154 Tableau : rapport à l'eau facteur de différenciation entre la spéléologie et le canyon
- 23 p.155 Tableau : position des agents à la veille du problème canyon
- 24 p.156 Synthèse des États Généraux du Canyon
- 25 p.159 Croisement de variables par paires
- 26 p.164 Profil de variables discriminantes
- 27 p.165 Indices karstiques départementaux
- 28 p.169 Indices karstiques régionaux

Annexes

Enquête sur les pratiquants de la Spéléologie et
du Canyon



La spéléologie est une activité de pleine nature qui se caractérise par :

- le cadre naturel dans lequel elle se pratique, plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation ;
- les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elle occasionne ;
- l'engagement physique qu'elle exige.

La spéléologie suppose initiative et responsabilité impliquant la connaissance et l'acceptation des risques inhérents au monde souterrain. Sa pratique ne peut être enfermée dans une réglementation stricte qui la viderait de tout intérêt. La FFS, fédération délégataire de service public entend rappeler les grands principes qui la régissent et dont le respect est le meilleur garant de la liberté de pratique.

Charte du spéléologue

Avec la Fédération française de spéléologie, pour vivre l'aventure spéléologique, découvrir le milieu souterrain, l'explorer, le connaître, l'étudier, le protéger et y évoluer en toute sécurité :

- 1 **J'adopte un comportement responsable**, discret et respectueux des propriétaires, des riverains et des autres usagers.
- 2 **Je respecte toute mesure réglementaire** relative aux cavités, à leur accès et au patrimoine, notamment en cas de découverte archéologique.
- 3 **Je respecte, fais respecter et protège le milieu souterrain** et son environnement.
- 4 **J'informe la communauté spéléologique de mes découvertes** en rendant publics les résultats de mes recherches et explorations.
- 5 **Je respecte les travaux des autres spéléologues** et notamment l'antériorité des découvertes et des travaux en cours ainsi que la propriété morale et intellectuelle des topographies et publications.
- 6 **Je m'efforce de prévenir les risques d'accident** lors de la préparation d'une exploration en m'informant sur les conditions météorologiques, les spécificités du terrain, le matériel nécessaire.
- 7 **Je veille à ma propre sécurité et celle des pratiquants** qui m'accompagnent. Je renonce si les conditions en cours d'exploration dépassent mes capacités techniques et/ou physiques et celles du groupe.
- 8 **J'applique et encourage le devoir d'assistance et d'entraide** vis-à-vis des autres pratiquants.

Charte adoptée par l'Assemblée générale de la FFS le 2 juin 2002

ANNEXE 3

Abandons par tranche d'âge sur la période 2003 - 2010

SEXE	Age en classe	Effectifs 2003	Poids en %	Abandons	Poids en %
HOMME	18 ans et moins	451	7,5%	368	10,6%
	19 - 25 ans	447	7,4%	318	9,1%
	26 - 30 ans	606	10,0%	425	12,2%
	31 - 40ans	1772	29,4%	1061	30,5%
	41 - 50 ans	1726	28,6%	838	24,1%
	51 - 60 ans	825	13,7%	373	10,7%
	60 ans et plus	208	3,4%	101	2,9%
	Total :	6035	100,0%	3484	100,0%
FEMME	18 ans et moins	211	13,4%	178	16,3%
	19 - 25 ans	155	9,8%	124	11,4%
	26 - 30 ans	230	14,6%	185	17,0%
	31 - 40ans	498	31,6%	343	31,5%
	41 - 50 ans	331	21,0%	184	16,9%
	51 - 60 ans	125	7,9%	61	5,6%
	60 ans et plus	25	1,6%	15	1,4%
	Total :	1575	100,0%	1090	100,0%
TOTAL	18 ans et moins	662	8,7%	546	11,9%
	19 - 25 ans	602	7,9%	442	9,7%
	26 - 30 ans	836	11,0%	610	13,3%
	31 - 40ans	2270	29,8%	1404	30,7%
	41 - 50 ans	2057	27,0%	1022	22,3%
	51 - 60 ans	950	12,5%	434	9,5%
	60 ans et plus	233	3,1%	116	2,5%
	Total :	7610	100,0%	4574	100,0%



Poids dans les abandons > au poids de l'effectif



Poids dans les abandons < au poids de l'effectif



D-I- Sécurité et prévention pour les sorties de découverte du milieu souterrain et d'initiation à la spéléologie

Recommandations de la Fédération française de spéléologie

[Texte élaboré lors des journées d'étude nationales de l'École française de spéléologie en 2000 et adopté par le Comité directeur de la Fédération française de spéléologie le 18 mars 2001.]

La spéléologie suppose une pédagogie de l'initiative et de la responsabilité, impliquant la connaissance et l'acceptation des risques inhérents au monde souterrain. La pratique de cette activité ne peut être enfermée dans une réglementation stricte qui la viderait de tout intérêt.

Organisation des sorties

La spéléologie est une activité de pleine nature. À ce titre, la Fédération française de spéléologie fait siennes les orientations suivantes :

Les "activités de pleine nature" se caractérisent par :

- le cadre naturel dans lequel elles se pratiquent, plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation,
- les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elles occasionnent,
- l'engagement physique qu'elles exigent.

Ces activités sont considérées comme des moyens d'éducation mis au service d'une formation globale. Il ne s'agit pas d'enseigner seulement une discipline mais aussi d'animer une activité physique de pleine nature.

L'animateur qui conduit cette activité doit :

- disposer d'un niveau technique lui permettant de maîtriser les situations que peut rencontrer le groupe qu'il anime,
- assurer l'application stricte et permanente des règles de sécurité.

Lorsque ces activités présentent un degré réel de complexité technique lié à la présence d'un risque à maîtriser, l'encadrement doit être adapté au niveau des difficultés pouvant être rencontrées et à la nature du groupe.

Sous terre, le moindre incident peut devenir accident.

La sécurité des participants et la protection du milieu souterrain doivent être les préoccupations essentielles du responsable. Les mesures et recommandations proposées vont dans le sens d'une pratique la plus libre possible dans de bonnes conditions d'éducation et de sécurité.

Sécurité

La Fédération française de spéléologie recommande l'observation des points ci-après :

- Reconnaissance préalable de la cavité,
- Connaissance du régime hydrologique et des conditions météorologiques du bassin ou du massif,
- Communication de l'itinéraire et des horaires approximatifs à une personne connaissant le déclenchement d'une alerte,
- Ajustement de la durée du séjour sous terre en fonction du type de cavité, de l'âge(*) et du nombre de participants, de leur niveau technique, de leur condition physique et de leur équipement individuel,
- (*) Aucune limite d'âge inférieure pour la pratique de l'activité n'est préconisée par la FFS,
- Encadrement du groupe par deux adultes et limitation à huit du nombre des participants si les difficultés prévues doivent trop ralentir la progression,
- Tenue vestimentaire et matériel de secours adaptés au type de cavité, casque avec jugulaire et éclairage efficaces indispensables,

- Tous les éléments de l'équipement individuel et collectif doivent être en bon état, convenablement réglés et utilisés conformément à leur destination.

Protection du milieu

Une bonne connaissance du milieu naturel et particulièrement du milieu souterrain est indispensable pour animer et enseigner une pratique spéléologique soucieuse de l'environnement (pas de traces, pas de déchets abandonnés sous terre ou à l'entrée des cavités...). Afin de préserver le libre accès aux sites et par civisme, le responsable s'appliquera à occasionner le moins de gêne possible (respect, courtoisie, discrétion) auprès du propriétaire et des autres usagers.

Classement des cavités

En raison de l'extrême diversité des cavités et dans un souci de simplification, la Fédération française de spéléologie définit une classification en cinq groupes :

- Classe 0 : cavité aménagée pour le tourisme.
- Classe 1 : cavité ou portion de cavité ne nécessitant pas de matériel autre qu'un casque avec éclairage.
- Classe 2 : cavité ou portion de cavité d'initiation ou de découverte permettant une approche des différents aspects du milieu souterrain et techniques de la spéléologie. Les obstacles seront ponctuels. Leur franchissement, nécessitant éventuellement du matériel, sera adapté aux possibilités du débutant. La présence d'eau ne doit pas empêcher la progression du groupe.
- Classe 3 : cavités ou portions de cavités permettant de se perfectionner dans la connaissance du milieu et dans les techniques de progression. Les obstacles peuvent s'enchaîner. L'ensemble des verticales ne doit pas excéder quelques dizaines de mètres, de préférence en plusieurs tronçons. La présence d'eau ne doit pas entraver la progression du groupe, ni entraîner une modification de l'équipement des verticales.
- Classe 4 : toutes les autres cavités.

L'entraînement aux techniques spéléologiques suppose une pratique en milieux non souterrains, naturels ou artificiels. La classification ci-dessus est évidemment transposable aux sites de surface.

Compétences souhaitées pour l'encadrement

- Classe 0 : aucune qualification particulière.
 - Classes 1, 2, 3 et 4 : il est indispensable que l'encadrement dispose des compétences, au niveau physique et technique, en rapport avec les difficultés pouvant être rencontrées.
- Il est souhaitable qu'un membre au moins de l'encadrement soit titulaire d'un diplôme délivré par la Fédération française de spéléologie.

ANNEXE 5

Statistiques EDS 2001 - 2008

Légende :
Nombres en bleu =
une EDS est effective

		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008	
		T	< 18 ans														
AIN	01	161	4	163	15	173	19	167	18	186	27	214	40	225	41	220	35
ALPES-MARITIMES	06	232	19	212	6	228	14	251	15	255	14	262	15	260	19	251	16
ARDÈCHE	07	155	12	155	10	174	8	173	9	179	9	195	9	203	10	219	19
ARIÈGE	09	95	8	100	6	105	7	110	7	101	10	100	17	94	13	92	12
BOUCHES-DU-RHONE	13	290	37	281	35	274	25	295	32	331	32	336	39	311	30	325	34
HAUTE CORSE (B)	2B											76	5	92	7	96	7
DORDOGNE	24	159	2	164	8	157	9	146	8	138	7	146	10	128	11	117	12
DRÔME	26	124	11	123	6	122	7	141	18	138	10	134	9	142	13	159	15
GARD	30	248	23	244	23	232	24	230	21	251	22	254	33	299	44	275	43
HAUTE-GARONNE	31	189	4	170	2	169	2	169	3	180	4	179	10	163	6	143	2
GIRONDE	33	84	2	89	1	93	4	89	3	89	7	96	8	82	8	79	8
LOIRE	42	107	8	93	9	95	9	99	6	94	4	98	11	105	7	111	8
LOT	46	182	9	182	6	204	15	170	9	176	15	168	9	177	20	179	11
LOZÈRE	48	108	29	108	23	128	48	125	37	98	28	89	11	120	31	103	24
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	64	115	9	116	8	119	12	118	17	130	14	163	22	168	20	165	21
HAUTES-PYRÉNÉES	65	62	3	80	12	84	17	75	13	68	9	79	8	66	7	69	8
SAVOIE	73	68	1	81	1	76	3	91	3	101	1	97	1	106	2	109	2
HAUTE-SAVOIE	74	163	9	150	7	149	8	149	10	131	10	120	12	124	14	145	22



G-XXV-Convention entre la FFS et un CDS portant création d'une École départementale de spéléologie

[janvier 2007]

Préambule :

Dans le but d'afficher leur volonté commune de développement de la spéléologie en direction des jeunes, la Fédération française de spéléologie (FFS) et le Comité départemental de spéléologie (CDS) de

.....
décident d'unir leurs efforts et leurs moyens pour proposer une structure d'initiation régulière aux jeunes désirant pratiquer la spéléologie et le canyoning dénommée « Ecole départementale de spéléologie » (EDS) et répondant aux conditions suivantes :

- La prise de la licence fédérale est obligatoire pour tous les participants.
- L'âge des participants se situe dans la tranche 10 -18 ans.
- Le nombre minimum de participants est fixé à 8
- L'EDS doit organiser 12 sorties minimum par an, complétées par un camp de 3 à 5 jours.
- Le nombre de journées-participants (camp compris) est fixé à 100 minimum pour l'année.

A cette fin, le CDS décide de mettre en œuvre toutes actions propres à faire connaître l'existence de son EDS auprès des établissements scolaires, MJC, maisons de quartier....

Art 1 : Support d'organisation

La coordination de l'EDS est confiée à ⁽¹⁾

.....
.....

qui effectue les démarches nécessaires auprès de la FFS pour fédérer tous les participants dont la liste est transmise annuellement et complétée au fur et à mesure des nouvelles inscriptions.

(1) Préciser la structure support : commission EFS départementale, club, structure professionnelle, MJC, autre...

Art 2 : Encadrement

L'Equipe d'encadrement est constituée de :

Nom :

Prénom :

Qualification :

Elle est placée sous la responsabilité du Président du CDS et du correspondant départemental de l'EFS (s'il existe).

Art 3 : Programme

Un programme prévisionnel des sorties et des objectifs à atteindre est établi annuellement sous la responsabilité de la commission enseignement du CDS et transmis à la FFS dans le mois qui suit l'ouverture de l'EDS.

Art 4 : Matériel

Un équipement individuel en bon état devant répondre aux normes en vigueur et aux préconisations fédérales, est mis à disposition de chacun des participants pendant toute la durée de son inscription.

Le matériel technique collectif utilisé est placé sous la responsabilité de la structure à laquelle est confiée l'organisation.

Art 5 : Bilan

Le CDS s'engage à adresser à la FFS le bilan de l'activité de l'EDS au plus tard le 15 décembre de chaque année accompagné du formulaire normalisé faisant apparaître les conditions de fonctionnement.

En contrepartie la FFS s'engage à :

Art 6 :

- Reconnaître en tant que telle l'Ecole Départementale de Spéléologie du CDS.

- Apporter chaque année au CDS organisateur une aide financière de 600 Euros.

Possibilité d'augmenter cette aide jusqu'à un maximum de 1000 € par tranche de 200 €, chaque tranche correspondant à 5 licenciés supplémentaires au-delà des 8 minimum, et au moins 50 journées-participants supplémentaires au-delà des 100 journées-participants minimum (montants arrêtés par le Comité directeur fédéral pour l'année 2007).

- Apporter une aide logistique ponctuelle ou régulière à la création et au fonctionnement de l'EDS par l'intervention d'un des cadres de la Direction Technique Nationale, du secrétariat fédéral et des différentes commissions fédérales de formation.

- Accorder un abonnement gratuit à Spelunca à chaque participant pendant le temps de son inscription à l'EDS.

Art 7 :

La présente convention est conclue pour la durée d'une année civile. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

En cas de démarrage de l'EDS en cours d'année, la période d'effet s'étend jusqu'à la fin de l'année civile suivante.

La présente convention pourra être dénoncée par lettre recommandée simple par la FFS dans les 30 jours suivant la date fixée pour l'envoi du bilan annuel en cas de non respect par le CDS des dispositions figurant dans ladite convention.

Lyon, le

Pour la Fédération française de spéléologie, le(la) Président(e), [Nom]

Le(la) Président(e) du CDS

ANNEXE 6

Evolution du nombre de licenciés par régions entre 2003 et 2008

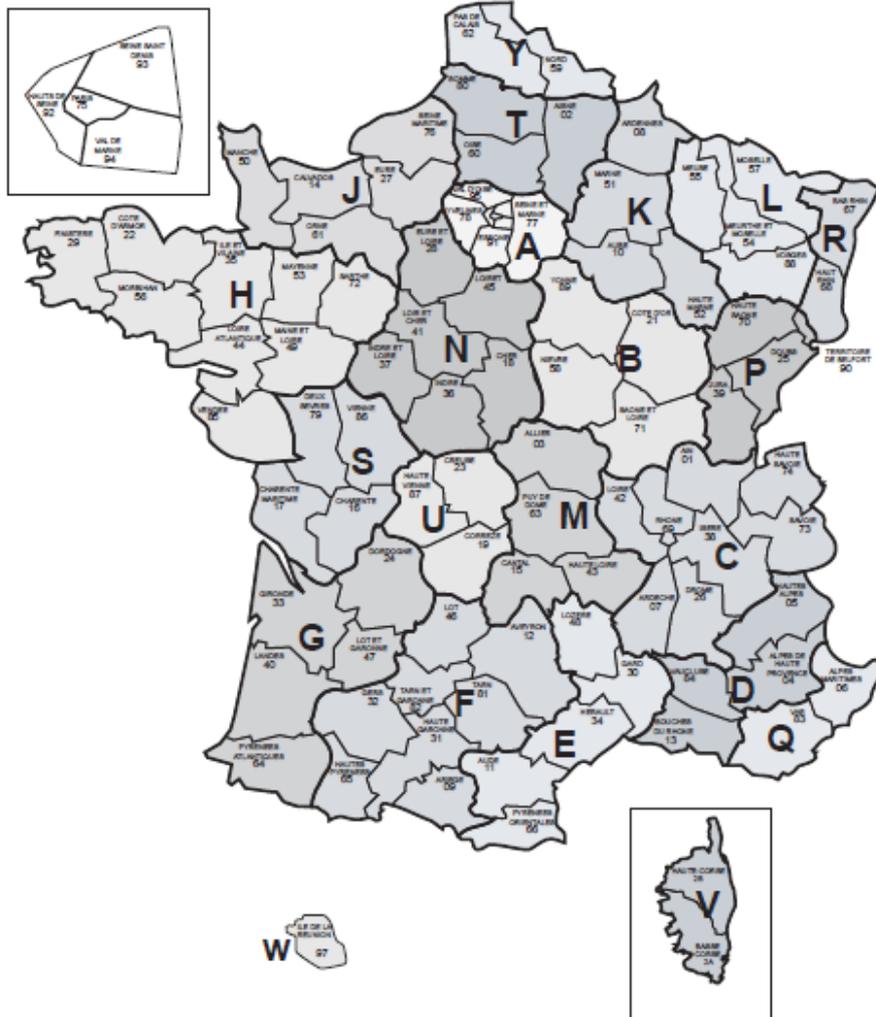
	2003	2004	% var	2005	% var	2006	% var	2007	% var	2008	% var	Solde 08-03
A	795	730	-8,2%	689	-5,6%	638	-7,4%	652	2,2%	638	-2,1%	-157
B	205	228	11,2%	265	16,2%	257	-3,0%	245	-4,7%	231	-5,7%	26
C	1317	1312	-0,4%	1339	2,1%	1352	1,0%	1434	6,1%	1506	5,0%	189
D	493	530	7,5%	560	5,7%	578	3,2%	546	-5,5%	552	1,1%	59
E	1033	999	-3,3%	959	-4,0%	911	-5,0%	1014	11,3%	921	-9,2%	-112
F	872	826	-5,3%	814	-1,5%	817	0,4%	810	-0,9%	755	-6,8%	-117
G	437	413	-5,5%	418	1,2%	463	10,8%	435	-6,0%	423	-2,8%	-14
H	115	129	12,2%	117	-9,3%	128	9,4%	127	-0,8%	123	-3,1%	8
J	245	256	4,5%	230	-10,2%	224	-2,6%	233	4,0%	234	0,4%	-11
K	86	69	-19,8%	76	10,1%	77	1,3%	93	20,8%	93	0,0%	7
L	370	378	2,2%	340	-10,1%	312	-8,2%	307	-1,6%	287	-6,5%	-83
M	58	52	-10,3%	62	19,2%	63	1,6%	63	0,0%	56	-11,1%	-2
N	170	177	4,1%	147	-16,9%	158	7,5%	141	-10,8%	161	14,2%	-9
P	430	411	-4,4%	397	-3,4%	405	2,0%	413	2,0%	416	0,7%	-14
Q	438	457	4,3%	456	-0,2%	448	-1,8%	469	4,7%	469	0,0%	31
R	88	80	-9,1%	72	-10,0%	76	5,6%	77	1,3%	89	15,6%	1
S	214	200	-6,5%	191	-4,5%	192	0,5%	198	3,1%	163	-17,7%	-51
T	51	50	-2,0%	46	-8,0%	54	17,4%	56	3,7%	54	-3,6%	3
U	60	54	-10,0%	52	-3,7%	46	-11,5%	59	28,3%	64	8,5%	4
V	91	70	-23,1%	81	15,7%	79	-2,5%	93	17,7%	97	4,3%	6
W	26	37	42,3%	58	56,8%	54	-6,9%	48	-11,1%	46	-4,2%	20
X	12	5	-58,3%	6	20,0%	2	-66,7%	2	0,0%	2	0,0%	-10
Y	62	57	-8,1%	55	-3,5%	61	10,9%	61	0,0%	67	9,8%	5
	7668	7520	-1,9%	7430	-1,2%	7395	-0,5%	7576	2,4%	7447	-1,7%	-221

ANNEXE 6 bis



Le Mémento du dirigeant

J-I-Carte des comités spéléologiques régionaux



Lettre fédérale	Nom des régions
A	Ile de France+d.o.m.
B	Bourgogne
C	Rhône-alpes
D	Provence-alpes
E	Languedoc-roussillon
F	Midi-pyrénées
G	Aquitaine
H	Bretagne pays de la Loire
J	Basse-normandie Haute-normandie
K	Champagne-ardenne
L	Lorraine

Lettre fédérale	Nom des régions
M	Auvergne
N	Centre
P	Franche-comté
Q	Côte-d'azur
R	Alsace
S	Poitou-charente
T	Picardie
U	Limousin
V	Corse
W	Ile de la Réunion
Y	Nord Pas de Calais

ANNEXE 7

Sports et Territorialité : Nombre de licenciés

	Aviron	Canoë-kayak	Ski	Voile	FFESSM	FFME	Surf	FFCAM
Ile de France	6 517	2 770	2 372	7 096	28 198	9 276	80	4 997
Champagne Ardenne	794	876	31	2 526	2 239	1 149	0	893
Picardie	1 239	1 138	0	1 577	2 495	767	0	99
Haute-Normandie	733	804	0	9 570	3 138	968	0	1 165
Centre	927	1 255	123	2 448	3 955	1 637	0	1 064
Basse Normandie	499	978	0	13 078	2 748	805	0	490
Bourgogne	685	1 330	1 102	2 034	2 243	1 366	0	2 341
Nord Pas de Calais	1 180	1 407	9	9 276	4 888	1 429	0	542
Lorraine	1 227	1 372	3 466	1 362	4 437	1 102	0	2 695
Alsace	474	979	7 342	1 392	3 739	1 751	0	3 117
Franche-Comté	313	836	4 842	955	1 597	1 266	0	2 369
Pays de la Loire	2 595	2 302	742	20 865	5 853	2 582	545	1 811
Bretagne	2 143	4 178	556	67 860	8 191	2 205	928	650
Poitou Charentes	823	1 216	310	17 024	3 201	1 163	406	4 770
Aquitaine	2 437	1 728	4 195	14 767	5 840	3 344	4 769	3 767
Midi Pyrénées	2 091	1 216	7 765	926	5 982	4 943	0	5 349
Limousin	145	442	451	630	821	608	0	294
Rhône Alpes	5 332	2 374	84 709	8 527	12 381	13 642	0	33 862
Auvergne	293	389	2 410	1 526	1 971	1 844	0	1 174
Languedoc Roussillon	984	836	3 758	15 930	6 337	1 796	0	2 470
PACA	3 524	2 431	14 776	46 129	22 705	5 906	0	9 983
Corse	97	0	94	5 921	4 678	589	16	111
Outre Mer	266	1 042	0	4 124	3 969	151	539	0
Réunion	6	607	0	902	1 795	927	432	101
	35 324	32 506	139 053	256 445	143 401	61 216	7 715	84 114

ANNEXE 7 bis

Sports et Territorialité : % de licenciés

	Aviron	Canoë-kayak	Ski	Voile	FFESSM	FFME	Surf	FFCAM
Ile de France	18%	9%	2%	3%	20%	15%	1%	6%
Champagne Ardenne	2%	3%	0%	1%	2%	2%	0%	1%
Picardie	4%	4%	0%	1%	2%	1%	0%	0%
Haute-Normandie	2%	2%	0%	4%	2%	2%	0%	1%
Centre	3%	4%	0%	1%	3%	3%	0%	1%
Basse Normandie	1%	3%	0%	5%	2%	1%	0%	1%
Bourgogne	2%	4%	1%	1%	2%	2%	0%	3%
Nord Pas de Calais	3%	4%	0%	4%	3%	2%	0%	1%
Lorraine	3%	4%	2%	1%	3%	2%	0%	3%
Alsace	1%	3%	5%	1%	3%	3%	0%	4%
Franche-Comté	1%	3%	3%	0%	1%	2%	0%	3%
Pays de la Loire	7%	7%	1%	8%	4%	4%	7%	2%
Bretagne	6%	13%	0%	26%	6%	4%	12%	1%
Poitou Charentes	2%	4%	0%	7%	2%	2%	5%	6%
Aquitaine	7%	5%	3%	6%	4%	5%	62%	4%
Midi Pyrénées	6%	4%	6%	0%	4%	8%	0%	6%
Limousin	0%	1%	0%	0%	1%	1%	0%	0%
Rhône Alpes	15%	7%	61%	3%	9%	22%	0%	40%
Auvergne	1%	1%	2%	1%	1%	3%	0%	1%
Languedoc Roussillon	3%	3%	3%	6%	4%	3%	0%	3%
PACA	10%	7%	11%	18%	16%	10%	0%	12%
Corse	0%	0%	0%	2%	3%	1%	0%	0%
Outre Mer	1%	3%	0%	2%	3%	0%	7%	0%
Réunion	0%	2%	0%	0%	1%	2%	6%	0%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

ANNEXE 8

Licences FFS et Licences Sportives

Dép.	Nom	Région	Licenciés FFS	Licences Sportives	Spéléos / 10.000 hab	Licences / 10.000 hab
01	AIN	C	220	160 972	3,79	2773
02	AISNE	T	13	98 416	0,24	1831
03	ALLIER	M	2	85 983	0,06	2510
04	ALPES DE HAUTE-PROVENCE	D	29	42 763	1,84	2715
05	ALPES (HAUTES)	D	49	50 909	3,67	3813
06	ALPES-MARITIMES	Q	251	251 966	2,30	2313
07	ARDÈCHE	C	218	65 505	6,99	2100
08	ARDENNES	K	25	61 169	0,88	2154
09	ARIÈGE	F	91	43 128	6,07	2875
10	AUBE	K	20	56 974	0,66	1887
11	AUDE	E	132	86 867	3,78	2485
12	AVEYRON	F	122	82 024	4,43	2977
13	BOUCHES-DU-RHONE	D	323	417 772	1,64	2117
14	CALVADOS	J	39	162 520	0,58	2404
15	CANTAL	M	5	39 764	0,34	2678
16	CHARENTE	S	59	84 894	1,68	2422
17	CHARENTE-MARITIME	S	18	145 568	0,30	2388
18	CHER	N	21	76 029	0,67	2417
19	CORRÈZE	U	42	61 399	1,73	2532
20	CORSE (DU SUD ou A)	V	1	27 950	0,07	1975
20	CORSE (HAUTE ou B)	V	96	23 648	5,94	1464
21	CÔTE D'OR	B	101	114 094	1,94	2192
22	CÔTES D'ARMOR	H	0	167 785	0,00	2898
23	CREUSE	U	1	31 581	0,08	2557
24	DORDOGNE	G	117	83 557	2,86	2045
25	DOUBS	P	210	116 752	4,02	2234
26	DRÔME	C	159	109 066	3,33	2284
27	EURE	J	60	125 757	1,04	2185
28	EURE-ET-LOIR	N	8	102 755	0,19	2423
29	FINISTÈRE	H	15	274 453	0,17	3089
30	GARD	E	275	142 180	3,95	2041
31	GARONNE (HAUTE)	F	143	299 004	1,17	2451
32	GERS	F	35	57 986	1,90	3143
33	GIRONDE	G	79	337 787	0,56	2375
34	HÉRAULT	E	289	224 404	2,83	2194

35	ILLE-ET-VILAINE	H	27	284 285	0,28	2944
36	INDRE	N	20	54 096	0,86	2327
37	INDRE-ET-LOIRE	N	41	142 496	0,70	2434
38	ISÈRE	C	259	298 762	2,18	2514
39	JURA	P	116	66 530	4,47	2564
40	LANDES	G	19	119 969	0,51	3229
41	LOIRE-ET-CHER	N	11	80 714	0,34	2465
42	LOIRE	C	111	191 486	1,50	2582
43	HAUTE-LOIRE	M	0	59 539	0,00	2688
44	LOIRE-ATLANTIQUE	H	35	360 256	0,28	2861
45	LOIRET	N	60	159 846	0,92	2455
46	LOT	F	176	44 226	10,23	2571
47	LOT-ET-GARONNE	G	43	84 039	1,32	2578
48	LOZÈRE	E	103	24 862	13,38	3229
49	MAINE ET LOIRE	H	0	197 861	0,00	2553
50	MANCHE	J	0	127 255	0,00	2566
51	MARNE	K	40	112 687	0,71	1991
52	MARNE (HAUTE)	K	8	40 627	0,43	2178
53	MAYENNE	H	28	88 683	0,93	2937
54	MEURTHE-ET-MOSELLE	L	109	173 604	1,50	2386
55	MEUSE	L	33	47 032	1,70	2424
56	MORBIHAN	H	0	217 343	0,00	3070
57	MOSELLE	L	97	248 638	0,93	2392
58	NIÈVRE	B	18	51 070	0,81	2311
59	NORD	Y	67	594 643	0,26	2320
60	OISE	T	40	174 314	0,50	2180
61	ORNE	J	0	65 025	0,00	2227
62	PAS-DE-CALAIS	Y	0	298 510	0,00	2046
63	PUY-DE-DÔME	M	49	148 026	0,78	2353
64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	G	165	168 553	2,55	2605
65	PYRÉNÉES (HAUTES)	F	68	59 564	2,97	2601
66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	E	126	116 194	2,85	2632
67	RHIN (BAS)	R	10	224 392	0,09	2057
68	RHIN (HAUT)	R	79	158 159	1,06	2119
69	RHÔNE	C	286	411 735	1,69	2438
70	SAÔNE (HAUTE)	P	70	47 493	2,94	1996
71	SAÔNE-ET-LOIRE	B	72	116 525	1,30	2109
72	SARTHE	H	4	131 271	0,07	2346
73	SAVOIE	C	106	138 203	2,59	3379
74	SAVOIE (HAUTE)	C	145	223 593	2,03	3127
75	PARIS	A	92	263 995	0,42	1200
76	SEINE-MARITIME	J	135	242 017	1,09	1945

77	SEINE-ET-MARNE	A	35	284 432	0,27	2185
78	YVELINES	A	51	362 979	0,36	2576
79	SÈVRES (DEUX)	S	34	107 731	0,93	2952
80	SOMME	T	1	130 198	0,02	2298
81	TARN	F	80	92 223	2,15	2479
82	TARN-ET-GARONNE	F	39	64 227	1,66	2739
83	VAR	Q	218	237 129	2,17	2359
84	VAUCLUSE	D	151	132 225	2,79	2440
85	VENDÉE	H	14	176 578	0,23	2871
86	VIENNE	S	52	109 470	1,23	2579
87	VIENNE (HAUTE)	U	21	95 350	0,56	2556
88	VOSGES	L	48	87 462	1,26	2302
89	YONNE	B	40	71 627	1,17	2094
90	BELFORT (TERRITOIRE)	P	20	29 405	1,40	2056
91	ESSONNE	A	82	305 056	0,68	2522
92	HAUTS-DE-SEINE	A	116	269 689	0,75	1732
93	SEINE-SAINT-DENIS	A	75	183 648	0,49	1211
94	VAL-DE-MARNE	A	84	233 737	0,64	1782
95	VAL D'OISE	A	76	241 154	0,65	2066
97	OUTRE MER (sauf Réunion)	A	26	167 622	0,25	1638
97	ILE DE LA REUNION	W	46	147 621	0,57	1833

7445 14 701 062

ANNEXE 9

Effectifs théoriques FFS / Indice karstique régional

Région	Nom	Licenciés FFS	Indice Karstique	FFS théorique
A	Ile de France / Dom Tom	637	35 361	56
B	Bourgogne	231	127 039	201
C	Rhône Alpes	1504	1 452 349	2303
D	Provence Alpes	552	371 861	589
E	Languedoc Roussillon	925	568 127	901
F	Midi Pyrénées	754	794 884	1259
G	Aquitaine	423	486 319	771
H	Bretagne Pays de La Loire	123	23 306	40
J	Normandie	234	25 935	41
K	Champagne Ardennes	93	53 640	85
L	Lorraine	287	61 174	97
M	Auvergne	56	15 527	24
N	Centre	161	27 793	44
P	Franche Comté	416	251 976	399
Q	Côte d'Azur	469	238 931	379
R	Alsace	89	3 420	5
S	Poitou Charentes	163	70 656	112
T	Picardie	54	2 583	4
U	Limousin	64	34 659	55
V	Corse	97	16 277	25
W	Ile de la Réunion	46	30 347	51
Y	Pas de Calais	67	2 280	4
		7 445	4 694 444	7 445

ANNEXE 10

BAAC 2008

Voici le formulaire « BAAC 2008 ».

Le formulaire est proche de celui de l'année dernière dans la mesure où le dépouillement a été relativement aisé.

Les différences se situent dans les chapitres suivants :

- Composition du club. Le formulaire 2008 prend mieux en compte les membres du club non fédérés dans le club... ainsi que les membres du club non pratiquant.
- Finances : le tableau est plus complet et demande le budget total du club. Un compromis doit être trouvé entre la facilité de dépouillement et la précision des informations.
- Activités des clubs : la demande du nombre de grottes et de canyons visités a été supprimée car le dépouillement a été impossible. Le Temps Passé Sous Terre x participants a été conservé car les résultats ont souvent été cohérents. Le résultat pour 2007 était d'environ 480 000 h passées sous terre pour l'année.

Un club est très rarement concerné par l'ensemble des questions et donc des cases à remplir et pour la plupart des clubs le remplissage de ce formulaire devrait être facile et très rapide.

Remarque

L'unité des diverses actions est le « jour-participant »...

Cette notion, mal comprise en 2006, a été beaucoup mieux utilisée en 2007. J'en redonne la définition.

* Une journée est comptabilisée quelle que soit la durée réelle de l'action (entre 1 et 24 h) : une prospection à 3 personnes durant un après-midi compte pour 3 jour- participant.

* Un week-end avec départ vendredi soir et retour dimanche soir de 6 personnes représentent 12 jour- participant... et ce quel que soit le temps passé sous terre.

Le décompte des « heures x participants passées sous terre » ne doit pas être fastidieux : on obtient par exemple une valeur assez précise en essayant de définir un temps moyen passé sous terre et en multipliant par le nombre de sorties. Par contre ce temps moyen varie beaucoup d'une région à l'autre ou d'un club à l'autre d'où l'intérêt de cette information.

Je rappelle que le but n'est pas de donner des valeurs précises à l'unité près mais des valeurs raisonnablement précises permettant d'évaluer la réalité du fonctionnement.

Il faut donc remplir le questionnaire « au mieux ».

Par ailleurs je rappelle qu'il n'y a aucun enjeu pour les clubs au niveau des réponses, le but étant d'analyser la réalité des activités spéléos de l'ensemble des clubs et de fournir aux responsables des structures locales et nationales les éléments pour défendre cette activité.

Les résultats de l'enquête sont publiés dans le Descendeur (p.148 à 154 dans le n°24-mai 2008), accessible au téléchargement sur le site fédéral.

CE FORMULAIRE EST A RENVOYER PAR MAIL EN MEME TEMPS :

- A VOTRE CDS
- A VOTRE CSR
- A LA FEDERATION : secretariat@ffspeleo.fr

Fédération française de spéléologie
BILAN ANNUEL D'ACTIVITE DE CLUB (B.A.A.C.)
ANNEE 2008

Il permet d'évaluer et de faire connaître l'intensité et la diversité de notre activité. Il devrait être très utile aux présidents de clubs pour préparer le bilan lors de leur AG, pour le présenter à l'AG du CDS, et au CSR pour pouvoir mesurer notre activité et la présenter à nos partenaires.

Code du club :	Nom du club :
-----------------------	----------------------

Composition du club

	Adhérents fédérés	Adhérents au club ou à la section spéléo non fédérés dans le club
<i>Nombre d'adhérents au club :</i>		
dont pratiquants uniquement la spéléo		
dont pratiquants la spéléo et le canyon		
dont pratiquants la plongée souterraine		
dont pratiquants uniquement le canyon		
dont ne pratiquant plus ni spéléo ni canyon		

Adhérents non fédérés	Anciens :	Fédérés dans un autre club :	Dans une autre fédération :	Refusant de se fédérer :
-----------------------	------------------	-------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------

N O M B R E D E B R E V E T É S

	Nb breveté Spéléo	Nb breveté Canyon	Nb breveté Plongée
Initiateur			
Moniteur			
Instructeur			
BAPAAT			
BEES 1^{er} degré de spéléologie			
DES de spéléologie			

Ressources financières	
Prix de la cotisation club :	
TOTAL DES RECETTES	
Cotisation FFS : Assurance : Cotisation club :	
Subventions Mairie Département (Conseil général) Région Jeunesse et sports (CNDS...) FFS (FAAL...) Autres subventions :	
Autres ressources Actions (sorties, fêtes, etc...) : Initiation : Vente de matériel : Autres :	

Dépenses	
TOTAL DES DEPENSES	
Cotisation FFS : Assurance :	
Matériel de progression Matériel d'initiation Formations (stages) Local	
Autres dépenses Actions (sorties, fêtes, etc...) : Autres : Achats	

Activités du club

ACTIVITES DE TERRAIN DES ADHERENTS FEDERES DU CLUB

	Spéléologie	Canyonisme
Total activités en jours x participants dont		
visites de classique :		
prospection, désobstruction, exploration, topographie :		
spéléo plongée :		
sorties formations ou initiations internes :		
encadrement de stages		
participation à des stages		
exercices ou stages secours :		
sorties « gestion de cavités ou de canyons » :		
sorties à caractère scientifique (géologie, biologie, hydrologie, archéologie, ...) :		
expés à l'étranger :		

Nombre approximatif d'heures x participants passées sous terre	En France :	A l'étranger :
--	-------------	----------------

Nombre de personnes initiées (hors JNSC)	Spéléologie	Canyon
Dont nombre de nouveaux inscrits dans le club		

Vie fédérale

Manifestation	Nombre de personnes du club présents	Remarques sur la vie fédérale de club (réunion, formation dirigeants, congrès, contacts avec des administrations....) :
AG du CDS		
Congrès régional		
Congrès national		
Autres (préciser)		

Ouverture vers le public non-spéléo

Manifestations	Nombre de journées	Nombre de personnes non spéléos concernées
JNSC Conférences Expositions autres		

PUBLICATIONS(pensez à envoyer deux exemplaires à la bibliothèque fédérale)

Titre et numéros	Nbre d'exemplaires	Nbre de pages
Documents audio-visuel :		

ANNEXE 11

QUESTIONNAIRE destiné aux pratiquants de la spéléologie et du canyon

Ce questionnaire est destiné aux licenciés, aux adhérents des clubs non licenciés et à tous les pratiquants

Etudiant en MASTER2 des Sciences et Techniques des Activités Physiologiques et Sportives, et spéléologue de nombreuses années, je réalise une étude à dominante sociologique sur la spéléologie et le canyon dans le cadre d'un stage effectué à ma demande à la Fédération Française de Spéléologie. Son thème général est : « *mieux connaître les caractéristiques des pratiquants afin de comprendre ce qui fait la spécificité et la singularité de ces 2 activités dans l'univers des Activités Physiques et Sportives de Pleine Nature* ». Le premier objectif de ce travail d'étude et de recherche est universitaire et très prosaïquement, il s'agit de valider un cursus de formation pour obtenir un diplôme... Votre contribution me sera donc très utile

L'autre finalité de l'étude est bien entendu de permettre à mon commanditaire (la FFS) d'avoir une meilleure connaissance de ses adhérents et des pratiquants en général pour définir des orientations. Ce questionnaire complètera l'analyse des données statistiques disponibles dans le fichier de la FFS et des autres sources documentaires.

Ce travail sera bien entendu réalisé dans le plus grand respect des règles de confidentialité quant aux informations communiquées. Je vous remercie par avance de bien vouloir consacrer quelques instants pour renseigner ce document. Les 1^{er} résultats de cette étude seront présentés au prochain congrès Fédéral de MELLE.

1. Quel est votre sexe ?

Masculin Féminin

2. Quel est votre âge ? : ans

3. Quel est le N° du Département de votre lieu de naissance :

4 Quelle est votre situation de famille ?

Vivant seul(e) (célibataire, séparé(e)...) Vie en couple (marié(e), pacsé(e)...)

5. Avez-vous des enfants ? Indiquez le nombre total ainsi que le nombre par tranche d'âge

Nombre total : Moins de 5 ans :
 De 5 à 10 ans :
 De 10 à 15 ans :
 Plus de 15 ans : *(s'ils sont encore à charge)*

6. Quel est votre profession ? Pour répondre cochez la case qui se rapproche le plus de votre situation. Si vous êtes retraité, indiquez également votre ancien métier (cochez 2 fois).

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant ou chef d'entreprise de 10 salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre de la fonction publique, profession intellectuelle ou artistique ou cadre d'entreprise.
- Professions intermédiaires : enseignement, santé, fonction publique, administration, commerce des entreprises, technicien, contremaître, agent de maîtrise.



- Employé de la fonction publique, l'administration des entreprises, le commerce ou le service aux particuliers
- Ouvrier qualifié, non qualifié
- Retraité
- Autre situation : sans activité professionnelle, chômeur n'ayant jamais travaillé et inactifs divers, étudiants. Pour les étudiants, quelle est la profession du chef de famille ? :

7. Etudes et formation : indiquer vos diplômes ou le niveau d'étude atteint :

- Sans diplôme CAP/ BEP BAC DEUG/BTS Licence et plus

8. Quel est le lieu de votre résidence actuelle ?

N° de Département :

- Vous habitez dans une commune de:
- 250.000 habitants et plus
 - 100.000 habitants et plus
 - 10.000 habitants et plus
 - 1000 habitants et plus
 - Moins de mille habitants

En zone : Urbaine Périurbaine Rurale

9. Etes-vous licencié(e) à la FFS ? : Non

- Oui : en club Département :
 Individuel Département :

Membre d'un autre club dans un autre département ? Lequel ? :

Quelle est l'année de votre 1^{ère} adhésion à la FFS ? :

10. Que représente la Fédération pour vous ?

- Une entité administrative
- Des services aux adhérents
- Une structure coûteuse qui ne sert à rien
- Ne sait pas ou ne se prononce pas

11 Avant de vous fédérer, avez-vous découvert la spéléologie ou le canyon dans un autre cadre ?

Plusieurs réponses possibles, mais bien mettre en évidence celle qui a été déterminante

- Centre de vacances ou colonie de vacances : année :
- Avec un professionnel qui propose des découvertes spéléo ou canyon
- Suite aux Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyon.
- Dans le cadre d'une initiation scolaire
- Sur le conseil ou à l'invitation d'un membre de votre famille ou d'un ami
- Non c'est de ma propre initiative en recherchant un groupe ou un club pour pratiquer que j'ai décidé de m'inscrire.

12. Avez-vous utilisé le système des coupons d'initiation avant de vous fédérer ?

Non Oui

13. Le club ou le groupe avec lequel vous pratiquez régulièrement est constitué :

Principalement de spéléologues locaux
 De spéléologues de différentes localités, départements ou régions

14. Côté-chez-vous les membres de votre club ou groupe en dehors des activités spéléo ou canyon ?

Non
 Oui Très souvent Souvent De temps en temps

15 Combien de temps consacrez-vous à la pratique des activités de la FFS ?

Indiquer ce qui correspond à votre pratique habituelle.

Nombre de journées d'activité terrain par an :

Fréquence des sorties : 1 fois par semaine
 1 fois par quinzaine
 1 fois par mois
 Moins, précisez :

Vous effectuez régulièrement des sorties et camps pendant les vacances de :

Noël Février Pâques Été Toussaint

16 Classez par ordre décroissant d'importance vos différentes formes de pratiques selon le temps que vous y consacrez: de 1 le plus important à 9 le moins important(ou moins selon le cas)

SPELEOLOGIE		CANYON	
Explorations spéléologiques en 1 ^{ère}		Exploration de canyons en 1 ^{ère}	
Initiation et encadrement		Initiation et encadrement	
Visite de cavités en classique		Descente de canyon en classique	
Activités à caractère scientifique		Guidage professionnel	
Guidage professionnel			
Spéléo-secours			
Spéléologie minière			
Plongée			

17. Indiquez les départements dans lesquels vous pratiquez la spéléologie ou le canyon? (numéro des départements fréquentés et, si vos sorties sont réparties sur un nombre importants de départements, cochez la case et ne tenez pas compte de la fréquence proposée)

Très souvent (l'essentiel de vos sorties) : - - - -

Assez souvent (quelques fois par an) : - - - -

Occasionnellement (une fois/an ou moins) : - - - -

Est-ce que vous faites des sorties à l'étranger ? Non Oui Où ? :

18. Etes-vous titulaire de brevets fédéraux ou diplômes d'état ? Précisez l'année d'obtention dans le tableau ci-dessous.

	Initiateur	Moniteur	Instructeur
EF Spéléo			
EF Canyon			
EF Plongée Souterraine			non

Avez-vous encadré des stages FFS ?

- Non Oui : Moins de 5
 Entre 5 et 10
 Plus de 10

Avez-vous encadré des stages club ?

- Non Oui : Moins de 5
 Entre 5 et 10
 Plus de 10

Avez-vous suivi une formation SSF ? Laquelle ? :

Avez-vous le Brevet d'Etat de spéléologie ? Non Oui

19 Avez-vous ou avez-vous eu des responsabilités de dirigeant ?

- Non Oui
 Dans votre club : Laquelle? :
 Dans votre CSR ou CDS : Laquelle? :
 Dans une instance nationale de la FFS : Laquelle ?

20. Avez-vous changé de club (ou de groupe) à chaque fois que vous avez déménagé ?

Je ne me suis jamais trouvé(e) dans cette situation

- Non
 Oui : Commentaires :

21. Pour qualifier votre meilleur souvenir de sortie spéléo ou canyon, vous diriez :

- C'est une émotion esthétique partagée avec des amis
 Un record de profondeur, une cavité importante ou une découverte majeure en 1^{ère}
 Une expérience commune vécue avec des amis qui ne peut-être réduite à des données quantifiables.
 Autre : précisez en une phrase :



22. Avez-vous connu dans votre activité un incident (ou accident) ? Plusieurs réponses possibles

- Retard ou incident mineur ayant donné lieu à une mise en alerte et/ou une intervention du SSF
- Grosse frayeur sans conséquence (*incident matériel, crue, chute de pierre...*)
- Blessure légère
- Blessure grave
- Accident tragique ayant entraîné la disparition ou l'invalidité d'un de vos amis
- Autre : précisez en une phrase :

Ces évènements ont-ils eu une influence significative sur votre pratique ultérieure?

- Non
- Oui

23. Qu'est ce qui pourrait vous faire arrêter la spéléologie ou le canyon ? Choisir la raison principale qui à vos yeux pourrait motiver cette décision.

- Une diminution de mes capacités physiques ou mentales
- Des difficultés relationnelles au sein de mon club ou de mon groupe
- La simple envie de faire autre chose, il n'y a pas que la spéléo dans la vie !
- Contraintes professionnels trop importantes
- Raisons familiales (*mariage, enfants, ou autre*)
- Raisons financières
- Autres raisons, précisez :

24. Parmi ces trois propositions comment qualifieriez-vous la spéléologie ?

- Une science
- Un sport
- Une activité de loisir comme une autre

25. En vous appuyant sur vos expériences et sur les satisfactions que vous procurent la spéléologie et le canyon classez les propositions suivantes: de 1 le plus important à 9 le moins important

- Une occasion de rencontrer des copains
- Une façon de s'évader du quotidien et des contraintes de la société moderne
- Une occasion de se cultiver
- La possibilité de se découvrir soi-même et de repousser ses limites
- Une occasion de battre des records
- La possibilité d'apparaître comme un aventurier
- Un moyen de prendre des responsabilités et de se rendre utile
- La possibilité d'entretenir un contact privilégié avec la nature
- Une passion avant tout



26 Selon vous quand peut-on dire qu'un pratiquant est devenu « un(e) spéléo ou un(e) canyoniste » ? 2 choix au maximum

- Lorsqu'il sait équiper une cavité ou un canyon et connaît les bases des disciplines associées (géologie, topographie...)
- Lorsqu'il a une liste de courses importante à son actif et a visité des cavités ou des canyons d'envergure
- Lorsqu'il a fait de la première.
- Toute personne autonome est un(e) spéléologue ou un(e) canyoniste
- Autre définition, précisez :

27. Sans tenir compte des préjugés et du sens commun, avez-vous le sentiment en pratiquant la spéléologie ou le canyon de pratiquer des sports à risque ?

- Non Pourquoi ? :
- Oui Pourquoi ? :

28. Pratiquez-vous d'autres activités physiques ou sportives que la spéléo ou le canyon ?

- Non
- Oui Lesquelles ? :
- En loisir En licencié

29. Avez-vous d'autres activités ou responsabilités associatives (activités culturelles et sociales...) ?

- Activités : Non
- Oui Lesquelles ? :
- Responsabilités : Non
- Oui Lesquelles ? :

30. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Merci pour votre concours

Retour du questionnaire par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquetesocio@ffspeleo.fr

Ou si vous préférez, par courrier à

THOMARE Jean-Louis
5 Avenue de la Sèvre
44690 CHATEAU THEBAUD



[Accueil](#) > [L'actualité](#) > *Étude sur la population des pratiquants* :

Actualité

Article mis à jour le 04/02/2009

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez ci-dessous un message d'un de nos collègues spéléos qui se propose de conduire une étude sur les pratiquants de spéléos, dans le cadre d'un stage au sein de la Fédération.

Il nous est apparu pertinent d'accepter sa proposition qui nous apportera de la connaissance et viendra compléter ce que le Etats généraux avaient engagé.

Cette étude dont la restitution aura lieu lors du congrès de MELLE, permettra à la fédération de mieux connaître ses adhérents et de définir des orientations en phase avec leurs aspirations. Je vous invite à réserver le meilleur accueil possible à sa demande.

Bien cordialement

Laurence TANGUILLE Présidente de la FFS

Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Jean-Louis THOMARE, je suis étudiant en MASTER2 des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, spéléologue depuis de nombreuses années, et J'ai sollicité la Fédération pour effectuer un stage et réaliser une étude sociologique sur la population des pratiquants de la spéléologie et du canyon.

Au moment où ses effectifs stagnent et où le recrutement et la fidélisation des adhérents devient plus difficile, celle-ci a répondu favorablement à ma demande. Une meilleure connaissance des pratiquants peut en effet aider à la définition d'un projet commun pour les 4 ans à venir.

Le questionnaire que je vous propose constitue un des moyens choisis pour mener cette étude, et j'ai essayé de faire au plus simple et le plus court possible...

Même si quelques un(e)s d'entre vous ont déjà été sollicité(e)s à l'occasion de précédentes enquêtes (les EGS par exemple), je vous invite à passer quelques instants pour servir ce document :

- [au format](#) ,
- [au format](#)  (formulaire Pdf),
- [au format](#) 
- [au format RTF](#)

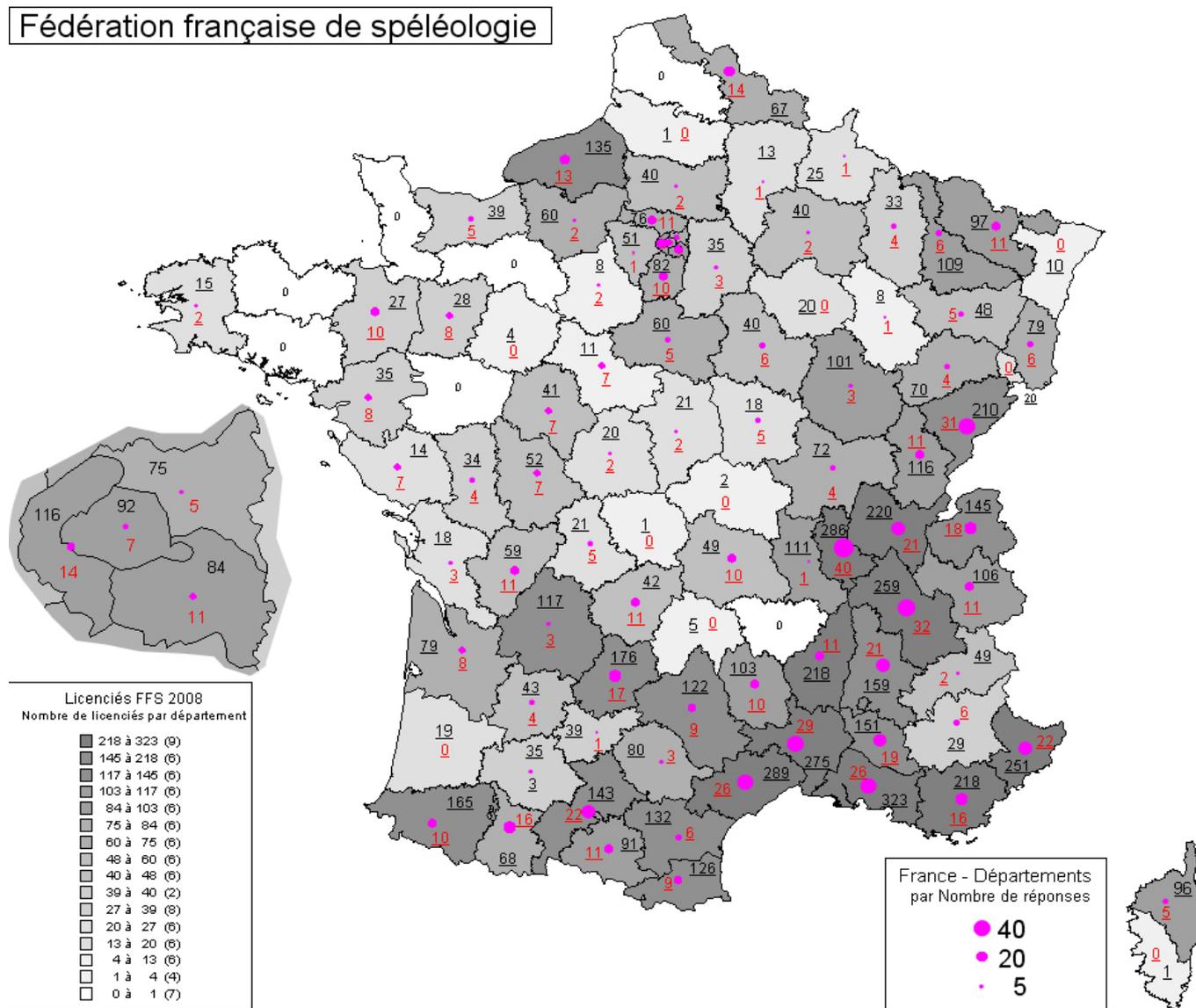
et à favoriser à votre niveau son retour rapide. Une première restitution des résultats de cette étude est prévue pour le Congrès de Melle fin Mai 2009. Je vous remercie d'avance à titre personnel pour votre contribution, et vous souhaite d'excellentes d'explorations souterraines ou aquatiques pour 2009.

Jean-Louis THOMARE

ANNEXE 13

Carte des fédérés 2008 et des répondants au questionnaire

Fédération française de spéléologie



ANNEXE 14

Comparaison de l'échantillon des réponses avec le fichier des fédérés de 2008

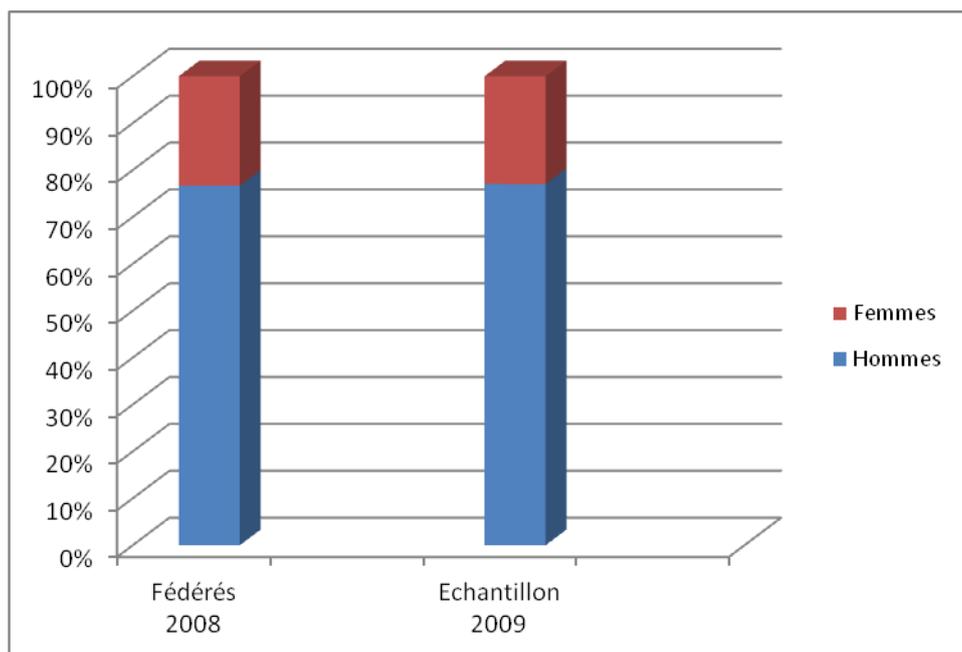
dép.	Départements et Régions	féd.	% / total	F	H	rép.	% / total	F	H	Ecart en %	
75	PARIS	A	92	1,24%	19	73	7	0,92%	4	3	-0,32%
77	SEINE-ET-MARNE	A	35	0,47%	7	28	3	0,39%	1	2	-0,08%
78	YVELINES	A	51	0,68%	13	38	1	0,13%	0	1	-0,55%
91	ESSONNE	A	82	1,10%	14	68	10	1,31%	3	7	0,21%
92	HAUTS-DE-SEINE	A	116	1,56%	25	91	14	1,84%	4	10	0,28%
93	SEINE-SAINT-DENIS	A	75	1,01%	16	59	5	0,66%	0	5	-0,35%
94	VAL-DE-MARNE	A	84	1,13%	27	57	11	1,44%	3	8	0,32%
95	VAL D'OISE	A	76	1,02%	21	55	11	1,44%	4	7	0,42%
97	OUTRE MER (sauf Réunion)	A	26	0,35%	9	17	7	0,92%	1	6	0,57%
21	CÔTE D'OR	B	101	1,36%	19	82	3	0,39%	0	3	-0,96%
58	NIÈVRE	B	18	0,24%	5	13	5	0,66%	1	4	0,41%
71	SAÔNE-ET-LOIRE	B	72	0,97%	16	56	4	0,52%	1	3	-0,44%
89	YONNE	B	40	0,54%	10	30	6	0,79%	2	4	0,25%
01	AIN	C	220	2,95%	53	167	21	2,76%	5	16	-0,20%
07	ARDÈCHE	C	218	2,93%	49	169	11	1,44%	1	10	-1,48%
26	DRÔME	C	159	2,14%	29	130	21	2,76%	4	17	0,62%
38	ISÈRE	C	259	3,48%	51	208	32	4,20%	12	20	0,72%
42	LOIRE	C	111	1,49%	35	76	8	1,05%	2	6	-0,44%
69	RHÔNE	C	286	3,84%	89	197	40	5,25%	10	30	1,41%
73	SAVOIE	C	106	1,42%	30	76	11	1,44%	6	5	0,02%
74	SAVOIE (HAUTE)	C	145	1,95%	30	115	18	2,36%	4	14	0,42%
04	ALPES DE HTE-PROVENCE	D	29	0,39%	6	23	2	0,26%	0	2	-0,13%
05	ALPES (HAUTES)	D	49	0,66%	9	40	6	0,79%	1	5	0,13%
13	BOUCHES-DU-RHONE	D	323	4,34%	92	231	26	3,41%	7	19	-0,93%
84	VAUCLUSE	D	151	2,03%	42	109	19	2,49%	5	14	0,47%
11	AUDE	E	132	1,77%	28	104	6	0,79%	1	5	-0,99%
30	GARD	E	275	3,69%	69	206	29	3,81%	8	21	0,11%
34	HÉRAULT	E	289	3,88%	54	235	26	3,41%	6	20	-0,47%
48	LOZÈRE	E	103	1,38%	32	71	10	1,31%	2	8	-0,07%
66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	E	126	1,69%	35	91	9	1,18%	2	7	-0,51%
09	ARIÈGE	F	91	1,22%	20	71	11	1,44%	1	10	0,22%
12	AVEYRON	F	122	1,64%	24	98	9	1,18%	1	8	-0,46%
31	GARONNE (HAUTE)	F	143	1,92%	38	105	22	2,89%	8	14	0,97%
32	GERS	F	35	0,47%	10	25	3	0,39%	1	2	-0,08%
46	LOT	F	176	2,36%	29	147	17	2,23%	5	12	-0,13%
65	PYRÉNÉES (HAUTES)	F	68	0,91%	17	51	10	1,31%	1	9	0,40%
81	TARN	F	80	1,07%	12	68	3	0,39%	0	3	-0,68%
82	TARN-ET-GARONNE	F	39	0,52%	5	34	1	0,13%	0	1	-0,39%
24	DORDOGNE	G	117	1,57%	32	85	3	0,39%	0	3	-1,18%
33	GIRONDE	G	79	1,06%	23	56	8	1,05%	4	4	-0,01%
40	LANDES	G	19	0,26%	4	15	0	0,00%	0	0	-0,26%
47	LOT-ET-GARONNE	G	43	0,58%	12	31	4	0,52%	2	2	-0,05%
64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	G	165	2,22%	38	127	16	2,10%	1	15	-0,12%
29	FINISTÈRE	H	15	0,20%	5	10	2	0,26%	0	2	0,06%
35	ILLE-ET-VILAINE	H	27	0,36%	7	20	10	1,31%	2	8	0,95%
44	LOIRE-ATLANTIQUE	H	35	0,47%	8	27	7	0,92%	0	7	0,45%
53	MAYENNE	H	28	0,38%	7	21	8	1,05%	2	6	0,67%
72	SARTHE	H	4	0,05%	0	4	0	0,00%	0	0	-0,05%
85	VENDÉE	H	14	0,19%	2	12	7	0,92%	2	5	0,73%
14	CALVADOS	J	39	0,52%	8	31	5	0,66%	2	3	0,13%
27	EURE	J	60	0,81%	16	44	2	0,26%	0	2	-0,54%
76	SEINE-MARITIME	J	135	1,81%	32	103	13	1,71%	4	9	-0,11%
08	ARDENNES	K	25	0,34%	9	16	1	0,13%	0	1	-0,20%
10	AUBE	K	20	0,27%	5	15	0	0,00%	0	0	-0,27%
51	MARNE	K	40	0,54%	5	35	2	0,26%	0	2	-0,27%
52	MARNE (HAUTE)	K	8	0,11%	1	7	1	0,13%	0	1	0,02%
54	MEURTHE-ET-MOSELLE	L	109	1,46%	26	83	6	0,79%	1	5	-0,68%
55	MEUSE	L	33	0,44%	6	27	4	0,52%	0	4	0,08%
57	MOSELLE	L	97	1,30%	22	75	11	1,44%	1	10	0,14%
88	VOSGES	L	48	0,64%	4	44	5	0,66%	0	5	0,01%
03	ALLIER	M	2	0,03%		2	0	0,00%	0	0	-0,03%
15	CANTAL	M	5	0,07%	1	4	0	0,00%	0	0	-0,07%
63	PUY-DE-DÔME	M	49	0,66%	10	39	10	1,31%	3	7	0,65%
18	CHER	N	21	0,28%	4	17	2	0,26%	1	1	-0,02%
28	EURE-ET-LOIR	N	8	0,11%		8	2	0,26%	0	2	0,16%
36	INDRE	N	20	0,27%	9	11	2	0,26%	2	0	-0,01%
37	INDRE-ET-LOIRE	N	41	0,55%	6	35	7	0,92%	1	6	0,37%
41	LOIRE-ET-CHER	N	11	0,15%		11	1	0,13%	0	1	-0,02%
45	LOIRET	N	60	0,81%	17	43	5	0,66%	1	4	-0,15%
25	DOUBS	P	210	2,82%	31	179	31	4,07%	8	23	1,25%
39	JURA	P	116	1,56%	25	91	11	1,44%	1	10	-0,11%
70	SAÔNE (HAUTE)	P	70	0,94%	10	60	4	0,52%	0	4	-0,42%
90	BELFORT (TERRITOIRE)	P	20	0,27%	5	15	0	0,00%	0	0	-0,27%
06	ALPES-MARITIMES	Q	251	3,37%	55	196	22	2,89%	3	19	-0,48%
83	VAR	Q	218	2,93%	52	166	16	2,10%	2	14	-0,83%
67	RHIN (BAS)	R	10	0,13%	2	8	0	0,00%	0	0	-0,13%
68	RHIN (HAUT)	R	79	1,06%	23	56	6	0,79%	2	4	-0,27%
16	CHARENTE	S	59	0,79%	9	50	11	1,44%	2	9	0,65%
17	CHARENTE-MARITIME	S	18	0,24%	3	15	3	0,39%	1	2	0,15%
79	SÈVRES (DEUX)	S	34	0,46%	9	25	4	0,52%	0	4	0,07%
86	VIENNE	S	52	0,70%	13	39	7	0,92%	1	6	0,22%
02	AISNE	T	13	0,17%	2	11	1	0,13%	0	1	-0,04%
60	OISE	T	40	0,54%	13	27	2	0,26%	0	2	-0,27%
80	SOMME	T	1	0,01%		1	0	0,00%	0	0	-0,01%
19	CORRÈZE	U	42	0,56%	7	35	11	1,44%	3	8	0,88%
23	CREUSE	U	1	0,01%		1	0	0,00%	0	0	-0,01%
87	VIENNE (HAUTE)	U	21	0,28%	4	17	5	0,66%	0	5	0,37%
2A	CORSE (DU SUD ou A)	V	1	0,01%		1	0	0,00%	0	0	-0,01%
2B	CORSE (HAUTE ou B)	V	96	1,29%	29	67	5	0,66%	2	3	-0,63%
974	ILE DE LA REUNION	W	46	0,62%	15	31	6	0,79%	1	5	0,17%
99	ETRANGER	X	2	0,03%		2	1	0,13%	0	1	0,10%
59	NORD	Y	67	0,90%	23	44	14	1,84%	3	11	0,94%

7447	100,00%	1738	5709	762	100,00%	175	587	0,00%
		23,34%	76,66%			22,97%	77,03%	

	Fédérés 2008	Echantillon 2009
Hommes	5709	587
Femmes	1738	175
Total	7447	762

Féd	%	Féd.F	Féd.H	Rép.	%	Rép.F	Rép.H
7447	100,00%	1738	5709	762	100,00%	175	587
		23,34%	76,66%			22,97%	77,03%

Comparaison échantillon répondants 2009 et Fédérés 2008



Annexe N°15 Région et Département d'adhésion et de résidence des pratiquants de 2008

région d'adhésion ==>	Lic	Autre Dep	Autre Rég.	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	P	Q	R	S	T	U	V	W	Y
A Ile de France / Dom Tom	634	318	93	225	4	22	3	7	8	6	4	3	2	1	1	6	1	11	1	2	9	1			1
B Bourgogne	231	51	49	7	2	12	1	2	1	1	3	0	4	10	8										
C Rhône Alpes	1513	372	141	18	5	231	20	16	6	3	4	2	3	17	5	14	14	9	1	2		1			1
D Provence Alpes	554	108	67	7	10	41	14	14	4	4	1					1	29	1							
E Languedoc Roussillon	925	176	122	5	21	16	54	47	3	2	1	1	4	9	3	3				3	1	1	1	1	1
F Midi Pyrénées	759	144	79	12	3	1	16	65	25	2	3	2	2	1	4	3	2		1		2	2	1	1	1
G Aquitaine	423	46	44	4	1	1	1	11	2	2	2			3					1		4				1
H Bretagne Pays de La Loire	123	26	6	1	1	1	1	1	20	1	2									1					1
J Normandie	234	54	25	8	2	2	1	5	4	29	8	1			3					1					1
K Champagne Ardennes	93	16	8	2	2	2	1	1	2	2	4	33	1							T					
L Lorraine	287	59	26	3	1	6	2	1	1	1	4	8	1	4	33	4	1	1	3						1
M Auvergne	56	9	4	1	1	1	1	1	1	1				5											
N Centre	161	31	23	4	1	1	1	6	2	2				1	8	1				7					
P Franche Comté	416	104	59	7	8	3	1	1	1	1	7	7	1	7	1	45	31		1						
Q Côte d'Azur	469	58	38	2	4	2	11	1	1	1	15	1	1	1	1	20			1						
R Alsace	89	18	4	2	1	1	1	1	4	1	4				6	1		14		17					
S Poitou Charentes	164	35	18	1	1	1	1	4	1	4															
T Picardie	54	21	19	16								2	1								2				
U Limousin	64	17	10	1	1	1	1	5						2							3	7			
V Corse	98	4	4												2					1					
W Ile de la Réunion	48	0	0																						
Y Pas de Calais	67	11	1											1						1					10
	7462	1678	840																						

lecture du tableau : Parmi les 634 licenciés en Ile de France, 318 résident un départ. différent de celui où ils sont licenciés, et 93 dans une autre région
 Résident dans un autre département mais dans la même région

ANNEXE N° 16 :

Commentaires des répondants à la question du meilleur souvenir de spéléo ou de canyon

Réponses différentes (82)	Effectifs
Pas de commentaire	679
"la conquête du superflux donne une existation spirituelle plus importante que celle du nécessaire" Gaston BACHELARD	1
ambiance des camps les premières entre amis	1
apprentissage technique intéressant et découverte d'un milieu inconnu	1
c'est bon, c'est tout	1
c'est magnifique, il y en a des milliers !	1
c'est une sensation de bien-être, de calme et de découvertes visuelles et tactiles partagées avec les autres	1
c'est unique à chaque fois	1
confrontation aux éléments naturels, avec des amis ou des personnes "agréables", avec une présence palpable du risque, de l'incertain (recherche de l'itinéraire), perte des repères du jour et de la nuit, sentiment de découverte d'un monde caché, lié à l'absence d'autres personnes que notre groupe dans le trou, en allant au bout de ses forces !	1
de la déconnexion et du plaisir	1
de multiples petits instants magiques au sein d'une solide équipe	1
découverte d'endroits inhospitaliers magnifiques habités par des animaux fascinants	1
découverte d'une activité dont je ne connaissais même pas l'existence	1
découverte de la nature et des gens	1
découverte majeure, aller au bout de nous-mêmes et surtout partagée entre potes, une aventure humaine	1
découverte scientifique importante	1
dépassement de soi, goût de l'aventure, de la découverte, expérience individuelle et collective	1
dépassement des barrières qui mènent à l'authenticité de mon être	1
depuis 65 ans je me promène sous terre et j'éprouve toujours le même sentiment de plaisir	1
des temps forts en 40 ans de pratique mais le trait commun est le partage avec les autres	1
dur, dur de choisir	1
émotion partagée, solidarité	1
être sous terre	1
faire de la première	1
fouilles paléontologiques en grotte	1
je suis encore en phase d'initiation	1
je suis fasciné par la beauté du milieu et le caractère scientifique me passionne	1
l'amour de la nature	1
l'envie de partager sa passion et ses connaissances	1
l'exitation de la découverte scientifique partagé avec mon éternel acolyte. L'exaltation de trouver la suite d'un réseau grâce aux indices karstologiques.	1
l'exploration pure avec des amis ou le milieu naturel est au centre de l'activité	1
l'inconnu l'aventure	1
l'isolement	1
la découverte d'un monde souterrain qui me touche	1
la découverte de gros sites d'hibernation ou de reproduction des chauves-souris, je suis naturaliste	1
la passion	1
la passion ne peut s'exprimer par des mots	1
la spéléo représente une part importante de me vie	1
le bien être qu'apporte le milieu souterrain	1
le cadre scientifique	1
le calme!	1
le caractère scientifique de la sortie	1
le défi de l'exploration, le développement de soi, le travail en équipe et de bons moments de convivialité	1
le dépassement de soi et la solidarité qui unie les spéléos	1
le silence	1
le virus depuis 15 ans	1
les grands secours	1
les visites karstologiques pour comprendre l'évolution du milieu souterrain	1
ne sait pas	1
on picole ensembles	1
oublier le temps	1
participation à la découverte de La Giralère	1
plaisir de la découverte	2
plaisir personnel	1
sentiment de plénitude	1

seul en première derrière un siphon	1
suivre une rivière souterraine	1
toutes les premières	1
transmission de la passion, partage, humilité et beauté fragile de la nature	1
un bon bol d'air sous terre	1
un bon gros gavage de première entre amis	1
un corps à corps avec les éléments naturels	1
un dépassement de soi, une obligation d'aller de l'avant	1
un mélange de tout cela ou se mêlent exploration, camaraderie, esthétique et dépassement	1
un moment qui peut facilement être hors du temps	1
un moment unique fugace qui reste dans la mémoire à jamais	1
un monde à part, à côté de la maison	1
un peu de tout cela, émotion découverte sport	1
un sauvetage	1
une activité qui demande rigueur, technique et maîtrise de soi	1
une aventure collective, pas de concurrence mais un groupe uni	1
une aventure extrême et inoubliable dans un monde unique et dépaysant	1
une aventure humaine	1
une aventure humaine dans laquelle la capacité humaine est mise à l'épreuve	1
une belle traversée en train de devenir une classique	1
une des rares activités où l'aventure de la découverte de nouveaux espaces est possible	1
une expérience où l'on oublie le temps	1
une grande émotion quand on a fêté mes 16 ans sous terre avec tarte, fanta, le président et un superbe cadeau	1
une passion	1
une passion, une communion avec la nature à partager avec ses amis	1
une première en exploration avec des amis	1
une remise en question physique et mentale	1
une sensation intense d'euphorie dans une cascade, liée à l'ambiance minérale et aquatique, jamais rencontrée dans un autre contexte que sous terre	1
Total	762

ANNEXE 17

Liste des variables recodées

Age : répartition sur 6 classes

N°1	Effectifs	%
jusqu'à 25 ans	72	9,4%
26 à 30 ans	78	10,2%
31 à 40 ans	203	26,6%
41 à 50 ans	230	30,2%
50 à 60 ans	133	17,5%
61 ans et plus	46	6,0%
Total	762	100,0%

Nombre par Département du lieu de naissance 5 classes

N°2	Effectifs	%
Non réponse	1	0,1%
Karstiques	150	19,7%
Non karstiques ou très peu karstiques	412	54,1%
Fortement karstiques	130	17,1%
Faiblement karstique	38	5,0%
99	31	4,1%
Total	762	100,0%

Situation de famille / Classes sur Enfants : 6 classes

N°3	Effectifs	%
Non réponse	16	2,1%
Vivant seul(e) : = 0	169	22,2%
Vivant seul(e) : avec 1, 2 ou 3 enfants	74	9,7%
Vivant seul(e) : 4 et plus	6	0,8%
Vie en couple : = 0	126	16,5%
Vie en couple : avec 1,2 ou 3 enfants	345	45,3%
Vie en couple : 4 et plus	26	3,4%
Total	762	100,0%

Classes sur Enfants

N°4	Effectifs	%
Non réponse	14	1,8%
= 0	297	39,0%
= 1	98	12,9%
= 2	211	27,7%
= 3	110	14,4%
4 et plus	32	4,2%
Total	762	100,0%

Profession : retraités inclus dans leur CSP

N°5	Effectifs	%
Non réponse	1	0,1%
Agriculteurs exploitants/	4	0,5%
Artisans, commerçants et chefs d'ent. et retraités	31	4,1%
Cadres et prof.intellectuelles sup. et retraités	257	33,7%
Professions intermédiaires et retraités	289	37,9%
Employés et retraités	67	8,8%
Ouvriers et retraités	57	7,5%
Autres situations/	56	7,3%
Total	762	100,0%

Classes sur Temps de pratique en 5 catégories

N°7	Effectifs	%
Non réponse	2	0,3%
Moins de 10	43	5,6%
de 10 à moins de 20	231	30,3%
de 20 à moins de 30	190	24,9%
de 30 à moins de 50	173	22,7%
plus de 50	123	16,1%
Total	762	100,0%

Fréquence des sorties : 6 classes

N°8	Effectifs	%
Non réponse	4	0,5%
Pratique hebdomadaire ou bi-mensuelle	86	11,3%
Pratique hebdomadaire ou bi-mensuelle et saisonnière	236	31,0%
Pratique régulière mensuelle	88	11,5%
Pratique régulière mensuelle et saisonnière	169	22,2%
Pratique irrégulière et saisonnière	77	10,1%
Pratique irrégulière (saison et/ou répartie sur l'année)	102	13,4%
Total	762	100,0%

Brevets et diplômes par discipline (spéléo, canyon, mixte)

N°9	Effectifs	%
Non réponse	499	65,5%
Brevets spéléo	185	24,3%
Brevets canyon	28	3,7%
Double compétence : brevets fédéraux et BE	50	6,6%
Total	762	100,0%

Brevets et diplômes : par niveau

N°10	Effectifs	%
Non réponse	499	
Brevets d'initiateur	171	63,6%
Brevets de moniteur	43	16,0%
Brevets d'instructeur	17	6,3%
BE spéléo	38	14,1%
Total / réponses	269	100,0%

Formation aux secours : la plus importante retenue

N°11	Effectifs	%
Non réponse	7	0,9%
NON	492	64,6%
NON mais exercices secours/	58	7,6%
OUI Assistance Aux Victimes	27	3,5%
OUI Chef d'équipe	91	11,9%
OUI Conseiller Technique	36	4,7%
OUI Autres formations	51	6,7%
Total	762	100,0%

Responsabilités de dirigeant : aucune, locales, régionales, nationales

N°12	Effectifs	%
Non réponse	5	0,6%
NON	303	40,0%
Responsabilités locales (Club)	202	26,7%
Responsabilités départementales ou régionales (CDS ou CSR)	188	24,8%
Responsabilités nationales (CD ou commission fédérale)	64	8,5%
Total / réponses	757	100,0%

Meilleur souvenir de spéléo ou canyon : choix N°1

N°13	Effectifs	%
Non réponse	5	0,6%
Une émotion esthétique partagée avec des amis	194	25,6%
Un record de profondeur...	116	15,3%
Une expérience commune vécue avec des amis...	407	53,8%
Autre	40	5,3%
Total / réponses	757	100,0%

Arrêt de la pratique en 4 catégories

N°14	Effectifs	%
Non réponse	11	
Une diminution de mes capacités	530	70,6%
Autres raisons dont difficultés dans le groupe	56	7,5%
L'envie de faire autre chose	74	9,9%
Contraintes diverses (professionnelles, familiales, financières)	91	12,1%
Total / réponses	751	100,0%

Autres raisons : regroupement par catégories

N°15	Effectifs	%
Non réponse	711	93,3%
Raisons psychologiques (perte de confiance, appréhension, perte d'envie.)	7	0,9%
Accident grave ou décès d'un ami	2	0,3%
Absence de cavités (déménagement)	3	0,4%
Rien ou la mort et encore !	16	2,1%
Accident personnel, invalidité, âge	12	1,6%
Contraintes trop importantes (personnelles ou juridiques,)	10	1,3%
Evolution de la spéléologie vers un sport de masse	1	0,1%
Total	762	100,0%

Qu'est ce que la spéléologie ? Choix N°1

N°16	Effectifs	%
Non réponse	2	
Une science	352	46,3%
Un sport	233	30,7%
Une activité de loisir comme une autre	175	23,0%
Total / réponses	760	100,0%

Représentation personnelle de l'activité : regroupement en 5 catégories

N°17	Effectifs	%
Non réponse	5	0,7%
Convivialité évacion du quotidien	223	29,3%
Contact et connaissance de la nature	97	12,7%
Découverte de soi-même, records et aventure	87	11,4%
Un moyen de prendre des responsabilités et de se rendre utile	6	0,8%
Une passion avant tout	344	45,1%
Total	762	100,0%

Le statut de spéléologue : choix N°1

N°18	Effectifs	%
Non réponse	4	
Lorsqu'il sait équiper une cavité ou un canyon...	337	44,5%
Lorsqu'il a une liste de courses importante à son actif...	16	2,1%
Lorsqu'il fait de la première	8	1,1%
Toute personne autonome est un(e) spéléo ou un(e) canyoniste	341	45,0%
Autre définition	56	7,4%
Total / réponses	758	100,0%

Statut du spéléologue ou canyoniste: autres définitions par catégories

N°19	Effectifs	%
Non réponse (pas d'autre commentaire)	675	88,6%
Toute personne qui l'affirme, tout pratiquant	7	0,9%
Initiative, responsabilité, connaissances minimales et envie de progresser	14	1,8%
Virus, passion plaisir et pratique régulière	48	6,3%
Esprit de groupe et capacité d'entraide	6	0,8%
Autonomie et sécurité de pratique	11	1,4%
Prospection et désobstruction	1	0,1%
Total	762	100,0%

Spéléo et canyon des sports à risques : réponses = oui

N°20	Effectifs	%
Conséquences importantes des erreurs	42	14,0%
Interaction des 2 facteurs (milieu et action humaine)	26	8,6%
Milieu hostile, aléas (risques objectifs)	97	32,2%
Influence de l'action humaine (maîtrise technique et psychologique)	49	16,3%
Expérience vécue des risques potentiels	8	2,7%
Règles de sécurité à respecter, technicité et connaissances minimales	34	11,3%
Oui surtout pour le canyon ou la plongée	6	2,0%
Pas de risque zéro, pas plus que d'autres sports (ou le trajet)	21	7,0%
Difficulté d'accès et d'intervention pour les secours	18	6,0%
Total / réponses	301	100,0%

Spéléo et canyon des sports à risques : réponses = non

N°21	Effectifs	%
Influence de l'action humaine (maîtrise technique et psychologique)	67	32,8%
Pas de risque zéro, pas plus que d'autres sports, peu d'accidents	51	25,0%
Respect des règles de sécurité, connaissance du milieu, formation adaptée	75	36,8%
Non aucune expérience négative vécue	7	3,4%
Non pour la spéléologie (oui pour le canyon)	4	2,0%
Total / réponses	204	100,0%

Autres activités sportives

N°22	Effectifs	%
Non réponse	1	0,1%
NON	149	19,6%
OUI en loisir	439	57,6%
OUI en licencié (avec ou sans compétition)	173	22,7%
Total	762	100,0%

Autres sports : regroupement par catégories

N°23	Effectifs	%
Aucun ou non mentionné	155	
Vélo tout terrain	117	9,8%
Randonnée	255	21,4%
Sports de neige	140	11,8%
Vélo cyclisme	47	3,9%
Course à pied, athlétisme ...	81	6,8%
Sport de raquette	37	3,1%
Sports d'eau	73	6,1%
Montagne, escalade, via ferrata...	196	16,5%
Divers	96	8,1%
Plongée, apnée	64	5,4%
Sports aériens	24	2,0%
Sports de combat	31	2,6%
Sports collectifs	29	2,4%
Total / réponses	1190	100,0%

Autres activités : 5 classes

N°24	Effectifs	%
Non réponse	572	75,1%
Activités culturelles	73	9,6%
Activités scientifiques, nature et environnement	44	5,8%
Activités domaine pédagogique et éducatif	13	1,7%
Activités syndicales ou politiques	53	7,0%
Autres activités	7	0,9%
Total	762	100,0%

Indice karstique du département de résidence : 4 classes

N°25	Effectifs	%
Non réponse	6	0,8%
Non karstique ou très peu karstique	301	39,5%
Faiblement karstiques	26	3,4%
Karstiques	198	26,0%
Fortement karstiques	231	30,3%
Total	762	100,0%

Indice karstique de la région de résidence en 3 classes

N°26	Effectifs	%
Non réponse	3	0,4%
Non karstique, très peu ou faiblement karstique	275	36,1%
Karstiques	249	32,7%
Fortement karstiques	235	30,8%
Total	762	100,0%

Profil d'activité fin : avec primauté spéléo ou canyon

N°27	Effectifs	%
Non réponse	2	0,2%
Spéléologues uniquement	507	66,5%
Spéléologues canyonistes	185	24,3%
Canyonistes spéléologues	38	5,0%
Canyonistes uniquement	32	4,0%
Total	762	100,0%

Localisation et étendue des pratiques : recodage en 8 catégories

N°28	Effectifs	%
Non réponse	8	1,0%
pratique locale dép.résidence	109	14,3%
pratique locale hors dép.résidence	20	2,6%
pratique régionale dont région de résidence	93	12,2%
pratique régionale hors région de résidence	18	2,4%
pratique dans plusieurs régions dont celle de résidence	277	36,4%
pratique dans plusieurs région hors celle de résidence	85	11,2%
pratique dans de nombreux départements et région (y compris celle de résidence)	114	15,0%
pratique dans de nombreux départements et régions (hors celle de résidence)	38	5,0%
Total	762	100,0%

Localisation et étendue des pratiques : regroupement en 4 catégories

N°29	Effectifs	%
Non réponse	8	1,0%
pratique locale	129	16,9%
pratique régionale	111	14,6%
pratique dans plusieurs régions	362	47,5%
pratique dans de nombreux départements et régions	152	19,9%
Total	762	100,0%

Diversité des activités

N°30	Effectifs	%
Non réponse	2	0,3%
De 1 à 3 activités	260	34,1%
De 4 à 6 activités	363	47,6%
7 activités et plus	137	18,0%
Total	762	100,0%

Définition de la spéléologie

Article mis à jour le 03/09/2010

La spéléologie est une activité pluridisciplinaire à forte plus-value éducative, elle allie à la fois des aspects scientifiques, environnementaux, sportifs et de loisirs. Elle a pour objectif l'exploration du karst et des milieux souterrains, naturels, artificiels ou anthropiques afin de contribuer de manière active à l'étude, la connaissance et la conservation des terrains de pratique de la spéléologie, tout en tenant compte des éléments du patrimoine de surface.

Le milieu souterrain est constitué de formes et paysages variés (salles, méandres, galeries, puits, etc.) avec ou sans présence permanente d'eau (sous forme de torrents, ruisseaux, rivières, gorges, cascades, vasques, biefs, etc.), et avec ou sans présence de glace. Il comprend également les sites artificiels (mines, carrières, etc.). Le milieu extérieur se présente sous forme d'affleurements, de dépressions, de falaises et de gorges.

La spéléologie exige une progression et des franchissements pouvant faire appel, selon les cas, à la marche en terrain varié, à la reptation, à la nage, à la plongée subaquatique, aux glissades, à l'escalade et la désescalade, à la descente et à la remontée sur agrès fractionnée ou pas et à d'autres techniques d'évolution sur agrès (main courante, ligne de vie, tyrolienne, échelles fixes, etc.) pouvant nécessiter la mise en oeuvre de techniques d'assurances de tous types. L'ouverture de certaines cavités et le franchissement de passages étroits peuvent amener à mettre en oeuvre des techniques de désobstruction.

Conformément aux techniques spécifiques liées à la diversité des obstacles, la discipline requiert un matériel adapté, notamment, des descendeurs, des bloqueurs, des harnais, des longes, des casques de protection, des crampons, des dispositifs antichute, des dispositifs d'éclairage, des vêtements isothermes, des scaphandres autonomes, des cordes, des câbles, des connecteurs, etc.

Vote du comité directeur du 03 juin 2010.

ANNEXE 19

Questionnaire FFS mis en ligne 1 mois (du 20 Novembre au 20 Décembre 2010)

Profil des répondants :

Sexe : Homme Femme

Age :

Moins de 20 ans ; De 20 à 30 ans ; De 30 à 40 ans ; De 40 à 50 ans ; De 50 à 60 ans ; Plus de 60 ans

Situation géographique des répondants : département

Profession :

Agriculteur ; Artisan, commerçant ; Profession Libérale ; Chef d'entreprise ; Cadre ; Employé ; Ouvrier ; Etudiant ; Demandeur d'emploi ; Retraité ; Autre

Fréquence de pratique :

Jamais ; Plus de 30 fois par an ; 15 à 30 fois par an ; 7 à 15 fois par an ; 3 à 7 fois par an ; 1 à 3 fois / an

Image et perception de la spéléologie et du canyonisme (note de 0 à 5)

Pour vous la Spéléologie est :

Un sport, Une science, Une aventure, Un art, D'utilité publique, Elitiste, Futile, Une activité dangereuse

Pourquoi pratiquer la Spéléologie ? :

Le sport, L'aventure, Le plaisir, La curiosité, L'exploration, La recherche scientifique, La beauté des lieux, La sensation de liberté

Quelle est la raison d'être de la Spéléologie ? :

L'exploration, L'expertise, La solidarité, Le respect de l'environnement, La sécurité, Le dépassement de soi

Pour vous le Canyonisme est : Un sport, Une science, Une aventure, Un art, D'utilité publique, Elitiste, Futile, Une activité dangereuse

Pourquoi pratiquer le Canyonisme ? : Le sport, L'aventure, Le plaisir, La curiosité, L'exploration, La recherche scientifique, La beauté des lieux, La sensation de liberté

Quelle est la raison d'être du Canyonisme ? : L'exploration, L'expertise, La solidarité, Le respect de l'environnement, La sécurité, Le dépassement de soi

Image et perception de la Fédération française de spéléologie :

Quelle image avez-vous de la FFS ?

Fédératrice ; Structurante ; Scientifique ; Formatrice ; Moderne ; Dynamique ; Représentative ; Leader

Comment évaluez-vous les actions suivantes de la FFS ? (nombre de réponses obtenues)

4 niveaux : Tout à fait compétente ; Plutôt compétente ; Plutôt pas compétente ; Pas compétente

Sécuriser la pratique

Proposer des formations innovantes

Proposer des formations aux nouveaux pratiquants

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

PROJET FEDERAL 2009 – 2012

LA PASSION DE L'EXPLORATION

Découvrir, explorer, étudier, partager, protéger nos milieux de pratique
Telle est notre ambition et notre raison d'être.

Notre projet fédéral s'appuie sur ce postulat et sur les valeurs qui nous rassemblent : le plaisir de pratiquer et d'explorer, l'engagement, la responsabilité, la convivialité, l'entraide, le partage, la solidarité.

Le but de tout pratiquant, sa motivation, est de parcourir de nouveaux territoires tant dans les cavités que dans les canyons : exploration, balade, étude scientifique, encadrement....

La Fédération se doit de lui apporter son soutien et de lui garantir une pratique libre, réfléchie soucieuse de son environnement.

Ce qui compte le plus pour nous c'est l'exploration. La première n'existe que parce que les risques sont maîtrisés, puis, parce qu'elle est publiée.

Notre fédération dispose aujourd'hui d'un réel savoir faire pour la formation et les secours, d'une connaissance de l'environnement naturel des milieux dans lesquels nous évoluons et d'une reconnaissance internationale. C'est une fédération active, structurée avec plus de 1800 cadres dirigeants pour 7500 fédérés et plus de 500 clubs.

Les 4 ans qui s'annoncent verront très certainement une modification du paysage institutionnel qui encadre la pratique des activités de pleine nature et nous devons donner à notre fédération une structuration et un fonctionnement qui assureront sa pérennité.

Notre projet vise à amener de nouveaux pratiquants, principalement chez les jeunes, à se fédérer, à adapter notre fédération au contexte économique, à garantir l'accès à nos terrains de pratique dans le respect de l'environnement et de la nature.

Chacun doit avoir la possibilité de s'épanouir, de vivre intensément sa passion en respectant l'environnement et sa sécurité.

Autour de ces valeurs, dans la continuité des orientations de l'équipe précédente et au regard des conclusions des états généraux de la spéléologie notre projet s'articule autour de 5 objectifs :

Il s'articule autour de 5 objectifs :

- 1 - Mieux définir notre fonctionnement et s'en donner les moyens
- 2 - Susciter les adhésions, accueillir et fidéliser les pratiquants
- 3 - Partager nos valeurs, faire connaître nos travaux, nos découvertes
- 4 - Incrire nos actions dans le développement durable
- 5 - Affirmer la place de la fédération sur le plan international

1 - Mieux définir notre fonctionnement et s'en donner les moyens

Pourquoi ?

- Pour permettre une cohérence de l'action fédérale*
- Une richesse des échanges, une mutualisation des moyens,*
- Pour que chaque niveau se sente concerné par la politique fédérale.*

Comment ?

En décentralisant des actions aux niveaux départemental et régional

- favoriser l'organisation au niveau départemental de stages de découverte et de formation
- favoriser l'organisation au niveau régional des stages de perfectionnement et d'initiateurs
- Gestion par les CDS des cavités fragiles ou protégées ou faisant l'objet d'une mesure de classement

En établissant de véritables conventions de mise en œuvre de la politique fédérale du niveau national au niveau départemental.

- Par la clarification des rôles et responsabilités de chacun des échelons
- Par la mutualisation des moyens financiers et humains

En diversifiant la recherche de moyens financiers.

- Par le développement de partenariats
- Par un rééquilibrage du coût cotisation fédérale / assurance

2 - Susciter les adhésions, accueillir et fidéliser les pratiquants

Pourquoi ?

- *Pour permettre la poursuite et le développement des explorations*
- *Pour pérenniser nos activités.*
- *Pour que nos clubs vivent et se développent.*
- *Pour rapprocher la fédération de ses clubs et de ses adhérents.*

Comment ?

En assurant la promotion de nos activités

- Par une présence lors d'évènements ou de manifestations grand public
- Par l'organisation d'actions de découvertes des activités fédérales
- Par la signature de conventions avec les collèges, lycées, universités, fédérations scolaires...
- Par la mise en place d'actions avec les professionnels de la spéléologie et du canyon et avec les gérants des cavités aménagées pour le tourisme

En facilitant la mission d'accueil des clubs

- Par la simplification de la procédure d'adhésion des clubs
- Par la mise à disposition d'outils (logiciel de gestion, site internet...)
- Par l'organisation de formations de dirigeants
- Par une aide à la mise en œuvre de projets
- Par des informations régulières

En proposant aux fédérés des services attractifs

- Par le développement les adhésions via l'Internet
- Par la proposition d'une offre de formations multiple et variée
- Par un accueil adapté des jeunes dans les clubs
- Par le développement les écoles départementales de spéléologie et de canyon.
- Par des actions favorisant la pratique familiale
- Par la valorisation des formations et acquis fédéraux dans la réalisation des projets de formation professionnelle

En étudiant la distribution gratuite de Spelunca à tous les adhérents.

3 - Partager nos valeurs, faire connaître nos travaux, nos découvertes

Pourquoi ?

- *Pour établir une liaison étroite entre la fédération et ses adhérents.*
- *Pour faire connaître nos pratiques et ce qu'elles apportent au grand public.*
- *Pour partager et diffuser nos valeurs.*

Comment ?

En repensant la ligne éditoriale de nos revues

- Par davantage d'articles sur les réalisations concrètes des adhérents

En définissant des stratégies de communication avec les gestionnaires et usagers de nos sites de pratique

En faisant valoir la spécificité de nos activités dans nos relations avec les services de l'Etat

En étant davantage présent dans les différentes commissions et groupes de travail du CNOSE

En nous rapprochant de toutes les fédérations de pleine nature et des fédérations handisport.

En médiatisant largement nos travaux et nos découvertes

4 - Inscrire nos actions dans le développement durable

Pourquoi ?

- *Pour agir sur les plans économique, social et environnemental*
- *Pour réduire autant que faire se peut l'impact de nos activités sur les milieux dans lesquels nous évoluons.*

Comment ?

En mettant en œuvre un agenda 21 fédéral :

- Constitution et animation d'un groupe de travail Agenda 21
- Emploi d'un stagiaire pour établissement d'un diagnostic partagé
- Mise en application dès 2010 du plan d'action défini et validé.

En vendant notre expertise

- Etude de la création d'un Bureau d'étude interne à la FFS.

En valorisant les actions en faveur de publics défavorisés (handicapés, cas sociaux...)

- Organisation d'une session sur ces actions lors d'un prochain congrès.

En formant les pratiquants, les cadres et les dirigeants au respect de l'environnement

- Intégration des principes du développement durable dans l'organisation des stages et les référentiels de formation des brevets fédéraux.

En communiquant le faible impact de nos activités sur l'environnement.

- Publication annuelle d'une étude de l'impact de nos activités sur le milieu souterrain et les canyons.
- Réalisation d'un bilan carbone actualisé régulièrement
- Détermination d'indicateurs (ex : taux d'occupation des véhicules, transport en commun, édition de documents sous forme numérique...) permettant d'évaluer le comportement de chacun.

En communiquant sur la protection du karst auprès des autorités et du grand public.

- Edition de documents fédéraux sur la protection du milieu souterrain et des canyons.
- Edition d'un flyer grand public (1 recto-verso petit format) destiné aux visiteurs des cavités aménagées (en partenariat avec ANECAT) ou aux clients des professionnels de la spéléologie et du canyon.

En favorisant l'investissement des CDS dans les CDESI (accès aux sites, comité de gestion, etc.)

- Accompagnement des CDS dans la construction des PDESI spéléo et canyon
- Edition d'un guide adapté à nos activités à destination des CDS, CSR et clubs.

En développant notre partenariat avec les autres acteurs de nos milieux de pratique (fédérations de sports de nature, fédération de pêche, professionnels ...)

- Participation aux commissions interfédérales (plongée, montagne, kayak, FFCAM, etc ...)
- Présence dans les instances de la gouvernance du sport (CNOSF, etc ...).

En se dotant de moyens permettant la conservation et la consultation de la mémoire fédérale.

- Poursuite du travail d'inventaire numérique des ouvrages du CNDS
- Participation à la mise en place de Mémos

5 - Nous situer sur le plan international

Pourquoi :

- *Pour être présent dans les instances internationales de façon à infléchir l'organisation et les orientations de celles-ci.*
- *Pour valoriser les expéditions françaises à l'étranger.*
- *Pour exporter le savoir faire fédéral en matière de formation de cadres, de secours, de développement des activités spéléologie et canyon dans les pays à fort potentiel de pratique.*

Comment ?

En favorisant l'organisation d'expéditions à l'étranger

- Actualiser le guide pratique des expéditions françaises à l'étranger
- Favoriser la publication et l'archivage des rapports d'expédition en format numérique

En développant les échanges internationaux

- Participer aux congrès internationaux et européens.
- Mettre en place à destination des pays accueillant un système d'information sur les expéditions réalisées chaque année.

En nous impliquant dans la Fédération spéléologique européenne (FSE)

- Assurer le secrétariat général de la FSE.

En accompagnant la démarche européenne sur la protection des cavités

- Participer aux réunions et aux travaux de la commission FSE de protection des cavités (ECPC)

En participant à la vie de l'Union internationale de spéléologie (UIS)

- Proposer la candidature du délégué FFS au Bureau de l'UIS lors du congrès Kerrville 2009.
- Nous impliquer dans les différentes commissions de l'UIS et assurer l'animation de certaines d'entre elles.

Etude stratégique : des précisions

Bonjour,

Le microcosme spéléo est en ébullition, les élus fédéraux seraient en train de vendre l'âme de la fédération au mercantilisme et aux libéraux, loin de l'idéal qui nous réunit tous.

Sans doute dois-je faire mon mea-culpa pour avoir pris en défaut la majorité d'entre vous qui n'ayant pas participé à l'assemblée générale à Melle, ou pris connaissance du rapport d'orientation 2009, découvre que la fédération a décidé de s'engager dans une démarche active en vue de se donner les moyens de fonctionner.

Il n'aura échappé à personne que la situation financière de la fédération est vacillante et qu'il faut la consolider à très court terme.

Le constat que les cotisations des membres ne couvrent pas les coûts de fonctionnement du siège, la réduction drastique de la subvention du ministère des sports et notre incapacité, jusqu'à ce jour, à trouver des partenaires financiers ont conduit l'équipe actuelle, en charge de la fédération, à intervenir et à agir dans différents domaines :

1. Nous avons négocié à la baisse notre contrat d'assurance sans en diminuer les prestations et reporté une partie de la baisse sur les cotisations. Ainsi, nous augmentons les recettes des cotisations sans que cela n'ait d'incidence sur le coût supporté par les fédérés/assurés.
2. Nous travaillons à optimiser nos moyens et un projet de bureau d'expertise fédéral, auquel vous pouvez tout à fait apporter votre contribution, est en cours de réalisation et sera soumis pour validation à la prochaine assemblée générale.
3. Des mesures sont prises pour réduire les charges administratives de la fédération tout en préservant le fonctionnement des bénévoles dirigeants
4. Une convention d'objectif avec le ministère de l'environnement et du développement durable est en cours de négociation
5. A partir d'une subvention de 5000 € obtenue par la convention d'objectifs avec le Ministère de la Santé et des Sports, le comité directeur, a décidé de se donner les moyens de trouver des partenaires financiers qui contribueront au financement des actions traditionnelles de la fédération.

Je rappelle que jusqu'ici, et malgré l'énergie que les uns ou les autres ont pu y consacrer, aucun bureau, ni aucun comité directeur n'a pu aboutir dans ce dernier domaine. C'est la raison qui nous a conduits à inscrire cette démarche dans l'objectif 3 du projet fédéral « En médiatisant largement nos travaux et nos découvertes » et pour ce faire à nous appuyer sur un cabinet spécialisé.

Une première étape s'est déroulée lors des 50 ans de l'EFS où un séminaire a réuni une trentaine de fédérés, les conclusions de ce séminaire seront communicables dans les jours qui viennent.

Une deuxième étape consiste à diffuser le questionnaire que vous avez pu voir sur le site fédéral. Il a permis d'engager la discussion et vise à mettre en évidence les valeurs clés de la fédération ainsi que les éléments qui nous démarquent des autres pratiques sportives. Il n'est qu'un des éléments du travail entrepris par l'agence de communication (EOL). Il s'adresse aux fédérés mais aussi à tous les pratiquants et au grand public afin de dégager l'image la plus exacte possible de la manière dont est perçue la fédération tant en interne qu'en externe.

Certes, l'engagement dans une démarche de recherche méthodique de sponsoring bouscule les habitudes et suscite des interrogations, mais à ce jour elle est vitale pour le devenir de la fédération. Je m'engage à vous tenir informés de l'évolution de ce dossier et à répondre aux interrogations qu'il suscite.

Il n'est jamais simple d'explorer de nouvelles voies, c'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin de votre appui et de votre confiance pour mener à bien les objectifs qu'ensemble nous avons définis dans le projet fédéral 2009-2012.

A aucun moment nous ne perdrons de vue ce qui constitue les fondamentaux qui nous lient au sein de la fédération l'exploration, la protection, la compréhension scientifique, la maîtrise technique, la solidarité et le partage des connaissances sur le milieu karstique.

Bien cordialement

Laurence Tanguille



Présidente de la Fédération française de spéléologie



ANNEXE N°22

Le rapport à l'eau comme axe différenciateur entre le canyoning et la spéléologie (extrait de A.SUCHET : l'institutionnalisation du canyon dans les années 1980)

Rapport à l'eau général en spéléologie	Rapport à l'eau général en canyoning
L'eau est présente aussi bien en spéléologie qu'en canyon	
Une cavité qui n'a pas ou peu d'eau est préférée	Un canyon est préféré avec un débit relativement important <i>« durant les mois d'été, les canyonistes recherchent les parcours encore riches en eau »</i>
Etudier et protéger le milieu naturel L'eau comme un vecteur de risque	Le milieu naturel est un terrain de jeu L'eau comme vecteur de sécurité
L'eau est dangereuse	L'eau permet un rapport ludique à l'environnement en toute sécurité <i>« on peut sauter sans se faire mal »</i> Les risques aquatiques ne sont évoqués que secondairement
<i>« le canyoning c'est la spéléologie en plus facile »</i> Le canyoning est subjectivement perçu comme objectivement moins risqué que la spéléologie	
L'eau est souvent boueuse, salissante. Se mouiller peut-être dangereux. L'eau peu-être étudiée, mais gêne la progression et oblige à se protéger (vêtements imperméables : pontonnières, bottes...)	Pas peur de se salir car l'eau est pure, turquoise, magique. On se mouille un maximum. On cherche des canyons et des verticales arrosées. Besoin de se protéger du froid mais pas de l'eau (vêtements néoprène)
Navigation sur un canot gonflable	Nage directement dans l'eau
Rapport à l'eau général en spéléologie	Rapport à l'eau général en canyoning
L'eau est présente aussi bien en spéléologie qu'en canyon	
Une cavité qui n'a pas ou peu d'eau est préférée	Un canyon est préféré avec un débit relativement important <i>« durant les mois d'été, les canyonistes recherchent les parcours encore riches en eau »</i>
Etudier et protéger le milieu naturel L'eau comme un vecteur de risque	Le milieu naturel est un terrain de jeu L'eau comme vecteur de sécurité
L'eau est dangereuse	L'eau permet un rapport ludique à l'environnement en toute sécurité <i>« on peut sauter sans se faire mal »</i> Les risques aquatiques ne sont évoqués que secondairement

ANNEXE N° 23

Position des agents à la veille du problème du canyon (extrait de A.SUCHET :
l'institutionnalisation du canyon dans les années 1980)

Personnes liées à la FFS en 1986 ayant ensuite activement pris position sur « la question du canyon »	
40-50 ans et plus en 1986	30-40 ans en 1986
<p>Responsabilités fédérales nationales (membres du Comité Directeur, présidents de commissions...)</p> <p>Postes d'ingénieurs ou de scientifiques rémunérateurs : propriétaire de son habitation voire d'une ou deux résidences secondaires.</p> <p>Titres et diplômes élevés (Médecins, docteurs ès sciences : possession de tableaux ou gravures ou de anciennes (paysage)</p> <p>Publications scientifiques dans les bulletins locaux ou des revues spéléologiques (Spélunca, Karstologia) mais moindre compétence technique et dénégation de cet aspect de l'activité. Rejet de l'élément aquatique perçu uniquement comme facteur de risque, exception faite des possibilités d'étude (hydrogéologie, analyse des organismes vivants...)</p> <p>Opposés à la création d'un BEES spéléologie et à toute pratique marchande ou professionnelle.</p>	<p>Correspondants régionaux ou départementaux, responsables de clubs locaux ou pas de responsabilité fédérale avant 1986</p> <p>Parents ouvriers : situation professionnelle précaire, locataires.</p> <p>Titres et diplômes modestes (BEP, pas le BAC mais le BEES). Posters de montagne ou de spéléologie.</p> <p>Rares publications, exclusivement techniques ou relatives à la vie fédérale, mais compétences techniques importantes, records de profondeurs et réalisation de « premières » souvent à l'étranger. Perception plus différenciée de l'élément aquatique que les scientifiques : « ça peut faciliter la progression (navigation sur canot) ou la ralentir »</p> <p>BEES et brevets fédéraux dans d'autres activités de montagne avec aspiration aux enjeux professionnels et marchands de leur pratique (favorables à la création d'un BEES spéléologie)</p>
<p>Les scientifiques (surnommés les « barbus »)</p>	<p>Les explorateurs ludo-sportifs</p>

<http://efc.ffspeleo.fr/efcanyon/cci/rassemblement-interfederal 14/04/2011>

Synthèse des États Généraux du Canyon

C'est toujours un exercice délicat que de vouloir extraire la substantifique moelle de débats riches, souvent passionnés mais néanmoins courtois, ce qui n'exclut en rien la volonté d'être écouté et entendu. Vous avez été nombreux à participer aux différentes tables rondes dont une synthèse vient de vous être communiquée, et je tenais tout particulièrement à vous en remercier. Cela démontre, s'il en était besoin, l'intérêt de ces premiers états généraux du canyon, et l'importance d'échanger ensemble sur tous les sujets ayant trait au canyonisme. Je ne vais pas, ne craignez rien refaire ce qui vient de vous être rapporté sur chacune des tables rondes, non, je vous parlerai de notre activité, celle qui nous réunit, nous déchire parfois mais toujours nous passionne. Activité de pleine nature s'il en est, le canyonisme nous conduit à descendre des torrents plus ou moins impétueux, à nous jeter à corps perdu dans des vasques profondes, à profiter de ces moments uniques pour admirer l'action de l'eau qui taille les massifs, sculpte la roche et la modèle. Cette eau est fascinante et nous fascine parce qu'elle nous est vitale, nous rafraîchit, nous désaltère, nous effraie lorsqu'elle fait la démonstration de sa force dévastatrice et gare à celui qui n'a pas tenu compte des signes avant coureur. Mais en plus de cette communion avec l'eau, le canyon c'est aussi tout un environnement qui augmente encore son attrait et nous impose des responsabilités.

Le respect d'abord de la nature elle-même mais aussi de tous ceux qui vivent à proximité, qui l'utilisent dans leur quotidien. Lorsqu'on descend un canyon ne l'apprécie-t-on pas d'autant mieux qu'on s'est au préalable imprégné de son histoire et de celle des riverains, qu'on a pu apprendre des anecdotes sur tels ou tels lieux que l'on traverse, que l'on sait observer, se montrer curieux des richesses qu'elle nous offre généreusement ?

La première table ronde sur la connaissance des pratiquants a mis en évidence la difficulté rencontrée par tous les acteurs pour recenser les pratiquants qu'ils soient ou non fédérés. Il y a manifestement beaucoup plus de personnes qui pratiquent en dehors des fédérations qu'en leur sein, et il s'avère difficile de les recenser d'où l'idée d'un sondage spécifique auprès des professionnels qui selon André Suchet toucheraient près de 67 % de ces touristes-clients. Au sein des fédérations, il y a également un travail d'harmonisation à conduire afin que les statistiques de chacune d'entre elles soient comparables. Néanmoins, il nous faudra nous mettre d'accord sur la définition du pratiquant. Le fait de descendre un seul canyon dans l'année est-il suffisant pour être considéré comme pratiquant ? Voilà un vaste chantier qu'il conviendra de mener si nous voulons vraiment avoir une bonne connaissance de l'ensemble des pratiquants.

La seconde table ronde concernait la sécurité et la formation. Vaste sujet qui a lui seul pourrait faire l'objet de très longs développements. Si l'on peut se réjouir que la cotation des canyons est plutôt bien intégré par les pratiquants et que les stages de formation contribuent à améliorer la sécurité de chacun, des efforts restent à faire pour harmoniser ces derniers dans chaque fédération et développer spécifiquement un volet permettant de prévenir les risques liés à l'eau vive. La prévention est au cœur de nos préoccupations et il convient que chacun fasse sien la culture du renoncement. Mais pour prévenir, il faut bien connaître les risques encourus, d'où la nécessité de s'intéresser de près aux causes des accidents ou d'incidents.

Un travail est actuellement en cours au sein de la CCI. Il est proposé d'étendre ce travail à tous ceux que la question intéresse et qui sont en mesure d'apporter de nouveaux éléments pour faire avancer ce dossier. Il est également proposé de réfléchir à la mise en place d'un stage de secourisme dont l'objectif premier serait de mettre en attente un blessé jusqu'à l'arrivée des secours afin de ne pas aggraver son état. Enfin, la sécurité des pratiquants nécessite de donner des informations claires et simples sur les risques liés à l'activité et à son environnement notamment lorsqu'il y a des barrages en amont du canyon.

La troisième table ronde sur l'accès aux sites et l'environnement a mis en évidence à travers le questionnaire la perception qu'ont les pratiquants de l'impact de l'activité sur le milieu ainsi que des bonnes pratiques. Là encore, il apparaît que si c'est indispensable de mener des actions en faveur de l'environnement et de s'investir dans les structures traitant de ces problématiques, il est tout aussi indispensable de communiquer sur celles-ci, de faire preuve de pédagogie et de persuader les pratiquants d'avoir une pratique responsable de l'activité, respectueuse du milieu et des personnes qui le fréquentent. Notre présence dans les commissions départementales des espaces, sites et itinéraires, la mise en place de l'observatoire pour la pérennisation des espaces, sites et itinéraires, le réseau d'alerte créé par la CCI sont autant de moyens de préserver l'accès aux canyons et de faire reconnaître notre expertise sur ce milieu. Cela met aussi en évidence la nécessité d'être reconnu institutionnellement pour siéger dans ces instances. Ce qui nous conduit inévitablement à la dernière table ronde qui a abordé la gestion de l'activité. Il y a manifestement, et de manière beaucoup plus aigüe que dans d'autres disciplines un besoin identitaire. Je suis canyoniste et je veux qu'on me reconnaisse pour tel et qu'on ne mesure pas l'importance de mon activité à l'aune des adhérents, ni comme un produit d'appel ou une activité de seconde zone. Je veux surtout que mon activité soit gérée par des gens qui la pratiquent et non par des grimpeurs, des alpinistes, des spéléos ou autres pratiquants d'activité de montagne ou de pleine nature. Dont acte.

Mais ce besoin de se retrouver entre pratiquants, de vivre sa passion n'est-il pas déjà pour une large part satisfait dans des rassemblements comme celui d'aujourd'hui, dans des RIF et autres RIC où on se retrouve pour pratiquer ensemble, pour confronter ses techniques, pour se sentir membres d'une même famille ? Dans les réponses aux questionnaires, la gestion de l'activité telle qu'elle se pratique aujourd'hui est plutôt jugée satisfaisante, même si certains pensent que la CCI ne communique pas suffisamment et n'est pas aussi ouverte qu'ils le souhaiteraient. Pourtant personne ne nie les réalisations qu'elle a menées et qui ont indiscutablement apporté une plus value à l'activité. Beaucoup reste à faire, mais ne doit-on pas en premier lieu nous interroger sur notre implication dans nos fédérations respectives avant de reprocher à celles-ci de décider à notre place ? Ne doit-on pas préciser ce que nous attendons effectivement des fédérations quant à la gestion de l'activité ? Doivent-elles se substituer aux professionnels, notamment pour les problèmes d'accès ? Les fédérations gèrent en premier lieu l'activité au bénéfice de leurs pratiquants, ce qui est logique, mais cela n'a-t-il pas une répercussion sur l'ensemble des pratiquants ? Lorsqu'une fédération ou plusieurs ensembles obtiennent l'annulation d'un arrêté d'interdiction n'est-ce pas toute la communauté des canyonistes qui en profite ?

L'indifférence manifestée par certains, le refus parfois de certains comités départementaux de prendre en compte le canyonisme ont incité certains à quitter le giron des fédérations pour se regrouper dans des associations indépendantes, mais quel est donc le pouvoir de ces associations ? Comment peuvent-elles peser sur la gestion de l'activité ? Qui leur donnera une place dans les instances où se joue l'avenir de l'activité ou au moins sa pérennisation ? Toutes ces interrogations ont traversé cette table ronde et de nombreuses autres réunions, elles ont conduit les participants à proposer :

- Soit d'agir de l'intérieur pour tenter de rendre plus efficient le système actuel. C'est notamment la proposition de donner davantage de moyens à la CCI, plus d'autonomie et notamment une autonomie financière, de poursuivre un travail de partenariat avec tous les acteurs du canyon tels que les professionnels et les non fédérés.
- Soit d'agir de l'extérieur en proposant de créer une fédération française de canyon. Mais n'est-ce pas prématuré ? est-ce réaliste compte tenu du contexte ? Et quid de ceux qui ne pratiquent pas que le canyonisme ? Quant à la création d'un regroupement quelque peu informel ou d'une confédération à l'image du comité départemental de pilotage de la Haute Savoie, elles n'ont pas vraiment paru des alternatives crédibles.

Après une analyse plus approfondie des réponses aux questionnaires, notamment en y incluant les résultats de la deuxième phase et la mise en forme du compte rendu de chacune des tables rondes, nous publierons comme nous nous y sommes engagés l'ensemble des actes de ces états généraux du canyon.

Mais plus encore, nous étudierons en CCI les propositions et suggestions qui ont été faites et élaborerons un projet politique répondant aux attentes de nos pratiquants, ce qui devrait profiter également aux non fédérés à qui il appartient de nous rejoindre ou de continuer à exercer leur passion en dehors des fédérations.

Personnellement, je suis convaincu que la gestion fédérale de l'activité canyon est la plus efficace pour le développement de la pratique. Mais je comprends aussi ceux qui ne s'y retrouvent pas. La CCI s'efforcera dans la mesure de ses moyens d'être à l'écoute de tous les pratiquants et de satisfaire à ses missions de service public.

Je vous remercie une fois encore de votre participation et de la richesse de nos échanges qui ont impressionné positivement Monsieur le Maire de Louvie-Juzon que je remercie de son accueil.

*Jean-Pierre Holvoet,
Secrétaire général de la CCI*

Enquête : Pratiquants de la spéléologie et du canyon

Nombre de paires : 388 (puis sélection Test du khi2>=99%)

		Ecart	Khi2	PEM	Khi2 local
1. Genre	Situation de famille	15	4	25	•••
1. Genre	Classes sur Enfants	39	8	24	•••
1. Genre	avoir des enfants de 10 à 15 ans	12	1	11	•••
1. Genre	Etudes et formation	28	6	21	•••
1. Genre	Licence FFS : type de licence	0	0	0	•••
1. Genre	Classe sur ancienneté	47	24	35	•••
1. Genre	Activités à l'étranger	0	0	0	•••
1. Genre	Encadrement de stages FFS	26	4	15	•••
1. Genre	Encadrement de stages CLUB	33	7	18	•••
1. Genre	Formation aux secours	6	5	10	•••
1. Genre	Responsabilités de dirigeant	25	6	15	•••
1. Genre	Meilleur souvenir de S ou C	31	5	26	•••
1. Genre	Représentation personnelle	42	8	22	•••
1. Genre	Diversité des activités	25	4	13	•••
2. Age	Situation de famille	66	44	27	•••
2. Age	Classes sur Enfants	137	143	41	•••
2. Age	Avoir un ou des enfants - 5ans	74	58	45	•••
2. Age	Avoir des enfants de 5 à 10 ans	86	38	46	•••
2. Age	Avoir des enfants de 10 à 15 ans	80	69	48	•••
2. Age	Avoir des enfants de + de 15 ans	144	83	55	•••
2. Age	Profession	57	219	22	•••
2. Age	Etudes et formation	58	41	18	•••
2. Age	Lieu de résidence :taille commune	20	13	11	•••
2. Age	Classe sur ancienneté	174	295	43	•••
2. Age	La Fédération et vous	20	14	14	•••
2. Age	Modalité de découverte	35	17	17	•••
2. Age	Composition du club ou groupe	27	5	17	•••
2. Age	Encadrement de stages CLUB	40	17	15	•••
2. Age	Formation aux secours	47	18	23	•••
2. Age	Responsabilités de dirigeant	66	39	25	•••
2. Age	Changement de club	14	5	14	•••
2. Age	Arrêt de la pratique	86	74	38	•••
2. Age	Qu'est ce que la spéléologie ?	36	9	11	•••
2. Age	Représentation personnelle	23	12	16	•••
2. Age	Le statut de spéléologue	31	12	14	•••
2. Age	Autres activités associatives	8	6	17	•••
2. Age	Autres responsabilités assoc.	18	7	15	•••
2. Age	Diversité des activités	18	4	12	•••
4. Sit.Fam	Classes sur Enfants	36	66	47	•••
4. Sit.Fam	Avoir un ou des enfants - 5 ans	54	12	66	•••
4. Sit.Fam	Avoir des enfants de 5 à 10 ans	35	5	41	•••
4. Sit.Fam	Avoir des enfants de 10 à 15 ans	46	8	48	•••
4. Sit.Fam	Avoir des enfants + de 15 ans	64	14	55	•••
4. Sit.Fam	Profession	40	30	18	•••
4. Sit.Fam	Etudes et formation	15	8	7	•••
4. Sit.Fam	Lieu de résidence taille commune	49	9	18	•••
4. Sit.Fam	Lieu de résidence : type de zone	61	13	19	•••
4. Sit.Fam	Classe sur ancienneté	67	26	27	•••
4. Sit.Fam	Activités à l'étranger	0	0	0	•••
4. Sit.Fam	Formation aux secours	42	8	28	•••
5. Classes	sur Enfants Enfants - 5 ans	94	63	50	•••
5. Classes	sur Enfants Enfants 5 à 10 ans	99	58	51	•••
5. Classes	sur Enfants Enfants 10 à 15 ans	131	101	57	•••

5. Classes sur Enfants Enfants + 15 ans	133	93	61	...
5. Classes sur Enfants Profession	44	28	15	...
5. Classes sur Enfants Classe sur ancienneté	97	59	30	...
5. Classes sur Enfants Encad stages CLUB	45	11	18	...
5. Classes sur Enfants Respons.dirigeant	62	20	19	...
6. Enfants - 5 ans Type de zone	14	4	19	...
6. Enfants - 5 ans Classe sur ancienneté	33	16	32	...
6. Enfants - 5 ans Comp. Du club groupe	0	0	0	...
6. Enfants - 5 ans Formation aux secours	11	8	16	...
6. Enfants - 5 ans Arrêt de la pratique	10	17	14	...
7. Enfants de 5 à 10 ans Classe sur anc.	21	9	27	...
8. Enfants 10 à 15 ans Profession	9	2	16	...
8. Enfants 10 à 15 ans Classe sur anc.	17	11	24	...
9. Enfants + 15 ans Classe sur ancienneté	40	21	25	...
9. Enfants + 15 ans Arrêt de la pratique	30	5	15	...
9. Enfants + 15 ans Sports à risques	0	0	0	...
9. Enfants + 15 ans Autres activités	12	10	34	...
9. Enfants + 15 ans Autres resp. assos	17	7	45	...
10. Profession Etudes et formation	149	182	49	...
10. Profession Classe sur ancienneté	45	54	23	...
10. Profession Activités à l'étranger	34	7	19	...
10. Profession Responsabilités de dirigeant	50	22	16	...
10. Profession Autres activités sportives	29	18	15	...
11. Etudes et formation Taille de la commune	37	15	13	...
11. Etudes et formation Classe sur ancienneté	42	17	17	...
11. Etudes et formation Resp. de dirigeant	45	12	20	...
11. Etudes et formation Diversité des act.	45	10	17	...
13. Taille de la commune Type de zone	326	335	90	...
13. Taille de la commune Indice karst dép. rés	66	65	22	...
13. Taille de la commune Profil d'act. fin	36	29	20	...
13. Taille de la commune Profil d'act. Fin(re)	32	28	19	...
13. Taille de la commune Indice karst rég rés	57	27	18	...
14. Type de zone Brevets et diplômes	23	10	27	...
14. Type de zone Encadrement de stages CLUB	33	7	14	...
14. Type de zone La spéléologie ?	36	6	14	...
14. Type de zone Indice karst du dép. de rés	48	20	21	...
14. Type de zone Profil d'activité fin	43	14	19	...
14. Type de zone Profil d'activité fin recod	18	5	11	...
14. Type de zone Local étendue des pratiques	44	16	17	...
14. Type de zone Indice karst région de rés	33	17	16	...
15. Licence FFS Licence FFS : type	0	0	0	...
15. Licence FFS Composition club groupe	0	0	0	...
19. Classe sur ancienneté Fédération et vous	59	26	24	...
19. Classe sur ancienneté Découv. spéléologie	27	15	17	...
19. Classe sur ancienneté Relat. hors act	28	15	15	...
19. Classe sur ancienneté Activités étranger	41	9	20	...
19. Classe sur ancienneté Brevets et diplômes	0	0	32	...
19. Classe sur ancienneté Encad stages FFS	60	41	38	...
19. Classe sur ancienneté Encad stages CLUB	106	63	40	...
19. Classe sur ancienneté Formation secours	62	38	31	...
19. Classe sur ancienneté Resp. de dirigeant	141	121	41	...
19. Classe sur ancienneté Changement de club	74	34	31	...
19. Classe sur ancienneté Arrêt de la prat	33	36	24	...
19. Classe sur ancienneté La spéléologie ?	79	32	25	...
19. Classe sur ancienneté Rep perso de l'act	55	21	23	...
19. Classe sur ancienneté Sports à risques	44	10	17	...
19. Classe sur ancienneté Autres act.sport	24	11	14	...

19.Classe sur ancienneté Diversité activités	44	24	21	...
19.Classe sur ancienneté Profil d'act.fin	64	38	27	...
20.Fédération et vous Encadrement stages FFS	43	7	36	...
20.Fédération et vous Resp.de dirigeant	63	23	26	...
20.Fédération et vous Diversité des act.	26	15	16	...
21.Découverte spéléologie Encad stages CLUB	32	7	20	...
21.Découverte spéléologie Resp dirigeant	49	20	15	...
21.Découverte spéléologie Changement de club	23	7	20	...
21.Découverte spéléologie La spéléologie ?	46	12	19	...
21.Découverte spéléologie Ind. Karst rég.rés	55	29	19	...
24.Compo club groupe Fréq sorties 15 classes	24	10	17	...
24.Compo club groupe Activités à l'étranger	17	3	10	...
24.Compo club groupe Encadrement stages CLUB	32	7	14	...
24.Compo club groupe Resp.de dirigeant	21	2	13	...
24.Compo club groupe Changement de club	24	5	9	...
24.Compo club groupe Statut de spéléologue	11	6	11	...
24.Compo club groupe Sports à risques	0	0	0	...
24.Compo club groupe Indice karst dép. rés	48	12	21	...
25.Rel.hors act.Fréquence sorties 15 classes	48	26	20	...
25.Rel.hors act.Activités à l'étranger	22	5	11	...
25.Rel.hors act.Encad.stages FFS	36	14	29	...
25.Rel.hors act.Encadrement de stages CLUB	66	21	20	...
25.Rel.hors act.Resp. dirigeant	76	36	21	...
25.Rel.hors act.Sports à risques	21	4	15	...
25.Rel.hors act.Autres activités assos	25	4	10	...
25.Rel.hors act.Diversité des activités	35	14	14	...
27.Fréquence des sorties Activités étranger	76	24	27	...
27.Fréquence des sorties Encad stages CLUB	51	32	23	...
27.Fréquence des sorties Resp.dirigeant	58	38	21	...
27.Fréquence des sorties Diversité des act	78	60	27	...
27.Fréquence des sorties Localétendue prat	66	49	26	...
27.Fréquence des sorties Ind. karst rég rés	46	39	23	...
33.Activités étranger Brevets et diplômes	7	4	24	...
33.Activités étranger Encad. stages FFS	41	11	24	...
33.Activités étranger Encad. stages CLUB	49	11	15	...
33.Activités étranger Formation secours	18	8	12	...
33.Activités étranger Resp. de dirigeant	44	9	14	...
33.Activités étranger Changement de club	34	6	11	...
33.Activités étranger Autres act.sportives	37	6	20	...
33.Activités étranger Diversité activités	46	15	25	...
33.Activités étranger Indice karst dép rés	41	10	19	...
33.Activités étranger Profil d'act. fin	52	13	23	...
33.Activités étranger Profil d'act.fin R	57	18	18	...
33.Activités étranger Local.étendue prat.	29	8	16	...
33.Activités étranger Indice karst rég rés	35	12	18	...
35.Brevets diplômes Encadrement stages FFS	48	41	46	...
35.Brevets diplômes Resp. dirigeant	22	34	31	...
35.Brevets diplômes La spéléologie ?	15	12	19	...
35.Brevets diplômes Sports à risques	13	2	31	...
35.Brevets diplômes Diversité des activités	27	17	36	...
35.Brevets diplômes Profil d'act fin (Rec)	28	42	33	...
35.Brevets diplômes Encad stages FFS	20	11	26	...
35.Brevets diplômes Encad stages CLUB	8	10	18	...
35.Brevets diplômes Formation secours	9	7	25	...
35.Brevets diplômes Resp de dirigeant	8	12	27	...
35.Brevets diplômes La spéléologie ?	14	16	30	...
35.Brevets diplômes Sports à risques	28	9	44	...

35.Brevets diplômes	Diversité des activités	30	21	32	...
35.Brevets diplômes	Profil d'activité fin	32	84	54	...
35.Brevets diplômes	Profil d'act fin (Rec)	40	67	54	...
37.Encad stages FFS	Encad stages CLUB	122	176	48	...
37.Encad stages FFF	Formation aux secours	83	144	34	...
37.Encad stages FFS	Resp. dirigeant	114	127	51	...
37.Encad stages FFS	Changement de club	35	10	22	...
37.Encad stages FFS	Conséquences pratique	34	8	37	...
37.Encad stages FFS	La spéléologie ?	44	11	22	...
37.Encad stages FFS	Rep personnelle activité	19	7	29	...
37.Encad stages FFS	Statut de spéléologue	30	23	24	...
37.Encad stages FFS	Autres resp associatives	9	8	28	...
37.Encad stages FFS	Diversité des activités	67	29	33	...
37.Encad stages FFS	Profil d'activité fin	31	8	28	...
37.Encad stages FFS	Local.étendue pratiques	34	16	25	...
38.Encad stages CLUB	Formation aux secours	101	60	31	...
38.Encad stages CLUB	Resp de dirigeant	144	95	45	...
38.Encad stages CLUB	Changement de club	53	16	16	...
38.Encad stages CLUB	Arrêt de la pratique	25	8	17	...
38.Encad stages CLUB	La spéléologie ?	51	10	18	...
38.Encad stages CLUB	Rep perso de l'activité	48	13	22	...
38.Encad stages CLUB	Sports à risques	46	7	20	...
38.Encad stages CLUB	Diversité act (rec)	100	39	40	...
38.Encad stages CLUB	Profil d'activité fin	44	13	24	...
38.Encad stages CLUB	Local étendue pratiques	55	29	23	...
38.Encad stages CLUB	Indice karst rég rés	39	26	15	...
39.Formation secours	Resp de dirigeant	93	79	32	...
39.Formation secours	Meilleur souvenir	40	28	22	...
39.Formation secours	La spéléologie ?	56	14	20	...
39.Formation secours	Rep perso de l'activité	33	10	23	...
39.Formation secours	Sports à risques	38	7	18	...
39.Formation secours	Diversité des act	77	37	40	...
39.Formation secours	Profil d'activité fin	67	43	27	...
39.Formation secours	Local étendue pratiques	46	26	21	...
40.Resp de dirigeant	Changement de club	45	14	17	...
40.Resp de dirigeant	Meilleur souvenir	9	9	10	...
40.Resp de dirigeant	Arrêt de la pratique	36	17	20	...
40.Resp de dirigeant	La spéléologie ?	80	27	22	...
40.Resp de dirigeant	Rep perso de l'activité	56	15	19	...
40.Resp de dirigeant	Sports à risques	43	7	14	...
40.Resp de dirigeant	Autres activités assos	23	7	13	...
40.Resp de dirigeant	Autres resp assos	11	9	13	...
40.Resp de dirigeant	Diversité des activités	107	43	28	...
40.Resp de dirigeant	Profil d'activité fin	54	17	23	...
40.Resp de dirigeant	Local étendue pratiques	44	25	16	...
41.Changement de club	Meilleur souvenir	13	9	16	...
41.Changement de club	La spéléologie ?	52	11	20	...
41.Changement de club	Rep perso de l'act	28	7	16	...
41.Changement de club	Indice karst dép rés	33	18	17	...
43.Meilleur souvenir	Rep perso de l'activité	37	18	13	...
43.Meilleur souvenir	Statut de spéléologue	25	21	10	...
43.Meilleur souvenir	Sports à risques	16	4	9	...
43.Meilleur souvenir	Diversité des act (rec)	8	3	13	...
43.Meilleur souvenir	Profil d'activité fin	31	48	22	...
45.Accidents incidents	Conséquences sur prat	14	4	16	...
48.Arrêt de la pratique	La spéléologie ?	24	14	18	...
48.Arrêt de la pratique	Rep perso activité	40	15	25	...

50.La spéléologie ? Représentation perso act	83	22	23	•••
50.La spéléologie ? Sports à risques	48	9	13	•••
50.La spéléologie ? Autres act sportives	29	7	11	•••
50.La spéléologie ? Diversité des act(Rec)	39	11	14	•••
50.La spéléologie ? Profil d'activité fin	94	54	32	•••
50.La spéléologie ? Profil d'act fin (Rec)	40	16	23	•••
51.Rep perso de l'activité Diversité act(Rec)	72	18	24	•••
51.Rep perso de l'activité Profil d'act fin	79	46	24	•••
51.Rep perso de l'activité Local étendue prat	32	12	18	•••
54.Sports à risques Autres act sportives	25	4	18	•••
54.Sports à risques Profil d'activité fin	45	15	23	•••
54.Sports à risques Profil d'act fin(Rec)	29	8	17	•••
54.Sports à risques Local étendue pratiques	31	11	19	•••
57.Autres act sportives Autres resp assos	27	6	12	•••
57.Autres act sportives Profil d'act fin(Rec)	37	9	17	•••
59.Autres act assos Autres resp assos	126	102	52	•••
72.Diversité act(Re) Profil d'activité fin	73	43	28	•••
72.Diversité act(Re) Prof act fin (Re)	20	12	21	•••
72.Diversité act(Re) Local étendue prat	71	34	20	•••
73.Indice karst dép rés Local étendue prat	116	135	33	•••
75.Local étendue prat Indice karst rég rés	122	216	34	•••

Profil de variables discriminantes

Variable	PEM Moy	Ecart Nbre	Ecart Σ	Ecart Moy	Khi2 partiel Σ	Khi2 partiel Moy	Test du khi2 99%	Test du khi2 95%	Test du khi2 90%	Test du khi2 ?
. Genre	13%	41	511,8	12,5	133,2	3,2	16	5	2	0
Age (Num -> Unique) (Recodage)	20%	122	1655,9	13,6	1345,9	11	24	5	3	0
Situation de famille	16%	47	808,8	17,2	267,3	5,7	14	1	2	0
Classes sur Enfants (Recodage)	19%	89	1471,3	16,5	826,6	9,3	12	7	1	0
Avoir un ou des enfants de moins de 5 ans	15%	31	469,7	15,2	245,4	7,9	10	2	4	0
Avoir des enfants de 5 à 10 ans	15%	27	458,4	17	220,9	8,2	6	3	3	0
Avoir des enfants de 10 à 15 ans	14%	24	465,2	19,4	279,4	11,6	9	1	2	0
Avoir des enfants de plus de 15 ans	14%	37	653,1	17,7	316,4	8,6	10	5	2	0
Profession (Mult -> Unique) (Recodage)	14%	74	836,8	11,3	719	9,7	9	3	3	0
Etudes et formation	14%	81	919	11,3	437,5	5,4	9	4	3	0
Lieu de résidence : taille de la commune	14%	79	1023,4	13	666,9	8,4	8	6	4	0
Lieu de résidence : type de zone	13%	56	962,5	17,2	515,5	9,2	10	3	8	0
Licence FFS	23%	3	15,7	5,2	35,2	11,7	3	1	1	0
Licence FFS : type de licence	18%	3	18,1	6	10,8	3,6	2	3	4	0
Classe sur ancienneté (recodage d'une variable calculée)	23%	143	1835,1	12,8	1248,7	8,7	26	6	2	0
La Fédération et vous (Mult -> Unique) (Recodage)	16%	57	600,6	10,5	207,5	3,6	6	4	3	0
Modalité de découverte de la spéléologie	13%	72	709,4	9,9	279	3,9	8	1	3	0
Composition du club ou groupe	8%	32	371,9	11,6	81,8	2,6	11	4	2	0
Relations hors activités	13%	71	755,9	10,6	325,6	4,6	11	7	2	0
Classes sur Temps de pratique	16%	119	1277,5	10,7	1103,2	9,3	11	4	3	0
. Fréquence des sorties (Mult -> Unique) 15 classes	19%	132	1223,9	9,3	1196,2	9,1	9	1	2	0
Activités à l'étranger	14%	70	881,4	12,6	219	3,1	22	4	4	0
Brevets et diplômes (Mult -> Unique) (Recodage)	24%	49	447,7	9,1	676,6	13,8	6	0	1	0
. Brevets et diplômes (Mult -> Unique) (Recodage) (Recodage)	24%	41	394,5	9,6	664,6	16,2	13	3	1	0
Encadrement de stages FFS	22%	94	1120,9	11,9	917	9,8	20	5	3	0
Encadrement de stages CLUB	19%	120	1695,8	14,1	866	7,2	23	6	2	0
Formation aux secours (Mult -> Unique) (Recodage) (Recodage)	19%	99	1168	11,8	746,4	7,5	17	6	1	0
Responsabilités de dirigeant	21%	132	2108,9	16	2719,4	20,6	19	8	1	0
Responsabilités de dirigeant (Recodage)	20%	122	2211,9	18,1	2664,2	21,8	28	2	2	0
Changement de club	13%	62	711,6	11,5	234	3,8	12	4	4	0
Meilleur souvenir de spéléo ou canyon	12%	47	475,5	10,1	256,6	5,5	9	6	3	0
Accidents ou incidents	12%	34	290,8	8,6	91,3	2,7	1	3	0	0
Conséquences sur la pratique	11%	14	118,4	8,5	32,9	2,4	2	1	3	0
. Représentation personnelle de l'activité	13%	78	977,3	12,5	313,7	4	13	1	3	0
Le statut de spéléologue	11%	31	307,5	9,9	138,5	4,5	4	1	0	0
Spéléo et canyon des sports à risques	11%	52	605,1	11,6	129,1	2,5	14	2	6	0
. Autres activités sportives (Mult -> Unique) (Recodage)	11%	43	432,4	10,1	117,8	2,7	6	5	2	0
Autres activités associatives	12%	21	306,1	14,6	171,2	8,2	4	5	3	0
Autres activités (auto) (Recodage)	20%	12	97,6	8,1	67,3	5,6	1	2	0	0
Autres responsabilités associatives	12%	21	313,6	14,9	187,8	8,9	6	6	2	0
Diversité des activités (Recodage)	17%	99	1325,6	13,4	599,3	6,1	21	6	0	0
Indice karstique du département de résidence	17%	104	1236,1	11,9	1501,1	14,4	7	2	5	0
. Profil d'activité fin	22%	135	1630,6	12,1	2583,5	19,1	14	1	0	0
Profil d'activité fin (Recodage)	15%	65	894,7	13,8	2102,2	32,3	9	6	2	0
Localisation et étendue des pratiques	16%	117	1162,9	9,9	830,3	7,1	15	4	2	0
Indice karstique de la région de résidence	16%	108	1267,2	11,7	1575,9	14,6	8	1	3	0

ANNEXE N° 27 Indices karstiques départementaux

Départements	région	Indice 2000	Indice base 100	Classe
1	C	95 491	23,53	Karstiques
2	K	1 713	0,42	Non K ou très peu
3	M	78	0,02	Non K ou très peu
4	D	67 980	16,75	Karstiques
5	D	139 646	34,41	Fortement K
6	D	138 062	34,02	Fortement K
7	C	141 686	34,91	Fortement K
8	K	9 960	2,45	Non K ou très peu
9	F	146 803	36,17	Fortement K
10	K	12 130	2,99	Non K ou très peu
11	E	118 605	29,22	Karstiques
12	F	113 203	27,89	Karstiques
13	D	44 805	11,04	Karstiques
14	J	7 055	1,74	Non K ou très peu
15	M	415	0,10	Non K ou très peu
16	S	44 430	10,95	Karstiques
17	S	5 865	1,45	Non K ou très peu
18	N	1 894	0,47	Non K ou très peu
19	U	34 595	8,52	Faiblement K
21	B	76 765	18,91	Karstiques
22	H	2 041	0,50	Non K ou très peu
23	U	17	0,00	Non K ou très peu
24	G	53 768	13,25	Karstiques
25	P	127 817	31,49	Fortement K
26	C	143 729	35,41	Fortement K
27	J	11 812	2,91	Non K ou très peu
28	N	3 036	0,75	Non K ou très peu
29	H	4 260	1,05	Non K ou très peu
30	E	108 590	26,75	Karstiques
31	F	187 919	46,30	Fortement K
32	F	6 316	1,56	Non K ou très peu
33	G	20 100	4,95	Non K ou très peu
34	E	118 870	29,29	Karstiques
35	H	114	0,03	Non K ou très peu
36	N	9 307	2,29	Non K ou très peu
37	N	3 909	0,96	Non K ou très peu
38	C	405 870	100	Fortement K

39	P	80 610	19,86	Karstiques
40	G	823	0,20	Non K ou très peu
41	N	5 205	1,28	Non K ou très peu
42	C	2 216	0,55	Non K ou très peu
43	M	13 598	3,35	Non K ou très peu
44	H	158	0,04	Non K ou très peu
45	N	4 442	1,09	Non K ou très peu
46	F	130 320	32,11	Fortement K
47	G	15 035	3,70	Non K ou très peu
48	E	96 815	23,85	Karstiques
49	H	1 215	0,30	Non K ou très peu
50	J	776	0,19	Non K ou très peu
51	K	15 840	3,90	Non K ou très peu
52	K	15 710	3,87	Non K ou très peu
53	H	10 015	2,47	Non K ou très peu
54	L	12 997	3,20	Non K ou très peu
55	L	29 122	7,18	Faiblement K
56	H	4 091	1,01	Non K ou très peu
57	L	4 514	1,11	Non K ou très peu
58	B	8 506	2,10	Non K ou très peu
59	Y	2 000	0,49	Non K ou très peu
60	K	775	0,19	Non K ou très peu
61	J	905	0,22	Non K ou très peu
62	Y	280	0,07	Non K ou très peu
63	M	1 436	0,35	Non K ou très peu
64	G	396 593	97,71	Fortement K
65	F	140 865	34,71	Fortement K
66	E	125 247	30,86	Fortement K
67	R	50	0,01	Non K ou très peu
68	R	3 370	0,83	Non K ou très peu
69	C	275	0,07	Non K ou très peu
70	P	40 279	9,92	Faiblement K
71	B	21 731	5,35	Faiblement K
72	H	920	0,23	Non K ou très peu
73	C	328 827	81,02	Fortement K
74	C	334 255	82,36	Fortement K
75	A	0	0,00	Non K ou très peu
76	J	5 387	1,33	Non K ou très peu
77	A	2 563	0,63	Non K ou très peu
78	A	235	0,06	Non K ou très peu
79	S	10 565	2,60	Non K ou très peu
80	K	95	0,02	Non K ou très peu

81	F	33 737	8,31	Faiblement K
82	F	36 621	9,02	Faiblement K
83	Q	100 869	24,85	Karstiques
84	Q	119 430	29,43	Karstiques
85	H	492	0,12	Non K ou très peu
86	S	9 796	2,41	Non K ou très peu
87	U	47	0,01	Non K ou très peu
88	L	14 541	3,58	Non K ou très peu
89	B	20 037	4,94	Non K ou très peu
90	P	3 270	0,81	Non K ou très peu
91	A	486	0,12	Non K ou très peu
92	A	105	0,03	Non K ou très peu
93	A	550	0,14	Non K ou très peu
94	A	0	0,00	Non K ou très peu
95	A	8 197	2,02	Non K ou très peu
971	A	20 610	5,08	Faiblement K
972	A	335	0,08	Non K ou très peu
973	A	2 278	0,56	Non K ou très peu
974	W	30 347	7,48	Faiblement K
20 A	V	16 181	3,99	Non K ou très peu
20 B	V	96	0,02	Non K ou très peu

ANNEXE N°28
Indices karstiques régionaux

Régions	Nom	Indice 2000	Indice base 100	Catégorie
A	ILE DE France	12 136	0,8	NK faiblement.
A (OUTRE MER)	D.O.M	23 223	1,6	NK faiblement.
B	BOURGOGNE	127 039	8,7	Karstiques
C	RHONES ALPES	1 452 349	100	Fortement K
D	PROVENCE ALPES	371 861	25,6	Karstiques
E	LANGUEDOC ROUSSILLON	568 127	39,1	Karstiques
F	MIDI PYRENEES	795 784	54,8	Fortement K
G	AQUITAINE	486 319	33,5	Karstiques
H	BRETAGNE + PAYS DE LA LOIRE	23 306	1,6	NK faiblement.
J	NORMANDIE	25 935	1,8	NK faiblement.
K	CHAMPAGNE - ARDENNE	53 640	3,7	NK faiblement.
L	LORRAINE	61 174	4,2	NK faiblement.
M	AUVERGNE	27 793	1,9	NK faiblement.
N	CENTRE	15 527	1,1	NK faiblement.
P	FRANCHE - COMPTE	251 976	17,3	Karstiques
Q	COTE D'AZUR	238 931	16,5	Karstiques
R	ALSACE	3 420	0,2	NK faiblement.
S	POITOU CHARENTE	70 656	4,9	NK faiblement.
T	PICARDIE	2 583	0,2	NK faiblement.
U	LIMOUSIN	34 659	2,4	NK faiblement.
V	CORSE	16 277	1,1	NK faiblement.
W	ILE DE LA REUNION	30 347	2,1	NK faiblement.
Y	NORD PAS DE CALAIS	2 280	0,2	NK faiblement.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD Gaston, (1948), *la Terre et les rêveries du repos*, (réédition), Corti, Col Les Massicotés, 2004
- BARTCZAC, Frédéric, *de la marginalisation des sports de nature dans l'institution scolaire*, Cahiers Espaces N°82 Juillet, 2004, p.65
- BESSY O, et MOUTON M, du *plein air au sport de nature : nouvelles pratiques, nouveaux enjeux* », revue EPS N° 309 Septembre-Octobre 2004
- BESSY Olivier, *sociologie des pratiquants de l'extrême*. Le cas de figure du Grand Raid de la Réunion », STAPS N° 69, pp.57-72.
- BIGOT JY,:(2004), Spélunca, mémoires N° 27, *Spéléométrie de la France*, FFS
- BOURDIEU P (1992), *la logique des champs*, in BOURDIEU Pierre et WAQUANT Loïc J.D (eds), Réponses, Paris, Seuil, 1992
- BOURDIEU P, (1979), *La Distinction*, éditions de Minuit, 1979
- BOURDIEU, (1992): « Questions de sociologie », Paris, éditions de minuit, p.194-195
- BOURDIEU, P (1980), *Le Sens Pratique* Editions Minuit (1980) p.88-89
- BOURGUET M, MOREUX, PIOLLE.- *Pratique de la montagne et société urbaine.(la construction d'un ailleurs compensatoire)* Coédition Les dossiers de la Revue de Géographie Alpine - HEGO, (Cahiers du C.R.I.S.S.A.), 1992, 119 p.
- BOZONNET Jean-Pierre. *L'imaginaire social de la montagne*, Presses Universitaires de Grenoble, 1992
- CLEMENT Jean-Pierre, *Processus de socialisation et expressions identitaires* : l'apport de la théorie de l'habitus et du champ en sociologie du sport, in Actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence, p117-132, 1995.
- COLLARD Luc, *le risque calculé dans le défi sportif*», L'année sociologique 2002-2 (Vol 52), pp 351-369
- CORNELOUP Jean et SOULE Bernard, « la gestion du risque par les pratiquants d'activités sportives de nature », revue Espaces N°73, Juin 2002

CORNELOUP, Jean, *sciences sociales et loisirs sportifs de nature*», Editions Du FOURNEL, 2007 collection Sportnature.org

CORNELOUP, Jean, *L'enquête d'opinion dans l'étude des pratiques sportives de montagne.*, Bulletin de méthodologie sociologique, 2004, 83p

DUBET François, *Sociologie de l'expérience*, édition du Seuil Octobre 1984, Paris

DUGUET Valérie, « *la socialisation souterraine* », bulletin Spéléo-Dordogne Hors-Série N°1, 1996, p.25

DUPUIS J. (1991), *Les A.P.P.N. c'est quoi ?*, Actes des deuxièmes assises des Activités Physiques de Pleine Nature, U.F.R. S.T.A.P.S., Université Paul Sabatier, Toulouse, p394-395.

ELIAS, Nibert, *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975

FFS, (1981-2010), *revues fédérales*, Spélunca N°3 au N°120

FFS, (2006), Spélunca, mémoires N°31, *Les actes des États Généraux de la Spéléologie*

GRIFFET J. (1990), *Une sociologie des usages du corps*, Revue Société, n°27.

HOIBIAN O. (2000), *Les alpinistes en France – 1870-1950, une histoire culturelle*, Col. Espaces et temps du sport, L'Harmattan, Paris.

HOIBIAN O., DEFRANCE J. (2002), *Deux siècles d'alpinismes européens*, L'Harmattan, Paris.

JOVIGNOT, François. (1997), *Etude des aptitudes, des motivations, des profils socio-démographiques des spéléologues*. Thèse de Doctorat, Université de Bourgogne, DIJON

LE BRETON Daniel. *passions du risque*, éditions Métailié, 1991, 185p

LEBRETON Florian, *la spéléologie urbaine, une communauté secrète de Cataphiles*, Ethnologie française 2007 – 2 (vol 37), pp.345-352

LIPIANSKY , E.M, *Comment se forme l'identité des groupes*, in revue Sciences Humaines N°48, Mars 1995,

LOIRAND Gildas, *de la chute au vol., genèse et transformations du parachutisme sportif*, in Actes de la recherche, éditions de Minuit, 1989

MIGNON, Patrick, *Enquête de 2000 sur la pratique sportive des Français* (article paru dans : Cahiers français, mai-juin 2004, n° 320 « *Sport et société* », pp. 54-57)

MINISTERE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE, *évolution du nombre de licenciés* », bulletin d'information, Stat-Info, N°07-02 Janvier 2007.

Ministère de la Jeunesse et des Sports, « une nomenclature pour les activités physiques et sportives », STAT INFO N°2 Mars 2002

MINVIELLE P. (1996), La naissance du canyoning, Revue Montagnes et Alpinisme, n°1, Paris.

PARLEBAS, Pierre *Jeux, sports et société*, Paris INSEP, 1999

PARLEBAS, Pierre, *éléments de sociologie du sport*, Presses Universitaires de France, Paris, 1986

PERRIN Clémence et MOUNE Jean-Pierre, *l'organisation de la pratique du canyoning sur un site : le canyon du Furon* », Revue Sciences et Motricité 2006 N° 57, p79 à 103

POCIELLO C., *Les cultures sportives, Pratiques, représentations et mythes sportifs*. Paris: Presses Universitaires de France, nouvelle édition, 1997.

RAVENEAU Gilles, *la plongée sous-marine, entre neutralisation du risque et affirmation de la sécurité*, Ethnologie française 2006-4(Vol.36) pp 613-623

RAVENEL L. (2002), *Les sports de nature au sein des pratiques sportives*, Actes du colloque Observation des pratiques sportives de nature et de montagne, sportsnature.org, Nov 2001, Valence.

SCHUT, Pierre-Olaf. (2005). *L'exploration du monde souterrain entre science, tourisme et sport. Une histoire culturelle de la spéléologie*. Thèse de Doctorat, Université de Lyon 1, Lyon

SUCHET A , JORAND D, *la fréquentation des sites naturels de canyoning : une approche socio-culturelle*, Revue KARSTOLOGIA N°53, 2009, p.15-26

SUCHET, A, RASPAUD, M (2008), *L'institutionnalisation du canyoning par la Fédération française de spéléologie dans les années 1980*, In L.Munoz (Ed), *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XX siècle*, (Vol1, p.183-195). Paris l'Harmattan.

TAZIEFF, H. : *Le Gouffre de la Pierre Saint-Martin*, Arthaud, Grenoble, 1976, p.45

VIGARELLO, Georges, *D'une nature...à l'autre. Les paradoxes du nouveau retour*, in Pociello C. (ed) *Sports et Société, approche socio-culturelle des pratiques*, Paris VIGOT, 1992

Résumé

La spéléologie reste un « sport » de nature méconnu du public. Elle est très peu étudiée d'un point sociologique. Deux études importantes lui ont été consacrées, celle publiée en 1993 par F.JOVIGNOT (aptitudes, motivations, et profils sociodémographiques), et l'approche historique de P.O.SCHUT (2005). Répondant à une demande opérationnelle des dirigeants de la FFS, préoccupés par la baisse régulière des effectifs, cette étude montre la place originale de la spéléologie dans le monde institutionnel sportif. Sur le plan méthodologique, elle s'appuie sur différentes sources (fichier des licenciés, enquête par questionnaire, analyse documentaire, et entretiens).dont l'étude a permis d'identifier des pratiques, des types de sociabilité et des logiques d'acteurs spécifiques. La spéléologie s'est développée sous l'effet d'un processus de différenciation et de spécialisation tendant à sa sportivisation, mais n'est pas un sport « orthodoxe ». Ses dirigeants ont toujours été dans une position ambiguë vis-à-vis des autorités sportives comme des adhérents, contraints de faire appliquer une politique sportive dans laquelle tous ne se reconnaissent pas, et soucieux de préserver leur légitimité auprès des pratiquants. Un phénomène de resocialisation de type « communautaire » du néophyte s'observe, il conduit à gommer sensiblement l'impact des différences socioculturelles originelles sur les comportements et représentations ultérieures. La construction d'un spéléologue peut-être comparée de façon idéale-typique à un modèle de socialisation de l'individu par l'expérience. Les modes de recrutement et de fonctionnement identifiés montrent que les clubs de spéléologie s'apparentent plus à des collectifs, des équipages qui développent leurs valeurs et habitudes propres qu'à des clubs sportifs au sens institutionnel du terme. Au-delà de l'appartenance à la fédération, encartés ou non partagent pourtant des valeurs et revendications communes (partage et entraide, respect de l'environnement, désir de libre accès aux cavités...). Le canyonisme semble avoir obtenu sa légitimité au sein de la FFS, mais son appartenance à un univers symbolique différent ne facilite pas l'intégration de ses pratiquants.

Mots clés : spéléologie, canyonisme, socialisation, types de pratique, sports de nature

UFR STAPS
25 Bis Boulevard Guy Mollet
BP 72206
44322 NANTES Cédex 3

